

Le bilan du pape François en question

► Cinq ans après son élection, le chef de l'Église catholique, arrivé avec une image progressiste, a des difficultés à imposer les réformes promises

► Le souverain pontife est particulièrement critiqué sur sa gestion du scandale de la pédophilie et son refus d'affronter la responsabilité du clergé

► Sa volonté d'ouverture sur le monde extérieur rencontre des résistances, notamment dans la réflexion sur l'évolution de la famille

► Sur la réforme cruciale de la curie romaine, François a choisi de privilégier le changement des mentalités plutôt que de s'attaquer aux structures

► Trois des neuf cardinaux nommés par le pape pour l'aider à transformer la curie sont la cible d'accusations diverses

PAGES 2-3

POURQUOI MACRON IRRITE LE PARLEMENT

► Recours aux ordonnances, révision constitutionnelle... Députés et sénateurs s'inquiètent d'une mainmise croissante de l'exécutif sur le pouvoir législatif

► « Le Parlement doit être davantage respecté », affirme le président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, dans un entretien au « Monde »

PAGES 8-9



Emmanuel Macron, devant le Parlement réuni en Congrès à Versailles, le 3 juillet 2017.
JEAN-CLAUDE COUTASSE/
FRENCH-POLITICS POUR « LE MONDE »

M
ÉDITORIAL
LE PIÈGE DU DROIT
D'AMENDMENT
PAGE 25

Economie

Safran, EDF... Moisson de contrats pour la France en Inde

L'Elysée revendique la signature de vingt contrats, à l'occasion de la visite d'Emmanuel Macron en Inde, pour un montant de 13 milliards d'euros. Safran remporte un contrat de 12 milliards avec la compagnie aérienne SpiceJet

CAHIER ÉCO - PAGE 4

Paris

La Ville veut métamorphoser Montparnasse

Sur un chantier de 9 hectares, Anne Hidalgo veut réparer les « traumatismes de l'urbanisme des années 1970 »

CAHIER ÉCO - PAGE 5



RICHARD DUMAS/VU POUR « LE MONDE »

Musique
Dominique A
sous le ciel
électrique
de Nantes

PAGES 18-19

Justice

La défense fragilisée de Tariq Ramadan

PAGE 11

Education

Parcoursup : l'inquiétude des familles

PAGE 12

Fiscalité

« Pour une Union dans l'Union », par Thomas Piketty

CHRONIQUE PAGE 24

Géopolitique

La popularité de Poutine au rythme de ses guerres

PAGES 16-17

Syrie

L'étau turc se resserre autour d'Afrin

L'armée turque et ses supplétifs syriens ne sont plus qu'à quelques kilomètres de l'enclave tenue par les forces kurdes

PAGE 4

Royaume-Uni

Voyage dans les territoires perdus de l'austérité

En Grande-Bretagne, pour la première fois depuis un siècle, l'espérance de vie baisse dans certaines régions

CAHIER ÉCO - PAGE 2

LES AGENTS DU SECTEUR PUBLIC
S'INVESTISSENT POUR LES AUTRES
MAIS CHEZ EUX, C'EST DANS LEUR PROJET
DE VIE QU'ILS S'INVESTISSENT



SI NOUS AVONS APPRIS À CONNAÎTRE
LES AGENTS DU SECTEUR PUBLIC C'EST POUR
MIEUX LES ACCOMPAGNER DANS LEURS PROJETS

Banque Française Mutualiste - Société anonyme coopérative de banque au capital de 114 154 973 €. RCS Paris 326 127 784. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 041 372). Siège social : 56-60 rue de la Glacière - 75013 Paris. Société Générale - S.A. au capital de 1 009 897 173,75 €. RCS Paris 552 120 222. Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris. Intermédiaire en assurances (ORIAS n° 07 022 493). Crédit photo : Getty Images.

**BANQUE FRANÇAISE
MUTUALISTE**
LA BANQUE DE CHAQUE AGENT DU SECTEUR PUBLIC

Contactez-nous du lundi
au samedi de 9h à 18h
Appel non surtaxé 0 987 980 980

RETROUVEZ-NOUS SUR BFM.FR ET CHEZ NOTRE PARTENAIRE | SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

LES CINQ ANS DE FRANÇOIS AU VATICAN

La réforme du pape à l'épreuve de la pédophilie

Cinq ans après son élection, le pontife argentin, qui bouscule l'Eglise et ses hiérarques, fait l'objet de critiques pour ses hésitations dans la lutte contre les abus sexuels commis par des prêtres

Le 16 janvier, le pape François témoignait devant quatre-vingt-dix jésuites chiliens que « la grande paix » éprouvée par lui au moment où il a compris qu'il allait être élu pape « ne [l']a[va]it pas quitté » depuis. Deux mois plus tard, pourrait-il encore l'affirmer ? Car depuis ce premier jour du voyage qui l'a conduit au Chili et au Pérou, s'est ouverte la crise la plus violente de son pontificat, cinq ans après son élection, le 13 mars 2013.

En l'espace de trois semaines, le scandale de pédophilie qui secoue le clergé chilien depuis des années est devenu le scandale qui ébranle la figure du pape François. A l'heure des premiers bilans d'un pontificat censé remettre de l'ordre à la tête de l'Eglise, cela tombe mal. Cette affaire est d'autant plus dommageable pour François qu'elle écorne trois des marqueurs attachés à son identité de pape.

François met constamment l'accent sur la défense des faibles, des démunis, des méprisés face aux forts et aux puissants. De Lampedusa, où il fulmine contre la « mondialisation de l'indifférence » qui laisse périr les migrants en mer, au discours de Santa Cruz (Bolivie),

qui enrôle l'Eglise aux côtés des « mouvements populaires », des prisons qu'il ne cesse de visiter aux « esclaves sexuels » dont il prend la défense, le pape argentin tonne contre le « Dieu argent », les trafiquants d'êtres humains et les fabricants d'armes.

L'ACCUSATION DE CLÉRICALISME

Pourquoi, alors, ne semble-t-il pas prêt à voler au secours de simples fidèles durablement meurtris par des « puissants » de sa propre Eglise, à savoir des prêtres et des évêques ? Pourquoi, lors de son voyage au Chili, a-t-il choisi de s'afficher à plusieurs reprises en compagnie d'un évêque, Mgr Juan Barros, accusé (il s'en défend) d'avoir couvert un prêtre, le père Fernando Karadima, qui, dans le passé, agressait des jeunes confiés pour leur éducation spirituelle ? Pourquoi n'a-t-il pas rencontré les victimes qui l'accusent ? Depuis deux ans, des fidèles et une partie du clergé du diocèse d'Osorno, dans le sud du pays, refusent d'avoir pour évêque Juan Barros. François, qui l'y a nommé, a balayé leurs demandes en les accusant d'être manipulés par des « gauchistes ».

En accordant plus de crédit à la parole d'un hiérarque qu'à celle de simples fidèles, le

LE PONTIFE A ACCUSÉ DES FIDÈLES ET UNE PARTIE DU CLERGÉ DU DIOCÈSE D'OSORNO, AU CHILI, D'ÊTRE MANIPULÉS PAR DES « GAUCHISTES »

pape François a prêté le flanc à l'accusation de cléricalisme. A chaque discours annuel à la curie romaine, à chaque rencontre avec le clergé des pays qu'il visite, François vitupère contre cette tendance à considérer que, dans l'Eglise, les clercs ont une autorité supérieure aux autres croyants, prétexte pour refuser d'accorder du pouvoir aux laïcs. Pour lui, elle est facteur de sclérose. Depuis cinq ans, il n'a de cesse de recommander au clergé de s'immerger davantage dans le peuple des fidèles et de mieux l'écouter. Or dans sa gestion de

l'affaire chilienne, il semble justement être tombé dans ce travers, celui d'un chef d'administration d'abord soucieux de défendre ses agents. Les victimes, elles, ont été accusées de calomnier et de ne pas être en mesure de fournir les « preuves » de leurs accusations.

UNE VOLONTÉ D'AVANCER MISE EN DOUTE

François a été élu pape parce que les cardinaux ont vu en lui un homme capable de réformer une administration dysfonctionnelle et minée par les conflits. Ils comptaient

François cherche à faire évoluer les pratiques plus que la doctrine

Face aux résistances des conservateurs, le pape fait bouger le Vatican en changeant ses structures et en le poussant à s'ouvrir vers l'extérieur

ANALYSE

Se heurter à des « résistances », a confié le pape François à des jésuites, le 19 janvier, lors de sa visite au Pérou, est le « signe que l'on est sur la bonne voie. Autrement, le démon ne se donnerait pas de mal pour [en] opposer ». Le pontife argentin s'est décerné ce satisfecit ironique alors que des critiques continuent de s'en prendre à son style ou à ses orientations. Cinq ans après son élection, le 13 mars 2013, dans une atmosphère de crise après la renonciation de Benoît XVI, où en est la réforme pour laquelle il a été élu ?

Pour ses cardinaux électeurs, la réforme était d'abord celle d'une curie romaine secouée par des luttes de clans, dysfonctionnelle et financièrement opaque. François répète qu'il lui importe plus de mettre en route des processus irréversibles que de faire des changements de structures dont rien ne garantit le caractère durable.

Pour une vraie réforme, répète-t-il, il faut changer « les cœurs », c'est-à-dire les mentalités, ce qui est aussi ambitieux que difficilement mesurable. Les changements de structures prennent plus de temps que prévu. En chantier depuis des années, la rédaction d'une nouvelle Constitution appelée à remplacer l'actuelle, Pastor Bonus, qui date de 1988, est, selon le Vatican, « bien avancée ».

François a commencé par le plus urgent : les finances. Un bon coup

de balai a été donné à la « banque du Vatican », accusée d'abriter des intérêts crapuleux. Le nouveau secrétariat pour l'économie est chargé de contraindre les différents organismes de la curie à établir et à respecter un budget. Mais il est malaisé d'évaluer la réalité des changements apportés.

Le conseil pour l'économie, présidé par le cardinal allemand Reinhard Marx, vient de proposer, fin février, la création d'une « cellule de pilotage » des ressources humaines au Vatican et promis des directives pour réduire les coûts. Les différents médias audiovisuels du Vatican, coûteux, ont été réorganisés à marche forcée. Les priorités du pontificat – les migrants, l'écologie, les victimes, l'aide aux plus pauvres – ont été réunies dans un nouveau dicastère (ministère) « pour le service du développement humain intégral ». Dans une curie qui, contrairement aux idées reçues, est une toute petite administration, ce département est l'un des plus étoffés avec 62 salariés. Pour avancer, François n'a pas changé systématiquement les responsables d'administration nommés par Benoît XVI. Il attend que les chefs de départements soient atteints par la limite d'âge ou ne renouvellent pas leur mandat de cinq ans.

« Il veut que les acteurs des dicastères soient en confiance, qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes », analyse le français Bruno-Marie Duffé, secrétaire (numéro 2) du

nouveau dicastère pour le développement humain intégral. C'est une rupture par rapport à un mode de gestion qui a été plus dans le calcul et l'opportunisme. Mais si le pontife argentin juge qu'un responsable a dépassé les bornes dans la critique publique, il n'hésite pas. C'est ce qui est arrivé au cardinal allemand Reinhard Müller, écarté, au mépris des usages, en juillet 2017, de la direction de la puissante congrégation pour la doctrine de la foi.

La réforme bergolienne ne se réduit pas aux structures. Pour une vraie revitalisation, estime François, l'Eglise doit s'ouvrir et se frotter au monde extérieur. « C'est en sortant que l'Eglise se renouvellera », analyse le père Duffé. On se confronte au réel, puis on fait retour sur soi. On est changé par l'autre. Cette dynamique n'est pas du tout à l'arrêt. Elle est en cours. C'est aussi l'analyse de Mgr Vincenzo Paglia. A la tête de l'Académie pontificale pour la vie, cet archevêque a redéployé l'activité de cette institution traditionnellement focalisée sur la lutte contre l'avortement. La

UN COUP DE BALAI A ÉTÉ DONNÉ À LA « BANQUE DU VATICAN », ACCUSÉE D'ABRITER DES INTÉRÊTS CRAPULEUX



Le pape François à Iquique (Chili), le 18 janvier.
VINCENTO PINTO/AFP

voici aujourd'hui en train de réfléchir à l'intelligence artificielle, aux trafics d'êtres humains, aux armes à feu, à l'environnement.

Certains ont accusé l'Académie nouvelle mouture d'être prête à brader des aspects de la doctrine de l'Eglise. « Les critiques viennent de ceux qui veulent rester enfermés dans leur chambre avec la conviction puérile d'avoir la vérité dans leur poche », ironise Mgr Paglia. Attaqué, l'enclos était replié en défense. Aujourd'hui, c'est différent : le pape est sorti de l'enclos et a rejoint des brebis perdues. Il demande à ceux qui sont à l'intérieur de l'aider car il y a beaucoup à faire. Beaucoup de font, d'autres doivent encore être motivés.

L'ouverture de l'administration vaticane reste relative. Aucun laïc n'est numéro 1 ou 2 d'un dicastère, y compris celui pour les laïcs et la famille. Les femmes sont très rares aux postes de responsabilité. La « décléricalisation » voulue par le pape « reste un défi », reconnaît le père Duffé.

Pour raccommoder l'Eglise avec son temps, dans le sillage du concile Vatican II (1962-1965), François parie, comme il l'a indiqué au Pérou, sur l'abandon du discours assénés par l'Eglise, au mépris des situations individuelles, fondé sur : « On peut ou on ne peut pas. » Cette réforme-là a été enclenchée à l'occasion de la réflexion sur la famille, domaine où la distance entre la doctrine de l'Eglise et la réalité des pratiques sociales s'est

transformée en gouffre.

Pour le combler, il n'a pas cherché à engager une réflexion doctrinale sur le mariage, qui est pour l'Eglise une union irréversible et le seul cadre d'une vie (hétéro) sexuelle licite. Les deux synodes organisés sur ce thème en 2014 et 2015 ont d'ailleurs montré les puissantes résistances dans l'institution à toute évolution sur ces sujets et ils ont pu être jugés décevants par les partisans d'un changement. « Il ne voulait absolument pas être compris comme un révolutionnaire pour l'enseignement doctrinal, comme certains l'ont peut-être imaginé, de manière superficielle », témoigne l'ex-porte-parole du Vatican, Federico Lombardi, dans la revue *Communio*.

Crispations

Mais les synodes ont été conçus comme le point de départ d'un processus destiné à faire évoluer l'approche des situations réelles par les prêtres. Une note en bas de page de l'exhortation apostolique *Amoris lætitia* (« la joie de l'amour »), publiée en 2016 par François, a ouvert l'accès à la communion pour les divorcés remariés. Cette ouverture est entourée de conditions et laissée à l'appréciation, au cas par cas, du prêtre et du fidèle concerné. Le maître mot est « discernement ». Il permet de sortir de la condamnation morale.

Ce qui se passe depuis la publication de ce texte est révélateur de la méthode comme des crispations

qu'elle provoque. *Amoris lætitia* fait l'objet d'une authentique bataille d'interprétations. Le ton est parfois virulent. Le pape laisse dire, mais rappelle de temps à autre la direction à suivre. « Il y a les résistances doctrinales. Pour ma santé mentale, je ne lis pas les sites Internet liés à cette prétendue "résistance" », a-t-il dit en janvier.

Le pontife fait le pari que la pratique changera plus vite que l'avis des plus doctrinaires. Que le terrain précède l'appareil. En septembre 2016, il avait félicité les évêques de Buenos Aires pour leur interprétation « libérale » des possibilités ouvertes par *Amoris lætitia*. « Il n'y a pas d'autre interprétation », tranchait le pape dans sa lettre d'approbation. Ces deux documents ont été publiés depuis dans les *Acta Apostolicæ Sedis* (« actes du siège apostolique », le journal officiel du Saint-Siège) avec valeur de « magistère authentique ».

Amoris lætitia constitue un « changement de paradigme », a commenté en janvier le secrétaire d'Etat (numéro 2 du Vatican), Pietro Parolin. Le petit verrou ouvert par ce texte laisse émerger un discours moins crispé sur les familles « irrégulières ». Avec la bénédiction du pape. « Les tensions aident, dit-il dans un entretien à la revue jésuite *Civiltà Cattolica*. Les tensions ne doivent pas nécessairement être résolues ni homologuées, ce ne sont pas comme les contradictions. » ■

c.f.c.



Des femmes contre «la misogynie» de l'Eglise

Des femmes catholiques, parmi lesquelles l'ancienne présidente irlandaise Mary McAleese, ont exhorté, jeudi 8 mars, le pape à faire tomber les « murs de la misogynie » au sein de l'Eglise catholique. L'appel a été lancé lors d'un symposium organisé à Rome à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes sous le terme de « Why Women Matter » (pourquoi les femmes comptent). Le colloque s'est tenu au siège des jésuites. Le Vatican avait initialement accepté que la réunion se tienne dans ses murs, avant de retirer son accord. Mary McAleese a affirmé que l'interdiction des femmes prêtres « a cadenassé l'accès des femmes à tout rôle significatif au sein de la direction de l'Eglise, du développement doctrinal et des structures d'autorité ». Début mars, le supplément mensuel, *Femmes, Eglise, Monde*, du quotidien du Vatican, *L'Osservatore Romano*, a dénoncé l'exploitation des religieuses au sein de l'Eglise, enjoignant à la hiérarchie masculine du clergé de cesser de les traiter comme des servantes.

sur lui pour que l'Eglise ne soit plus à l'avenir affaiblie par des scandales à répétition. Or sur la pédophilie, sa capacité à réformer semble en échec.

Les affaires de pédophilie, la « plus grande des désolations que l'Eglise est en train de subir », selon les mots de François, figurent en bonne place parmi ces scandales qui ébranlent l'institution depuis une vingtaine d'années. Le pontificat de Benoît XVI (2005-2013) avait donné aux victimes de prêtres pédophiles et à l'ensemble des catholiques l'espoir que l'institution commençait enfin à prendre la mesure des souffrances infligées par sa si longue propension à ignorer ou à couvrir ces crimes. L'élection de Jorge Mario Bergoglio, son franc-parler, sa politique affichée de « tolérance zéro » leur avaient fait espérer que des réformes en profondeur seraient mises en œuvre. Pour beaucoup, cet espoir est aujourd'hui douché.

La démission des deux victimes qui étaient membres de la première commission de protection des mineurs, présidée par le cardinal Sean O'Malley, avait été perçue comme une protestation contre les blocages dans la curie, accusée de traîner les pieds et de bloquer les réformes voulues par le pontife. Parmi celles qui n'ont jamais vu le jour : la création, annoncée par le pape lui-même, d'un tribunal chargé de juger les évêques négligents dans la gestion de prêtres agresseurs sexuels.

L'affaire chilienne remet en cause cette interprétation. Aujourd'hui, certains mettent en doute la volonté de François d'avancer de manière décisive sur ce sujet. Ils relèvent que les propositions de la commission sortante, remises au pape en septembre 2017, n'ont débouché sur rien : le secret pontifical dans les procédures canoniques en cas d'agression sexuelle n'a pas été levé, ce qui permettrait aux victimes d'être mieux informées ; et le délai de prescription n'a pas été aboli. Autant Benoît XVI avait semblé saisir ce dossier à bras-le-corps, autant François semble l'avoir laissé glisser au bas de la pile.

LE PAPE SEMBLE ÊTRE TOMBÉ DANS LE TRAVERS D'UN CHEF D'ADMINISTRATION D'ABORD SOUCIEUX DE DÉFENDRE SES AGENTS

Après son élection, François avait choisi de ne pas s'installer dans les appartements pontificaux, notamment par crainte de se retrouver isolé et mal informé. Il a préféré occuper un logement dans la résidence Sainte-Marthe, qui héberge des hôtes de passage et où il est davantage accessible. Or sa gestion depuis trois ans de ce dossier chilien pose des questions sur l'efficacité de son mode de gouvernance.

Son degré d'information a été mis en doute à l'occasion de plusieurs de ses affirmations. Il a notamment dit que les victimes chiliennes ne lui avaient pas apporté de preuve de l'implication de certains hiérarques ecclésiastiques. Dès 2015, la lettre d'une victime racontant sur huit pages le fonctionnement de promiscuité et d'agressions sexuelles qui prévalait dans le groupe qui entourait le prêtre gourou Fernando Karadima qui a formé de nombreux pasteurs et quatre évêques chiliens, a été remise au cardinal Sean O'Malley, l'un de ses proches collaborateurs. Le pape l'a-t-il lue ? Ne l'a-t-il pas crue ? Toutes les hypothèses posent question.

UNE CRISE PERNICIEUSE

De même, il dit avoir refusé par deux fois la démission de Mgr Barros, objet d'une bronca permanente depuis trois ans dans son diocèse. Une lettre divulguée par l'agence Associated Press semble accréditer l'idée que les évêques chiliens eux-mêmes lui avaient proposé de placer Mgr Barros en congé, au moins temporairement. Reviennent les commentaires mettant en cause une obstination à avoir raison contre tous. Fin 2017, un livre intitulé *The Dictator Pope*, dont l'auteur conservateur se cache derrière un pseudonyme, était publié en ligne.

Mais cette crise est d'autant plus pernicieuse qu'elle ne peut être imputée à des manœuvres de ses « ennemis ». De bout en bout, le pontife argentin aura été le premier responsable de l'enchaînement de maladroites qui ont conduit le Vatican à reconnaître, dans les faits, être en tort. Un spécialiste des affaires de pédophilie, l'archevêque Charles Scicluna, a été dépêché au Chili, où il a rencontré des victimes de Fernando Karadima, mais aussi d'autres prêtres chiliens.

Fin février, le cardinal O'Malley a proposé la création de tribunaux régionaux chargés de juger les affaires d'agressions sexuelles dans l'Eglise pour désengorger la Congrégation pour la doctrine de la foi, seule compétente aujourd'hui. Sur le terrain de la réforme, les choses pourraient bouger. Pour le pape, le temps presse. Car nul doute qu'il sera encore question de la lutte contre la pédophilie lors de son probable voyage en Irlande, au mois d'août. ■

CÉCILE CHAMBRAUD

Les embarras du C9, le cénacle chargé de transformer la curie

Trois cardinaux proches du pape François sont sur la sellette

A la fois symbole et outil de la réforme selon le pape François, le C9 est aujourd'hui dans l'épreuve. Peu après son élection, François avait réuni autour de lui, pour l'aider à réformer la curie romaine, un conseil de huit, puis neuf, cardinaux, d'où ce surnom de C9. Choisis pour représenter tous les continents, ses membres ont été nommés pour faire pièce à l'appareil curial, aider le pape à gouverner l'Eglise catholique et à dessiner la nouvelle « Constitution » qui régira l'administration vaticane, succédant à celle promulguée en 1988 par Jean Paul II, *Pastor bonus*.

Pour la troisième fois, seulement huit cardinaux du C9 étaient présents lors de sa dernière réunion, fin février. En juin 2017, le Vatican a en effet mis en « congé » le cardinal australien George Pell qui venait d'être inculpé, dans son pays, pour des « délits d'agressions sexuelles anciennes » impliquant de « multiples plaignants ».

Depuis lors, celui qui demeure, en titre, l'un des tout premiers responsables de l'administration vaticane, puisqu'il est chargé de la réforme financière à la tête du nouveau secrétariat à l'économie du Saint-Siège, prépare sa dé-

fense. L'ancien archevêque de Sydney a comparu, lundi 5 mars, devant un tribunal de Melbourne, qui décidera s'il existe assez d'éléments pour un procès. En attendant, sa fonction demeure en suspens.

Des questions émergent

Le degré d'information du pontife argentin sur la situation au Chili, au regard des accusations portées par des victimes d'un prêtre pédophile contre Juan Barros, un évêque qui l'aurait couvert, et le soutien de François à ce prélat, a fait émerger des questions concernant un autre membre du C9, le cardinal chilien Francisco Errazuriz. Ancien archevêque de Santiago de 1998 à 2010 et ancien président de la conférence épiscopale chilienne de 1998 à 2004, Francisco Errazuriz connaît nécessairement très bien la situation.

Vendredi 9 mars, le site *National Catholic Reporter* a révélé la teneur d'une lettre que le cardinal Errazuriz a adressée fin février à des présidents de conférences épiscopales sud-américaines. Dans cette missive, il rejette sur Juan Barros, et sur le fait qu'il ne se soit pas tenu éloigné de la presse, la responsabilité de la couverture médiatique critique

du voyage du pape au Chili, du 15 au 18 janvier.

Enfin, le cardinal hondurien Oscar Maradiaga, coordinateur du C9, a dû se défendre en décembre après qu'un journaliste italien eut évoqué des fonds qu'il aurait perçus pendant des années – environ 35 000 euros par mois – de l'université catholique de Tegucigalpa et près d'un demi-million d'euros pour la seule année 2015. Le prélat réfute tout enrichissement personnel et évoque un financement ecclésial. Le Vatican avait reconnu l'existence d'une enquête effectuée sur la situation dans le diocèse.

Le C9 demeure le cénacle sur lequel compte François pour faire évoluer les structures de l'Eglise. Les cardinaux sont notamment chargés de préparer une décentralisation des compétences. Certaines prérogatives aujourd'hui réservées à l'administration romaine pourraient être transférées aux conférences épiscopales nationales. Des départements pourraient être réorganisés. La nouvelle Constitution définira l'ampleur de cette évolution. Elle a pris du retard, mais, en septembre, le secrétaire du C9, M^{gr} Marcello Semeraro, évoquait un travail achevé « aux trois quarts ». ■

CE.C.

BASTILLE · GARNIER · 3^e SCÈNE

L'Heure espagnole

Gianni Schicchi

Maurice Ravel / Giacomo Puccini

DIRECTION MUSICALE
MAXIME PASCAL

MISE EN SCÈNE
LAURENT PELLY

ORCHESTRE
DE L'OPÉRA NATIONAL
DE PARIS

OPÉRA BASTILLE
DU 17 MAI
AU 17 JUIN 2018

OPERADEPARIS.FR
08 92 89 90 90

DREAM ON © palimpseste/museo/ars - ES - 1 075 567 1 075 568 2 107 569 3 107 540

En Syrie, l'étau turc se resserre autour d'Afrin

La situation humanitaire se dégrade à l'intérieur de la ville kurde, abandonnée par ses alliés occidentaux

Après avoir tenu près de cinquante jours, les lignes de défense kurdes reculent devant Afrin. Vendredi 9 mars, les troupes turques et leurs supplétifs syriens – un ensemble de milices d'inspiration islamiste issues de la rébellion – ont pris pied dans la localité de Jinderes, un verrou important situé à vingt kilomètres au sud-ouest d'Afrin, sur la route qui mène à la frontière turque. La prise définitive de Jinderes marquerait un tournant dans la bataille après que les forces kurdes ont perdu le contrôle de tout le pourtour limitrophe de la Turquie.

Pour les Kurdes, la situation est plus critique encore au nord-est de l'enclave. Sur cet axe, les troupes turques et leurs alliés se trouvaient vendredi à moins de dix kilomètres de la ville et les affrontements, accompagnés de frappes aériennes, se poursuivent dans les villages de l'arrière-pays. « L'objectif maintenant, c'est

Afrin (...) nous sommes face à la possibilité d'entrer à tout moment dans la ville », affirmait, vendredi, depuis Ankara, le président Recep Tayyip Erdogan, fidèle à la rhétorique triomphaliste du pouvoir turc depuis le début de l'offensive, à grand renfort de déclarations martiales et de propagande télévisée.

Aucun appui extérieur

Fer de lance de la lutte contre l'organisation Etat islamique (EI) en Syrie, partenaires de la coalition internationale emmenée par Washington, vainqueurs des djihadistes à Rakka, les Unités de protection du peuple (YPG) kurdes défendent Afrin sans appui extérieur. L'enclave se trouve en effet en dehors de la zone placée sous protection de la coalition qu'ils contrôlent avec leurs alliés locaux dans le nord-est du pays.

Alliées des Occidentaux, les YPG sont considérées par la Turquie comme une émanation du Parti

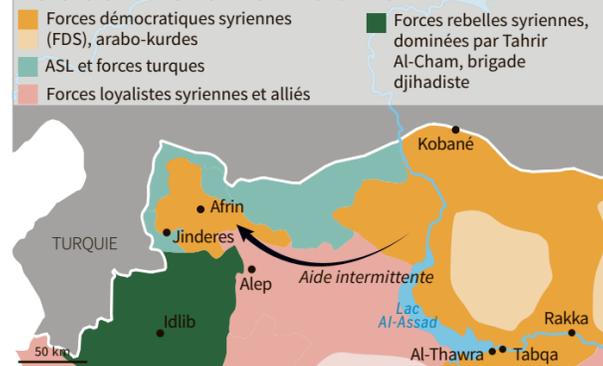
« Nous sommes dépassés par les frappes aériennes, l'artillerie... », affirme un haut responsable kurde

des travailleurs du Kurdistan (PKK) avec lequel l'Etat turc est en guerre sur son propre territoire. Ankara perçoit comme une menace existentielle la formation d'une entité sous le contrôle des forces kurdes à sa frontière méridionale. « Nous sommes déterminés à combattre les YPG où qu'elles se trouvent. Nos alliés américains et européens doivent comprendre que nous continuerons à défendre notre sécurité nationale », indique une source diplomatique turque.

L'opération contre Afrin, baptisée par Ankara « Rameau d'olivier », a piétiné dans les premières semaines. Mais les avancées des derniers jours font craindre à la population une situation de siège. « Les gens des villages occupés par l'armée turque et les groupes armés se sont réfugiés dans le centre-ville. La population a beaucoup augmenté. Des familles se cachent dans des caves, d'autres dorment dans les rues ou dans des bâtiments en construction », raconte Mohammed Kamal, un habitant d'Afrin joint via WhatsApp. Les communications téléphoniques sont coupées mais certains foyers sont toujours reliés au reste du monde par des connexions à Internet par satellite.

La situation humanitaire à l'intérieur de la ville pourrait s'aggraver. « Le réseau de distribution d'eau a été endommagé par les combats, l'eau courante est coupée dans Afrin », indique Mohammed Belo, un journaliste d'Afrin

LES FORCES EN PRÉSENCE EN SYRIE AU 10 MARS



joint via WhatsApp. Les pertes civiles se poursuivent. « Il y a tous les jours des blessés et des morts civils dans les environs », rapporte le docteur Nezmi Ebdou, médecin dans le principal hôpital de l'enclave. Jeudi, trois enfants d'une même fratrie ont été fauchés à proximité d'Afrin par une explosion dont l'origine – tirs d'artillerie ou frappe aérienne – n'est pas claire, d'après le médecin.

Deux cents civils tués

L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) estime à près de 200 le nombre de civils tués depuis le déclenchement de « Rameau d'olivier », le 20 janvier. Les ONG Amnesty International et Human Rights Watch ont aussi documenté plusieurs cas de morts de civils soulignant un usage disproportionné de la force par l'armée turque. « Certaines personnes veulent partir, explique le docteur Nezmi Ebdou, mais la plupart veulent rester sur leurs terres pour l'instant. »

Il n'est de toute façon pas dans l'intérêt des autorités kurdes qu'Afrin se vide de sa population pour laisser seuls des combattants militairement dominés. « Notre décision est de continuer à résister militairement, affirme un haut

responsable kurde, mais la situation est mauvaise. Nous sommes dépassés par les frappes aériennes, l'artillerie, les armes lourdes... Politiquement, nous n'avons aucun soutien de nos partenaires européens et américains. »

Des troupes venues des territoires tenus par les forces kurdes et leurs alliés à l'est arrivent de manière intermittente en passant par les zones contrôlées par le régime syrien qui les séparent d'Afrin. Damas a aussi permis le déploiement de milices loyalistes en soutien des Kurdes. Mais aucun de ces renforts ne peut suffire à inverser la tendance.

Dans le gouvernorat de Deir ez-Zor, à près de 400 kilomètres au sud-est, les forces kurdes et leurs alliés font face aux dernières poches de l'EI. Elles ont interrompu leurs combats contre les djihadistes dans cette zone au cours des deux dernières semaines.

Cette « pause opérationnelle » reconnue par le Pentagone est une manière de faire comprendre à leurs alliés occidentaux que la lutte contre l'ennemi commun ne peut que pâtir de leur incapacité à refréner les velléités d'Ankara sur la petite enclave d'Afrin. ■

ALLAN KAVAL

Damas cherche à couper en deux l'enclave de la Ghouta

PRÈS DE QUINZE JOURS APRÈS LE DÉBUT de leur offensive terrestre dans la Ghouta orientale, les forces pro-régime ont réduit de moitié la taille du territoire contrôlé par les combattants anti-Assad. Mais le cœur urbain de l'enclave rebelle assiégée, en lisière de Damas, leur échappe toujours. Appuyées par l'aviation russe et syrienne, dont les frappes ont tué plus de 950 civils depuis le 18 février, les troupes loyalistes cherchent à couper en deux la poche insurgée. Si les commandos d'élite avancent, ils font face aux contre-attaques des insurgés.

L'offensive en vue de sectionner l'enclave pourrait s'accélérer. « Vladimir Poutine veut obtenir une victoire symbolique avant l'élection présidentielle russe du 18 mars, explique Ibrahim Hamidi, journaliste au quotidien panarabe Asharq Al-Awsat. Si les Forces du Tigre [sur le flanc est] et la 4^e division [à l'ouest] opèrent la jonction, ce sera un succès pour

les Russes. Cela ne signifie pas la fin de la bataille. » Selon M. Hamidi, les Russes souhaitent « renouveler l'accord de désescalade signé en juillet dans le nord de la Ghouta orientale avec Jaych Al-Islam et maintenir la pression sur la partie sud [fief de la faction Faylaq Al-Rahmane], jusqu'à obtenir l'expulsion des combattants de l'ex-Front Al-Nosra. » Ces derniers ne seraient que quelques centaines, éparpillés dans le sud de la Ghouta orientale. Moscou a obtenu que ces djihadistes soient exclus du cessez-le-feu humanitaire voté par l'ONU.

Départ de l'ex-Front Al-Nosra

Semblant déterminé à jouer sa propre partition, Jaych Al-Islam, le plus puissant groupe insurgé local, a annoncé, vendredi 9 mars, le départ de son territoire des hommes de Tahrir Al-Cham, l'actuelle appellation de l'ex-Front Al-Nosra, émanation d'Al-Qaïda,

après des « consultations avec les Nations unies et plusieurs acteurs internationaux. » Il ne s'agit pas de combattants actifs, mais de prisonniers détenus par Jaysh Al-Islam, qui a combattu Tahrir Al-Cham en 2017.

« C'est un pas politique, une façon de dire pour Jaych Al-Islam qu'ils remplissent leur part du contrat [par rapport à la résolution de l'ONU] et d'embarrasser les Russes, juge Monzer Akbik, porte-parole de La Syrie de demain, mouvement d'opposition impliqué dans les négociations de 2017 pour une désescalade. Mais les Russes affirment désormais que le départ des combattants de Nosra ne suffit pas. La situation est très complexe. » Des canaux de communication sont toujours maintenus entre les camps belligérants, mais la confrontation militaire l'emporte pour l'instant. ■

LAURE STEPHAN (BEYROUTH, CORRESPONDANCE)

Catalogne : Jordi Sanchez reste en prison

Un juge refuse la libération du candidat des indépendantistes à la présidence catalane

MADRID - correspondance

La justice espagnole a refusé, vendredi 9 mars, la sortie de prison de Jordi Sanchez, le candidat indépendantiste à la présidence de la Catalogne. Evoquant des « risques de récidive », le magistrat du Tribunal suprême Pablo Llarena a décidé de le maintenir en détention provisoire et de ne pas lui accorder de permis de sortie pour pouvoir participer au débat d'investiture prévu lundi 12 mars.

Le président du Parlement catalan, Roger Torrent, a suspendu la séance plénière, « le temps que Strasbourg se prononce sur les recours que présentera lundi l'avocat de Jordi Sanchez ». Ce dernier, considérant que « les droits à la participation politique » de son client ont été bafoués, a décidé de saisir la Cour européenne des droits de l'homme. Les responsables catalans se disent victimes de « répression » de la part de l'Etat espagnol. Amnesty International a qualifié d'« excessive » la détention provisoire des quatre dirigeants indépendantistes catalans toujours incarcérés.

Poursuivi pour sédition et à ce titre placé en prison préventive depuis le 16 octobre 2017, M. Sanchez, ancien président de la puissante association indépendantiste ANC et numéro deux de la liste Ensemble pour la Catalogne (JxC), a été élu député en décembre, puisqu'il

n'a pas été condamné. Mais le juge a rejeté ses demandes réitérées de remise en liberté, soulignant notamment des risques de troubles à l'ordre public du fait de sa capacité de mobilisation.

Création d'institutions

A la suite du retrait « provisoire » de la candidature de Carles Puigdemont, bloquée par le Tribunal constitutionnel, Jordi Sanchez a cependant été officiellement désigné candidat à la présidence de la Catalogne le 6 mars. C'est l'ancien président catalan, « exilé » en Belgique pour fuir la justice espagnole, qui l'a proposé comme successeur. En parallèle, M. Puigdemont – qui n'exclut pas le recours à de nouvelles élections – a annoncé la prochaine création à Bruxelles d'institutions visant à développer la « République catalane ».

Un plan qui n'a cependant pas convaincu les séparatistes de Candidature d'unité populaire (CUP). La petite formation anticapitaliste, qui compte quatre députés catalans, refusait de donner son soutien à la candidature de M. Sanchez. Elle considère que JxC et la Gauche républicaine (ERC) sont « soumis à la légalité espagnole ». Or les voix de la CUP sont indispensables pour compléter leur majorité, amputée des voix des deux députés en Belgique. ■

SANDRINE MOREL

Turquie : « Cumhuriyet » face aux purges

Deux journalistes ont été mis en liberté provisoire, alors que leur procès continue

ISTANBUL - correspondante

Dans la nuit du vendredi 9 au samedi 10 mars, des centaines de personnes sont regroupées devant Sivilivri, la prison de la lointaine périphérie d'Istanbul. Elles attendent fébrilement la libération des journalistes du quotidien d'opposition Cumhuriyet, Ahmet Sik et Murat Sabuncu, le rédacteur en chef, incarcérés depuis près de cinq cents jours pour leur présumé « soutien à des organisations terroristes ».

Leur remise en liberté conditionnelle a été ordonnée quelques heures plus tôt par le tribunal de la prison. En revanche, celui-ci a décidé de maintenir en détention le patron du quotidien, Akin Atalay. « Le capitaine quitte le navire en dernier », a ironisé Abdurrahman Orkun Dag, le président du tribunal.

Devant la prison, une légère anxiété est palpable. Vont-ils vraiment sortir ? Les décisions de justice ne sont pas toujours suivies à la lettre en Turquie. On l'a vu, le 11 janvier, quand un tribunal pénal de quartier a refusé de libérer deux journalistes – Mehmet Altan et Sahin Alpay –, malgré la décision de la Cour constitutionnelle, la plus haute instance juridique du pays. A minuit trente, Ahmet Sik et Murat Sabuncu sortent enfin. La joie est immense.

Pour autant, leur libération ne met pas un point final au procès intenté par l'Etat turc contre dix-sept salariés de Cumhuriyet, pris

dans la machine infernale des purges ayant suivi le coup d'Etat manqué du 15 juillet 2016, quand plus de 50 000 personnes ont été incarcérées pour « terrorisme ».

Avec ses onze mille détenus, la prison de Sivilivri tourne à plein régime. Vendredi, c'est la cohue. Non seulement une nouvelle audience s'ouvre pour les dix-sept collaborateurs de Cumhuriyet – quatorze libres, trois incarcérés –, mais c'est aussi le jour de visite pour les familles qui se hâtent en grappes compactes sur la route de la prison. Policiers antiémeute, gendarmes, hommes en tenue de camouflage, lourdement armés, le palais de justice est bien gardé. Les soutiens des accusés tentent d'improviser une conférence de presse, les policiers essaient de les en empêcher. Le député du Parti républicain du peuple (CHP, principal parti d'opposition) Utku Çakırözer parvient à briser l'interdit.

« Accusations inimaginables »

Dans l'immense salle d'audience, l'ambiance est tendue. Les observateurs, parmi eux des diplomates étrangers, sont assis tout au fond de la salle, à 600 mètres des accusés. Mehmet Faraç, premier témoin entendu, dépose à charge contre Cumhuriyet, où il a travaillé par le passé. Il pécore contre le changement de ligne éditoriale du quotidien, accusé d'avoir abandonné les sacro-saints principes de la République fondée par Atatürk en 1923. En cours depuis neuf mois, le procès traîne en longueur

Dix-sept collaborateurs du journal risquent jusqu'à quarante-trois ans de prison

sans convaincre. Accusés d'avoir soutenu en même temps trois groupes terroristes antagonistes (FETO : les partisans de Fethullah Gülen, le cerveau du putsch raté de 2016 selon Ankara ; le Parti des travailleurs du Kurdistan ; le DHKP-C, une violente organisation d'extrême gauche), les dix-sept collaborateurs de Cumhuriyet risquent jusqu'à quarante-trois ans de prison, alors que leurs dossiers d'accusation sont vides, ou plutôt ne contiennent que leurs articles, devenus pièces à conviction.

« Ces accusations sont inimaginables », a déclaré Altan Öymen, un ancien de Cumhuriyet, venu témoigner. Le cas du journaliste d'investigation Ahmet Sik est particulièrement poignant. Emprisonné pendant un an, en 2011, pour avoir enquêté sur l'infiltration des institutions d'Etat par la communauté dirigée par Gülen, il vient de passer 434 jours en prison sous l'accusation de soutien à l'organisation qu'il a toujours dénoncée. A l'annonce de sa libération, il n'a pu retenir ses larmes.

Le procès Cumhuriyet se poursuit. Prochaine audience, le

16 mars. Les soutiens des journalistes veulent croire que la lumière est au bout du tunnel. Détenu depuis plus d'un an, le journaliste turco-allemand Deniz Yücel, le correspondant de Die Welt en Turquie, n'a-t-il pas été libéré le 16 février ?

Mais il aura fallu pour cela des tractations secrètes entre Sigmar Gabriel, l'ex-ministre des affaires étrangères allemand, et le président turc Erdogan. Emprisonné sans jamais avoir été mis en examen, Deniz Yücel s'est vu remettre son acte d'inculpation à sa sortie de prison, peu avant son départ pour l'Allemagne.

La justice continue d'avoir la main lourde. Après les journalistes Ahmet Altan, Mehmet Altan et Nazli Ilıcak, condamnés le 16 février à des peines de « perpétuité aggravée » (confinement, droit de visite limité, promenade restreinte), vingt-cinq journalistes accusés d'avoir été impliqués dans la tentative de putsch ont été condamnés, jeudi, à des peines allant jusqu'à sept ans et demi de prison.

Vendredi 9 mars, la Cour de cassation a, de son côté, annulé une condamnation à cinq ans de prison datant de 2016 pour les journalistes Can Dündar, ex-rédacteur en chef de Cumhuriyet, réfugié en Allemagne, et Erdem Gül, chef du bureau d'Ankara, réclamant des condamnations plus lourdes, cette fois-ci pour « espionnage ». ■

MARIE JÉGO

Nucléaire coréen : des espoirs et des doutes

Des interrogations subsistent après l'annonce de la rencontre entre Donald Trump et Kim Jong-un

SÉOUL - envoyé spécial

C'est avec surprise et soulagement que les Sud-Coréens ont appris, vendredi 9 mars, que le président Donald Trump rencontrerait, probablement en mai, le dirigeant nord-coréen, Kim Jong-un. Les sommets de ces prochains mois – intercoréen en avril, puis entre les Etats-Unis et la République populaire démocratique de Corée (RPDC) – devraient donner sa chance à la paix après soixante-dix ans de confrontation. Ces avancées représentent aussi pour les Sud-Coréens une cause de fierté : l'artisan en est leur président, Moon Jae-in. Et la Corée du Sud apparaît, pour la première fois de son histoire, comme l'initiatrice d'une reconfiguration de la situation dans la péninsule.

Selon M. Moon, la rencontre annoncée entre Donald Trump et

Kim Jong-un est « une victoire de la diplomatie » et « le vendredi 9 mars sera un jour à marquer d'une pierre blanche ». « Le long chemin vers une Corée dénucléarisée ne fait que commencer », a-t-il ajouté. La route risque en effet d'être longue.

Le dialogue, demandé par le centre-gauche en Corée, ainsi que par la Chine et la Russie, est assurément préférable à la flambée de tensions qui, au cours de l'année écoulée, risquait de tourner à l'affrontement militaire. « Je pense que Donald Trump a bien fait d'accepter la proposition de Kim Jong-un. C'est une chance à saisir. Pyongyang a fait des concessions démontrant que le régime est prêt à chercher un accord », estime John Delury, spécialiste de la Chine et de la RPDC à l'université Yonsei, à Séoul. « Il semble que se dessine un accord global, envisagé dans le passé par les prédécesseurs de Kim Jong-un, mais qui n'a jamais

abouti » avance pour sa part Cheong Seong-chang de l'Institut Sejong, à Séoul.

Une fois la surprise passée et la volée d'enthousiasme propre au tempérament emporté des Coréens retombée commencent à poindre les interrogations, voire un certain scepticisme sur le sommet Kim-Trump. « Extraordinaire avancée, mais non sans risques », écrit le quotidien *JoongAng Ilbo* dans un éditorial. Interrogations et inquiétudes – un échec des pourparlers entre les Etats-Unis et la RPDC conduirait à un regain de tensions encore plus inquiétant – dépassent le clivage entre une droite, inconditionnelle de l'alliance avec les Etats-Unis et prônant la fermeté vis-à-vis de la RPDC, et le camp progressiste favorable au dialogue.

Pas de provocation

Assurément, le dirigeant nord-coréen a lâché du lest : ouverture au dialogue, certitude qu'il n'y aura pas de provocation tant que celui-ci se poursuivra, absence d'opposition aux manœuvres militaires conjointes américano-sud-coréennes et dénucléarisation. Pour autant, est-il prêt à renoncer aux grands objectifs du régime ? Pyongyang n'a jamais donné quoi que ce soit sans poser des conditions souvent inacceptables pour les Etats-Unis.

Selon les différents communiqués publiés par la Corée du Sud à la suite des entretiens qu'a eus à Pyongyang une délégation sud-coréenne de haut niveau avec le

Pyongyang n'a jamais donné quoi que ce soit sans poser des conditions souvent inacceptables pour les Etats-Unis

dirigeant Kim Jong-un, la RPDC s'engagerait à « dénucléariser ». Mais qu'entend-elle par « dénucléariser » ? Jusqu'à présent, lorsque le régime nord-coréen a parlé de « dénucléarisation » il a toujours entendu par là une « dénucléarisation de toute la péninsule » et pas seulement unilatérale de son côté : en d'autres termes, la protection nucléaire américaine de la Corée du Sud fait aussi partie, pour Pyongyang, du projet.

Deuxième ambiguïté : Pyongyang a posé une condition : que sa sécurité soit garantie. Un traité de paix avec les Etats-Unis – jamais intervenu depuis l'armistice de 1953 – et la normalisation des relations entre les deux pays sont-ils des garanties suffisantes ? Jusqu'à présent, Pyongyang demandait le retrait des 28 000 soldats américains stationnés au Sud. Kim Jong-un est-il aussi revenu sur cette exigence qui est celle du régime depuis la guerre ?

Si le président Moon Jae-in est la cheville ouvrière de l'évolution stupéfiante de la situation, Kim

Jong-un apparaît, lui, comme le maître du jeu : il a parfaitement compris la psychologie de Donald Trump et son goût pour les coups médiatiques. Par ailleurs, il s'amuse de l'image caricaturale que l'étranger se forge de lui, raconte un membre de la délégation sud-coréenne.

Traité d'égal à égal

Kim Jong-un a obtenu ce que ses aïeux ont toujours cherché : être reconnus et traités d'égal à égal par l'« ennemi américain ». L'acceptation par Donald Trump de l'invitation est de ce point de vue un triomphe tant du point de vue intérieur qu'international. La « pression maximum » – les sanctions internationales affectant le redressement de l'économie – a-t-elle joué un rôle dans l'assouplissement soudain de la position du président nord-coréen ? C'est possible, mais loin d'être certain.

Kim Jong-un semble faire preuve d'une assurance renouvelée, jouant ses cartes avec maîtrise, estime Koh Yu-hwan, professeur à l'université Dongguk. Les progrès accomplis au cours de l'année écoulée en matière nucléaire et balistique lui donnant une marge de manœuvre que ni son grand-père ni son père n'avaient eue : même s'il décidait de renoncer à l'arsenal nucléaire dont il dispose, il conservera la technologie acquise, et il pourrait le reconstituer rapidement s'il le juge nécessaire, avance un expert militaire. La partie est donc loin d'être jouée. ■

PHILIPPE PONS

ÉTATS-UNIS Défilé militaire le 11 novembre

Le souhait du président américain, Donald Trump, d'organiser à Washington un défilé militaire inspiré de celui du 14-Juillet en France va être exaucé : ce sera le 11 novembre, jour férié commémorant les anciens combattants, a indiqué, vendredi 9 mars, le Pentagone. Ce défilé « se concentrera sur les contributions de nos anciens combattants à travers l'histoire de l'armée américaine, depuis la guerre d'indépendance et la guerre de 1812 jusqu'à aujourd'hui, en mettant l'accent sur le prix de la liberté ». Le défilé devrait se dérouler entre la Maison Blanche et le Capitole, sur 1,8 kilomètre. M. Trump s'était déclaré très impressionné par le défilé du 14-Juillet lorsqu'il avait été invité par le président Macron, en 2017, à Paris. – (AFP)

AFGHANISTAN

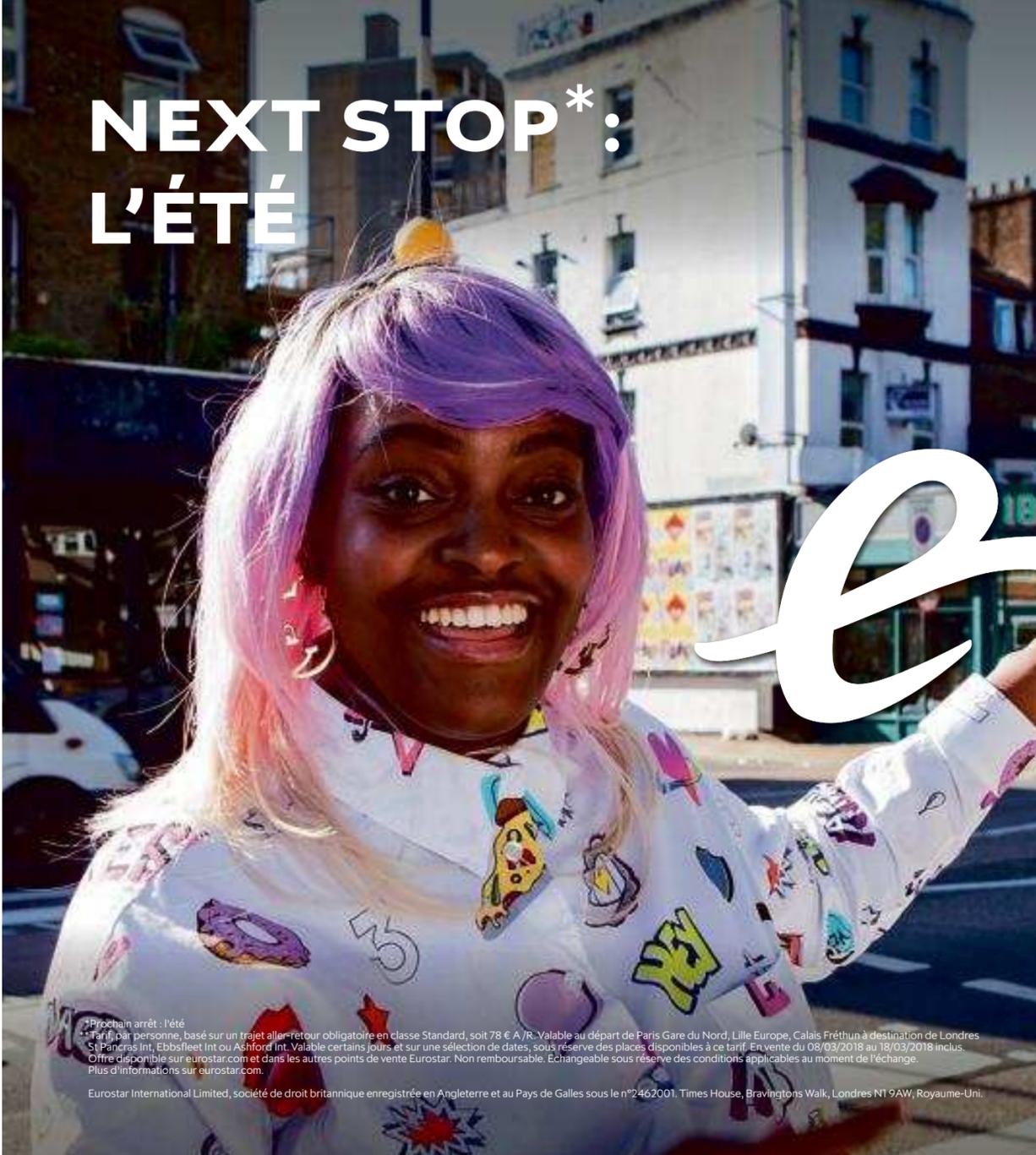
Un attentat-suicide à Kaboul fait neuf morts

Un kamikaze à pied s'est fait exploser, vendredi 9 mars, dans un quartier chiite de Kaboul près d'un rassemblement marquant le 23^e anniversaire de la mort d'Abdul Ali Mazari, un leader de la communauté chiite hazara assassiné par les talibans. Neuf personnes, dont deux policiers, ont été tuées, et 18 blessées, a indiqué le ministère afghan de l'intérieur. L'organisation Etat islamique a revendiqué l'attentat. Plus de 10 000 civils ont été tués ou blessés en Afghanistan en 2017, selon l'ONU, dont environ 2 300 dans des attentats. – (AFP)

Trump : « Un accord est en préparation »

Washington et Pékin ont conditionné, vendredi 9 mars, la tenue du sommet historique entre Donald Trump et Kim Jong-un à la réalisation de la promesse faite par la Corée du Nord : œuvrer à une « dénucléarisation complète » de la péninsule coréenne et mettre fin aux tests nucléaires et balistiques. Dans la soirée, le président américain a fait savoir sur Twitter qu'« un accord avec la Corée du Nord est vraiment en préparation et ce sera, s'il est conclu, un très bon [accord] pour le monde ». Le président chinois Xi Jinping et son homologue américain « se sont engagés à maintenir la pression et les sanctions jusqu'à ce que la Corée du Nord prenne des décisions vers une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible », a expliqué la Maison Blanche dans son compte rendu de l'échange téléphonique entre les deux dirigeants. – (AFP)

NEXT STOP* : L'ÉTÉ



e

LONDRES

65 600 PLACES DISPONIBLES

DÈS 39 € PAR TRAJET**

EUROSTAR.COM

*Prochain arrêt : l'été

**Tarif par personne, basé sur un trajet aller-retour obligatoire en classe Standard, soit 78 € A/R. Valable au départ de Paris Gare du Nord, Lille Europe, Calais Fréthun à destination de Londres St Pancras Int, Ebbsfleet Int ou Ashford Int. Valable certains jours et sur une sélection de dates, sous réserve des places disponibles à ce tarif. En vente du 08/03/2018 au 18/03/2018 inclus. Offre disponible sur eurostar.com et dans les autres points de vente Eurostar. Non remboursable. Échangeable sous réserve des conditions applicables au moment de l'échange. Plus d'informations sur eurostar.com.

Eurostar International Limited, société de droit britannique enregistrée en Angleterre et au Pays de Galles sous le n°2462001. Times House, Bravingtons Walk, Londres N1 9AW, Royaume-Uni.

Les promesses de l'Alliance solaire internationale

L'initiative imaginée par Paris et New Delhi lors de la COP21 est officiellement lancée dimanche 11 mars

NEW DELHI - correspondance

C'est une des étapes-clés de la visite d'Emmanuel Macron en Inde, du 9 au 12 mars. New Delhi accueille, dimanche, le sommet fondateur de l'Alliance solaire internationale (ASI), imaginée par l'Inde et la France lors de la COP21, fin 2015, et destinée à regrouper les pays situés entre les tropiques du Cancer et du Capricorne. Sur les 121 pays concernés, 60 ont signé l'accord-cadre, près de la moitié de ces derniers l'ayant ratifié.

L'alliance est née d'un constat : les pays proches de l'équateur bénéficient d'un fort ensoleillement de trois cents jours par an en moyenne, mais ne disposent pas toujours des technologies, des financements ou de l'expertise nécessaires pour l'exploiter à son maximum. Entre 20 % à 50 % de leurs populations n'ont pas accès à l'électricité.

L'ASI prévoit d'aider surtout les nations les plus pauvres, ainsi que les petits Etats insulaires comme les îles Fidji, Tuvalu et Nauru ou encore les Comores. Pour eux, le principal obstacle au solaire est d'abord le coût du financement. L'ASI espère les diminuer en regroupant des appels d'offres et en mettant en place, dans le courant de l'année, un mécanisme commun de garantie, imaginé par la Banque mondiale. « *Au fur et à mesure que la technologie solaire devient maîtrisée et rentable, les investisseurs privés prennent le relais des bailleurs de fonds publics, et cette plate-forme de garantie devrait les inciter à augmenter leurs investissements* », explique Nicolas Fornage, directeur de l'Agence française de développement (AFD) en Inde.

L'alliance espère mobiliser 1 000 milliards de dollars d'ici à 2030, notamment auprès d'investisseurs privés et de bailleurs de fonds comme l'AFD. « *L'Alliance*

solaire facilitera les investissements dans les petits projets comme le solaire de toiture et les réseaux décentralisés », espère M. Fornage. Ces derniers attirent pour l'instant une faible part des investissements dans le secteur photovoltaïque, contrairement aux parcs solaires raccordés au réseau électrique. « *Il ne peut pas y avoir d'investissements sans cadre réglementaire favorable ni politique solaire pertinente*, insiste Pranav Mehta, le président de la Fédération nationale pour l'énergie solaire en Inde. *L'ASI a un rôle à jouer en conseillant les différents gouvernements.* »

L'ASI compte ensuite regrouper les besoins des pays membres, afin qu'ils aient accès à des technologies adaptées. Dans les pays en développement à l'économie agraire, ce sont des pompes à eau solaires ou des purificateurs d'eau dont les habitants ont besoin. L'ASI mettra en relation des porteurs de projets avec des investisseurs et tentera même de promouvoir l'usage du solaire dans la pasteurisation du lait ou dans des machines à tisser. Des applications jusque-là négligées par les grandes entreprises du secteur.

Former la main-d'œuvre

Dans un entretien accordé cette semaine à l'hebdomadaire *India Today*, Emmanuel Macron a promis une « *liste de projets crédibles et importants* », avant d'ajouter : « *Les gens ont besoin de réalisations concrètes. Nous avons besoin de résultats.* » Un réseau de cent centres d'excellence devrait être mis en place, ainsi que des partenariats favorisant les transferts de technologie et d'innova-

tion. Pour former une main-d'œuvre capable d'installer ou d'entretenir les installations, cent mille jeunes techniciens doivent être formés en cinq ans.

Une base de données recensant les informations sur la technologie solaire, partagée entre tous les pays membres, complètera le dispositif. « *Pour les entreprises de taille moyenne comme nous, il sera sans doute plus facile de pénétrer des plus petits marchés, notamment en Afrique, qui adoptent des normes communes et disposent d'un écosystème favorable* », reconnaît Sushant Arora, le cofondateur de CleanMax Solar, un opérateur indien d'installations solaires.

Mais ce schéma, convaincant sur le papier, doit désormais faire la démonstration qu'il fonctionne sur le terrain. La délicate coordination entre plusieurs pays de l'ASI, et parfois même entre administrations d'un même pays, risque notamment de ralentir l'exécution de certains projets. « *Lorsque nous avons parlé à*

La délicate coordination entre plusieurs pays de l'alliance risque de ralentir l'exécution de certains projets

l'Ouganda, par exemple, le gouvernement fédéral s'est engagé à acheter des pompes à eau solaire, mais laisse les autorités locales payer, et il y a des autorités provinciales au milieu », a expliqué Upendra Tripathy, le directeur général par intérim de l'ASI.

Par ailleurs, les pays leaders en matière de production d'énergie solaire, à l'instar des Etats-Unis, de l'Allemagne ou de la Chine, sont absents de l'alliance parce que hors de la zone géographique définie fin 2015. Plusieurs d'entre eux ont manifesté leur souhait de la rejoindre, mais devront at-

tendre la première réunion du conseil d'administration, en décembre, et un éventuel changement des statuts pour en devenir membres. L'ASI devra faire face, enfin, à la concurrence d'autres institutions focalisées sur l'énergie solaire, comme l'Agence internationale de l'énergie renouvelable, basée à Abou Dhabi, ou l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables.

Mais la France et l'Inde espèrent bien engranger des gains diplomatiques de cette initiative. Alors que les Etats-Unis ont décidé de se retirer de l'accord de Paris sur le réchauffement climatique, l'Elysée veut s'appuyer sur « *les forces d'impulsion que sont la Chine et l'Inde, qui ont tous deux confirmé leurs engagements de réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre* ». Dimanche, M. Macron devait être accompagné au sommet de son envoyée spéciale pour la mise en œuvre de l'Alliance solaire internationale, Ségolène Royal.

Leadership

Pour sa part, l'Inde entend occuper le leadership dans le développement d'un secteur stratégique pour de nombreux pays en développement, notamment en Afrique, même si la Chine s'affirme comme le premier producteur de cellules photovoltaïques au monde. Cette alliance est aussi pour New Delhi un moyen d'afficher sa volonté de contribuer à la lutte contre le changement climatique, alors que l'Inde est le troisième pollueur mondial. Elle s'est engagée à réduire l'intensité carbone de son PIB – c'est-à-dire ses émissions de CO₂ par point de PIB – de 35 % d'ici à 2030, par rapport au niveau de 2005.

Le gouvernement de Narendra Modi devrait dépasser son objectif de générer 100 gigawatts (GW) d'électricité solaire d'ici à 2022, contre 13 GW aujourd'hui, mais sa stratégie fait débat. En faisant le choix de miser surtout sur de grands parcs raccordés au réseau électrique – au détriment des petites installations solaires dans les zones rurales ou reculées –, il fait peser une menace sur l'accès à l'eau. L'entretien des panneaux solaires nécessite beaucoup d'eau, et des experts indiens s'inquiètent de l'épuisement des nappes phréatiques sur les lieux, souvent arides, des grands parcs solaires. ■

JULIEN BOUSSOU

1 000 MILLIARDS

de dollars pour développer 1 Terrawatt d'énergie solaire.

C'est la somme que souhaitent mobiliser les promoteurs de l'Alliance solaire internationale (ASI) d'ici à 2030. Les 121 pays concernés par l'ASI regroupent 73 % de la population mondiale, et représentent 55 % de la consommation électrique mondiale.

L'opposition japonaise se mobilise pour la sortie du nucléaire

Sept ans après la catastrophe de Fukushima et malgré les réticences de la population, le premier ministre Shinzo Abe veut relancer 42 réacteurs

TOKYO - correspondance

Défi au gouvernement. Volonté de relancer le débat sur l'usage de l'atome pour la production d'électricité. Véritable ambition politique. Il y a de tout cela dans le projet de loi prévoyant la sortie du nucléaire déposé, vendredi 9 mars, par quatre partis de l'opposition japonaise, à commencer par le Parti démocrate constitutionnel (PDC), qui avait fait campagne sur ce point lors des législatives de 2017.

Le texte prévoit d'arrêter tous les réacteurs d'ici cinq ans et de réduire de 30 % les besoins annuels en électricité d'ici 2030, par rapport au niveau de 2010. Il souhaite porter à 40 % la part des renouvelables. Pour financer le démantèlement des réacteurs, leur nationalisation est envisagée. « *Le nucléaire pose des problèmes comme l'accumulation des déchets ou l'exposition des travailleurs aux radiations*, a expliqué Yukio Edano, le dirigeant du PDC, qui a fait une

tournée dans tout le Japon pour promouvoir ce texte. *L'idée se généralise qu'il représente un risque pour l'humanité et dépasse les connaissances actuelles.* »

Sept ans après la catastrophe de Fukushima de mars 2011, la défiance des Japonais envers l'atome reste réelle. Dimanche 11 mars, jour anniversaire de la pire catastrophe nucléaire depuis Tchernobyl, les opposants à l'atome ont appelé à manifester. Indépendamment de l'initiative du PDC, la sortie du nucléaire est aussi promue par les anciens premiers ministres, Junichiro Koizumi – mentor de Shinzo Abe, l'actuel premier ministre –, Morihiro Hosokawa ou encore Naoto Kan, qui dirigeait le gouvernement au moment de la catastrophe.

MM. Koizumi et Hosokawa ont eux aussi travaillé sur un projet de législation pour sortir du nucléaire avec l'ONG Genjiren. « *Les défenseurs du nucléaire privilégient leurs propres intérêts à ceux de la population et de l'environ-*

L'unanimité à soutenir l'atome semble se fissurer dans le cabinet du premier ministre japonais

ment », a déploré M. Koizumi lors d'une conférence de presse, le 7 mars, au Club des correspondants de la presse étrangère.

Un point qui rappelle les critiques formulées au moment de la catastrophe sur l'opacité du « *village nucléaire* » nippon, une coterie de politiciens, d'industriels et d'universitaires jugée responsable du drame dont la résolution devrait prendre une quarantaine d'années et coûter, selon une estimation d'avril 2017 du Centre d'études économiques JCER, 70 000 milliards de yens (624 mil-

liards d'euros). Le gouvernement, lui, l'estime à 22 000 milliards de yens (196 milliards d'euros).

A la centrale, les progrès pour le démantèlement sont réels mais lents. La Compagnie d'électricité de Tokyo (Tepeco, responsable de Fukushima) doit notamment résoudre les problèmes de l'extraction du corium, le combustible fondu de trois réacteurs, et de l'eau contaminée, issue du refroidissement des réacteurs endommagés.

« Lamentables »

La relance du débat intervient au moment où le gouvernement Abe prépare un nouveau cadre d'orientation pour l'énergie. La dernière révision date de 2014. Elle fixait la part du nucléaire à 20-22 % en 2030 – contre 28 avant Fukushima –, celle des renouvelables à 22-24 %, celle du gaz à 27 % et celle du charbon à 26 %. L'atome était alors considéré comme l'une des sources d'énergie « *de base* ». Ce texte avait enterré l'objectif, fixé en 2012 par l'administration

précédente, d'une sortie du nucléaire d'ici à 2040.

Au sein du cabinet Abe, l'unanimité à soutenir le nucléaire semble se fissurer. Le ministre des affaires étrangères, Taro Kono, connu pour son hostilité à cette énergie, a, lors d'une conférence à Abou Dhabi le 17 janvier, critiqué les objectifs d'utilisation des énergies renouvelables, les qualifiant de « *lamentables* » et en retard car « *le pays privilégie le statu quo par peur du changement* ».

En janvier, quand MM. Koizumi et Hosokawa ont abordé leur projet, le porte-parole du gouvernement, Yoshihide Suga, maintenait de son côté l'objectif de redémarrage des réacteurs. « *Nous cherchons aussi à réduire la dépendance au nucléaire autant que possible en augmentant l'usage des renouvelables et par la mise en œuvre de mesures d'économies d'énergie* », avait-il toutefois nuancé.

Proche d'une industrie inquiète des conséquences financières d'une sortie du nucléaire, le gou-

vernement Abe cherche à relancer 42 réacteurs sur les 54 en fonctionnement avant le 11 mars 2011. Après la catastrophe, l'ensemble du parc avait été mis à l'arrêt, faisant bondir les importations de combustible pour centrales thermiques. Mais le processus de redémarrage reste lent et complexe. Cinq réacteurs ont repris du service, 19 autres attendent une autorisation de redémarrer.

Outre les coûts d'adaptation aux nouvelles normes de sécurité édictées après Fukushima, qui s'élèveraient à près d'un milliard de dollars par réacteur, la relance se heurte aux réticences des populations. A la centrale de Kashiwazaki-Kariwa, gérée par la Tepeco, le gouverneur du département de Niigata, Ryuichi Yoneyama, s'y oppose. Il estime que les causes réelles de la catastrophe de Fukushima restent à déterminer, de même que l'impact réel d'un accident nucléaire sur le corps humain et la vie quotidienne. ■

PHILIPPE MESMER

Bonnes Adresses

Tarifs 01/01/18

Tél. : 01 57 28 38 52

1 parution	Professionnels	Particuliers
Forfait 5 lignes	65€ HT	65€ TTC
Forfait 10 lignes	110€ HT	110€ TTC

Reproduction interdite

Photos non contractuelles

LE PLUS GRAND CHOIX DE CANAPÉS-LITS À PARIS !

Steiner, Duvivier, Diva...
Matelas haut de gamme (Simmons, Duvivier, Tréca) : innovations Rapido® ; stocks disponibles selon coloris.
Fabrication française.

COUCHAGE CERTIFIÉ QUOTIDIEN

À partir de **990€**

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

www.topper.fr
3000 M² D'ENVIES !

Paris 15° • 7j/7 • Le plus grand espace canapés-lits à Paris
63 rue de la Convention, 01 45 77 80 40, M° Javel ou Boucicaut
Paris 12° • 7j/7 • 54 cours de Vincennes, 01 40 21 87 53, M° Nation

JAMES le couturier de l'homme
Le prêt-à-porter à votre mesure

PRIX EXCEPTIONNELS SUR TOUT LE MAGASIN

LIQUIDATION D'HIVER

CESSATION D'ACTIVITÉ

Du mardi au vendredi de 14 h 30 à 19 heures,
Samedi de 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures
53, rue d'Avron - 75020 PARIS - Tél. : 01.43.73.21.03

ÉTUDES

PARIS - PROVINCE

Cadres, chefs d'entreprises, enseignants, médecins
votre avis nous intéresse !

Participez à des études d'opinion dédommagées.

Inscription sur :
www.stephenson-etudes.fr
Tél. : 01.40.36.92.98

LIVRES

ACHÈTE LIVRES ANCIENS

du 16^e au 20^e siècle, bibliothèques d'érudits, éditions originales, livres illustrés Chagall, Matisse, Buffet, Dali, Foujita, Miro etc.

Tél. 06 80 06 54 24
hubert.hoppenot@orange.fr



ACHÈTE

Mobilier de toutes époques
Pianos et billards anciens
Manteaux de fourrure
Sacs à main de marque
Foulards et vêtements de marque
Briquets Dupont, Cartier...
Bijoux or, argent, fantaisies
Cuivres et étains anciens
Argenterie & Ménagères
Bibels de vitrine & divers
Tableaux, gravures & lithos...
Livres, photos & papiers anciens
Sculptures et vases chinois
Boudhas, coraux, Jades
Tapis et tapisseries
Trophées de chasse
Pendules et horlogeries
Vieux vins et champagnes

Maison Charles Heitzmann
01.40.89.01.77
DÉPLACEMENT ET ESTIMATION
GRATUITS SUR TOUTE LA FRANCE
Paiement comptant immédiat
charlesheitzmann@free.fr
www.antiquaire-heitmann.fr

MUSIQUE

Nous achetons vos disques
vinyles tous genres, toutes quantités.
Réponse assurée. Déplacement immédiat sur région parisienne.
Rens. : 06 23 76 20 87
ou 06 52 05 41 50

ANTIQUITÉS



ACHAT AU DESSUS DE VOS ESTIMATIONS

ET EXPERTISES

« ART D'ASIE » :
CHINE, JAPON
ET MOYEN-ORIENT

06.07.55.42.30
P. MORCOS

EXPERT CNE

- * Porcelaines et Bronzes
- * Cristal de Roche
- * Corail et Ivoires Anc.
- * Jade blanc et couleurs
- * Cornes et Laques
- * Peintures et Tissus anc.
- * Manuscrits et Estampes

DEPLACEMENT

PARIS - PROVINCE
morcospatrick@orange.fr

ANDRÉ RENAULT, BULTEX, DUNLOPILLO, DUVIVIER, EPÉDA, MÉRINOS, SEALY, SIMMONS, SWISS LINE, TEMPUR, TRÉCA...

Grand Litier®
TOUTES LES BELLES COMMODITÉS

DES OFFRES IMBATTABLES
SUR LES PLUS BELLES MARQUES DE LITERIE

EspaceTopper®
Maison familiale depuis 1926

Paris 15° sur 500 m² Paris 12° sur 300 m²
66 rue de la Convention - 01 40 59 02 10 56-60 cours de Vincennes - 01 43 41 80 93
7j/7 - M° Boucicaut, P. gratuit 7j/7 - M° Pte de Vincennes ou Nation
Canapés, armoires lits, dressings CeLio, Steiner et Leolux, mobilier contemporain :
toutes nos adresses sur www.topper.fr

ACHÈTE VINS



ACHÈTE CHER

VINS ET CHAMPAGNES

Tout millésimes même abimés

SPIRITUEUX

PAIEMENT IMMÉDIAT

06.28.71.37.00

contact@jacqueslacombe.vin

www.jacqueslacombe.vin

BIJOUX

PERRONO-BIJOUX

Anciens. Occasions argenteries.
Brillants. Pierres précieuses.
Création & transformation
réparations. Achats ventes.
Echanges sélectionnés par le guide
PARIS PAS CHER

OPÉRA : angle bd des Italiens

4, rue de la Chaussée d'Antin

Tél : 01 47 70 83 61

ÉTOILE : 37, avenue Victor Hugo

Tél : 01 45 01 67 88

Ouverts les lundis

Immobilier

Reproduction interdite

VENTES

APPARTEMENTS

PARIS 16^e



« 74m² - LAMARTINE »

Imm. 30, 3^e étage, 2 chbres

1.190.000€

« 130m² - MICHEL ANGE »

semi récent, 2^e ét., refait

neuf, 4 chbres, idéal famille

parking - 1.280.000€

« 165m² - BD LANNES »

6^e ét. Vue magique bois et

Tour Eiffel, 3 chambres,

1.930.000€ - parking possible

« 171m² - ÉTOILE »

Pierre/T., 4^e étage balcon

3 chambres - 1.890.000€

FEAU VICTOR HUGO

01.45.53.25.25

www.feau-immobilier.fr

ETRANGER

ESPAGNE, appartement «les pieds

dans l'eau», 4 P, 107m2, Costa

Dorada, sur plage sable fin.

Dernier étage (asc.), équipé,

balcon de 20m², piscine donnant

sur la plage. Prix : 135 000 €

LOCATIONS



AMÉLIE LES BAINS

(Pyrénées-Orientales), à 25 mn

de la frontière Espagnole.

Idéal curistes ou vacanciers.

Studio de 30m². Mai, juillet,

et décembre.

Tout confort, au 5^e ét. dans

un immeuble avec asc., terrasse

de 10 m² avec vitres coulissantes,

vue sur la montagne. Accès direct

aux thermes par ascenseur,

extérieur privatif. 2 couchages

max. (lit 140), linge non fourni,

entièrement meublé et équipé

(TV-Wi-Fi), salle de bain avec

baignoire, WC séparé. Lave-linge.

Stationnement gratuit facile au

pied de l'immeuble. Photos

supplémentaires sur demande.

Mai et juillet : cure de trois

semaines : 550 € CC. Décembre :

cure de trois semaines : 500 € CC.

Semaine : 200 € CC.

Tél. : 06 43 43 63 32.

Le Monde Bonnes Adresses

Pour communiquer dans cette rubrique,
appelez le :

01.57.28.38.52

Envoyer votre texte par e-mail :
nathalie.lavenu@mpublicite.fr

Le Monde partout
tout le temps
avec vous

Formule
Intégrale

6 mois
169€



BULLETIN D'ABONNEMENT

A compléter et à renvoyer à : Le Monde - Service Abonnements - A1100 - 62066 Arras Cedex 9

173EMQAD6M

OUI, je m'abonne à la **FORMULE INTÉGRALE** du Monde pendant 6 mois pour **169€** au lieu de **134,20€** (prix de vente en kiosque). L'accès à l'Édition abonnés du Monde.fr 7 jours/7 + 6 quotidiens + tous les suppléments + M le magazine du Monde.

Je règle par :
 Chèque bancaire à l'ordre de la Société éditrice du Monde
 Carte bancaire : Carte Bleue Visa Mastercard

N° : _____
 Expire fin : _____ Date et signature obligatoires

Noter les 3 derniers chiffres figurant au verso de votre carte : _____

Nom : _____
 Prénom : _____
 Adresse : _____
 Code postal : _____
 Localité : _____
 E-mail : _____
 @ _____

J'accepte de recevoir des offres du Monde ou de ses partenaires OUI NON

Tél. : _____

IMPORTANT : VOTRE JOURNAL LIVRÉ CHEZ VOUS PAR PORTEUR*

- | | | | |
|--|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> Maison individuelle | <input type="checkbox"/> Interphone : <input type="radio"/> oui <input type="radio"/> non | <input type="checkbox"/> Dépôt chez le gardien/accueil | <input type="checkbox"/> Dépôt spécifique |
| <input type="checkbox"/> Immeuble | <input type="checkbox"/> Boîte aux lettres : | <input type="checkbox"/> Bât. N° _____ | <input type="checkbox"/> Escalier N° _____ |
| <input type="checkbox"/> Digicode N° _____ | <input type="radio"/> Nominative <input type="radio"/> Collective | | |

*Sous réserve de la possibilité pour nos porteurs de servir votre adresse

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 80, BOULEVARD AUGUSTE-BLANQUI - 75013 PARIS - 433 891 850 RCS Paris - Capital de 94 610 348,70€. Offre réservée aux nouveaux abonnés et valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2018. En application des articles 38, 39 et 40 de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations vous concernant en vous adressant à notre siège.

INSTITUTIONS

Macron assoit la domination de l'exécutif sur le Parlement

Ordonnances, droit d'amendement, vote bloqué au Sénat : les parlementaires s'agacent des récentes initiatives du gouvernement

Un déni de démocratie. « Un mépris du Parlement. » « Une grave entorse dans l'équilibre des pouvoirs. » En l'espace de dix jours, trois initiatives ont hérisé les députés et les sénateurs, qui s'inquiètent d'une mainmise croissante de l'exécutif sur le pouvoir législatif. La dernière en date concerne le Sénat, où le gouvernement a utilisé une procédure de « vote bloqué », mercredi 7 mars, pour empêcher l'adoption d'une proposition de loi visant à revaloriser des pensions de retraite agricoles, au motif que cette mesure n'était pas financée.

Alors que l'Assemblée nationale avait voté à l'unanimité en faveur de ce texte il y a plus d'un an, le recours à cet article 44.3 de la Constitution a braqué l'ensemble des groupes du Palais du Luxembourg car il équivaut à l'utilisation de l'article 49.3 à l'Assemblée. La présidente du groupe communiste à l'origine du texte, Eliane Assassi, a dénoncé un « coup de force d'une rare violence contre le Parlement ». Le groupe Les Républicains a déploré « un abus de droit » et celui du Parti socialiste « une sorte de coup de force institutionnel ».

La veille, l'immense majorité des députés et des sénateurs avaient déjà mal vécu le projet gouvernemental de limiter le droit d'amendement au Parlement en fonction de l'importance du groupe, envisagé dans la révision constitutionnelle, afin d'accélérer la procédure parlementaire. Une mesure dénoncée par des élus de toutes sensibilités politiques comme une « atteinte au plura-

lisme ». Des membres de la majorité ont même exprimé leur désapprobation, à l'instar du député La République en marche (LRM) de la Vienne Jean-Michel Clément, dénonçant une volonté de « bâillonner les députés », dans la foulée du patron du groupe MoDem, Marc Fesneau, soulignant que « le droit d'amendement est un droit constitutionnel et imprescriptible ».

« PROVOCATION »

L'Elysée, de son côté, assume de vouloir « rendre plus efficace le travail parlementaire » pour mettre en œuvre « plus rapidement » les réformes. « Le président a une opinion claire de ce que doit être la réforme constitutionnelle. Il y a dans notre pays la sédimentation d'habitudes, de conservatismes : il veut rafraîchir le fonctionnement du Parlement », explique son entourage, en précisant que M. Macron « a touché du doigt, lorsqu'il était ministre de l'économie, la nature du débat parlementaire ».

Comprendre : il a observé lui-même la lourdeur des procédures, lors de l'examen, en 2015, de sa loi pour la croissance et l'activité, qui avait été votée après quatre cent douze heures de débat parlementaire et 2329 amendements adoptés. « Emmanuel Macron a été élu sur un constat d'inefficacité du Parlement et de l'action publique. Or les Français veulent que le pays soit réformé et que cela avance vite », souligne le député LRM des Hauts-de-Seine Gabriel Attal.

Il n'empêche : les récentes initiatives de l'exécutif ont été ressenties comme une



Emmanuel Macron devant le Parlement réuni en Congrès à Versailles, le 3 juillet 2017.

JEAN-CLAUDE COUTAUSSE FRENCH POLITICS POUR « LE MONDE »

« LE POUVOIR N'A JAMAIS ÉTÉ AUTANT CONCENTRÉ À L'ÉLYSÉE »

ANDRÉ CHASSAIGNE
chef de file des députés communistes

« provocation » par de nombreux parlementaires car elles surviennent après l'annonce du gouvernement, le 26 février, de sa volonté de recourir aux ordonnances pour faire adopter la réforme de la SNCF. Sachant que cet outil, déjà utilisé à l'automne 2017 pour transformer le code du travail, raccourcit la procédure parlementaire. Or, à gauche et à droite, les élus insistent sur la nécessité du débat démocratique, sur fond de difficiles négociations sur la révision constitutionnelle souhaitée par Emmanuel Macron, objet de consultations du 5 au 14 mars à Matignon.

Pour l'ensemble des responsables de l'opposition de l'Assemblée nationale et du Sénat, comme pour les politologues, les récentes initiatives de l'exécutif et les principaux axes de la réforme des institutions – baisse du nombre de parlementaires, limitation du

nombre de mandats... – ont une portée plus générale. Ils traduisent la volonté du président de la République de concentrer tous les pouvoirs à l'Elysée, en renforçant la primauté de l'exécutif sur le pouvoir législatif.

« MACRON, C'EST LE ROI-SOLEIL »

« L'objectif de Macron est clair : écraser le Parlement pour renforcer l'exécutif. C'est le parti pris d'une hyperprésidentialisation », estime le chef de file des élus communistes à l'Assemblée nationale, André Chassaigne. Après avoir vécu l'exercice du mandat de député sous les quinquennats Chirac, Sarkozy puis Hollande, il juge que « le pouvoir n'a jamais été autant concentré à l'Elysée ».

« Le monde idéal de Macron, c'est de se passer complètement du Parlement, qu'il méprise ouvertement. N'aimant pas les élus, il considère cette institution comme un mal néces-

Révision constitutionnelle : les sénateurs gagnés par le courroux

La première copie gouvernementale, volontairement peu conciliante, échauffe les esprits au Palais du Luxembourg

Sur un discret pan de mur du Sénat, à quelques pas de l'hémicycle, s'alignent des portraits en noir et blanc. Il y a là des noms qui ont fait l'histoire politique française, tous d'anciens sénateurs ayant siégé chez les radicaux. Tout en haut veille Georges Clemenceau. Tout en bas, François Mitterrand. « Ça, c'est le Sénat », lâche Philippe Bas, président (Les Républicains) de la commission des lois, qui a insisté pour faire le détour avant de retourner en séance.

Le poids de l'histoire et des institutions, c'est l'argument que le Sénat entend faire valoir dans la négociation sur la révision constitutionnelle qui est entrée dans une nouvelle phase depuis le 5 mars. Le gouvernement a présenté une première mouture de sa vision de la réforme. Un document de trois pages, qui énumère les pistes envisagées dans un style lapidaire. Et qui a courroucé les sénateurs.

S'il avait voulu braquer les locaux du Palais du Luxembourg, dont il a besoin pour modifier la Constitution, l'exécutif ne s'y serait pas mieux pris. Dans sa liste, le gouvernement enfonce le clou sur les sujets qui fâchent, notamment sur la limitation du cumul des mandats dans le temps. Emmanuel Macron a promis que les élus ne pourraient pas prolonger plus de deux fois leurs fonctions, à l'exception des maires de communes de moins de 3500 habitants. Depuis le début du processus, Gérard Larcher en a fait une ligne rouge jugeant la mesure contraire à la liberté de vote des citoyens. Mais le président de la République y tient.

Une ligne « écarlate »

Dans sa première version, le gouvernement a envoyé un message de fermeté supplémentaire en envisageant de faire passer cette mesure, ainsi que la diminution

du nombre de parlementaires, dans une loi organique plutôt que dans la Constitution, ce qui mettrait les sénateurs hors jeu. Pour une loi organique, la majorité absolue des députés a en effet le dernier mot en cas de désaccord avec le Sénat. Selon plusieurs élus, l'exécutif mettrait en sus dans la balance la possibilité d'avoir recours au référendum pour adopter cette mesure. « Jouer le Sénat contre le peuple est très maladroît », s'agace M. Bas. « Un contre-pouvoir ça se respecte », renchérit-on dans l'entourage de M. Larcher.

Un débat existe pourtant sur la nature juridique de cette disposition, certains assurant qu'elle doit impérativement figurer dans la Constitution. « Matignon fait le pari que cela peut passer dans une loi organique », observe-t-on dans l'entourage du président du Sénat où l'on rappelle que, le cas échéant, le Conseil constitution-

nel aura à se prononcer. « On mènera la bataille juridique », prévient-on encore chez M. Larcher.

Personne toutefois n'est dupe de la « partie de poker » qu'a lancée l'exécutif en dressant volontairement une liste contenant des réformes difficilement acceptables pour les parlementaires, afin d'ouvrir la négociation. C'est aussi dans ce sens qu'au Sénat et à l'Assemblée nationale on lit une autre proposition qui a hérisé les élus du Palais du Luxembourg. Le gouvernement propose en effet une modification de la navette parlementaire. En cas de commission mixte paritaire non conclusive, le texte serait renvoyé directement en séance au Sénat, avant de donner le dernier mot aux députés. « Si on fait ça, c'est la fin du bicamérisme ! », dénonce un parlementaire de La République en marche.

Reste à savoir de quelles concessions attendues des sénateurs

ces propositions seraient les épouvantails. Dans les couloirs du Palais du Luxembourg, il semble que les lignes rouges ne sont plus forcément celles qui étaient jusque-là affichées. Depuis de longues semaines, nombre de sénateurs ne font plus du cumul des mandats dans le temps un point dur.

A l'inverse, la nécessité de garantir la présence d'un sénateur

« NOUS SOMMES ENCORE DANS LA DANSE DE L'OURS AVANT L'ENTRÉE DANS LE TEMPLE, PAS ENCORE DANS LE DUR DE LA DISCUSSION »

PHILIPPE BAS
sénateur

par département après la diminution du nombre de parlementaires est considérée par tous comme une ligne « écarlate ». Cette perspective ne figure pas non plus dans la première copie du gouvernement.

« Une feuille de papier n'est pas un projet de loi », souligne M. Bas. « Nous sommes encore dans la période préliminaire, dans la danse de l'ours avant l'entrée dans le temple, pas encore dans le dur de la discussion. » « Hystériser le débat en excitant les parlementaires, je ne suis pas sûr que ce soit très constructif, met en garde le sénateur LR de l'Ardèche Mathieu Darnaud. Attention à ce type de méthode. » « Nous sommes passés à un nouveau système, qui est celui de l'infantilisation et qui ne vaut guère mieux que l'ancien », abonde M. Bas, pas prêt à ce qu'on contourne si facilement les galeries de portraits. ■

MANON RESCAN



François de Rugy : « Je ne suis pas favorable à la limitation du droit d'amendement »

Le président de l'Assemblée nationale juge que le Parlement « doit être davantage respecté » par l'exécutif. Il estime que le recours aux ordonnances ne doit pas se multiplier

ENTRETIEN

Le président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, juge que « tout n'est pas acceptable » dans les propositions de l'exécutif pour la réforme des institutions. Avant de s'entretenir avec le premier ministre à Matignon, le 14 mars, l'ex-écologiste converti au macronisme se dit, notamment, opposé au projet du gouvernement de limiter le droit d'amendement.

Le projet de révision constitutionnelle de l'exécutif vous convient-il ?

Il est important d'aller au bout de ce chantier voulu par le président de la République dont je salue le volontarisme. Cette réforme vise à répondre à l'exaspération des Français, qui s'est exprimée lors de la présidentielle. Je suis porteur de cette ambition réformatrice pour avoir un Parlement plus efficace, car ce sont les dysfonctionnements de la démocratie qui font le lit des populismes. Les propositions de l'exécutif constituent une base de discussions. Ce n'est pas un texte à prendre ou à laisser. Si l'exécutif passe par la voie parlementaire, les mesures pourront évoluer car elles feront l'objet d'amendements lors de l'examen du texte à l'Assemblée et au Sénat. Cette pratique est utilisée dans beaucoup de pays, et le Sénat commence à l'utiliser.

N'y a-t-il pas un risque d'avoir une réforme fourre-tout ?

Dans cette réforme, il y a des sujets qui traînent depuis des années, comme la réforme du Conseil supérieur de la magistrature ou la suppression de la Cour de justice de la République. Il y a aussi des engagements de campagne forts, soutenus par les Français : baisse du nombre de parlementaires, limitation du cumul des mandats dans le temps et introduction de la proportionnelle. Il y a enfin, et surtout, des sujets, qui ont trait à l'efficacité du Parlement, qui nous intéressent particulièrement. Ce sont ces trois catégories de réforme qu'il faut apporter.

Le gouvernement envisage une dose de proportionnelle entre 10 % et 25 %, qu'en pensez-vous ?

Je suis favorable à ce qu'il y ait un quart des députés élus à la proportionnelle. Cela ferait donc cent députés élus selon ce mode de scrutin sur quatre cents, si l'on tient compte de la réduction du nombre de parlementaires. Pour déterminer la dose de proportionnelle, les consultations des uns et des autres permettront d'y voir plus clair. A 10 %, cela ferait quarante députés élus à la proportionnelle. Je doute que, dans ces conditions, on ait beaucoup de diversité politique. Mais, entre 10 % et 25 %, il y a matière à travailler.

Avez-vous des lignes rouges au regard de la première copie du gouvernement ?

Je ne fonctionne pas avec des exclusives. Je me place dans une volonté inlassable de dialogue pour aboutir. Quand on réforme la Constitution, il faut prendre du recul, il y a des formulations qui nécessitent qu'on y passe un peu de temps, mais ça ne veut pas dire que tout est acceptable.

Que pensez-vous de la proposition du gouvernement visant à limiter le droit d'amendement ?

Je n'y suis pas favorable. Cela n'a été proposé ni par l'Assemblée ni par le Sénat. Et cela n'a jamais été évoqué par le président de la République. Je sais d'expérience que c'est une fausse solution. L'inflation d'amendements et la possibilité d'obstruction constituent un vrai problème, mais il existe d'autres outils pour y répondre que limiter le nombre d'amendements par groupe. A se focaliser sur cette proposition, on risque de passer à côté des vraies solutions.

C'est-à-dire ?

Il est possible de mettre en place des processus de régulation sans porter atteinte à la capacité individuelle des députés à déposer des amendements. Le temps législatif programmé, qui régule le temps de parole de chaque groupe depuis 2009, n'a pas toujours fonctionné. Nous pouvons l'adapter. Nous sommes allés voir comment le Parlement britannique fonctionnait, et c'est intéressant. Les députés se mettent d'accord pour passer plus de temps sur les enjeux qui font l'objet de controverses, et avancent plus vite sur les autres. Plus d'efficacité, cela implique aussi qu'il y ait un parallélisme des formes : le temps de parole des députés est limité, celui du gouvernement doit l'être aussi.

Emmanuel Macron doit-il passer par un référendum ou privilégier la voie parlementaire pour faire aboutir la révision constitutionnelle ?

Je souhaite qu'un accord soit trouvé avec le Sénat et j'agis en ce sens. Nous faisons tout pour aboutir. S'il y a des blocages sur certains points qui sont connus, comme la diminution du nombre de parlementaires et la limitation du cumul des mandats dans le temps, ces points pourraient être soumis, le cas échéant, à un référendum. Mais la voie normale prioritaire reste la voie parlementaire.

Code du travail, SNCF... Appelez-vous le gouvernement à limiter le recours aux ordonnances ?

Les ordonnances ont été conçues pour des sujets très techniques et touffus. Elles ne doivent pas se multiplier, et leur objet doit donc être bien délimité. En ce qui concerne la SNCF, le recours aux ordonnances me paraît justifié pour réformer le statut des cheminots, qui représente sans doute des mois de négociations. Par contre, le statut de la SNCF et l'ouverture à la concurrence me semblent plus relever de la loi ordinaire. Je crois que le gouvernement y est ouvert.

Ordonnances, limite du droit d'amendement, vote bloqué au Sénat... N'y a-t-il pas une tentation de l'exécutif d'écraser le Parlement ?

« Je suis favorable à ce qu'il y ait un quart des députés élus à la proportionnelle »

« Les parlementaires sont prêts à faire des efforts, mais le gouvernement doit en faire aussi »

Le texte et la pratique de la V^e République donnent des pouvoirs d'action à l'exécutif. Ils génèrent une capacité à agir et à mettre en œuvre une politique qu'il ne faut pas perdre. Pour autant, le Parlement doit être davantage respecté dans notre fonctionnement institutionnel. Sur ce point essentiel, je le dis clairement : les parlementaires sont prêts à faire des efforts, mais le gouvernement doit en faire aussi.

Depuis le début du quinquennat, les réformes s'enchaînent au pas de charge. Ce rythme ne risque-t-il pas de nuire à la qualité du travail des parlementaires ?

Après toute alternance, il y a une volonté de faire passer beaucoup de réformes. C'est normal, et ça l'est d'autant plus aujourd'hui que le président de la République a été élu sur un programme clairement réformatrice qu'il met en œuvre de manière méthodique. Mais il faut toujours trouver un équilibre. A partir du moment où le texte de la réforme ferroviaire est une priorité, d'autres textes vont glisser dans le temps. Pour que le travail parlementaire puisse se réaliser dans de bonnes conditions, nous avons justement proposé d'avoir un programme de travail que le gouvernement annonce à l'avance. C'est une condition pour être plus efficace et éviter la multiplication des navettes, pour avoir des lois de qualité. Cela obligerait aussi le gouvernement à faire des choix et à être raisonnable en matière d'ordre du jour.

Concernant votre présidence, l'opposition vous reproche d'alimenter l'antiparlementarisme, notamment avec vos mesures contre l'absentéisme des députés...

Je n'ai pas été élu président de l'Assemblée pour être assis au perchoir et gérer le fonctionnement de l'institution telle qu'elle est. J'ai été élu pour présider l'Assemblée, mais aussi pour la transformer, afin qu'elle soit plus efficace et plus respectée. Je dois donc faire appliquer les règles et les faire évoluer. Pour cela, j'ai une méthode qui consiste à associer les députés de chaque groupe, tout en respectant les droits de l'opposition. Si je ne voulais pas être critiqué et faire l'unanimité, il me suffirait de ne proposer aucun changement. Or, ce n'est pas le mandat sur lequel j'ai été élu.

Comment expliquez-vous que vos relations soient si conflictuelles avec Jean-Luc Mélenchon et ses troupes ?

Je suis menacé et agressé verbalement, mais j'avance. Je ne me soumet pas aux menaces ou aux vociférations. Pour moi, à l'Assemblée, ce n'est pas la loi de celui qui crie le plus fort. Eux aimeraient que le rapport de force politique soit fondé là-dessus. Les « insoumis » ont même glorifié la rue. C'est leur droit et leur conception. Moi, ma conception, c'est la démocratie parlementaire.

Démissionnerez-vous de votre poste au bout de deux ans et demi, fin 2019, comme vous vous y étiez engagé ?

Avec le président du groupe La République en marche, Richard Ferrand, nous disons la même chose : nous avons pris l'engagement – alors qu'aucune règle ne nous l'impose – de faire un bilan à mi-mandat de l'exercice des responsabilités à l'Assemblée nationale. Je ferai ce bilan avec les députés de LRM et du MoDem. Ce sera une remise en jeu de mon mandat. Les députés de la majorité diront alors s'ils veulent que je poursuive ma mission de transformation de l'Assemblée jusqu'à la fin de la législature. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR ALEXANDRE LEMARIÉ ET MANON RESCAN

saire et veut réformer la France avec quatre ou cinq technocrates», juge pour sa part le président du groupe LR de l'Assemblée, Christian Jacob. Son homologue du Sénat, Bruno Retailleau, fait le même constat : « Macron, c'est le Roi-Soleil. En voulant concentrer tous les pouvoirs et affaiblir le Parlement, il est à la recherche de la toute-puissance. » Même Nicolas Sarkozy a ironisé sur l'exercice du pouvoir de M. Macron, mardi 6 mars, en lançant lors d'un discours au Sénat : « On parlait de l'omniprésident (me concernant). Apparemment, j'ai fait école... »

Dans ce contexte, le président de l'Assemblée nationale, François de Rugy, appelle l'exécutif à veiller à l'équilibre des pouvoirs. « Le Parlement doit être davantage respecté dans notre fonctionnement institutionnel », met-il en garde dans un entretien au Monde, en s'opposant au projet du gouvernement de limiter le droit d'amendement ou en jugeant nécessaire de « ne pas multiplier » le recours aux ordonnances.

« UN NÉOBONAPARTISME »

« Emmanuel Macron pousse à l'extrême la logique présidentielle des institutions, observe le politologue Jean-Louis Thiébaud. C'est assez conforme à ce qu'il se passe depuis le début de la V^e République : en France, la présidentialisation et la personnalisation du pouvoir sont très fortes, et le Parlement se trouve dans un rôle second. »

« Le macronisme est un néobonapartisme, qui consiste à déplacer les lieux de pouvoir et d'arbitrages vers le sommet de l'Etat, analyse Stéphane Rozès, consultant et président de la société de conseil Cap. Cette volonté de recentrer le pouvoir à l'Élysée, de manière verticale, pour relier les Français au travers de l'incarnation présidentielle d'Emmanuel Macron, épaulé par une technocratie efficace, se fait au détriment des corps intermédiaires, dont le Parlement. »

Un mouvement qui a la bénédiction d'une majorité des Français, selon Brice Teinturier. « Le pouvoir peut s'appuyer sur l'idée dominante selon laquelle il faut remettre de l'ordre dans le pays, en réformant vite et de manière efficace », souligne le directeur général de l'institut Ipsos, précisant que « l'image des parlementaires est fortement délégitimée dans l'opinion ». Avant de résumer : « Beaucoup de Français se disent, en somme : délibérer, c'est bien. Mais agir, c'est encore mieux. » ■

ALEXANDRE LEMARIÉ (AVEC CÉDRIC PIETRALUNGA)

« EMMANUEL MACRON POUSSE À L'EXTRÊME LA LOGIQUE PRÉSIDENTIELLE DES INSTITUTIONS »

JEAN-LOUIS THIÉBAUD
politologue

INTERNATIONALES

Le grand entretien sur l'actualité du monde

Ce dimanche à 12h10

MURIEL DOMENACH
Secrétaire générale du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

répond aux questions de **Françoise Joly** (TV5MONDE), **Sophie Malibeu** (RFI) et **Christophe Ayad** (Le Monde).

Diffusion sur TV5MONDE, RFI et sur Internationales.fr

TV5MONDE RFI Le Monde

en partenariat avec

Le Front national est mort, vive Marine Le Pen!

La présidente du FN mise sur un nouveau nom et de nouveaux statuts du parti pour rebondir

Je n'ai pas fini le travail. » Marine Le Pen entend bien se réinstaller confortablement dans son fauteuil de leader, lors de « son » congrès des 10 et 11 mars, à Lille. La présidente du Front national y sera réélue, forcément, elle qui est la seule candidate à sa succession. Mais l'enjeu est ailleurs : il lui faut reprendre la main, après ce qu'elle-même appelle un « trou d'air » post-présidentiel.

Le départ de Florian Philippot, et sa traînée critique à l'encontre de son ancienne patronne ; celui de Marion Maréchal-Le Pen, dont l'ombre est revenue planer sur sa tante depuis un autre continent ; les Mémoires de Jean-Marie Le Pen, dont la « pitié » est désormais le sentiment le plus empathique envers sa benjamine ; sans compter un récent sondage désastreux pour son image, des difficultés à exister dans l'opposition, des doutes grandissants chez ses sympathisants...

Les à-coups s'éternisant, rien de mieux qu'une fête de famille (politique, cette fois) dans un palais des congrès du Nord de la France

pour ravigoter les troupes. Avec, bouquet final, le probable futur nom du parti d'extrême droite, dévoilé par Marine Le Pen, à la tribune, dimanche à 15 heures.

« Les militants ont besoin d'être rassurés par une Marine combative », prévient un cadre. Elle aussi sait que ses ratés ont laissé des traces. Le débat manqué, évidemment. « Je suis arrivée fatiguée et mal préparée », concède-t-elle, ajoutant que l'exercice était nouveau pour le FN. « Maintenant, on sait. Pour la prochaine fois. »

« Dépoussiérage » des statuts

S'il y en a seulement une. Car dix mois plus tard, son mea culpa ne suffit pas à effacer le calvaire du débat du 3 mai 2017 pour la présidentielle des mémoires militantes. Parallèle footballistique tout trouvé, pour Marine Le Pen : « Quand vous commettez une erreur le jour de la finale, tout le monde s'en souvient. C'est comme le coup de tête de Zidane. » Dont ce fut le dernier match. Au dernier soir de cette Coupe du monde 2006, le numéro 10 avait mis fin à sa carrière de joueur.

« Mais lui avait annoncé que c'était sa dernière ! », riposte le numéro un du FN. Elle n'en est pas là, maugrée-t-elle, tout autant qu'elle claironne la « refondation » de son parti, que ce XVI^e congrès est censé couronner.

Il n'y sera toutefois pas question d'une évolution de fond. La dirigeante n'a de cesse de répéter qu'une seule ligne existe au FN : la sienne. Elle pourra, semble-t-il, l'appuyer avec l'annonce, samedi, des résultats des 27 000 questionnaires renvoyés, dépouillés sans contrôle d'huissier, et dont une majorité, selon elle, irait dans son sens sur l'euro et le changement

de nom de la formation frontiste. Jean-Marie Le Pen, pour qui rebaptiser – ou « débaptiser » selon sa version – le FN est une « trahison », n'a pas manqué de souligner dans un communiqué « les conditions de non-transparence propices aux manipulations » de l'exercice.

A Lille, donc, aucun débat sur la ligne, mais un renouvellement du comité central, le parlement du FN, ainsi que du bureau politique et du bureau exécutif, qui pourraient voir entrer de nouveaux visages proches de Marine Le Pen. Le tout sous un « dépoussiérage » des statuts – vieux de

quarante-cinq ans et calqués sur ceux du Parti communiste d'alors –, qui doivent notamment rebaptiser, là encore, presque toutes les instances.

Ces nouveaux statuts donnent également, du moins dans le texte, quelques gages aux militants frontistes, qui revendiquent davantage de place dans un parti hypercentralisé... tout en offrant de nouveaux pouvoirs à Marine Le Pen.

Si le monolithisme frontiste a longtemps fait sa force, avec une patronne à l'image écornée et la quête de nouvelles alliances, aujourd'hui, « il y a un équilibre à trouver », juge un cadre du parti. Et de raconter sa rencontre avec un homme politique tenté par une alliance avec le FN, qui lui avait glissé : « Quand on voit comment vous gérez ceux qui ne sont pas d'accord à l'intérieur, ça ne fait pas envie ! »

Vote postal

En ce week-end lillois, tous les regards seront en réalité tournés ailleurs : vers l'enterrement symbolique du FN à papa. La liquidation de l'héritage commencera au premier jour, par le vote des statuts actant la disparition de la présidence d'honneur de Jean-Marie Le Pen. Après quelques menaces agitées, ce dernier ne viendra finalement pas. Au moment même de sa radiation, il dédicacera ses Mémoires, à Paris. On ne se refait pas.

Marine Le Pen clôturera le week-end en dévoilant le nouveau nom du parti cofondé par son père. Proposition que les adhérents valideront, ou non, par

L. SO.



Marine Le Pen, présidente du FN, à Laon (Aisne), le 18 février. PASCAL ROSSIGNOL/REUTERS

L'ex-conseiller de Donald Trump invité au congrès

« Bienvenue à Steve Bannon. » Le vice-président du Front national et compagnon de Marine Le Pen, Louis Aliot, a annoncé sur Twitter, vendredi 9 mars, que l'ancien conseiller de Donald Trump, jusqu'en août 2017, et ancien président du site d'extrême droite Breitbart News serait présent, samedi, au congrès du FN, à Lille.

un vote postal (avec constat d'huissier). Suspense garanti : le résultat n'est pas attendu avant au moins six semaines. Cache-misère d'une refondation inaboutie pour les uns, apogée du travail de dédramatisation pour d'autres... partout, le nouveau nom alimente les spéculations.

« Ne me torturez pas, je ne parlerai pas », s'amusait Marine Le Pen, jeudi, sous le feu des questions des journalistes. Elle se plaît, ici, à glisser des indices pour nourrir le jeu des pronostics, là à écarter des prétendants trop encombrants. Dans la catégorie des nommés rapidement démentis par Marine Le Pen : « Nouveau front », quoi qui puisse contenir son prénom, « les nationaux » et toutes les appellations en « les quelque chose ». Fera-t-elle référence à l'histoire du père ? Y verra-t-on une main tendue vers d'autres partis ? Cosmétique ou stratégique, le pare-feu fonctionne à plein. ■

LUCIE SOULLIER

Un élu lillois dénonce les « pleins pouvoirs » donnés à M^{me} Le Pen

ERIC DILLIES PRÉVIENT D'EMBLÉE, il n'est pas là pour régler ses comptes avec le Front national. Et le « mais » ne tarde pas à se montrer. Voilà que le conseiller régional des Hauts-de-France cite *Le Guépard* : « Le Prince a dit "il faut que tout change pour que rien ne change". On est en plein dans le film ! » Eric Dillies aurait voulu que quel qu'un affronte Marine Le Pen. Qu'il y ait un « débat », funeste mot au FN depuis la soirée du 3 mai 2017. « Etonné » par l'absence de candidatures face à elle, après ce qu'il nomme cordialement la « performance présidentielle », il s'est lui-même présenté à la présidence du parti d'extrême droite. Trop tard pour réunir les parrainages nécessaires. « Mais je ne voulais pas qu'on puisse faire l'impasse sur ce qu'il s'est passé ! »

A la veille du congrès du FN, les 10 et 11 mars à Lille, le local de l'étape qui n'y prendra pas la parole – « on ne m'a pas demandé ! » – joue tout de même le rôle d'opposant interne à Marine Le Pen. Sur Twitter, il s'affiche toujours « candidat à la pré-

sidence du FN ». Ni débat sur « les leçons à tirer du passé » ni sur « ce qu'on veut faire pour demain », le conseiller municipal « Lille Bleu Marine » peste contre « les méthodes peu démocratiques » de son parti. C'est pourtant précisément sur la nouvelle place des militants que Marine Le Pen et son entourage mettent l'accent. Eric Dillies soupire. Le questionnaire envoyé aux quelque 51 000 adhérents, et rempli par plus de la moitié ? « Ce n'est pas un débat de répondre par A, B ou C ! » Quant aux nouveaux statuts, qui doivent être validés samedi, au congrès, ils reflètent selon lui « la réalité » de cette refondation : « une reprise en main du parti par l'appareil ».

Conditions plus restrictives

Un exemple parmi d'autres : Marine Le Pen peut désormais proposer au bureau national (ex-bureau politique) de « modifier » le bureau exécutif, et donc faire exclure plus facilement l'un de ses membres. Elle peut toujours installer vingt personnes de son

choix au parlement du FN (l'ex-comité central qui deviendra conseil national), lesquelles siègeront aux côtés des 100 élus par les adhérents. En outre, pour candidater à la présidence du parti, il faudra réunir « au moins 20 % des membres du conseil national élargi », contre vingt secrétaires départementaux actuellement. Un mieux, certes, ces derniers étant tenus par le parti, puisque nommés par le bureau politique. Mais les conditions, estime Eric Dillies, restent plus restrictives que celles pour se présenter à la présidence de la République... dénoncées justement par le FN.

« Au FN, on fait du Macron : on gouverne par ordonnance avec un parlement aux ordres », déplore le frontiste lillois. Et pour « reposer aimablement le couvercle » sur les problèmes du parti et « cacher qu'on va donner les pleins pouvoirs » à Marine Le Pen, conclut Eric Dillies, l'état-major a trouvé « une belle opération marketing » : la « refondation », et le changement de nom.

L. SO.

L'exécutif tente de contenir le débat naissant sur la « cagnotte fiscale »

Le ministre de l'économie a redit sa priorité au désendettement, face à ceux dans la majorité qui souhaitent une part de redistribution

Officieusement, personne ne prononce le mot. Pas à l'Assemblée nationale, encore moins au gouvernement. Mais la polémique gronde au sein de la majorité : quel usage faut-il faire de la « cagnotte fiscale » ? L'amélioration de la conjoncture a permis une accélération des recettes fiscales de 4,3 milliards d'euros en 2017. Le gouvernement, lui, a fait volontairement preuve de prudence en maintenant dans la loi de finance rectificative de décembre sa prévision de croissance du PIB à 1,7 % pour 2017, alors que celle-ci s'est finalement élevée à 2 %. Résultat : l'embellie économique place l'exécutif face à un débat qu'il n'avait visiblement pas anticipé. Et qui tombe au plus mal, alors que le gouvernement peine à convaincre sur la question du pouvoir d'achat.

Le ministre de l'économie et des finances, Bruno Le Maire, a tenu un point presse improvisé, vendredi 9 mars à Bercy. « Ne refaisons pas les erreurs du passé, a mis en garde l'ex-membre du parti Les Républicains. Dès que les choses allaient mieux, on se mettait à redistribuer l'argent public, c'est-à-dire l'argent des contribuables. La meilleure façon de répondre aux attentes des Français, c'est (...) de réduire le déficit, la dette publique. (...) C'est ce qui nous permettra d'avoir une économie française qui tourne mieux, qui crée des emplois pour tous les Français. »

M. Le Maire réagissait aux propos du rapporteur de la commission des finances, Joël Giraud. Dans un entretien aux *Echos* publiés jeudi soir, le député LRM des Hautes-Alpes a estimé qu'on peut « redistribuer une part de [la

L'amélioration de la conjoncture a permis une accélération des recettes fiscales de 4,3 milliards d'euros en 2017

bonne fortune fiscale de la France » aux Ehpad et aux territoires en proie à la désindustrialisation, voire aux personnes bénéficiant de minima sociaux. Affirmant que le déficit de la France au titre de 2017 sera meilleur que prévu – « proche de 2,7 % ou 2,8 %, inférieur à l'objectif du gouvernement de 2,9 % » –, M. Giraud propose de « consacrer 80 % [des sur-

plus de recettes fiscales] au désendettement et 20 % à des mesures d'urgence ».

A Matignon, l'heure est aussi au déminage. « L'amélioration de la situation de la France est le fruit de notre travail, on ne va pas changer de cap », balaie-t-on. Début janvier, le premier ministre, Edouard Philippe, avait affirmé au *Journal du dimanche* qu'« il n'y a pas de cagnotte quand depuis quarante ans on dépense bien plus qu'on ne gagne. S'il y a de bonnes nouvelles sur les recettes, ce sera un moyen d'accélérer notre désendettement ».

Au sein de la majorité parlementaire, où l'on tente de minimiser les propos de M. Giraud, on se serait bien passé de cette nouvelle fronde. « Ces 4 milliards, c'est d'abord une manière de réfléchir à la façon dont on allouera les crédits lors du prochain projet de loi de fi-

nances [présenté en septembre]. Il n'y a aucun bras de fer avec le gouvernement ! », assure-t-on. « Ayons ce débat calmement, par les véhicules parlementaires classiques », abonde l'entourage de la députée Amélie de Montchalin, porte-parole du groupe LRM à la commission des finances et autre poids lourd de la majorité sur ces sujets.

Sérieux budgétaire

Ironie du calendrier, le débat resurgit alors que l'une des principales hypothèses qui pesaient sur le respect des 3 % de déficit par la France en 2017 vient d'être levée. L'organisme de statistiques européen Eurostat a officiellement validé, vendredi, l'étalement 2017 et 2018 des 10 milliards d'euros que l'Etat doit rembourser aux entreprises après l'invalidation de la taxe sur les di-

videndes. Cette décision, attendue à l'origine pour le mois d'avril, devrait, sauf énorme surprise, permettre au déficit français de passer sous les 3 %, comme exigé par les traités européens. De quoi valider les engagements d'Emmanuel Macron sur la matière.

« C'est une bonne nouvelle, Eurostat confirme notre analyse et celle de l'Insee que nous soutenions pleinement », se réjouit-on dans l'entourage de M. Le Maire. « On est sur la bonne voie pour sortir de la procédure de déficit excessif », glissait-on vendredi dans les couloirs de Bercy. « Mais on se garde de tout triomphalisme... » Entre bonnes nouvelles économiques et sérieux budgétaire, la marge de manœuvre de l'exécutif semble, ces temps-ci, particulièrement étroite. ■

AUDREY TONNELIER

La défense de Ramadan embarrassée par ses soutiens

Les proches du prédicateur musulman mis en examen pour viol dénoncent une « manipulation politique »

Tariq Ramadan a quitté, jeudi 8 mars, la prison de Fleury-Mérogis (Essonne), où il était incarcéré depuis un mois, pour être admis à La Pitié-Salpêtrière au sein de l'unité surveillée de l'établissement hospitalier parisien. Le prédicateur musulman, mis en examen depuis le 2 février pour « viol », et détenu jusqu'ici à l'isolement sans pouvoir communiquer avec sa famille, souffre selon ses défenseurs de « *douleurs dans les membres inférieurs liés à une affection neurologique* » et d'« *une profonde dépression* ».

Vendredi, il a pu rencontrer dans sa chambre d'hôpital M^e Yassine Bouzrou, qui assure sa défense depuis octobre 2017. Ce dernier était accompagné d'Emmanuel Marsigny, venu rejoindre le pôle d'avocats de M. Ramadan, dont les demandes de remise en liberté ont été refusées. Avec M^e Julie Granier et deux avocats suisses, ils sont désormais cinq à tenter d'ajuster une stratégie de défense dans un dossier de plus en plus délicat.

Jusqu'ici, le petit-fils du fondateur des Frères musulmans nie les accusations de viol portées contre lui les 20 et 27 octobre 2017 par Henda Ayari et « Christelle » (un prénom d'emprunt destiné à préserver son anonymat). « *Les faits dont vous me parlez ne mévoquent rien* », a-t-il déclaré lors de sa confrontation avec cette dernière. Tariq Ramadan a non seulement réfuté le viol mais aussi toute relation sexuelle et même être monté avec la jeune femme dans

sa chambre d'hôtel avant sa conférence à Lyon, le 9 octobre 2009, comme elle le soutient.

Entre-temps, une réservation d'avion, présentée par M. Ramadan comme un possible alibi, a fait long feu : les enquêteurs ont recueilli des témoignages des organisateurs de la conférence lyonnaise prouvant qu'il était bien arrivé en début d'après-midi, comme l'assurait Christelle.

Mercredi, sa situation judiciaire s'est encore compliquée. Une troisième femme témoignant dans les médias sous le pseudonyme de « Marie » a déposé une plainte pour « viol » auprès du parquet de Paris. Cette Française musulmane d'une quarantaine d'années affirme avoir été « *sous l'emprise* » du prédicateur et avoir subi de multiples viols entre 2013 et 2014 en France, à Bruxelles et à Londres, en marge de conférences données par M. Ramadan.

Marie n'a pas caché être une ancienne prostituée. Les journalistes ayant suivi les scandales sexuels qui ont brisé la carrière politique de Dominique Strauss-Kahn (DSK)

n'ont pas eu de difficulté à se souvenir de cette femme qui portait alors le voile : elle avait fait partie des quatre femmes s'étant constituées partie civile dans l'affaire du Carlton de Lille où avait été impliqué, dès 2011, l'ancien directeur général du Fonds monétaire international, finalement relaxé en 2015.

Plainte aux Etats-Unis

C'est parce que Marie avait confié à Tariq Ramadan son passé d'*escort girl* qu'elle s'est sentie contrainte de le revoir à plusieurs reprises, malgré les viols dont elle l'accuse, a-t-elle expliqué dans sa plainte. « *Il s'en est servi pour dire qu'il sortirait tout ça et qu'il m'aneantirait, a-t-elle confié jeudi sur Europe 1. Il fallait que je lui obéisse.* »

Décrivant plusieurs agressions violentes et humiliantes qui ressemblent au témoignage de Christelle, elle a fourni de nombreux mails, textos et éléments qui, selon son avocat M^e Francis Szpiner, également défenseur de Henda Ayari, « *empêcheront Tariq Ramadan de nier avoir eu des rapports sexuels avec elle* ». Marie, hospitalisée depuis, devrait être entendue par la police dans une dizaine de jours. M^e Eric Morain, l'avocat de Christelle, espère convaincre deux femmes jusqu'ici simples témoins sous X de porter plainte.

Dans ce dossier dont le retentissement est international tant cette figure centrale de l'islam disposait jusqu'ici d'une audience importante en Europe, aux Etats-Unis et surtout au Qatar, où il a longtemps été le protégé de la cheikha Moza

– la mère de l'émir actuel du petit Etat de la péninsule arabique –, les accusations ne viennent plus seulement de la France. Le 19 février, une plainte a été déposée, cette fois auprès de la police de Washington, aux Etats-Unis, révélée vendredi par *Libération*. Une quatrième femme y accuse M. Ramadan d'agression sexuelle, venant confirmer les quelques mots publiés le 16 février sur son compte Facebook par l'avocate américaine Rabia Chaudry. « *Aujourd'hui, j'ai signalé une victime musulmane de Tariq Ramadan à un procureur fédéral aux Etats-Unis* », écrivait-elle alors.

Cette musulmane qui milite contre l'extrémisme religieux ajoutait, à destination des soutiens de Tariq Ramadan convaincus d'un « *complot sioniste* » : « *Ce n'est pas un complot international. (...) Les personnes mises en cause à tort ne sont pas accusées de crimes similaires dans des pays différents. (...) Je sais que c'est dur pour notre communauté, mais cela ne nous sert pas de nous cacher la tête dans le sable.* »

Les avocats de Tariq Ramadan n'ignorent pas cette théorie du complot dont se prévalent une partie des soutiens de leur client. Depuis des semaines, M^e Bouzrou doit faire face à la contestation de plus en plus ouverte des fidèles du prédicateur et même de sa famille. Jusqu'ici, l'avocat de 38 ans s'est prudemment tenu à distance des animateurs de la campagne Free Tariq Ramadan dont il juge les initiatives contre-productives.

Les avocats de Tariq Ramadan craignent que ces initiatives ne nuisent à leur client

Ce sont ces derniers qui ont tourné, le 14 février, la vidéo de l'épouse franco-suisse de M. Ramadan, Iman, rentrée du Qatar pour mieux soutenir son mari en France. « *Je crois que Tariq a été désigné comme coupable depuis le début* », confiait-elle, le visage accablé encadré par un voile, dans ce message relayé notamment par le Collectif contre l'islamophobie en France, très influent dans certains milieux musulmans français.

Expertise médicale

Ce sont aussi ces soutiens qui ont organisé une vaste collecte de fonds auprès de la plate-forme de financement participatif Cotizup, qui annonce avoir récolté plus de 100 000 euros destinés à payer sa défense, lancé une pétition signée d'une soixantaine d'intellectuels publiée sur *Mediapart*, et organisé une manifestation au Trocadéro, le 3 mars, qui a rassemblé quelques dizaines de personnes.

Dénigrant ses accusatrices, on trouve sur le compte Facebook Free Tariq Ramadan Campaign des vidéos d'imams souvent proches des Frères musulmans, des montages mettant en cause l'impartia-

lité des juges, ou affirmant une collusion supposée des plaignantes avec l'essayiste Caroline Fourest et le politologue spécialiste du monde musulman Antoine Sfeir qualifiés « *d'islamophobes* ».

A force de dénoncer une « *manipulation* » contre « *l'intellectuel musulman* », ces proches ont fini par dessiner une défense bien plus politique au détriment du judiciaire. Mais, si elle installe le doute parmi certains musulmans – « *présomption d'innocence n'existe pas si tu t'appelles Ramadan* », chante le rappeur La Fouine dans un morceau posté le 4 mars sur son compte Twitter –, ses avocats craignent que ces initiatives ne nuisent à leur client. Car c'est aussi pour protéger les plaignantes des menaces circulant sur les réseaux sociaux que la justice l'a jusqu'ici maintenu en détention.

Malgré les rumeurs le disant évincé, M^e Bouzrou assure continuer à coordonner la défense de son client. M^e Marsigny devrait cependant assumer notamment le contact avec les soutiens et la famille de M. Ramadan.

En attendant, une expertise médicale doit avoir lieu avant le 30 mars afin de déterminer la réalité de l'état de santé du prédicateur dont les proches assurent qu'il souffre d'une forme de sclérose en plaques. Jusque-là, le dossier médical fourni par la défense provenait de la clinique genevoise où exerce le neurochirurgien Ayman Ramadan. L'un des frères du mis en cause. ■

RAPHAËLLE BACQUÉ

Dans ce dossier au retentissement international, les accusations ne viennent plus seulement de la France

Gîtes & Chambres d'hôte

Reproduction interdite

Tarifs 01/01/18

	1 parution	3 parutions
Forfait 10 lignes + photo	149 € HT	298 € HT
Modules	80 H x 69 L	198 € HT
	80 H x 141 L	452 € HT

Tél. : 01 57 28 39 11 audrey.belliot@mpublicite.fr

SÉJOURS ET HÉBERGEMENTS INSOLITES



L'ÉLÉPHANT DE VAUGINES

Maison d'hôte de prestige avec son panorama à 360° sur les plaines et contreforts du versant sud du Luberon. Prendre son brunch Bio dans le calme et la sérénité du lieu, plonger dans la piscine chauffée à 27°, découvrir la Provence authentique. we/vacances/événement familial.

www.vaugines.com
elephantdevaugines@gmail.com
Tél. : 04 90 77 15 85



La ferme ELHORGA, maison d'hôte d'exception sur la côte Basque

A 6 km de Saint Jean de Luz et de ses plages, à 11 km de Biarritz, la ferme Elhorga vous propose 5 chambres d'hôte d'exception dont 2 suites (5 épis aux gîtes de France) et 2 gîtes de charme (4 épis aux gîtes de France), dans une ferme du XVII^e siècle entièrement rénovée. Au charme des poutres et pierres d'antan se mélange une décoration contemporaine et raffinée. Cette belle ferme est équipée d'une grande piscine chauffée et d'un jacuzzi, le tout dans un grand jardin, entouré de prairies où paissent brebis et pottoks (petits chevaux Basques). Elue comme une des plus belles maisons d'hôte de France par la presse nationale depuis 6 ans... La ferme Elhorga, une âme ! une atmosphère ! une étape de charme incontournable sur la côte Basque.

Plus d'infos sur : www.elhorga.com
Tél. : 05 59 85 18 35 - contact@elhorga.com



PROVENCE - LUBERON

Résidence de Charme pour vos vacances à Oppède Le Vieux, idéalement située à proximité de Ménerbes, Bonnieux, Roussillon, L'Isle sur la Sorgue, Avignon... Vue sur le Luberon, le Mont Ventoux, Gordes. 10 appartements équipés, à la décoration raffinée, en location à la semaine ou à la nuitée, pour 2 à 5 personnes. Piscine chauffée (en saison). Espaces jardin et barbecue. Ouvert toute l'année pour une invitation au repos et à la découverte.

Résidence Les Petits - 757, route des Petits Minguets
84580 OPPEDE - Tél. : +33 (0)4 90 740 740
www.lespetits-vacances.com
contact@lespetits-vacances.com



LES DOUVES, ancien château d'Onzain
« L'art de vivre en Val de Loire »

Venez séjourner sur notre petit îlot millénaire au cœur des châteaux de la Loire. A mi-chemin de Blois et d'Amboise, face à Chaumont-sur-Loire, nous vous accueillons toute l'année dans une vaste suite ou dans les vestiges du donjon médiéval... Une saison culturelle (expositions, concerts...), une galerie d'art et différentes activités contribuent à faire vivre ce site d'exception.

Renseignements et réservations : Octavie & Sébastien GRESSE
www.lesdouvesonzain.fr - Tél. : 02.54.20.82.66
contact@lesdouvesonzain



CATLANTE CATAMARANS

Les plus belles îles du Monde se découvrent par la mer Corse, Grenadines, Seychelles...

Catlante vous accueille à bord de ses catamarans, véritables maisons d'hôtes des mers, pour des croisières alliant convivialité, confort et évasion. Une cabine ou tout le bateau, seul, en couple ou entre amis, profitez de nos prestations tout-inclus.

www.catlante-catamarans.com
01.55.20.90.90 - 7j/7 - 9h-20h



VOTRE GÎTE & CHAMBRE D'HÔTE
DANS *Le Monde*

CONTACT : audrey.belliot@mpublicite.fr - Tél. : 01 57 28 39 11 - Fax : 01 57 28 21 36

FORFAIT 10 LIGNES SUR 1 COLONNE + PHOTO

30 caractères/ligne
CAPITALES : 24 caractères/ligne

1 parution : 149 € HT
3 parutions : 298 € HT

Modules

80 H x 69 L : 198 € HT
80 H x 141 L : 452 € HT

A Calais, les migrants refusent les repas de l'Etat

Les associations humanitaires s'inquiètent de voir des centaines de jeunes se priver d'alimentation

REPORTAGE

CALAIS (PAS-DE-CALAIS) -
envoyée spéciale

Personne n'avait imaginé que les exilés de Calais boycotteraient les repas servis par l'Etat. C'est pourtant ce qui s'est produit, vendredi 9 mars. Alors que l'Etat a repris les distributions de nourriture, mardi, après un arrêt de près de dix-sept mois, les migrants ne se déplacent quasiment pas vers les points de distribution. Et, quand les portions arrivent jusqu'à eux, une bonne part des 500 à 600 Erythréens, Ethiopiens et Afghans du Calais les refusent tout bonnement, excluant d'accepter « des dons d'un ennemi qui nous pourchasse », comme l'explique un jeune Oromo, arrivé depuis un peu plus de quatre mois « dans l'enfer de Calais ».

Vendredi, un food truck flamboyant neuf, fier de son énorme logo « Préfet du Pas-de-Calais », attendait en début d'après-midi dans un enclos partiellement fermé d'un grillage surélevé de barbelés, non loin de l'ancienne « jungle ». Sous l'auvent, des salariés de La Vie active, l'entreprise mandatée par l'Etat pour les distributions, attendaient des migrants qui ne venaient pas. Alors que seul *Le Monde* était sur place, c'était, selon la version officielle de La Vie active, « la présence des journalistes » qui les empêchaient d'accéder au lieu.

Double langage

Entre 15h30 et 16h15, *Le Monde* a pu constater que seuls trois jeunes hommes avaient fait le déplacement depuis leurs abris de fortune et qu'un peu plus tard, près de l'hôpital de Calais, seul un groupe d'une dizaine d'Afghans est passé chercher le plat chaud-

pain-fruit. Un carton d'une vingtaine de portions avait en revanche été préparé par La Vie active pour être livré au milieu des dunes, là où se terrent les exilés. L'entreprise a vite compris que les migrants préféraient se priver de repas plutôt que venir vers cet organisme installé dans un camion aux couleurs de la France.

Jean-Claude Lenoir, le président de l'association Salam, s'étonne de la stratégie du moment. « Le premier matin, les

migrants ont été accueillis par des cars de CRS et invités à entrer dans un enclos entouré de barbelés... Ce matin, la police a profité du moment où certains sont allés prendre leur petit déjeuner pour démanteler partiellement leur campement. Je ne sais pas ce qui fonctionne, mais je sais que cette méthode ne marchera pas », résume-t-il. « Comment voulez-vous que les migrants aient confiance dans un Etat qui d'une main détruit leur tente et de

l'autre leur propose un petit-déjeuner ? », résume Christian Salomé, le président de l'Auberge des migrants, qui reste lui aussi perplexe face à la distance qui sépare « le discours du préfet des violences du terrain ».

Un double langage, déclinaison calaisienne du « en même temps » macronien ? Côté préfecture, en effet, même si une réunion avec certaines associations, triées sur le volet, a été organisée en urgence vendredi matin et

qu'une autre aura lieu lundi 12 au soir, la situation est officiellement sous contrôle. « La préfecture n'est pas inquiète car la prestation de l'opérateur La Vie active est fiable, accessible à tous et répond aux besoins nutritionnels des personnes », répond-on avant d'ajouter qu'« après une phase d'observation, la population migrante commence à le comprendre »... Ce week-end, pourtant, en attendant que l'Etat fasse évoluer son dispositif, la Refugee Com-

munity Kitchen, mise en sommeil pour Calais, prépare à nouveau 500 repas à servir deux fois par jour dans la lande. Chacun sentant bien le danger d'avoir un demi-millier de jeunes gens exclus de tout, laissés dehors épuisés et en plus affamés. Certains craignent la violence, d'autres qu'ils ne multiplient les risques pour passer coûte que coûte en Grande-Bretagne.

Tension palpable

Sangkul est de ceux-là. Dans la zone industrielle voisine de l'ancienne jungle, il fait partie de la petite vingtaine de très jeunes Erythréens et Ethiopiens qui se chauffent autour d'un feu, vendredi après-midi, la mine fermée. Difficile d'échanger. La tension est palpable. Dans la rue derrière, Caroline Cottet, cofondatrice du Women's Center, rencontre elle aussi « des jeunes gens qui ont faim, mais sont solidaires » et déterminés à faire connaître la longue liste de leurs protestations.

Aux violences des réquisitions de leur tente, s'ajoute désormais « l'absence d'information sur l'enquête sur les quatre Erythréens grièvement blessés le 2 février. Tous savent qui a tiré les coups de feu, mais l'enquête semble au point mort. Personne n'a même interrogé les Erythréens blessés, et ceux qui se sont spontanément présentés pour témoigner ont été retenus à la police », déplore Christian Salomé.

Pour faire baisser durablement la tension du lieu, les associations ont une série d'idées qui mettraient un peu d'humanité sur cette zone, tout en évitant de créer un « appel d'air ». L'autorisation de monter des tentes la nuit ou de disposer d'un espace de répit de jour ont été évoqués en préfecture. ■

MARYLINE BAUMARD



Distribution de repas par l'association La Vie active, à Calais, le 9 mars. CAMILLE MILLERAND/DIVERGENCE POUR « LE MONDE »

Parcoursup : les lycéens ont eu du mal à faire leur choix sur la nouvelle plate-forme

Les procédures d'orientation posent des difficultés, notamment dans l'académie de Créteil

Depuis trois semaines, le centre d'information et d'orientation (CIO) d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ne désemplit pas, ou à peine. « Plus de trois cents lycéens ont participé aux ateliers autour de l'orientation, organisés durant les vacances, dit Sylvie Amici, qui travaille dans ce CIO et préside l'Association des psychologues de l'éducation nationale. Ce mercredi, ils étaient encore une quarantaine. »

C'est qu'il y a urgence : les 700 000 élèves de terminale ont jusqu'au mardi 13 mars, 18 heures, pour finaliser leurs vœux d'orientation dans l'enseignement supérieur sur la nouvelle plate-forme Parcoursup. Autant dire que ce dernier week-end promet un taux de connexion record.

Car, à écouter le personnel d'éducation, les élèves sont loin d'être tous dans les temps. Et certains encore moins que d'autres : une « note d'alerte », adressée le 2 mars par l'académie de Créteil aux professeurs principaux de terminale, fait état de plus d'un élève sur deux n'ayant coché aucun des dix vœux possibles dans cette nouvelle procédure d'orientation. C'est sept points de plus dans cette académie, une des plus vastes et des plus difficiles de France métropolitaine, qu'au niveau national.

Dans la voie professionnelle, les trois quarts des élèves n'avaient pas encore formulé de vœux à la fin février, peut-on lire dans ce do-

cument que *Le Monde* a consulté. « Je vous demande d'alerter les professeurs principaux sur ces éléments et de les inviter à assurer le suivi des candidatures de leurs élèves, afin qu'un accompagnement spécifique soit mis en place lors de cette dernière semaine de formulation des vœux », écrit-on au rectorat. Sollicité par *Le Monde*, ce dernier rappelle que les lycéens sont toujours nombreux à faire leurs choix « dans les derniers jours ».

« Fonctionnement dissuasif »

Il n'empêche, l'inquiétude se fait entendre, et pas seulement à Créteil : dans les académies de Versailles, de Paris, d'Amiens ou de Lille, les élèves amorcent difficilement cette dernière ligne droite. En cause, notamment, le calendrier. « Les lycéens ont une semaine de moins pour se prononcer, fait valoir Claire Guéville, l'une des porte-parole du syndicat SNES-FSU, majoritaire. C'est encore plus difficile avec la proximité du retour des vacances, la zone B ne rentrant de congés que lundi 12, à J-1 de la clôture de la procédure ! »

Et le bouleversement des règles n'aide pas. « Nous sommes déjà débordés par la préparation du bac, s'énerve-t-on à l'Union nationale lycéenne. Il y a plein de choses qu'on ne comprend pas sur Parcoursup, des bugs ; on n'arrive pas à faire des sous-vœux en licence dans plusieurs fcs. » Dans certains CIO, ce sont deux journées entières qui

« Il est clair que ce sera une génération ballon d'essai »

MARTINE CLODORÉ
SNES-Créteil

ont été nécessaires pour répondre aux questions des familles. Un fonctionnement « clairement plus dissuasif », estime une conseillère d'Ile-de-France. Désormais, il est demandé aux lycéens d'écrire un CV ou des lettres de motivation pour chaque vœu, y compris en licence universitaire. Ou de s'informer sur les « attendus » des formations... Mais ils sont incompréhensibles pour un lycéen normal !

Peu compréhensibles, parfois aussi, pour les enseignants, tenus de comprendre les rouages d'une réforme à peine promulguée. « Cette fragilité que nous avons pour répondre à leurs questions, les lycéens la ressentent, reprend Claire Guéville. Et c'est générateur d'anxiété, notamment chez les jeunes les moins accompagnés par leurs familles. » Au-delà de l'outil technique, certains profs avouent aussi avoir du mal à saisir toutes les subtilités des règles à l'entrée de l'université. « On nous demande de lire entre les lignes pour comprendre comment seront sélectionnés les élèves, témoigne Martine

Clodoré, du SNES-Créteil. Ce sera une génération ballon d'essai. »

Une vision que nuancent les prévoyeurs du SNPDEN-UNSA pour qui le nouveau système ne constitue pas une « révolution technique ». « Si souci il y a, on ne le saura que le 22 mai » – date des premières réponses des universités aux lycéens –, assure le secrétaire général, Philippe Tournier.

D'après les chiffres qui s'affichent déjà sur les tableaux de bord des universités, la baisse du nombre de vœux apparaît générale, par rapport à 2017. A Lille, ce sont 50 % de vœux en moins reçus pour l'instant par l'université, à quatre jours de la clôture de la procédure ; à l'université de Nanterre, 39 000 vœux étaient comptabilisés, contre 50 000 à la même époque l'an dernier. Pas d'inquiétude pour autant dans les milieux universitaires, où l'on rend responsables de cette diminution les évolutions techniques (moins de vœux, fin des licences à « pastille verte » obligatoires à cocher, etc.).

« J'ai alerté sur le fait que les chiffres paraissent très bas, confie le vice-président de l'université Paris-XIII, Olivier Oudar. Mais nous sommes tout proches de la clôture, et ça bouge à toute allure. » De jour comme de nuit, les responsables ont vu, ces derniers jours, bondir leurs statistiques de plusieurs milliers de clics. ■

MATTEA BATTAGLIA
ET CAMILLE STROMBONI



CHRONIQUE

PAR FRANÇOISE FRESSOZ

Une nouvelle approche des droits sociaux

L'individu est-il un être suffisamment responsable, éclairé, informé pour pouvoir gérer de façon optimale les droits qui lui sont ouverts ? La réponse viendra dans quelques années, à l'heure des premiers bilans. Une chose est sûre, faire confiance à l'individu est le pari d'Emmanuel Macron qui, ce faisant, ouvre une brèche dans le système d'assurance collective. La conviction du président de la République est que l'individualisation des droits sociaux qui a marqué ces dernières années doit s'accompagner d'une responsabilisation de l'assuré. Si la collectivité a pour devoir d'ouvrir des droits à chacun, en fonction de ses capacités, l'individu doit, en retour, les saisir afin de construire un parcours au plus près de ses espérances.

On est loin du socialisme proche du personnalisme qui inspira naguère la partie la plus centriste de la gauche. Lorsque la ministre du travail, Muriel Pénicaud, décide de réformer la tuyauterie de la formation professionnelle, caractérisée par sa très grande opacité, sa démarche ressemble à celle de Jacques Delors qui, dans les années 1960, faisait de la transparence une arme pour développer le dialogue social autour de données compréhensibles par tous : « Si nous voulons une économie réellement transparente, nous

sommes condamnés à devenir des inventeurs de simplicité », disait-il.

Pas sûr en revanche que l'ancien conseiller social de Jacques Chaban-Delmas approuve les coups de butoir portés au paritarisme, car c'est bien de cela qu'il s'agit : en décidant que le compte personnel de formation serait désormais crédité en euros et non plus en heures de formation, le gouvernement retire le pouvoir aux associations de gestion paritaire pour donner la main à l'individu.

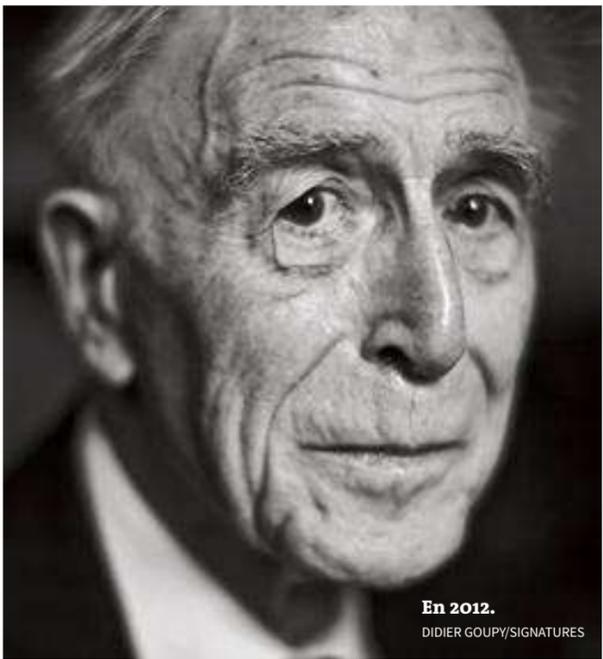
Inégalités culturelles

La même philosophie préside à la création du passe culture : une application géolocalisée offrant à chaque jeune de 18 ans un crédit de 500 euros pour développer sa pratique culturelle. Le dispositif a le mérite d'être ultra-simple mais ne résout pas la question fondamentale : qui veillera à ce que les inégalités culturelles ne se creusent pas ?

Les syndicats brandissent le même risque quant à l'accès à la formation mais il leur manque des données précises pour instruire leur crainte. Le gouvernement dispose à l'inverse d'une série de rapports émanant de la Cour des comptes ou de l'inspection générale des affaires sociales démontrant les manques et abus auxquels a conduit l'ancien système. Le match était perdu d'avance. ■

Jacques Gernet

Sinologue



En 2012.
DIDIER GOUPY/SIGNATURES

Sinologue d'exception et membre de l'Institut de France, Jacques Gernet est mort, à Vannes, samedi 3 mars, à l'âge de 96 ans. Il naît le 22 décembre 1921 à Alger, où son père, l'helléniste et philologue Louis Gernet (1882-1962), vient d'être nommé à la jeune faculté des lettres, sa thèse sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce, première pépite de l'anthropologie historique naissante (1917), incomprise, lui valant cette nomination que son disciple Jean-Pierre Vernant qualifiera de « *relégation* ».

Elève au lycée Bugeaud, licencié de lettres classiques et diplômé d'études supérieures à Alger donc, où son père est devenu doyen, il doit interrompre ses études, mobilisé en 1942 à Blida à une cinquantaine de kilomètres de la capitale. Rendu à la vie civile en 1945, il se lance dans l'apprentissage du chinois à Paris, diplômé de l'École nationale des langues orientales vivantes (1947), puis, en 1948, de l'École pratique des hautes études (EPHE). Du coup, Gernet intègre l'École française d'Extrême-Orient, résidant à Hanoi de février 1949 à novembre 1950, où il publie sa première contribution scientifique majeure, traduisant les enseignements d'un maître de l'école bouddhiste du Chan, patriarcale du VIII^e siècle.

Chercheur au CNRS (1950), il obtient en 1955 une direction d'études à la 6^e section de l'EPHE, appelée à devenir l'EHESS vingt ans plus tard. Sa thèse – sur les aspects économiques du bouddhisme dans la société chinoise du V^e au X^e siècle – soutenue en 1956, Jacques Gernet devient l'année suivante maître de conférences, puis professeur dès 1959, de langue et civilisation chinoises à la Sorbonne, poste qu'il occupe dès sa création à l'université Paris-VII (1969-1973).

Mais ces charges d'enseignement et de recherche ne l'empêchent pas d'enchaîner missions et séjours en Asie, Chine bien sûr, mais aussi Japon, Taïwan et Hongkong. Une activité d'autant plus captivante que Gernet cumule, outre sa puissante synthèse sur *Le Monde chinois* (Armand Colin, 1972) qu'il n'aura de cesse de mettre à jour à chacune des nombreuses rééditions comme des traductions que ce grand œuvre connaît, les tâches administratives et les fonctions de prestige.

Le 4 décembre 1975, soit la veille de la leçon inaugurale de Jean-Pierre Vernant, le Collège de France l'accueille sur les traces de son maître Paul Demiéville (1894-1979), qui lui-même y avait succédé à Henri Maspero (1883-1945) et cessé son enseignement dix

22 DÉCEMBRE 1921 Naissance à Alger
1972 « Le Monde chinois » (Armand Colin)
1975-1992 Titulaire de la chaire d'histoire sociale et intellectuelle de la Chine au Collège de France
3 MARS 2018 Mort à Vannes

ans plus tôt. C'est encore à Demiéville que Gernet succède à l'Institut, élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres le 8 juin 1979, trois mois après le décès de celui dont le portrait figure dans son bureau au Collège, entre la statuette d'un soldat de l'empereur Qin et un ordinateur à l'écran couvert d'idéogrammes...

Un passeur idéal

L'œuvre de Jacques Gernet est aussi ample que précieuse : le sinologue est capable de donner les clés de la philosophie de Wang Fuzhi (1619-1692), cet érudit qui se défie du langage, coupable d'inciter à des divisions aussi artificielles que celle qui oppose le concret et l'abstrait (*La Raison des choses*, Gallimard, 2005), mais aussi d'exhumer la mémoire et la pensée d'un philosophe chinois du XVII^e siècle, Tang Zhen, dont la « *sensibilité véhémente* », tonique et salutaire, trouve en Gernet, qui traduit et présente les *Ecrits d'un sage encore inconnu* (Gallimard, « Connaissance de l'Orient », 1992), le passeur idéal.

Mais il peut aussi, préfigurant avec trois décennies d'avance les chantiers actuels d'une histoire connectée et mondialisée, élucider l'« *opération de séduction* » tentée par les jésuites sur la Chine dès la fin du XVI^e siècle et, dépassant les prémices de cet élargissement du monde, mettre en lumière les antinomies des traditions chinoise et occidentale en y interrogeant le rôle des structures linguistiques dans l'élaboration de la pensée (*Chine et christianisme. Action et réaction*, « Bibliothèque des histoires », Gallimard, 1982). C'est aussi neuf que subtil, généreux qu'inédit. A l'image de l'homme, réservé, mais d'un abord d'une confondante simplicité, d'une distinction intellectuelle et d'une bonté qui faisaient la séduction de ce non-conformiste résolu, soucieux d'éclairer les spécificités, d'entendre les altérités sans céder au convenu ou au conventionnel.

En cela, malgré les champs très différents de leur enquête, dans l'espace comme dans le temps, l'intelligence lumineuse des Gernet, père et fils, semble un héritage fondamental. ■

PHILIPPE-JEAN CATINCHI

Le Monde

Le Carnet

Vous pouvez nous transmettre vos annonces chaque dimanche, de 9 heures à 12 h 30, pour la parution du lendemain.

Tarif à la ligne, réduction pour nos abonnés : nous consulter.

Pour toute information Carnet :
☎ 01 57 28 28 28
☎ 01 57 28 21 36
✉ carnet@mpublicite.fr

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Marc Bertrand, son grand-père, Jean-Jacques et Cécile Bertrand, ses parents, Amélie, Adèle et Alix, ses sœurs, Brice et Simon, ses beaux-frères, Maxence, son neveu Et toute la famille,

ont l'infinie douleur de faire part du décès de

Anne BERTRAND, docteur en médecine, docteur ès sciences, maître de conférences des Universités, praticien hospitalier à l'APHP,

survenu le 2 mars 2018, dans sa quarantième année, lors de l'avalanche du Mercantour.

Les obsèques sont célébrées ce samedi 10 mars, à 16 h 15, en l'église Saint-Louis, à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, entrée 83, boulevard de l'Hôpital, Paris 13^e. Cour Lassay (église peu chauffée).

J.-J. et C. Bertrand, 148, avenue de Clichy, 75017 Paris.

Elisabeth Carpentier, son épouse, Claire, Philippe, Hélène, Pierre et Catherine ses enfants et leurs conjoints, Marie, Julien, Louis, Paul, Thomas, Antoine, Sarah, Jérémie, Fleur, ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean CARPENTIER, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale,

survenu le 6 mars 2018, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de la Villedieu-du-Clain, ce samedi 10 mars, à 10 heures.

18, route de Vivonne, 86340 Aslonnes.

Sylvie Carré, son épouse, Julien et François, ses enfants, Louise Carré, sa mère, Françoise Pinel, sa sœur et sa famille, Florence Durup et Juliette Rouillon, ses belles-sœurs et leurs familles, Marie Ferguson et Jean Durup, ses beaux-parents, Ses oncles, tantes et cousins, Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Bertrand CARRÉ, ingénieur physicien au CEA,

survenu le 6 mars 2018, à l'âge de soixante ans.

Un dernier hommage lui sera rendu le lundi 12 mars, à 14 h 30, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

2, avenue du Général de Gaulle, 94240 L'Hay-les-Roses.

Le professeur Vincent Berger, directeur de la recherche fondamentale au Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives Et l'ensemble des collègues du laboratoire interactions, dynamiques et lasers,

s'associent au chagrin de sa famille à l'occasion du décès, de

M. Bertrand CARRÉ, X75, docteur ès sciences physiques, directeur de recherche au CEA, directeur de l'équipement d'excellence ATTOLab.

Nous saluons unanimement l'importance de son travail pour le développement et le rayonnement de la physique de l'interaction laser-matière. Toujours soucieux de l'intérêt commun, il a structuré au niveau de l'université Paris-Saclay, une importante communauté scientifique, en œuvrant au rapprochement de ses différents acteurs.

http://iramis cea.fr/LIDYL/

M^{me} Claudie Chavéron, son épouse, M. Franck Chavéron, son fils, Ses neveux et nièces,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Henri CHAVÉRON, docteur ès sciences d'État, professeur honoraire des Universités,

survenu à Paris, le 1^{er} mars 2018, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 13 mars, à 15 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris 20^e.

Chouigny, Vichy.

M. Louis GALLARD, ancien professeur de philosophie et psychologie,

décédé à son domicile, à Vichy, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées vendredi 9 mars 2018, à 14 h 30, en l'église de Chouigny, suivies de l'inhumation dans le caveau familial, à Saint-Gal-sur-Sioule.

De la part de

M^{me} Marie-Claude Gallard, son épouse Ainsi que toute sa famille.

Véronique HAYEM

est décédée le 6 mars 2018.

Elle souhaite adresser un dernier au revoir, à

Pierre, son amour de toujours, François, Marie, Jeanne et André, ses enfants adorés, Jérôme, son frère bien-aimé, Sa famille, Ses amis, Ceux dont elle a croisé la route au cours de sa vie.

Elle a décidé de donner son corps à la science.

Colette Lerner, son épouse, Nicolas et Rémi Lerner, ses enfants et leurs conjointes, Christine et Sylvie, Samuel, Sonia, Jonathan, Sarah, Ivan et Paul, ses petits-enfants, Sacha et Lena, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

docteur Jean LERNER, pédiatre.

Les obsèques auront lieu le mardi 13 mars 2018, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

Ni fleurs ni couronnes.

Maurice Parobeck, son époux, Catherine et François, ses enfants, Stéphanie, Guillaume, Baptiste, Julie et Marie, ses petits-enfants, Evan, Maël et Mathis, ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jeannine PAROBECK,

survenu le 2 mars 2018, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques ont eu lieu le 8 mars, au crématorium de Saint-Ouen-l'Aumône, dans la plus stricte intimité.

David, Christine, Jacques, Bertrand, Frédéric, ses enfants, Noémi, Marika, Juliette, Camille, Aude, Manu-Tara, Sarah, Cécile, Nicolas, Judith, Mélanie, Thomas, ses petits-enfants,

Valentine, Emma, Clémence, Maxime, François, Robin, Mathilde, Samuel, Charlotte, Zoé, Victor, Alexandre, Thilio, Noa, Joachim, Chiara, Marin, Eléonore, Léonie, Antoine, Paul, ses arrière-petits-enfants, les conjoints Et toute la famille,

ont la profonde tristesse d'annoncer le décès de

François SPINDLER, ancien de la Brigade Alsace-Lorraine, ingénieur général d'agronomie honoraire, ancien secrétaire de la Fédération européenne des éleveurs de la race bovine pie rouge, ancien secrétaire de la Société d'Éthnozootéchnie,

le 6 mars 2018, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Un service de reconnaissance a eu lieu au temple de l'Église protestante unie d'Arcachon, ce samedi 10 mars, à 10 h 30, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Sylvain (Corrèze), à 17 heures.

Famille Spindler, 3, allée Las-Primas, 33260 La Teste-de-Buch.

Nantes.

On nous prie de faire part du décès du

colonel (c.r.) Michel VALLET, promotion Union Française, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur dans l'ordre national du Mérite, croix de la Valeur militaire, officier

dans l'ordre des Palmes académiques, dernier commandant de la Compagnie méhariste du Tidikelt-Hoggar, diplômé de l'École pratique des hautes études - VI^e section, diplômé du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes, docteur en études africaines, chercheur au CNRS (RCP 43 - missions Germaine Tillion), lauréat Zeldidja 1949 (lycée Clémenceau), spécialiste des grands nomades du Sahel et du Sahara,

survenu à Nantes, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

PFG Nantes Gaston-Veil. Tél. : 02 40 12 05 00.

Anniversaire de décès

À l'occasion du quinzième anniversaire de la mort de

Jean-Luc LAGARDÈRE,

le 14 mars 2003,

M^{me} Jean-Luc Lagardère remercie tous ceux qui, par la pensée et la prière, s'associent avec elle à la mémoire de son mari.

Conférences



Conférence publique organisée dans le cadre des Rencontres du Droit Humain - Fédération Française -

Réflexion sur la bioéthique : « *Les chimères, espoirs et craintes* »

samedi 24 mars 2018, à 14 heures, 9, rue Pinel, Paris 13^e.

Intervenants : **Sylvain Lehmann**, professeur de médecine, biologie-biochimie, **Patrice Maniglier**, philosophe.

Inscription obligatoire accueil@apfdh.org Tél. : 01 44 08 62 62 www.droithumain-france.org



Grandes Conférences *L'inconscient est le politique*

Charles Melman,

Paris, les jeudis, à 21 heures, le 22 mars 2018, le 5 avril, avec **Dominique Reynié**, le 17 mai, le 24 mai, avec **Patrick Guyomard**,

Centre Sèvres, 35 bis, rue de Sèvres, Paris 6^e.

Entrée libre. Plus d'infos : www.ephep.com

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directeur, directeur de la publication Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directeur Jérôme Fenoglio
Directeur de la rédaction Luc Bronner
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo
Directeurs adjoints de la rédaction Philippe Broussard, Alexis Delcambre, Benoît Hopquin, Marie-Pierre Lannelongue, Virginie Malinre, Cécile Prieur
Direction éditoriale Gérard Courtis, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann
Rédaction en chef numérique Philippe Lecœur, Michael Szadkowski
Rédaction en chef quotidien Michel Guerin, Christian Massol
Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote
Directeur du développement numérique Julien Laroche-Joubert
Rédacteur en chef chargé des diversifications éditoriales Emmanuel Davidenkoff
Chef d'édition Sabine Ledoux
Directeur artistique Aris Papatheodorou
Photographie Nicolas Jimenez
Infographie Delphine Papi
Médiateur Franck Nouchi
Secrétaire générale du groupe Marguerite Moleux
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget
Conseil de surveillance Jean-Louis Belfa, président, Sébastien Carganico, vice-président

Journée d'étude

Société de psychanalyse freudienne

Journée d'étude **samedi 24 mars 2018 de 9 heures à 18 heures**, à l'ASIEM,

6, rue Albert de Lapparent, Paris 7^e.

« *Y a-t-il une théorie psychanalytique de l'autisme ?* »

Éliane Allouch, Marcianne Blévis, Géraldine Cerf de Dudzele, Francis Drossart, Tristan Garcia-Fons, Bernard Golse, Françoise Guillaumard, Patrick Guyomard, Dominique Janin-Duc, Chantal Lheureux-Davide, Jean-Claude Maleval, Dominique Mazéas, Jean-François Solal, Bernard Touati, Jean-Jacques Tysler.

Entrée : 80 € (étudiant : 40 €). Inscription sur place possible. Renseignements : 01 43 22 12 13. Site : www.spf.asso.fr

Prix de thèse



L'Assemblée nationale propose un Prix de thèse en droit parlementaire.

L'Assemblée nationale souhaite encourager et promouvoir la recherche dans des domaines intéressant directement le Parlement français. À cette fin, l'Assemblée nationale décerne cette année un Prix de thèse en vue de distinguer des thèses en droit parlementaire.

Seront retenues les thèses rédigées en langue française et soutenues entre le 1^{er} janvier 2016 et le 31 décembre 2017.

Le Prix de thèse ouvre droit à une aide à la publication versée directement à l'éditeur.

Les étudiants intéressés peuvent se procurer le formulaire de candidature à l'adresse suivante :

Division des Archives, Service de la Bibliothèque et des Archives, Assemblée nationale, 126, rue de l'Université, 75355 Paris Cedex 07 SP ou par courrier électronique à : prixedthese@assemblee-nationale.fr

Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site internet de l'Assemblée nationale : http://www2.assemblee-nationale.fr/informations-pratiques/bibliotheque-et-archives#node_8065

Les candidats devront faire parvenir leur thèse à l'adresse électronique indiquée, au format PDF. L'impression sera assurée par l'Assemblée nationale.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au **vendredi 16 mars 2018, à 17 heures**.

Communication diverse



SOS AMITIE

Envie d'être utile ? Venez nous rejoindre dans un centre proche de chez vous !

Les bénévoles de SOS Amitié écoutent par téléphone et par internet ceux qui souffrent de solitude, mal-être et pensées suicidaires.

Nous ne répondons qu'à 1 appel sur 7 et **recherchons des écouteurs bénévoles**. L'écoute peut sauver des vies et enrichir la vôtre.

Horaires flexibles, formation assurée. RDV sur www.sosamitieidf.asso.fr

Russie

Affaire Magnitski : des relents de guerre froide

Après la mort en prison de l'avocat russe Sergueï Magnitski, son ex-employeur, Bill Browder, a convaincu Washington d'adopter une loi sanctionnant les Russes accusés de violations des droits de l'homme. Une mesure qui a séduit d'autres pays, au grand mécontentement de Moscou, qui crie à l'ingérence

BENOÎT VITKINE

Le 20 décembre 2017, lorsque Ramzan Kadyrov a appris qu'il rejoignait la liste des personnalités russes sanctionnées par les Etats-Unis, l'autoritaire dirigeant de la Tchétchénie a haussé les épaules. « Je n'en dors plus », a-t-il ironisé sur Instagram et Facebook, ses deux outils de communication préférés, sur lesquels il a pris, depuis des années, l'habitude de partager avec ses 4 millions d'abonnés ses poses viriles et ses pensées. Peu lui importait d'être accusé, par le Trésor et le département d'Etat américains, d'exécutions extrajudiciaires, de tortures ou de disparitions forcées. Interdiction d'entrée aux Etats-Unis ? Ses avoirs gelés dans les banques américaines et, par ricochet, dans celles de quasiment tous les pays du monde ?... Kadyrov s'en arrangerait, assurait-il.

Deux jours plus tard, la « vraie » sanction est tombée : les fameux comptes Instagram et Facebook fermaient coup sur coup, les deux sociétés expliquant devoir se plier à la législation américaine. Cette fois, Kadyrov enrage. Le Kremlin dénonce des mesures « illégales et inamicales ». Cette punition, le dirigeant tchétchène ne la doit pas – contrairement à la plupart des autres Russes sous sanctions américaines – à son rôle dans le conflit ukrainien, mais à une loi américaine de 2012, le « Magnitsky Act », qui permet d'imposer des mesures restrictives à toute personnalité russe accusée par les Etats-Unis de violations des droits de l'homme en Russie.

L'OBSTINATION D'UN HOMME

En janvier 2017, Alexandre Bastrykine, le puissant chef du Comité d'enquête de la Fédération de Russie (un organe qui a pouvoir d'investigation et d'inculpation, placé sous l'autorité du président), Andreï Lougovoi ou encore Dmitri Kovtoun, jugés responsables de la mort, le 23 octobre 2006, au Royaume-Uni, de l'ancien agent russe Alexandre Litvinenko, empoisonné au polonium 210, une substance radioactive, étaient déjà tombés sous le coup de cette loi. Ces sanctions à répétition sont liées à une affaire qui n'en finit pas de parasiter les relations entre Washington et Moscou : il s'agit de l'affaire Sergueï Magnitski, du nom d'un juriste russe mort dans une prison russe en 2009. La mise à l'index de Kadyrov, ultime pique adressée au pouvoir russe avant l'élection présidentielle du 18 mars 2018, est avant tout le résultat du travail obstiné d'un homme, Bill Browder, dernier employeur du juriste Magnitski.

Depuis dix ans, Bill Browder, ex-dirigeant de fonds d'investissement, s'est mué en un contempteur féroce du régime russe, dont il a contribué à dévoiler en Occident l'une des

faces les plus sombres : la complicité entre l'élite dirigeante et le crime organisé. Browder a aussi réussi à faire du nom de Magnitski, son ancien employé, un étendard de la lutte pour les droits de l'homme dans le monde entier. A force de ténacité, Browder est devenu une plaie telle pour le pouvoir russe que Vladimir Poutine, qui rechigne d'habitude à citer nommément ses ennemis, ne se prive pas de le qualifier publiquement de « chef de gang » ou de « tueur en série ».

« A l'époque où cette affaire a commencé, personne n'imaginait que cela irait aussi loin, se souvient Andreï Kortounov, directeur du Conseil russe pour les affaires internationales, un think tank proche du pouvoir. Browder s'en est emparé pour faire mal à la Russie. » « J'ai commencé petit, et je suis devenu un gros caillou dans la chaussure de Vladimir Poutine, confirme l'intéressé, dans ses bureaux londoniens, où il consacre aujourd'hui l'intégralité de son temps et de ses ressources à la poursuite de son combat contre le Kremlin. Je crois avoir causé plus de torts au pouvoir russe que bien des Etats avec tous leurs moyens. »

Rien ne prédestinait Bill Browder à devenir l'un des ennemis les plus acharnés de Vladimir Poutine. En 2003, l'investisseur d'origine américaine – il est aujourd'hui citoyen britannique – approuvait même l'arrestation retentissante de Mikhaïl Khodorkovski, le golden boy du pétrole russe, et le dépeçage de son entreprise, Ioukos. Son fonds d'investissement, Hermitage Capital, était, à l'époque, le plus gros fonds étranger en Russie avec 3 milliards d'euros d'actifs. Petit-fils du fondateur du Parti communiste américain, Browder s'était installé en Russie rapidement après la chute de l'URSS, comprenant aussi vite que les oligarques locaux les opportunités ouvertes par la période.

Les ennuis débutent en 2005, lorsque Browder se voit interdit d'entrer sur le sol russe. Comprenant que quelque chose ne va pas, il interrompt progressivement les activités d'Hermitage en Russie. En juin 2007, les locaux du fonds subissent une perquisition. Des documents sont saisis par les hommes du lieutenant-colonel de police Artiom Kouznetsov. Parmi les pièces saisies, les titres de propriété de trois sociétés mises en sommeil appartenant à Hermitage. Le camp Browder s'interroge sur l'objectif de la manœuvre. Il va vite en découvrir les conséquences. Quelques mois plus tard, il s'avère que les trois sociétés ne sont plus la propriété d'Hermitage. Officiellement, elles sont passées aux mains d'un prête-nom, Viktor Marguelov, gangster patenté, qui vient de sortir de prison où il avait été enfermé pour homicide.

En Russie, ce type de manipulation est devenue fréquente au point d'être entré dans le vocabulaire courant. Il s'agit d'un *raiderstvo* (du mot anglais *raid*), une pratique consis-

tant à s'emparer purement et simplement d'actifs, avec usage de la violence ou complicité de fonctionnaires véreux. Dans le cas d'Hermitage, ce sont les documents saisis par la police qui ont été utilisés.

Sauf que les sociétés ont été vidées préventivement de leurs actifs. Les escrocs se tournent alors vers le fisc russe, auprès duquel ils sollicitent le remboursement d'un trop-perçu de 150 millions d'euros sur la TVA. La demande est présentée le 21 décembre 2007 à Moscou. Le 26, l'argent est « remboursé ». Jamais, le fisc russe n'avait fait montre d'une telle diligence. L'escroquerie ne se fait plus au détriment du seul Browder, mais bien sur le dos du contribuable russe.

Hermitage y voit d'abord un coup de crime organisé. Browder se plaint à la justice, tente de faire jouer ses relations politiques. Le résultat est inattendu : le parquet réagit par l'attaque, en lançant des poursuites contre les avocats du fonds, puis contre Browder lui-même. Face à la menace, l'investisseur invite ses avocats russes à se réfugier temporairement à Londres avec leur famille, à ses frais.

Seul Sergueï Magnitski, 36 ans à l'époque, père de deux enfants, décline et choisit de rester. Fiscaliste réputé, croyant obstinément en la force du droit, il compte sur la justice pour démentir l'affaire. En octobre 2008, il dépose plainte contre le lieutenant-colonel Artiom Kouznetsov, à l'origine de la perquisition. Un mois plus tard, Magnitski est arrêté à son domicile et accusé de « fraude fiscale ».

Les enquêteurs exigent du juriste qu'il témoigne contre Browder, son employeur. Face à son refus, sa détention provisoire vire au calvaire. On le place dans des cellules glaciales, sans eau ou sans toilettes. Il ne reçoit ni visites, ni colis, ni même les médicaments que nécessitent ses calculs dans la vésicule biliaire. En un an d'emprisonnement, il a perdu 20 kg. Procédurier jusqu'au bout, Magnitski rédige plainte sur plainte et documente son enfer – autant d'éléments qui s'avéreront précieux, plus tard, pour retracer les événements et en identifier les responsables.

Le 16 novembre 2009, son état de santé s'est tellement dégradé que l'administration pénitentiaire autorise son transfert à la prison de la Matrosskaïa Tichina, dotée d'une antenne médicalisée. Arrivé à destination, Magnitski n'est pas conduit à l'infirmerie, mais dans une cellule isolée, où il est battu à mort. A son enterrement, les traces de coups sont encore bien visibles sur le cadavre.

L'enquête officielle conduira à une mort survenue par « négligence ». Seul l'un des responsables de la prison sera brièvement sanctionné. L'année suivante, les officiers qui l'ont persécuté sont même promus et décorés. Plutôt que de sanctionner ses brebis galeuses, le pouvoir choisit de faire bloc. « Browder est devenu un ennemi de l'Etat et du

régime russe, et donner raison à un ennemi n'est pas ce qui se fait ici, explique Dmitri Trenin, du Centre Carnegie de Moscou. La moindre concession ne fait que vous rendre plus faible, elle ouvre la porte à de nouvelles accusations, à de nouveaux ennemis. »

Profondément affecté par la mort de Magnitski et se heurtant à un mur en Russie, Bill Browder commence sa traque. Avec un principe bien connu de tout bon enquêteur : *follow the money* (« suivre la piste de l'argent »). Désormais, tous les employés de Browder n'auront plus qu'un objectif : débusquer les preuves de l'enrichissement soudain des acteurs du dossier. Un seul exemple : Olga Stepanova, l'ancienne perceptrice en chef du bureau n° 28, qui autorisa jadis le remboursement express des 150 millions d'euros, se trouve subitement, selon l'enquête d'Hermitage, à la tête d'un gigantesque pactole : villas de luxe à Moscou et au Monténégro, appartements à Dubaï, comptes en Suisse.

Browder sait qu'il n'obtiendra rien de la justice russe, qui est plutôt occupée à contre-attaquer – Browder sera finalement condamné *in absentia* à neuf années de prison. Il essaie alors de mobiliser l'opinion publique et, à travers elle, les responsables politiques occidentaux. Bien avant Alexei Navalny et ses enquêtes sur la corruption des officiels, il choisit comme arme YouTube. Les enquêtes sur chacun des responsables de l'escroquerie et de la mort de Magnitski y sont distillées, mois après mois.

Parallèlement, des enquêtes débute dans plusieurs pays, de la Suisse à l'Estonie, sur le parcours des sommes volées au fisc russe. En France, la justice soupçonne une entreprise de peinture de la Côte d'Azur détenue par une Franco-Russe d'avoir blanchi 16 millions d'euros, transférés depuis le Belize et les îles Vierges britanniques. Plusieurs morts suspects liées au dossier Magnitski font aussi l'objet d'investigations. Dans le camp des alliés de Browder, il y a ainsi le décès d'Alexandre Perepilitchni, survécu au retour d'un jogging, dans les environs de Londres, en 2012. Simple arrêt du cœur ? Les enquêteurs britanniques l'ont d'abord cru, se refusant à enquêter plus avant.

EMPOISONNEMENT AU GELSEMIUM

L'homme était un transfuge, un traître à la Russie. Banquier et fiscaliste, il avait d'abord travaillé pour les responsables de l'escroquerie, aidant notamment Olga Stepanova à placer une partie de ses gains en Suisse. Puis, pour des raisons mystérieuses, il avait fait défection et rejoint l'équipe de Browder, l'aidant à démentir les montages de ses anciens patrons russes. Une expertise privée a révélé que Perepilitchni avait été empoisonné avec du gelsemium, un poison sophistiqué et rarement employé. Son délai d'action et le fait que le banquier revenait tout juste d'un voyage à Paris ont poussé la justice française à ouvrir une enquête, parallèlement à celle ouverte au Royaume-Uni.

Entre-temps, Bill Browder poursuit son combat sur un autre terrain. Après la mort de Sergueï Magnitski, il commence une campagne de lobbying intense aux Etats-Unis, son pays d'origine. Objectif : obtenir des autorités américaines qu'elles sanctionnent les responsables de la mort de son ancien employé. « Cela s'est révélé plus facile que je ne l'imaginai, se souvient Browder. Il s'agit d'une affaire très bien documentée et particulièrement choquante, celle d'un gentil face à des méchants. Il suffisait que je toque à la porte des membres du Congrès et que je leur raconte l'histoire en quelques heures. En face, les Russes étaient plutôt maladroits, et il n'y a heureusement pas encore de lobby de la torture à Washington. »

Le Magnitsky Act, voté au Congrès et signé par Barack Obama le 14 décembre 2012, cible les officiels russes responsables d'abus contre des citoyens cherchant à dévoiler des actes illégaux. Quarante-neuf individus, tous liés à l'affaire Magnitski, se voient interdits d'entrer aux Etats-Unis et d'accéder au système bancaire américain et, par ricochet, à toutes les banques étrangères exerçant aux Etats-Unis, soucieuses d'éviter d'être elles-mêmes sanctionnées.

Mikhaïl Khodorkovski, l'ex-PDG de Ioukos, qui purgeait à ce moment-là sa neuvième année de prison, dit avoir aussitôt ressenti les effets de la loi. « Moi, je n'ai jamais été frappé ou humilié, explique au Monde l'ancien oligarque installé à Londres. Mais, pour d'autres, le Magnitsky Act a été une bouée de sauve-

« ALORS QUE MA PROPRE AFFAIRE ÉTAIT ENCORE PERÇUE SOUS L'ANGLE POLITIQUE, L'OCCIDENT A COMPRIS QUE LE POUVOIR DE POUTINE ÉTAIT MÊLÉ AU CRIME ORGANISÉ »

MIKHAÏL KHODORKOVSKI
ex-PDG de Ioukos,
emprisonné de 2003
à 2013 en Russie



Bill Browder, petit-fils du fondateur du Parti communiste américain, a créé Hermitage Capital, un fonds d'investissement spécialisé dans les marchés russes. Depuis la mort d'un de ses juristes, Sergueï Magnitski, il ne cesse de dénoncer la complicité entre l'élite dirigeante et le crime organisé en Russie. Ici, à Londres, le 9 mars.

ABBIE TRAYLER-SMITH
POUR « LE MONDE »

qui n'a pourtant pas une réputation de faucon dans les relations avec la Russie, se fait à nouveau son porte-voix. En 2016, la loi est votée au Congrès, puis ratifiée par Barack Obama le 23 décembre de la même année, quelques jours avant son départ de la Maison Blanche. En avril 2017, Donald Trump réitère dans une lettre au Congrès son soutien à cette « législation importante ».

La toute première liste, publiée le 21 janvier 2018, ne comporte qu'un seul nom russe, celui du fils du procureur général Iouri Tchaïka, suspecté d'avoir utilisé l'influence de son père dans diverses malversations. Parmi les 14 autres figurent un général birman, un trafiquant d'organes pakistanais, un vendeur de diamants israélien et la fille de l'ancien président ouzbek Islam Karimov. « Que des méchants », résume Bill Browder. De manière inexplicable, Ramzan Kadyrov a, lui, été visé en vertu du Magnitsky Act original, qui reste en vigueur.

L'identification des personnalités ciblées reste à l'entière discrétion du président américain, après propositions du Trésor et du département d'Etat, ce qui confère au président et à une poignée de technocrates un pouvoir exorbitant. Malgré les risques d'arbitraire, les organisations de défense des droits de l'homme ont unanimement salué cette législation comme une petite révolution. Parmi d'autres ONG, Transparency International, dans le domaine de la lutte anticorruption, ou Human Rights Watch, dans celui des droits de l'homme, ont déjà soumis leur propre liste aux autorités américaines.

DES VILLAS SUR LA CÔTE D'AZUR

Dans la foulée, d'autres pays imitent les Etats-Unis. En 2017, l'Estonie, la Lituanie, le Canada et le Royaume-Uni adoptent des législations inspirées du Global Magnitsky Act, choisissant de donner la priorité tantôt aux droits de l'homme, tantôt à la lutte anticorruption. « Si l'on parle du système bancaire, les sanctions américaines suffisent, note Bill Browder, mais la portée symbolique de ces votes est importante. Et ils me permettent d'espérer pouvoir faire bouger les choses en France, qui ne s'alignerait jamais sur une législation en vigueur seulement aux Etats-Unis. » Paris est le prochain objectif du lobbyiste, avec l'intention d'empêcher les officiels sanctionnés d'accéder à leurs chères villas sur la Côte d'Azur.

Les lois adoptées dans plusieurs capitales mondiales sont toutes de portée « globale », dépassant le seul cas russe. Malgré cela, Moscou continue de faire part de son irritation. Quand le Canada adopte sa loi Magnitski, en octobre 2017, la Russie est ainsi la seule à réagir, dénonçant une manœuvre « antirusse ». Acculé, le Kremlin en est réduit à tenter d'effacer les références à Magnitski dans l'intitulé de ces législations.

Aux Etats-Unis, une avocate russe du nom de Natalia Vesselnitskaïa avait été chargée de mener les campagnes de lobbying russe à Washington. C'était cette même Natalia Vesselnitskaïa qui, le 9 juin 2016, rencontrait, au cours d'une réunion secrète, Donald Trump Junior et Jared Kushner, respectivement fils et gendre de Donald Trump, alors en campagne présidentielle. Après la révélation de cette rencontre, au cours de laquelle la transmission de documents compromettants pour Hillary Clinton aurait été évoquée, Trump Junior se défendra en expliquant que la discussion avait porté uniquement sur la « politique d'adoption » des deux pays. Autrement dit, de l'affaire Magnitski. ■

tage. Tous ceux qui reçoivent encore des visites en prison, et qui bénéficient donc d'une attention de l'extérieur, sont devenus moins vulnérables. Le sentiment d'impunité totale garantie par le régime a disparu, et le niveau des violences physiques a diminué. Une fois sorti de prison, en 2013, M. Khodorkovski a appuyé, avec sa fondation Russie ouverte, les efforts de Browder.

« TRUANDS ET FONCTIONNAIRES »

Si, aux Etats-Unis, la lecture de type « gentil contre méchants » l'a emporté, en Russie, la loi passe très mal. Pour le pouvoir, l'affaire Magnitski est une affaire strictement intérieure. Les sanctions relèvent donc de l'agression pure et simple. « Les listes noires sont un instrument assez classique, mais en faire une loi gravée dans le marbre, publique et irréversible, c'est tout autre chose, explique Andreï Kortounov, du Conseil russe pour les affaires internationales. A Moscou, cela a rappelé les pratiques de la guerre froide, et notamment l'amendement Jackson-Vanik. » Cette loi de 1974, qui limitait les relations commerciales avec les pays entravant l'émigration et violant les droits de l'homme, n'a été abrogée qu'en 2012, effacée par le vote de... la loi Magnitski.

L'épisode s'est révélé d'autant plus douloureux pour le Kremlin qu'il a contribué à modifier l'image du régime russe en Occident.

« Après l'affaire Khodorkovski, la Russie avait encore le bénéfice du doute », assure Andreï Kortounov. « Alors que ma propre affaire était encore perçue sous l'angle politique, l'Occident a compris que le pouvoir de Poutine était intimement mêlé au crime organisé, explique de son côté M. Khodorkovski. Mais si Poutine avait voulu corriger cela en châtiant les coupables, sa réputation et son crédit en auraient souffert en interne. Son pouvoir kleptocratique tient à sa capacité de protéger ses hommes, qu'ils soient truands ou fonctionnaires. »

A son arrivée au pouvoir en 2008, le président américain Barack Obama avait voulu engager avec Moscou un « reset » des relations russo-américaines. Ce « nouveau départ » avait certes déjà été écorné par la guerre russo-géorgienne de 2008, mais le Magnitsky Act a achevé d'enterrer son projet. « A Moscou, cela a été perçu comme le signal définitif que Washington n'était pas sincère et que le reset était voué à échouer », explique Dmitri Trenin, du Centre Carnegie de Moscou. Selon Bill Browder, le président américain a même tout fait pour empêcher l'adoption de la loi, ne parvenant qu'à la retarder de deux ans. « Obama avait même assuré à Poutine qu'elle ne serait pas adoptée, indique-t-il. Poutine l'a donc pris comme une trahison. »

Dès décembre 2012, Moscou a adopté des mesures de rétorsion : condamnation par

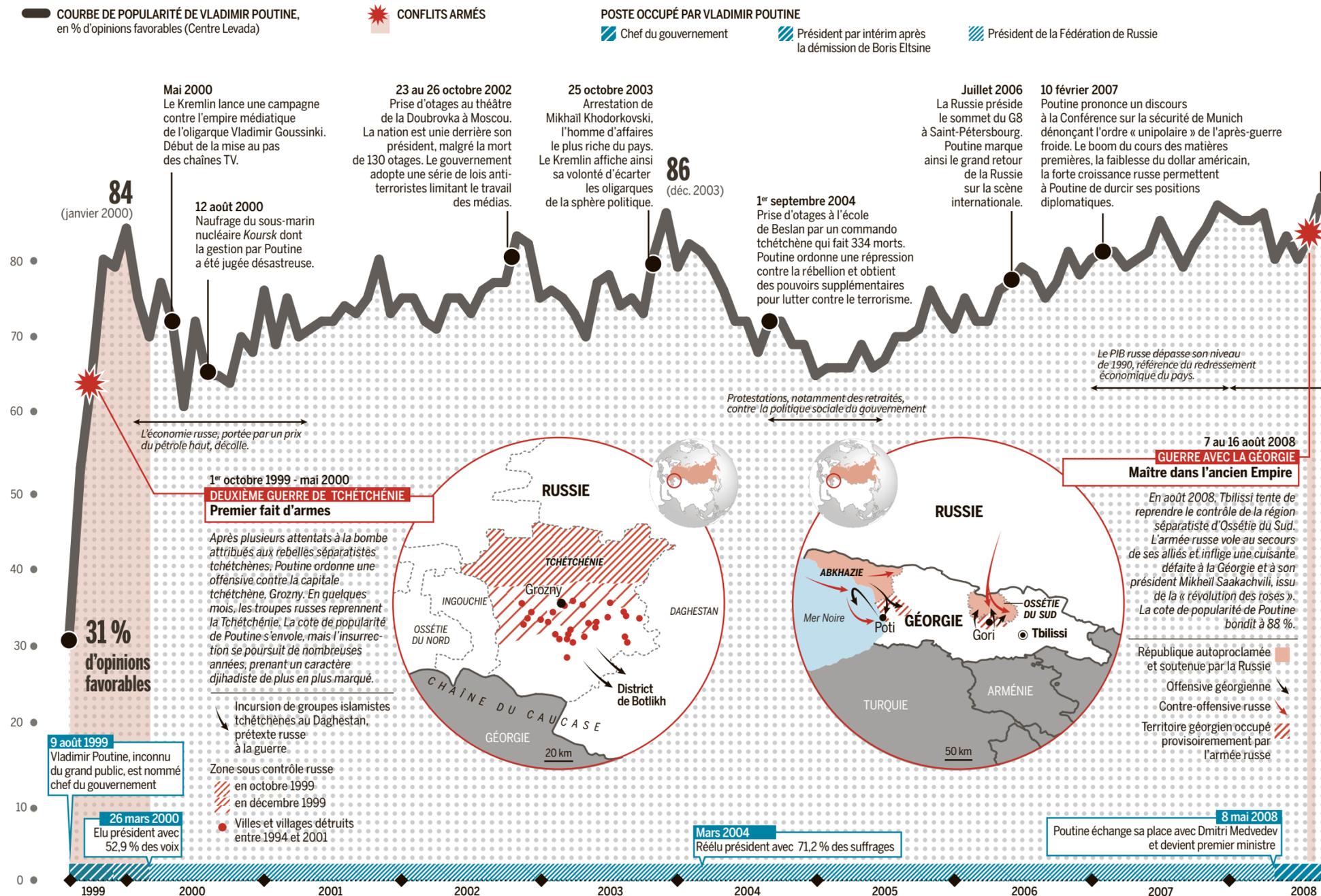
contumace de Sergueï Magnitski – déjà mort et enterré –, interdiction d'entrée sur le territoire russe de plusieurs officiels américains, interruption de programmes de coopération en matière criminelle et, surtout, interdiction des adoptions d'enfants russes par des ressortissants américains, par une loi dite « Iakovlev », baptisée en référence à un orphelin russe mort des suites de négligences de son père adoptif américain.

De son côté, Bill Browder, dès l'adoption du Magnitsky Act, reprend son bâton de lobbyiste en vue de promouvoir un « Global Magnitsky Act », une loi d'une ampleur bien supérieure qui permettrait de sanctionner les officiels de n'importe quel pays – et non plus les seuls Russes – responsables de sévères violations des droits de l'homme ou de faits de corruption importants. « Quand j'ai commencé mon combat, explique Browder, j'avais deux objectifs : obtenir justice pour Sergueï – pour l'instant, je ne peux pas atteindre les coupables plus que je ne l'ai déjà fait –, et promouvoir son héritage. Or il n'y a pas de plus bel hommage, pas de monument plus beau, qu'une loi aussi importante portant son nom. »

Browder reprend la technique qu'il connaît – frapper aux portes des élus –, avec, en plus, l'appui d'activistes du monde entier, depuis le Tibet jusqu'au Venezuela. Le sénateur démocrate Ben Cardin, déjà son allié en 2012,

RIPOSTE ENVERS LES ETATS-UNIS : L'INTERDICTION DES ADOPTIONS D'ENFANTS RUSSES PAR LA LOI DITE « IAKOVLEV », DU NOM D'UN ORPHELIN MORT DES NÉGLIGENCES DE SON PÈRE ADOPTIF AMÉRICAIN

LA POPULARITÉ DE POUTINE AU RYTHME DE SES GUERRES



Tatiana Kastouéva-Jean « Le pouvoir russe a une obsession majeure : le contrôle »

Certain d'être réélu à la tête de la Russie le 18 mars, Vladimir Poutine s'emploie à motiver son électorat pour obtenir plus de voix qu'en 2012, note la politologue. Et veille particulièrement à museler tout mouvement de protestation

ENTRETIEN

PROPOS RECUEILLIS PAR BENOÎT VITKINE

Tatiana Kastouéva-Jean dirige le centre Russie/Nouveaux Etats indépendants de l'Institut français des relations internationales (IFRI). Cette spécialiste des politiques intérieure et étrangère russes a publié, en janvier, *La Russie de Poutine en 100 questions* (Tallandier, 352 pages, 15,90 €).

Quel est l'intérêt de l'élection présidentielle russe du 18 mars ?

Le suspense est inexistant : Poutine vaincra et ce, dès le premier tour. Même les sondages menés par la Fondation de lutte contre la corruption de l'opposant Alexei Navalny le donnent largement gagnant. Il y a toutefois des choses à observer à la marge, comme le score que fera le candidat des communistes, Pavel Groudinine, ou celui de Ksenia Sobtchak, qui sont tous deux des nouveaux venus sur la scène politique. Leur résultat donnera une idée approximative du vote protestataire, puisqu'une partie de cet électorat boycottera le scrutin, selon la consigne d'Alexei Navalny.

En 2012, Vladimir Poutine a obtenu 63,6 % des voix avec un taux de participation de 65,3 %. Il a besoin de faire mieux pour prouver que l'électorat soutient sa politique actuelle, très différente de celle des deux premiers mandats. Or, avec le gagnant connu d'avance, le taux d'abstention risque d'être élevé. Le pouvoir utilise donc toutes sortes de « technologies électorales » afin de susciter l'intérêt pour le scrutin : la tenue de référendums locaux ou régionaux à la même date, par exemple.

Si cet objectif n'est pas atteint, peut-on s'attendre à des fraudes ou à des manipulations ?

Pour toutes les élections – parlementaires ou régionales – depuis les protestations de

2011-2012, la consigne a été d'éviter au maximum les fraudes, du moins les plus visibles, notamment dans les grandes villes. Les choses se font autrement et surtout très en amont. Le premier outil est la sélection des candidats autorisés à concourir. Navalny, qui constituait le risque de perturbation le plus grand, n'a pas été admis. Cela dit, dans certaines régions, notamment au Caucase du Nord, les autorités locales passent outre les consignes de limiter les fraudes pour présenter à Moscou des résultats très favorables.

Quel projet Poutine propose-t-il pour ce nouveau mandat ?

Vladimir Poutine ne donne pas vraiment l'impression d'être intéressé par la campagne : il ne s'est même pas rendu à son investiture en tant que candidat et ne participe pas aux débats. Il a fallu attendre son adresse au Parlement, le 1^{er} mars, pour avoir une idée du contenu de son programme. Lors de cet exercice, il a déroulé une longue liste de promesses économiques et sociales, qui ne sont ni inédites ni réalistes.

En outre, cette première partie de son discours a été occultée par la seconde, centrée sur les nouvelles capacités de l'armement russe. Ce mélange des genres n'aide pas vraiment à comprendre les priorités du prochain mandat. Or, les citoyens russes ont perdu environ 10 % de leur pouvoir d'achat ces cinq dernières années, et les sondages montrent qu'ils sont plus intéressés par la situation économique que par les conflits extérieurs.

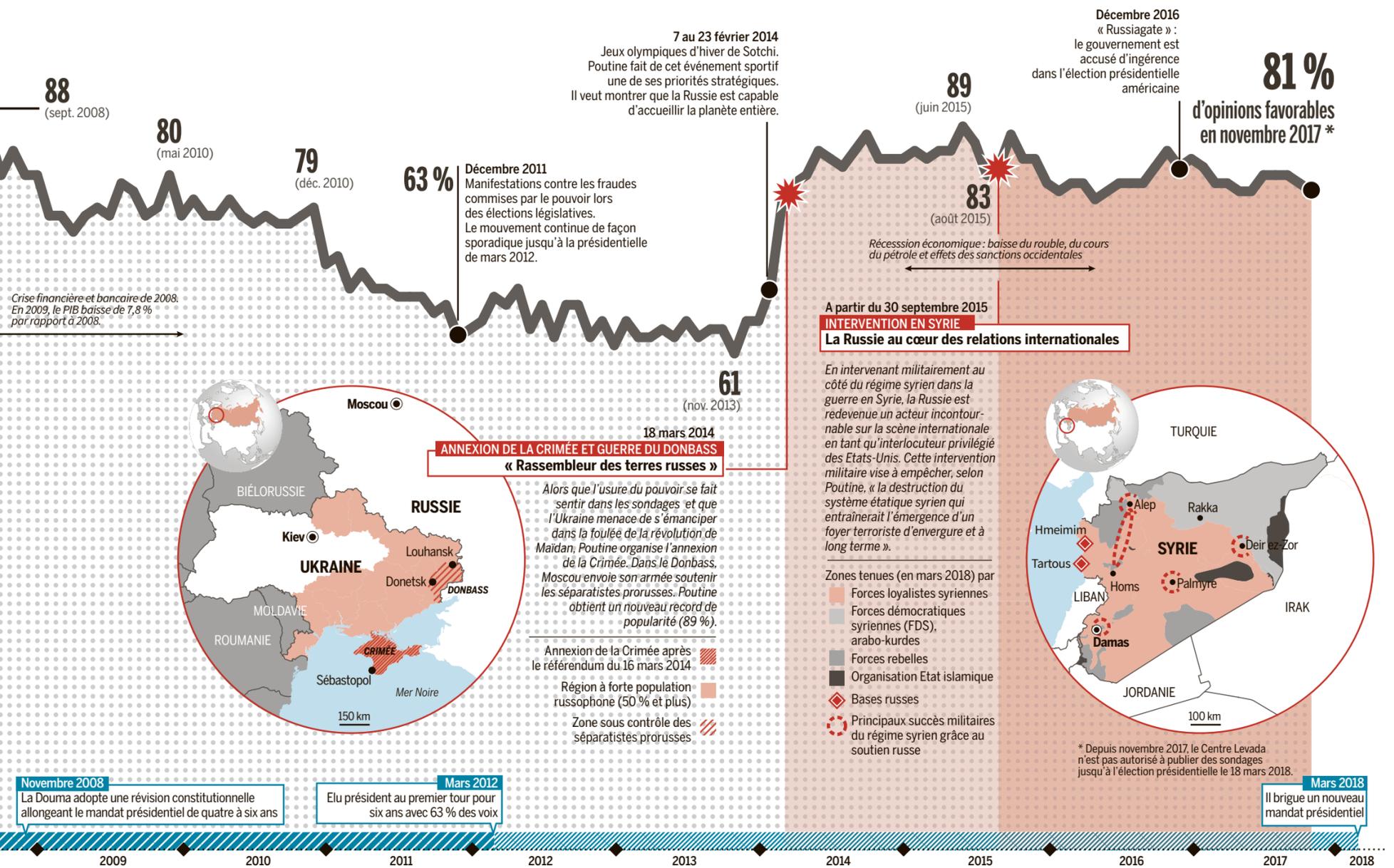
Lors des élections précédentes, Poutine s'est présenté comme un modernisateur et un réformateur. Cet aspect a disparu de son discours. Pourquoi ?

Il y a une sorte d'épuisement de ce discours modernisateur. Quand on est au pouvoir depuis dix-huit ans, cela devient compliqué de promettre les mêmes choses, élection après élection. C'est par exemple le cas de la diversification de l'économie ou de la lutte anticorruption, où rien ne change sur le fond. Ce

« VLADIMIR POUTINE NE DONNE PAS L'IMPRESSIION D'ÊTRE INTÉRESSÉ PAR LA CAMPAGNE : IL NE S'EST MÊME PAS RENDU À SON INVESTITURE ET NE PARTICIPE PAS AUX DÉBATS »

Cartographie : Flavie Holzinger et Véronique Malécot
Infographie Le Monde

Sources : Centre Levada ; FMI ; The Boston Globe ; Syria Live Map ; International Crisis Group ; Le Monde



dernier sujet n'a même pas été abordé dans le discours du 1^{er} mars. Au contraire, Poutine a insisté sur la formidable résistance de la Russie à la crise et aux sanctions. Pourquoi, dès lors, proposer une modernisation ?

Le discours sur la nécessaire « stabilité », lui, reste récurrent, notamment grâce au repoussoir des années 1990. Mais cette référence commence à dater, et la stabilité paraît menacée...

C'est vrai que la référence aux années 1990 est de moins en moins efficace. Mais elle est remplacée par la comparaison avec l'Ukraine, qui permet d'appuyer le discours selon lequel les bouleversements politiques sont dangereux.

En même temps, pour une partie des Russes, la stabilité s'apparente à la perpétuation des inégalités. Les changements sont souhaités, mais ils font peur. Ce n'est pas le seul paradoxe. Les Russes soutiennent Vladimir Poutine, mais lorsqu'on leur demande ce qu'ils pensent de l'état des routes, des hôpitaux, de la justice, de l'éducation, les jugements sont souvent très critiques. Pour autant, ces manquements ne sont pas imputés au président lui-même. Comme s'il incarnait une certaine idée de la nation russe et n'était pas associé aux effets concrets des politiques de l'Etat.

Comment l'expliquer ?

Les gens se disent que Poutine va dans le bon sens, mais que ses ordres ne sont pas

exécutés. Il y a aussi le rôle supposé des « ennemis extérieurs », de l'Occident. Plus généralement, une grande part des citoyens russes a peur de tout ce qui ressemblerait à une déstabilisation et leur ferait perdre leurs acquis, même s'ils sont fragiles. La propagande dans les médias, surtout à la télévision, joue aussi un rôle, en présentant une vision très positive de l'état du pays, en opposition au « chaos » qui règne ailleurs.

Et la peur de la répression ?

La mémoire des répressions staliniennes est très forte en Russie et, avec elle, l'idée de la violence que peut exercer l'Etat contre les citoyens. L'intensité, les cibles et les méthodes de la répression varient cependant au fil du temps. La période de répression la plus dure a correspondu aux manifestations de 2011-2012, avec de longues peines de prison infligées à de simples manifestants. Depuis, les répressions sont à la fois plus ciblées et plus aléatoires. Le même acte de protestation peut conduire à une arrestation, à une simple amende ou à rien du tout.

La rhétorique de la forteresse assiégée peut-elle suffire à offrir une assise solide au pouvoir ?

Les pics de popularité de Poutine ont toujours correspondu à des guerres : celle de Tchétchénie, celle de Géorgie, celle d'Ukraine, celle de Syrie... Mais ce ressort commence à s'épuiser. L'« effet criméen » ne peut pas être exploité pendant dix ans. Quant à la Syrie, elle a amené une certaine fierté pour les prouesses militaires, mais le sujet n'a jamais suscité d'émotions fortes.

Reste donc uniquement l'objectif de la préservation des acquis. Cela ressemble à une forme de stagnation...

C'est tout l'enjeu de ce mandat à venir. Pour le moment, la priorité du pouvoir est que le processus électoral se passe dans le calme. Il ne faut réveiller aucune passion et, surtout, ne pas voir se répéter les manifesta-

tions de 2011-2012. L'obsession du Kremlin est le contrôle. Le pari est dès lors de réussir à mobiliser l'électorat, mais de façon limitée. Pour la suite, il faudra bien plus que les 1,5 % de croissance actuelle pour tenir les promesses électorales.

Les élites sont-elles loyales au président ?

Beaucoup de gens, y compris au sein du gouvernement, ont une vision différente du développement de la Russie, plus démocratique et plus européenne. Mais ces personnalités ne contestent pas l'autorité personnelle de Vladimir Poutine. Elles lui reconnaissent, notamment depuis l'annexion de la Crimée, la capacité de conduire le pays, dans des crises majeures.

Même au sein de l'élite, il y a une peur des bouleversements. Beaucoup, y compris dans l'entourage proche du président, se sont fortement enrichis. Ils n'ont pas envie d'être balayés par un quelconque changement. Chacun est très conscient de sa fragilité, et de la possibilité d'être broyé par le système, à l'instar de ce qui est arrivé à l'ancien ministre de l'économie Alexeï Ouloukaïev, loyal et pourtant envoyé en prison.

Avec les sanctions individuelles, l'Occident a voulu jouer sur ces divergences potentielles au sein de l'élite. Mais cela n'a pas fonctionné. Vladimir Poutine compense les pertes et accorde d'autres avantages. Il est finalement plus intéressant de rester à bord du bateau que de l'évacuer. N'empêche que les « bouées de sauvetage » ne manquent pas : des doubles passeports, des entreprises enregistrées dans les places offshore, des propriétés immobilières dans des endroits plus sécurisés de la planète...

La vague nationaliste et ultraconservatrice a-t-elle une assise profonde dans la population, au-delà de la propagande ?

Le Kremlin essaie de capter les tendances existantes dans la société et de les exploiter. Le nationalisme, qui prend parfois la forme d'un discours xénophobe dur, existe au sein

de la population, malgré une tradition internationaliste héritée de l'URSS. Ce thème a été utilisé, par exemple, lors de l'élection à la mairie de Moscou, en 2013. Quant au conservatisme, il y a là aussi des tendances lourdes, notamment en ce qui concerne l'homophobie. Mais ces questions sont aussi instrumentalisées pour renforcer la distinction entre les Russes et les Occidentaux, tracer une ligne de fracture en matière de valeurs.

Là encore, la priorité du pouvoir reste le contrôle : éviter que les extrêmes se saisissent de ces sujets. Les ultranationalistes ont été utilisés en 2014, au plus fort de la crise ukrainienne, puis marginalisés très rapidement, voire réprimés. Cela a été la même chose pour les ultraorthodoxes en 2017.

On a, à vous entendre, le sentiment d'un pouvoir élastique, sans colonne vertébrale...

C'est particulièrement vrai pour ce qui est des moyens utilisés et le dosage de la violence. Mais il y a, s'agissant des objectifs, des constantes : la préservation de l'intégrité territoriale du pays, la stabilité du régime politique, la défense de la souveraineté. Poutine a mis en avant ces thèmes, dès son arrivée au pouvoir. Pour les atteindre, il s'adapte en permanence à la conjoncture, qu'il s'agisse de la politique intérieure ou internationale.

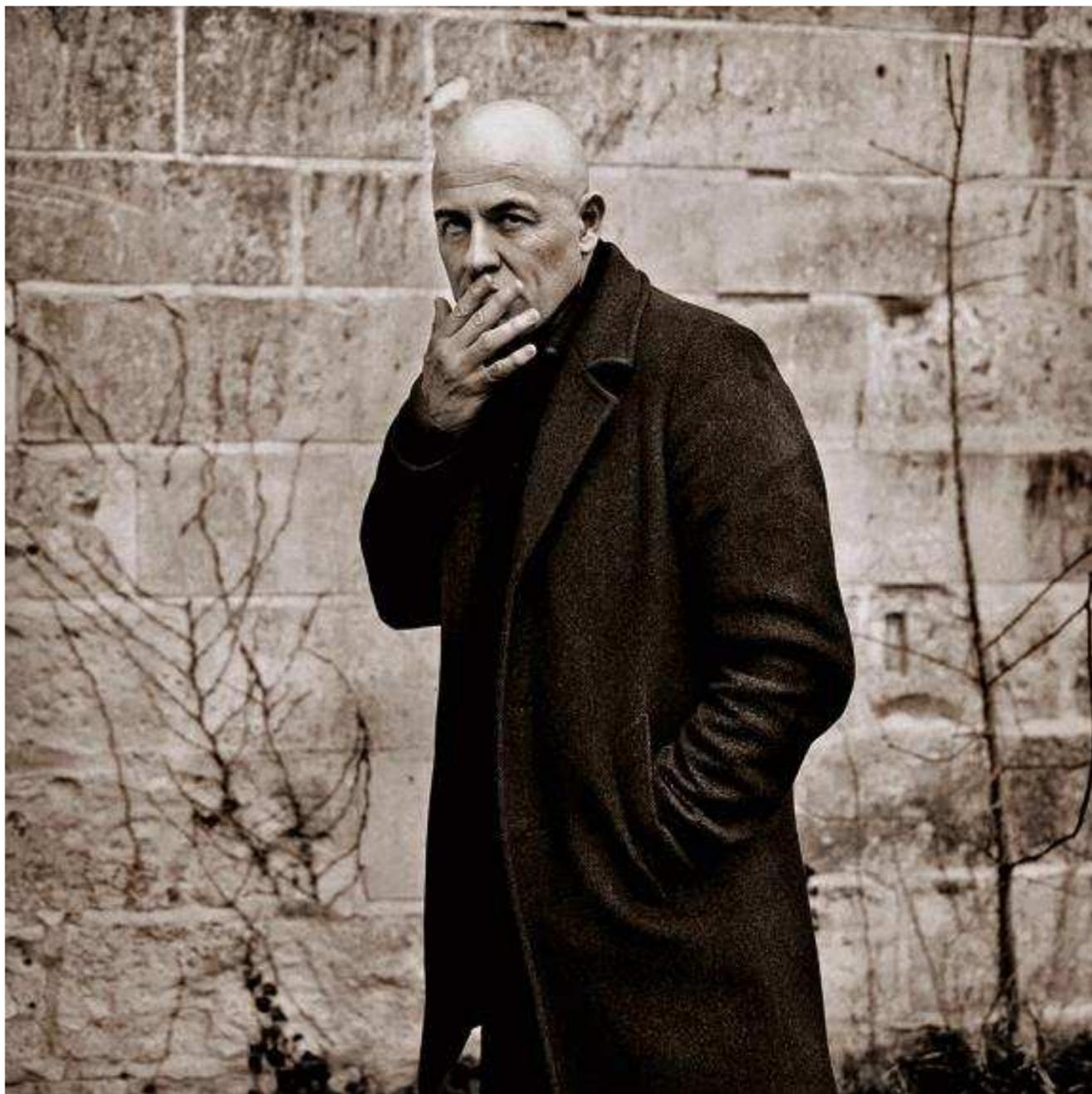
A-t-on raison de personnaliser à l'extrême l'analyse du pouvoir russe ? Poutine décide-t-il de tout ?

C'est une autre constante de l'histoire russe : le rôle prépondérant du leader, qu'il soit tsar, secrétaire général du parti ou président. Cela tient aussi à la faiblesse extrême des institutions, réduites à un rôle formel, et de la société civile. Poutine a encore accentué cette tendance en s'appuyant sur un entourage très restreint et en étendant le secret à tout ce qui le concerne, à commencer par sa vie privée. Toute la communication du président est soigneusement construite et, là encore, étroitement contrôlée. ■



IFRI

LA SCÈNE ROCK NANTAISE



Dominique A,
le 5 mars, à Nantes
RICHARD DUMAS
POUR « LE MONDE »

Dominique A sous le ciel électrique de Nantes

Le chanteur, qui publie « Toute latitude », son onzième album, suivi de « La Fragilité » (à paraître en octobre), est revenu à ses amours rythmiques et machiniques

RENCONTRE

NANTES - envoyé spécial

Il a célébré la dame en noir avec le pianiste Alexandre Tharaud en 2017 lors de l'« année Barbara ». Sans suivre pour autant les recommandations de celle qui jurait qu'« *Il ne faut jamais revenir/Au temps caché des souvenirs* ». Le ciel de Nantes ne rend pas chagrin le cœur de Dominique A. « *J'aime la Loire et la Sèvre, la mer n'est pas loin, ici je respire, confie le chanteur de L'Océan, atablé dans une brasserie avec vue sur le dôme du Lieu unique. La vie y est agréable, paisible et ouverte. Tout est horizontal, ce qui pouvait me manquer à Bruxelles avec son côté cuvette. Je suis revenu par la petite porte à partir de 2001, pour m'installer avec ma compagne et mon petit gars il y a trois ans.* »

L'auteur de *L'Horizon* a intitulé *Toute latitude* son onzième album, qui sera suivi en octobre d'un douzième, *La Fragilité*. Le premier enregistré en groupe et dans un studio, le second en solitaire et à la maison, pour que se rejoignent les deux affluents – courant électrique, débit plus doux – qui ont alimenté sa carrière depuis un quart de siècle. Une dualité que Dominique A exposera mi-avril lors d'un week-end à La Philharmonie de Paris, et au cours de deux tournées successives, printanière puis automnale. Comme *Les Deux Côtés d'une ombre*, pour reprendre un de ses nouveaux titres. « *Au départ, j'avais un projet de quatre disques sur l'année, un par trimestre: un très rythmique, un acoustique, un de spoken word et un de noisy-pop, explique le glouton. Mes prétentions se sont un peu dégonflées au fur et à mesure.* »

Est-ce d'être revenu à Nantes, où il a vécu de 1984 à 1993, puis de 1997 à 1999? Le passé,

« J'ÉTAIS CONTENT ET FIER DE CE QUI M'ARRIVAIT, L'ACCEPTATION D'UN ASSEZ LARGE PUBLIC, LA RECONNAISSANCE DU MÉTIER. JE NE VOULAIS PLUS APPARAÎTRE COMME UN MEC INDÉCHIFFRABLE »

flanqué de quelques fantômes, a comme mécaniquement ressurgi dans *Toute latitude*. Le Château des ducs de Bretagne a apporté sa pierre en accueillant actuellement l'exposition « *Rock! Une histoire nantaise* », où il tient les premiers rôles. La chambre où dormait Dominique Ané dans la maison de ses parents y a été reconstituée. Au mur, les ondes radio désignées par Peter Saville pour les « *Plaisirs inconnus* » de Joy Division, sur le couvre-lit, le vinyle rougeoyant de *Pornography* (The Cure), avec son cauchemardesque trio gothique. La vision de l'installation a été « *un peu surréaliste* » pour l'ancien occupant. « *Elle est en partie fidèle. Il y a une faute de goût terrible, ce poster de Psychedelic Furs, groupe que je n'ai jamais supporté. Enfin l'esprit est là, avec le magnétophone 4 pistes, ma guitare...* » Et le clavier Yamaha dont les rythmes préprogrammés avaient été épuisés pour enregistrer seul l'album *La Fossette*, en 1991.

De sa voix fluette et androgyne louant *Le Courage des oiseaux* – auquel succède aujourd'hui le glaçant *La Mort d'un oiseau* –, Dominique A ouvrit la voie à une chanson minimaliste et intimiste, postpunk et débarrassée du sentimentalisme, à laquelle on rattacha Miossec, Bertrand Belin, Arman Méliès ou Bastien Lallemand. « *En retour, des groupes affiliés à moi comme François and The Atlas Mountains ou Radio Elvis m'ont nourri pour Toute latitude* », reconnaît le futur quinquagénaire. Une histoire d'hommes?

Au-dessus de son lit, la jeune Nantaise Jeanne Cherhal avait, elle, affiché une photocopie d'un portrait de Dominique A puisé dans *La Mémoire neuve* (1995). Le disque qui contenait l'encombrant tube *Le Twenty-Two Bar*, prémices d'un succès qu'il s'employa à saborder quatre ans plus tard dans le bruitisme concassé de *Remué*.



L'entrée de l'exposition « Rock! Une histoire nantaise », au Château des ducs de Bretagne, à Nantes ; en bas, à gauche, une chambre de rockeur au début des années 1960 ; à droite, cassettes audio de groupes issus de la scène nantaise dans les années 1980.

RICHARD DUMAS POUR « LE MONDE »



Une telle profusion percussive se prête idéalement au spoken word, cette forme narrative qui fit le succès du groupe Fauve. Il en a profité pour jouer avec ses terreurs. Ainsi des *Deux côtés d'une ombre*, « construction absurde, comme ces chambres qui ne peuvent pas exister dans *Shining*, film qui continue de traumatiser et dont la folie réside dans son espace impossible ». Dans ce registre, le tour de force est *Corps de ferme à l'abandon*, « une chanson de genre presque, d'horreur ». Aiguillé par la perversité de Kubrick plutôt que par la sagesse de Barbara, Dominique Ané est retourné dans cette avant-cour de l'enfer en Loire-Atlantique, décrite avec de poétiques rejets et un luxe de détails glauques (« *Je suis entré dans l'étable/Noire, les poutres tenaient bon/Tenait le plafond éventré/Les planches d'avant-guerre, la première* »). Il s'y rendait gamin pour ressentir l'excitation de la peur, quand il écoutait le *Can't Stand Losing You* de Police – ce 45-tours avec un pendu dont les pieds se détachent d'un cube de glace sur la pochette. Adulte, il a été de nouveau « saisi par la violence des lieux : c'était l'hôtel *Overlook* ».

« METTRE UN PEU À MAL CE CONFORT »

Vers les ténèbres, après les lueurs ? Les beats bondissants contrastent avec un propos d'une noirceur inédite depuis *Remué*, ce grand disque malade vénéré par les fans de la première heure, qui devraient adorer *Toute latitude*. « *Nous ne serons jamais légers/On pourrait qu'on ne voudrait pas* », conclut-il dans *Le Reflet*, sans que l'on sache s'il s'agit d'un nous de majesté. Lui-même s'étonne du ton général : « *Remué était en symbiose avec ma vie. Là non, je vis dans un contexte presque bourgeois mais c'est comme si, par la musique, j'avais besoin de mettre un peu à mal ce confort. Cela m'a troublé : je me suis demandé dans quelle mesure ce disque pouvait être annonciateur de bouleversements personnels à venir. En fait, ces chansons ne disent pas grand-chose de ma vie.* »

Autocentré, *Remué* actait la faillite de l'amour, valeur « surestimée ». Un dépit dont on trouve trace dans *Lorsque nous vivions ensemble*. Comme sur la splendide chanson-titre ou le tubesque *Aujourd'hui n'existe plus*, la mélancolie sensible du chant et la guitare cristalline ramènent vers les rivages de la pop. Vaporeux ou pointillistes, les claviers de *Cycle*, de *La Clairière* et de *Se décentrer* rappellent que Dominique A reste éternellement un enfant de la new wave. A l'issue de la phase collective, le musicien a repris seul l'ouvrage quand il a senti l'emprise trop forte des battements par minute et « un manque d'harmonie ». Pareille intervention sera inutile pour *La Fragilité*, qui s'ouvrira par *La Poésie*, une réaction à la mort, le 7 novembre 2016, de Leonard Cohen – toujours ce goût pour les titres emphatiques à la Ferré.

« *Un jour plus rien ne meurt jamais/Toute l'eau stagne dans les puits* » : la force du verbe de Dominique A a toujours reposé sur l'intemporalité, un brouillage des repères qui vaut pour la géographie. Urbaine, grouillante, la musique de *Toute latitude* tranche avec la ruralité des paysages, forêts et clairières, villages et sentiers : « *Il y aura dans La Fragilité une chanson qui s'appelle Le Grand Silence des campagnes, et ce n'est pas la plus boisée. J'ai une expérience de citadin qui a bien connu ces ambiances à Provins [sa ville natale, en Seine-et-Marne]. Tu sortais de ta résidence de quatre étages et te retrouvais quasiment dans le champ du fermier.* »

Toute latitude flirte par endroits avec un panthéisme, impression que renforcent les deux centaures de la pochette, confiée au cinéaste d'animation Sébastien Laudenbach (primé en 2016 au Festival d'Annecy pour *La Jeune Fille sans mains*), qui a réalisé quatre clips pour l'album. *Se décentrer* s'en prend ainsi à l'anthropocentrisme, en plaçant pour la cause animale. Souvent considéré comme le seul digne héritier de Bashung, Dominique A confirme qu'il est plutôt celui qui sait le mieux chanter les paradis perdus depuis Gérard Manset, la voix qu'il a le plus écoutée. ■

BRUNO LESPRIT

Toute latitude, Cinq7/Wagram.
La Fragilité, à paraître en octobre.
Tournée à partir du 24 mars. Le 4 avril à Nantes (Stereolux), les 14 et 15 avril à la Philharmonie de Paris.

Terrifié par la routine, cet anxieux au rire sonore veille à ce que chaque nouvelle proposition réponde à la précédente. Cette fois, c'est un « rempart » qu'il a dressé face au dipytique qui lui a procuré ses meilleures ventes en transformant le moine-soldat au crâne lisse, à la réputation saturnienne et intransigente, en chanteur plus populaire. En 2013, son travail fut enfin récompensé aux Victoires de la musique, en tant qu'artiste interprète masculin de l'année, pour le prémonitoire *Vers les lueurs*, enregistré avec un quintette à vents : « *Après ça, je me suis dit : "Tu ne fais pas le con comme il y a vingt ans, tu ne salis pas tout". J'étais content et fier de ce qui m'arrivait, l'acceptation d'un assez large public, la reconnaissance du métier. Je ne voulais plus apparaître comme un mec indéchiffrable. Cette victoire m'a donné l'envie d'aller vers le classicisme et de l'assumer avec l'orchestre à cordes d'Eleor [2015]. A ce moment-là, la musique expérimentale me tombait des oreilles.* »

AVANT-COUR DE L'ENFER

La page est tournée. *Toute latitude* ouvre un nouveau chapitre, « plus âpre », dans une des plus consistantes discographies françaises en construction. Sans basculer dans l'électro, l'objet a été bâti autour de cellules rythmiques, une méthode pour le moins innovante quand on écrit des chansons. La découverte de la Tanzbär, une boîte à rythmes berlinoise et analogique, s'est avérée déterminante. Pour que le disque « fourmille et bruise de rythmes », deux batteurs – qui l'accompagneront pour sa première tournée – ont ajouté leur touche, l'un acoustique (Sacha Toorop), l'autre tourné vers les textures électroniques (Etienne Bonhomme). « *J'ai une voix qui démécánise l'ensemble*, tempère-t-il. *Ce n'est pas Kraftwerk, il y a quelque chose de latin qui s'infiltré.* »

Galériens oubliés et héros célébrés de Loire-Atlantique

Une exposition au Château des ducs de Bretagne retrace la saga de la scène locale, endormie puis foisonnante

EXPOSITION

NANTES - envoyé spécial

Membre du groupe nantais Iena Vox au début des années 1980, Laurent Charliot se souvient être allé « à l'époque, quatre ou cinq fois par semaine, à Rennes » pour étancher sa soif de sensations rock. En termes de disquaires, concerts, festivals et artistes (Marquis de Sade, Etienne Daho, Niagara...), le chef-lieu d'Ille-et-Vilaine dominait de la tête et des épaules sa voisine de Loire-Atlantique. Trente-cinq ans après, Nantes, sa profusion d'équipements culturels et sa lignée de figures pop d'envergure nationale – Dominique A, Katerine, Elmer Food Beat, The Little Rabbits, Dolly, Jeanne Cherhal, Pony Pony Run Run, Hocus Pocus, C2C, Pégase, Madeon... – n'ont plus rien à envier à la rivale du Grand Ouest.

Devenu journaliste et auteur, encyclopédiste de la scène locale, Laurent Charliot a entrepris de retracer l'histoire de celle-ci et de ce renversement de destin, par le biais d'une exposition, « Rock! Une histoire nantaise », accueillie jusqu'à fin 2019 sous les vastes charpentes du Château des ducs de Bretagne. Astucieusement scénographié par Pascal Payeur, ce parcours chronologique, divisé en neuf étapes, reconstitue lieux marquants et ambiances de chaque époque, en faisant entendre, grâce à un amusant gobelet amplificateur, les galériens oubliés ou héros célébrés de cette saga électrique.

Plus que d'un particularisme nantais, la première partie de l'exposition témoigne surtout d'une préhistoire rock peinant à voir la lumière en France. Comme dans la plupart des grandes villes de province, les premiers groupes balbutient en écho aux adaptations yéyé et parisiennes (Johnny Hallyday, Les Chats sauvages...) des pionniers américains. Ils se font leur place dans un concours d'accordéon, produisent leur premier vinyle (Les Rapaces, en 1962) dans un studio d'enregistrement pour réclames de cinéma, fabriquent leur propre basse électrique... Grands panneaux illustrés, vitrines, chambre d'ado ou local reconstitués immergent le visiteur dans ces émouvantes prémices.

Décalsés, complexés

Les bals sont la première occasion de professionnaliser cette passion. Jusqu'à la fin des années 1960, Nantes est une place forte des kermesses et dancings. Des instrumentistes s'y révèlent – comme le précoce Daniel Gardin –, appelés plus tard à accompagner les vedettes de la variété. L'avènement des discothèques acte la mort de ces orchestres, au profit de groupes signant leurs compositions.

Là encore, le destin de la scène nantaise se confond, pendant plus d'une décennie, avec celui d'un rock français éclipsé par les productions anglo-saxonnes. Décalsés, complexés, ces groupes, souvent pleins de ferveur, défendent une cause perdue. Au centre de l'exposition, la reconstitution du disquaire Fuzz Disques, lieu-clé de la prescription et de la diffusion de la culture rock à Nantes,

du milieu des années 1970 jusqu'à la seconde moitié des années 1980, permet de présenter des centaines de tentatives discographiques qui, longtemps, ne dépassèrent pas les souterrains de l'underground.

L'écoute de ces productions à travers les gobelets ou assis dans un canapé sonorisé face à un écran vidéo ne convainc pas forcément que ces sympathiques seconds couteaux (Tequila, Ticket, Taurus, Mickeynstein, EV, Flamingos, Les Shtauss...) auraient pu bénéficier d'une réussite nationale. Seul exemple de triomphe hexagonal venu de la scène nantaise, le groupe Tri Yann, formé en 1970, a forgé son succès (3 millions d'albums vendus) en mêlant rock et folklore breton traditionnel. Une importance historique qui sera amplifiée par le rôle joué par son chanteur, Jean-Louis Jossic, devenu conseiller municipal (de 1989 à 2014) et adjoint au maire chargé de la culture, dans la prise en compte des musiques populaires pour la politique culturelle de la ville.

Un sens aigu du collectif

Car, comme le montre l'exposition, la volonté politique a eu un rôle déterminant dans le développement de cette scène. Baptisée « Rock Against Chauty », la section 1983-1990 rappelle que, dans la France des années Lang, le maire de droite Michel Chauty bloquait toute initiative en faveur de la création de salles ou d'infrastructures rock. Au point que les acteurs du milieu musical organisent des manifestations contre lui. Elu maire en 1989, le socialiste Jean-Marc Ayrault prendra le contre-

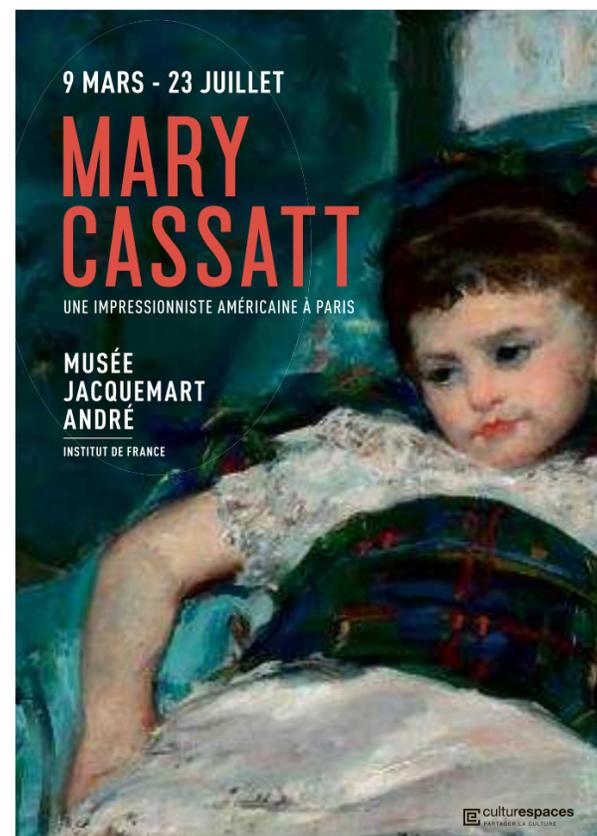
pied de son prédécesseur en donnant enfin sa ville de salles de concerts dignes de ce nom, l'Olympic, puis l'ultramoderne Stereolux, et d'un ensemble de locaux de répétitions, Trempolino, vite devenu un vivier.

Sur ce nouveau terreau se sont épanouies les jeunes pousses qui ont lancé l'âge d'or du rock nantais. Si la scène pop des années 1990, boostée par les fortes personnalités de Dominique A, Philippe Katerine ou des Little Rabbits, a pu donner l'illusion d'une unité stylistique, la diversité rapidement été de mise – du rock grivois d'Elmer Food Beat au grunge de Dolly, des chansons de Jeanne Cherhal au rap funky d'Hocus Pocus, en passant par les mélanges orientaux d'Orange Blossom, l'électro-pop de Pégase ou le rock expérimental de Papier Tigre –, même si la scène locale reste animée par un sens aigu du collectif.

Se concluant par les platines et ordinateurs du plateau de scène de C2C, et les destins internationaux de Christine and The Queens (un peu abusivement qualifiée d'artiste nantaise) ou de Madeon, l'exposition témoigne de l'avènement des musiques urbaines et des grands brassages contemporains. En promettant de faire une place pour les noms qui ne manqueront pas d'émerger dans les prochains mois. ■

STÉPHANE DAVET

Rock! Une histoire nantaise
Château des ducs de Bretagne,
4, place Marc-Elder. Jusqu'au
10 novembre 2019. Entrée 8 €. *Rock! Une histoire nantaise*,
de Laurent Charliot, Editions
léna, 191 p., 26 €.



9 MARS - 23 JUILLET

MARY CASSATT

UNE IMPRESSIONNISTE AMÉRICAINE À PARIS

MUSÉE JACQUEMART ANDRÉ
INSTITUT DE FRANCE



Tommy Wiseau fait étalage de ses ratages

L'acteur et réalisateur surfe sur le culte dont jouit son navet, « The Room », qui a inspiré James Franco pour « The Disaster Artist »

CINÉMA

Cuillères en plastique et ballons de foot américain qui voltigent de siège en siège; florilège d'insultes adressées par le public aux personnages qui défilent sur l'écran – « Ta gueule la vioque! », « Salope! », « Arrête de toucher cet enfant, pédophile! »... – ; formules ésotériques – « La porte! », « San Francisco! », « Oh Hi! »... – récitées par une foule fanatisée: c'est un spectacle d'un autre siècle que le Grand Rex a donné à voir, les 15 et 16 février. Le film projeté, *The Room*, a beau avoir été réalisé en 2003, l'impression était tenace, à la sortie de la salle parisienne, de revenir aux premiers âges du cinéma, lorsqu'il n'était qu'un art forain parmi d'autres. « Je n'ai jamais rien vécu d'aussi horrible! », pestait une spectatrice. « Quel kif! », se pâmail un autre, qui s'était plié au dress code de la soirée: costard trop large pour les hommes, robe rouge pour les femmes.

Ils étaient près de cinq mille ainsi rassemblés pour voir ou, dans l'immense majorité des cas, revoir « le meilleur mauvais film jamais réalisé », selon la formule des organisateurs, le distributeur et éditeur Carlotta, le ciné-club Panic! Cinema, le webzine *Chroma* et le site Nanarland. L'événement visait à promouvoir l'arrivée dans les cinémas français, le 7 mars, de *The Disaster Artist*, la fiction de James Franco sur la genèse de *The Room*, et celle, dans les librairies, concomitante de l'ouvrage dont

Franco s'est inspiré, lui aussi intitulé *The Disaster Artist*, signé Greg Sestero et Tom Bissell.

Pour l'occasion, Tommy Wiseau, le drôle d'oiseau qui avait pondu *The Room*, s'était posé quelques jours à Paris. Perché, le volatile tient à la fois du corbeau et du paon. Lunettes noires, toison de jais, veste bleu pétrole, manières de vampire et rire de croque-mort, Piotr Wiczorkiewicz a eu plusieurs vies avant de se pavaner sur toutes les estrades du monde, déguisé en Wiseau, son pseudo. Sur scène, où il plastronne avant la diffusion du nanar, sa présence-absence lunaire apporte un flottement bienvenu à un rituel réglé au cordeau. En interview, l'hurluberlu fait autant commerce de cachotterie que d'exhibitionnisme.

Une longue fugue vers l'Ouest

Inutile de lui demander de lever le voile sur les zones d'ombre que recèle sa biographie. Attendez-vous, en revanche, à ce qu'il s'effeuille au débotté pour vous faire admirer le caleçon qu'il a conçu – l'homme est aussi styliste, comme l'attestent les initiales T et W qui siglent les poches de son falzar. Il s'offusque qu'on le compare à Ed Wood, le réalisateur de séries Z, auquel Johnny Depp, dans le biopic de Tim Burton, prête ses traits. Mais confesse avoir rêvé que le même Depp campe son rôle à l'écran. « *James a fait du bon boulot* », nuance-t-il aussitôt, sans rancune contre Franco, qui l'a empêché de prendre la parole le 7 janvier, sur la

Tommy Wiseau (à gauche) et Greg Sestero, le 16 février, à Paris.

JÉRÔME BONNET
POUR « LE MONDE »



scène des Golden Globes, au moment de recevoir le trophée du meilleur acteur.

Piotr serait né en 1955 à Poznan, en Pologne. Sa vie semble une longue fugue vers l'Ouest, sur les traces d'Orson Welles, son héros. Il serait passé par l'Allemagne, aurait fait la plongée à Strasbourg où un brutal contrôle de police l'aurait traumatisé, se serait réfugié chez un oncle en Louisiane, avant de s'installer à San Francisco. Là, Wiseau aurait plumé quelques touristes en leur vendant des jouets en forme d'oiseaux – d'où son pseudo. Il aurait travaillé dans des restos et des hôpitaux, fondé une enseigne de jeans bas de gamme (Street Fashion), investi dans l'immobilier et amassé une fortune suffisante (6 millions de dollars selon les estimations les plus fiables) pour mettre en boîte sa chambre criminelle, *The Room*, donc.

Tourné dans d'authentiques studios hollywoodiens, le film vise à exorciser deux blessures: un grave accident de voiture et

A mi-chemin de la sitcom et du « soft porn », le film multiplie faux raccords, cadrages ratés, redites et plans de remplissage

une rupture amoureuse. Difficile, même en se réclamant avec Baudelaire du « beau bizarre », de sauver cette bizarrerie-là, tant Wiseau fait étalage de médiocrité technique, esthétique et morale. Les femmes, entre autres gracieusetés, y sont traitées de « traînées », tandis que le filmage, à mi-chemin de la sitcom et du *soft porn*, multiplie faux raccords, cadrages ratés, redites et plans de remplissage, trop occupé à valoriser la musculature de son producteur, réalisateur, scénariste, distributeur et acteur principal.

Réussite involontaire

Lequel avait vu grand: cinq ans durant, contre 300 000 dollars, Wiseau a loué un panneau, en plein Hollywood, pour faire la réclame du film. Personne n'est tombé dedans, si ce n'est une confrérie de geeks qui, face à tant d'ambitions déçues, en organisent peu à peu le culte. Des ciné-clubs diffusent *The Room* façon *Rocky Horror Picture Show*, des malins détournent les scènes les plus « LOL » sur le Web... Jusqu'à ce que Wiseau, avec un sens avisé du marketing, prenne conscience de la réussite involontaire de son projet: le voilà, enfin, célèbre. Ce qui n'était qu'un drame pathétique devient, a posteriori, une « comédie noire ». A charge pour son complice, Greg Sestero, l'autre vedette de *The Room*, d'en réécrire l'histoire, à la façon d'un roman d'amitié.

On ne s'étonnera guère que James Franco, formé aux « bromances » de son mentor Judd Apatow, s'y soit reconnu. Malgré sa gueule de séraphin, lui non plus n'est pas un ange de vertu. Accusé de mille

vilenies – harcèlement sexuel, plagiat, licenciement d'un prof lui ayant mis de mauvaises notes... –, ses réalisations boursoufflées en hommage à Faulkner, McCarthy ou Bukowski sont la risée de la cinéphilie.

C'est que *The Room* invite ses spectateurs à sonder ce qu'il a de moins noble en eux: ses bassesses auraient pu être les nôtres. En cette époque de zones grises, Wiseau fait figure de héros paradoxal, à la fois freak et lointain cousin d'humanité. « *Des films ratés qui témoignent de l'envers du rêve hollywoodien, il y a en plein* », avance Vincent Paul-Boncour, le patron un brin maso de Carlotta, qui assume ses grands écarts, de Mizoguchi à Wiseau. « *Ce qui touche dans l'histoire de The Room, je crois, c'est sa naïveté, son innocence* ». Les carnavales ne sont pas que jets de cuillères et poudre aux yeux: en relevant les catégories trop bien établies, ils restent de redoutables écoles d'empathie. ■

AURELIANO TONET

10^e FESTIVAL DE GÉOPOLITIQUE



En partenariat avec

Le Monde

Samedi 17 mars à Grenoble Ecole de Management De 14h00 à 15h15 Conférence

Star Wars, le côté obscur de l'Amérique

Animée par Christophe Ayad, chef du service International du *Monde*
INTERVENANT : Thomas SNEGAROFF, Historien - Science Po Paris

Samedi 17 mars à Grenoble Ecole de Management De 15h30 à 16h45 Table ronde

Le déclin américain a-t-il commencé ?

Animée par Christophe Ayad
INTERVENANTS : Alain FRACHON, éditorialiste, ex-correspondant à Washington et ancien directeur de la rédaction du *Monde* ; Martin QUENCEZ - German Marshall Fund of the United States

Ouvert à tous sur inscription ou en direct sur festivalgeopolitique.com



L'Unesco au chevet de la vieille ville de Mossoul et de ses trésors

L'organisation internationale s'inquiète aussi de la « dimension humaine de la reconstruction »

PATRIMOINE

La destruction de la mosquée Al-Nouri et de son minaret, Al-Hadba, fin juin 2017, par les djihadistes de l'organisation Etat islamique (EI) avait suscité l'émoi en Irak comme dans le monde entier. Les neuf mois qu'a duré la bataille de reconquête de Mossoul par les forces armées irakiennes, avec l'appui de la coalition internationale, entre octobre 2016 et juillet 2017, ont été dévastateurs pour le riche patrimoine historique et culturel qui a donné son identité à la deuxième ville d'Irak depuis l'ère mésopotamienne. « Faire renaître l'esprit de Mossoul »: tel est l'initiative phare et symbolique que lance l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) avec pour double objectif de reconstruire ce patrimoine et de revitaliser les institutions éducatives et culturelles de la ville. L'initiative a été annoncée officiellement par la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, lors de la conférence sur la reconstruction de l'Irak, organisée à Koweït du 12 au 14 février. « *Aux enfants qui ont appris la guerre, nous devons réapprendre la paix,*

par les contenus enseignés à l'école, par les monuments qui se dressent dans les villes », a-t-elle déclaré lors de cette conférence.

M^{me} Azoulay a obtenu le soutien du premier ministre irakien, Haïder Al-Abadi, ainsi que du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, pour que l'Unesco coordonne les efforts internationaux pour la reconstruction du patrimoine de Mossoul. « *On a senti un soulagement de la part de M. Abadi que ce soit l'Unesco qui porte la responsabilité de coordonner les efforts pour la reconstruction de Mossoul. Il nous a même encouragés à poursuivre ce travail par la suite dans d'autres villes, en particulier Kirkouk* », explique Nicolas Kassianides, directeur de cabinet de M^{me} Azoulay.

L'inconnue américaine

L'enthousiasme des équipes de l'Unesco était manifeste lors de la première réunion de coordination du projet qui s'est tenue, vendredi 9 mars, pour définir le plan d'action et le calendrier. Une première évaluation en 3D des dégâts occasionnés au patrimoine de Mossoul est sur le point d'être finalisée. Elle sera présentée au printemps, lors d'un événement

« Aux enfants qui ont appris la guerre, nous devons réapprendre la paix »

AUDREY AZOULAY
directrice générale de l'Unesco

de lancement de la campagne de reconstruction, qui doit réunir universitaires, journalistes et acteurs du monde culturel irakiens et internationaux.

Les équipes de l'Unesco travaillent actuellement à identifier les projets et à approcher les bailleurs internationaux avec l'objectif d'organiser à l'automne une grande réunion de mobilisation, où devraient être présentés ces projets et annoncés les engagements financiers. « *Nous recevons énormément de marques d'intérêt de la part de pays du Golfe, de l'Union européenne, de la France, de l'Allemagne ou du Japon. Ce n'est pas étonnant, c'est un projet iconique pour tous* », affirme

M. Kassianides. Une inconnue demeure concernant les Etats-Unis, qui ont annoncé, en octobre 2017, leur retrait de l'Unesco, accusant celle-ci d'être « anti-israélienne », après sa décision de déclarer la vieille ville d'Hébron, en Cisjordanie occupée, « zone protégée » du Patrimoine mondial. « *Ce projet aurait tout pour intéresser les Américains. S'y intéresseront-ils maintenant qu'ils ont annoncé leur retrait ?* », s'interroge M. Kassianides.

L'Unesco a déjà identifié des projets phares, tels que la reconstruction de la vieille ville de Mossoul, dont la mosquée Al-Nouri et son minaret, mais aussi le tombeau de Jonas et des églises de la ville, ainsi que la bibliothèque centrale de l'université de Mossoul et la rue Al-Noujaifi, connue pour ses libraires et ses bouquinistes. « *Il y a aussi la dimension humaine de la reconstruction* », souligne M. Kassianides. *Nous allons mettre l'accent sur l'aspect éducatif et culturel avec la prévention et la lutte contre l'extrémisme, et l'éducation à la paix.* Des formations seront ainsi assurées aux enseignants et un travail de révision des manuels scolaires entrepris. ■

HÉLÈNE SALLON

Deux drôles de bêtes de scène

A Vitry, Louise Hervé et Chloé Maillet réinventent la performance

ARTS

D'abord, il y a cet iguane. L'iguane du bar à marins de Dunkerque. Louise Hervé et Chloé Maillet l'ont rencontré par hasard, après le montage d'une de leurs expositions dans la ville portuaire. Puis, rentrées à l'hôtel où elles dormaient, elles sont tombées sur une flopée de prestidigitateurs de tout poil, réunis en congrès. «*Alors vous aussi, vous êtes magiciennes?*», leur a lancé l'un d'eux dans l'ascenseur. Aussitôt, elles sont retournées dans le rade du reptile en exil, comme on se pince pour vérifier qu'on ne rêve pas. «*Il était là, si lent, il bougeait à peine, seul survivant d'une fin du monde, racontent-elles en chœur, comme toujours. Sa vie se passait dans un autre temps que le nôtre. On a alors compris que c'était peut-être lui la clé: il nous avait fait entrer dans une dimension où les choses pouvaient prendre une signification différente.*»

L'anecdote résume bien l'univers de ces drôles de demoiselles. Un monde de signes et de digressions, pas si farfelues qu'elles n'y paraissent. Magiciennes, elles le sont à leur manière, ces plasticiennes siamoises qui ont fait de leur parole une étonnante matière première et de la performance leur territoire de prédilection. Au cours de chacune de leurs séances, qui consistent le plus souvent à conter des récits mi-académiques mi-échevelés, elles s'évertuent, sur le mode iguane, à nous faire entrer nous aussi dans un autre temps.

De Pythagore à Maurice Thorez
«*On essaie d'être des passeuses, d'inviter à sortir de notre point de vue rigoureusement humain, de brouiller passé et avenir.*» On retrouve donc le saurien en titre de leur exposition au Crédac, le Centre d'art contemporain d'Ivry-sur-Seine (mais juste en titre, pas une écaille à l'horizon!): le premier état des lieux complet du parcours de ces trentenaires qu'on rêverait d'inviter à des veillées au coin du feu.

Farfelues, Louise Hervé et Chloé Maillet ne le sont pas tant que ça. La première, fondue de littérature anglaise, sort de l'école d'art de Cergy. La seconde est chercheuse

chevronnée, thésarde en anthropologie, passionnée de Moyen Age. Elles se sont merveilleusement trouvées, il y a plus de dix ans, autour d'un même désir: explorer des terres singulières, apparemment très éloignées les unes des autres, qu'elles parviennent à connecter grâce à une tchatche sidérante. Les péplums à la *Maciste*, la science-fiction de série B, les mathématiques de Pythagore, les utopies préromantiques, les «*memorabilia*» du communiste Maurice Thorez, le Musée du sel de Moselle ou la colonisation de Mars, elles font feu de tout bois. Et, bizarrement, ça fait sens, comme peuvent s'en rendre compte les visiteurs du Crédac, où sont organisées chaque week-end plusieurs performances.

Quel rapport, par exemple, entre les peintures médiumniques de

l'aube du XX^e siècle qu'elles invoquent et les saint-simoniens réunis en communauté pré-hippie au début de la révolution industrielle, au sujet desquels elles ont réalisé un film et un disque? «*Il y a des liens inattendus entre les spirites, qui pensaient parler aux extraterrestres, et les tentatives d'émancipation sociale du XIX^e siècle!*», assurent-elles. Des liens qui nous rapprochent du leitmotiv de leur travail. Elles le résumant ainsi: «*L'un de nos grands axes de recherche pourrait être défini comme une généalogie de la performance: avant Dada, nous recherchons des moments de performances dans l'histoire, que nous reconstituons. Par exemple, les saint-simoniens, qui faisaient de chacun de leurs gestes quotidiens, du repassage à la vaisselle, un vrai spectacle collectif. Nous sommes fascinées aussi par*

les disciples de David, que l'on surnommait "les Barbus", ou les méditateurs, qui avaient décidé de vivre comme sous la Grèce antique. Ils s'habillaient en toge, et ne lisaient rien de postérieur à Homère.» En réactivant de telles histoires, l'insatiable duo cherche ainsi à écrire une autre histoire de la performance, où le corps social entre dans la danse. ■

EMMANUELLE LEQUEUX

«*L'iguane*», de Louise Hervé et Chloé Maillet, Centre d'art contemporain d'Ivry - le Crédac, 1, place Pierre-Gosnat, 94200 Ivry-sur-Seine. Du mardi au vendredi de 14 à 18 heures, samedi et dimanche de 14 à 19 heures. Entrée libre. Performances tous les samedis et dimanches à 15 et 17 heures. Jusqu'au 25 mars. Credac.fr



«*Un projet important*» (2009), film 16 mm de trente-huit minutes. ANDRÉ MORIN/LE CRÉDAC, LOUISE HERVÉ & CHLOÉ MAILLET/ADAGP, PARIS, 2017. COURTESY MARCELLE ALIX, PARIS

A Bordeaux, la directrice du CAPC sur la sellette

La ville critique le management de Maria Inés Rodriguez au musée d'art contemporain

Le torchon brûle entre la directrice du CAPC (Centre d'arts plastiques contemporains) musée d'art contemporain, Maria Inés Rodriguez, et la ville de Bordeaux. Lundi 5 mars, deux jours avant le vernissage de l'exposition de l'artiste Benoît Maire, la curatrice franco-colombienne a été convoquée pour un entretien préalable au licenciement. En cause: des problèmes de management et une fréquentation jugée insatisfaisante par la mairie.

Arrivée en 2014 pour succéder à Charlotte Laubard, Maria Inés Rodriguez a pourtant été reconduite à son poste en février 2017. Sous sa houlette, le CAPC a connu une programmation originale et de haute volée, avec une monographie du réalisateur Alejandro Jodorowsky, une rétrospective de Judy Chicago, pionnière de l'art féministe, un hommage à Franz Erhard Walther, Lion d'or 2017 du meilleur artiste à la Biennale de Venise. Après une chute de la fréquentation en 2016, celle-ci est repartie à la hausse en 2017, avec 90 000 visiteurs, loin toutefois des 140 000 comptabilisés en 2011. Mais le problème est ailleurs.

Des tensions répétées entre la directrice et son équipe ont précipité des départs en cascade. «*On a reçu des alertes de personnel, de la médecine du travail*, indique Fabien Robert, adjoint au maire en charge de la culture. *Le dossier est dense.*» Une ex-employée abonde: «*M^{me} Rodriguez a mis toute son équipe en dépression, et les personnes qu'elle a elle-même recrutées ont presque toutes démissionné.*» Et d'ajouter: «*Le problème, ce n'est pas que les expositions étaient trop exigeantes, mais qu'elle a complètement snobé le milieu local.*»

Dysfonctionnement structurel

Une attitude qui fragilise une institution déjà plombée par un dysfonctionnement structurel. «*Le problème fondamental*, indique Louis Nègre, collectionneur et membre de l'association des Amis du CAPC, *c'est qu'il s'agit d'un département de la mairie et qu'il n'a aucune identité juridique. C'est anormal.*» L'institution est née en 1974 de la volonté conjointe du maire de l'époque, Jacques Chaban-Delmas, et de Jean-Louis Froment, le premier directeur du CAPC. D'abord sous une forme as-

sociative, avant de devenir un musée, en 1984. A l'époque déjà, le salaire conséquent du directeur et une programmation élitiste dérangent la capitale de l'Aquitaine.

En 1995, lorsque Alain Juppé prend le relais à la mairie, il tranche dans le budget, avec pertes et fracas. Le conservateur Henry-Claude Cousseau est dépêché en pompier. Mais les rapports avec la municipalité restent tendus: en 2000, Alain Juppé refuse d'inaugurer l'exposition «*Présomés innocents*», faisant retirer son nom des cartons d'invitation. Deux mois après la fin de l'exposition, l'association La Mouette porte plainte contre les organisateurs pour pornographie, précipitant le départ de M. Cousseau. Son successeur, Maurice Fréchuret, claquera aussi la porte avec éclat en 2006. Charlotte Laubard, qui avait alors repris le flambeau, se plaindra, à son départ en 2014, des faiblesses budgétaires et des lourdeurs administratives de l'institution, décidément maudite.

Le départ annoncé de Maria Inés Rodriguez impose à la mairie de préciser enfin la mission du musée. «*Un lieu pour le street art? Un*

Centquatre?», s'inquiète Pascal Bouchaille, directeur artistique du Nid urbain nomade. Hypothèses que balaye Fabien Robert. «*Le CAPC est un musée d'art contemporain et il le restera*, assure l' élu. *Il doit conserver son exigence, et il n'est pas question qu'il soit dirigé par les affaires culturelles de la ville.*» Un comité de pilotage est en cours de constitution pour réfléchir à l'avenir du lieu. «*Je crois que la ville est effrayée par tout ce qu'on prête au musée d'art contemporain, un côté élitiste, abscons, soupire Jean-Pierre Foubet, président des Amis du CAPC. Nous ne sommes pas fermés aux évolutions, mais nous voulons une programmation intelligente.*» Une lettre signée par d'éminents acteurs du milieu, tels que Caroline Bourgeois, conservatrice de la collection Pinault, ou Marta Gili, directrice du Jeu de paume, à Paris, interpelle aujourd'hui la ministre de la culture: «*Le CAPC est riche d'une histoire prestigieuse qui compte dans le paysage international de l'art. Il serait dramatique d'y mettre fin par des intentions politiciennes à courte vue.*» ■

ROXANA AZIMI

SÉLECTION ALBUMS

JUILLIARD STRING QUARTET The Complete Epic Recordings, 1956-66



Emanation de la prestigieuse Juilliard School de New York, le Juilliard String Quartet est entré dans l'histoire pour ses lumineuses interprétations du répertoire classique. Pourtant, il s'est d'abord engagé sur le front de la musique contemporaine, ce dont témoigne le premier des onze CD réunis dans ce coffret éditif. Emmenés

par Robert Mann (1^{er} violon depuis la création de l'ensemble en 1946), les Juilliard mettent leurs archets au service de compositeurs peu connus dont les œuvres méritent le détour. Tant le 1^{er} *Quatuor* de Benjamin Lees, à la force expressive prenante, que le 2^d de William Denny, au lyrisme tendu. Cependant, les enregistrements réalisés pour le label Epic sont d'abord à connaître pour la qualité des Mozart, Beethoven et Schubert. D'une cohésion et d'une réactivité stupéfiantes, le Juilliard String Quartet transcende l'idéal du quatuor à cordes qui consiste à donner l'illusion d'un seul et unique instrument. ■ PIERRE GERVASONI
1 coffret de 11 CD Sony Classical.

SOCCER MOMMY Clean



Entre sa chambre et son premier vrai studio d'enregistrement, Sophie Allison aurait pu se perdre. Mais à 20 ans, la chanteuse et guitariste de Nashville (Tennessee), officiant sous le curieux pseudonyme de Soccer Mommy, a réussi à préserver dans *Clean*, son premier album, la touchante fragilité des titres produits à

la maison, qui la firent connaître sur le site de musique en ligne Bandcamp et des deux mini-albums (*For Young Hearts* [2016], *Collection* [2017]). Voix et six-cordes ne se contentent pourtant pas de proximité juvénile et d'intimité. Si *Still Clean* ouvre le disque dans le dépouillement, Sophie Allison collectionne aussi les chansons dynamisées par un allant mélodique enthousiasmant. L'Américaine séduit par son sens harmonique et des guitares entremêlant distorsions à vif et pureté cristalline. Un peu comme si l'icône indie-rock Cat Power avait accompagné les premiers pas de Taylor Swift. ■ STÉPHANE DAVET
1 CD Fat Possum/Differ-Ant.

JIMI HENDRIX Both Sides of the Sky



Depuis 1995, la société Experience Hendrix L.L.C. gère l'héritage artistique du guitariste et chanteur américain Jimi Hendrix, mort à l'âge de 27 ans, en 1970, avec notamment des publications d'enregistrements en studio et en public. Des archives auxquelles s'ajoutent aujourd'hui *Both Sides of the Sky*, qui rassemble treize

morceaux, enregistrés en studio entre janvier 1968 et février 1970 dont dix sont annoncés comme inédits, les trois autres ayant été partiellement publiés, notamment *Power of Soul* ici dans sa version complète et finalisée. Il y a plusieurs versions de compositions connues et déjà publiées (*Lover Man* ou *Hear My Train a Comin'*). L'ensemble vaut surtout pour les découvertes de thèmes avec Stephen Stills (*\$20 Fine* et *Woodstock*), le traitement rock'n'roll de *Stepping Stone* et les séances de 1968 dont le très étrange *Cherokee Mist*, duo entre Hendrix, au sitar et à la guitare, et le batteur Mitch Mitchell. ■ SYLVAIN SICLIER
1 CD Experience Hendrix-Legacy/Sony Music.

ZANMARI BARÉ Voun



Le chanteur réunionnais ouvre son deuxième album avec *Déor in Paradi* (Là-bas un paradis), évoquant un épisode honteux de l'histoire française. Des enfants réunionnais furent enlevés à leur famille, par la direction départementale des affaires sanitaires et sociales, entre 1963 et 1982, pour repeupler des départements

de métropole. Dans *Mayok Flér*, son premier album (en 2013), Zanmari Baré avait séduit par la douceur de sa voix et les flammées de poésie de son maloya mélancolique. Cette veine-là domine dans *Voun*. Après le réveil de mémoire corrosif d'ouverture, avec son *bobre* (arc musical) et ses musiciens (percussions et voix), il chante amour et tendresse, pour son fils (*Monnon bib*), une femme sombrant dans la détresse (*Mwin Gaby*) ou un copain disparu, Dédé Lansor, poète et militant culturel notoire à La Réunion (*Lo vyé Bob*). ■ PATRICK LABESSE
1 CD Cobalt-BudaMusique/Socadisc.

Lire sur Lemonde.fr: «*Bach: Sonates pour flûte et clavecin*», par Marc et Pierre Hantaï; «*Homotopia*», de Sam Vance-Law

GALERIE

YAN PEI-MING Galerie Thaddaeus Ropac

Yan Pei-Ming est un peintre prolifique et un remarquable technicien, auquel il arrive d'abuser de ses talents virtuoses. Pas ici. L'exposition est l'une de ses meilleures, avec un côté joueur et aventureux qu'il avait sans doute retenu jusqu'ici. On y trouve réunis dans une promiscuité sacrilège les portraits du pape Paul III et du cardinal Pietro Bembo par Titien réinterprétés à grandes touches de pourpre et d'écarlate, les *Demoiselles d'Avignon* reprises en grisaille et attirées du côté du portrait de famille nudiste – ce qui est plutôt comique – et des images porno que l'on suppose prises sur Internet. Brouillées par le balayage de la peinture fraîche, elles n'ont plus rien d'obscène, mais le motif reste aisément identifiable. Dans une suite d'études de portraits, grandes gouaches sur papier, ce serait peu de dire que le peintre n'épargne pas non plus ses modèles. Ceux-ci ne s'en plaindront pas, car Ming a travaillé ici d'après des photographies anciennes du Musée Nîpce. Mais deux œuvres retiennent plus particulièrement le regard. L'une est un nu de jeune femme, le téléphone portable à la main, en train de se prendre en selfie: allégorie d'aujourd'hui. L'autre est un monumental autoportrait suspendu très haut comme une icône – mais une icône de l'autodérisation. ■ PHILIPPE DAGEN
Dating, Galerie Thaddaeus Ropac, 7, rue Debelleye, Paris 3^e. Ropac.net. Du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 avril.

José Bové « J'ai été happé par le militantisme »



José Bové chez lui, à Montredon, sur le plateau du Larzac, en octobre 2015. ALAIN TENDERO/DIVERGENCE-IMAGE

Militant du Larzac, membre fondateur du syndicat agricole Confédération paysanne, candidat à l'élection présidentielle de 2007, José Bové est l'une des figures du mouvement altermondialiste. Il est depuis 2009 député européen (Groupe des Verts/Alliance libre européenne) et s'est opposé au projet d'aéroport de Notre-Dame-les-Landes.

Je ne serais pas arrivé là si...

Si ma mère ne m'avait pas soutenu lors de mon premier conflit à l'école. J'ai 3 ans, nous sommes aux Etats-Unis, à Berkeley, où mes parents finissent leurs études – agronomie pour mon père, sciences naturelles pour ma mère. La maîtresse demande de dessiner un écureuil. Je rends mon dessin, elle me dit que je dois le recommencer, parce qu'il a la queue dans le prolongement du corps, et non en l'air. Je refuse. Ma mère est convoquée, j'explique que, quand je vois les écureuils traverser la route, ils n'ont jamais la queue en l'air... Et ma mère dit à l'institutrice que je ne changerai pas mon dessin. Je m'en souviens comme si c'était hier!

Vos parents ont-ils souvent été de votre côté?

Cela s'est reproduit plusieurs fois, oui. Ils n'étaient pas forcément d'accord avec mes choix de vie, mais ils les accompagnaient. Quand les curés de la pension d'Athis-Mons où je suis adolescent critiquent les livres que j'achète, ma mère me défend. Quand je vais au Larzac en 1973, mes parents sont là, ils viennent camper. Quand on me refuse en 1974 mon statut d'objecteur de conscience et que je dois me cacher, ils se taisent devant les gendarmes. Et ils sont venus à la plupart de mes procès. Y compris en 2001, lorsque des collègues de la Confédération paysanne et moi-même sommes jugés pour avoir détruit des plans de riz transgéniques dans une serre du Cirad [Centre de coopération internationale en recherche agronomique], à Montpellier. Ma mère avait fait toute sa carrière au Cirad, elle retrouvait chez les plaignants des anciens collègues qui avaient tous un jour mangé à la maison, mais elle était là!

Parlait-on beaucoup politique dans votre famille?

Mon père était spécialiste de la maladie des agrumes, ce qui le faisait voyager partout dans le monde – à Cuba pendant la révolution de 1959, au Brésil sous la dictature. A son retour, c'était des discussions sans fin! Mes parents étaient plutôt de droite, et mon père ne lâchait jamais rien. Très vite, j'ai dû affûter mes argumentations pour espérer lui tenir tête. Une vraie formation!

Quelles ont été vos grandes rencontres de jeunesse?

D'abord Lanza del Vasto [philosophe italien, fondateur des communautés de l'Arche], quand je suis en terminale. Puis Jacques Ellul [penseur de la société technicienne et pionnier de l'écologie politique], que je rencontre deux ans plus tard, à Bordeaux, où habitent mes parents, au sein d'un petit groupe non violent d'objecteurs de conscience. J'abandonne l'idée de faire des études, je suis happé par le militantisme. C'est comme ça que je découvre ceux qui ont mis en avant le combat non violent – le philosophe américain Henry David Thoreau, Gandhi, Luther King. En 1972, je deviens déserteur. Un an plus tard, je vais pour la première fois au Larzac, en soutien aux paysans menacés par l'extension du camp militaire. J'ai 20 ans, je suis totalement séduit par ce qui arrive... et par le paysage! Tout de suite, je sais que j'habiterai là.

Vous n'aviez pourtant aucune expérience rurale...

J'étais un citadin, oui, mais toute ma culture familiale était rurale. Du côté paternel, les grands-parents sont maraîchers et horticulteurs. Côté maternel, ils sont bergers et gemmeurs dans les Landes, avant d'être vendeurs de poisson sous les halles à Bordeaux. Juste à côté, à Cestas, vit une tante que nous allons voir régulièrement et qui a encore des bêtes: j'ai la cloche et le collier de sa dernière vache à la maison. Dans mon

JE NE SERAIS PAS ARRIVÉ LÀ SI...

« Le Monde » interroge une personnalité avec, comme point de départ, un moment décisif pour la suite de sa vie. Cette semaine, l'homme politique français, figure de l'altermondialisme, raconte les origines de son engagement

enfance, le monde rural n'est donc jamais bien loin. Sans compter la période américaine de ma petite enfance. Mes parents n'avaient pas 30 ans, j'étais encore leur unique enfant (le plus âgé de mes deux frères naîtra douze ans plus tard): c'était l'aventure, la liberté. Je me souviens des traversées dans notre grosse Chevrolet, des ratons laveurs autour de notre tente lors d'un Noël dans les Rocheuses, des nuits sous les cocotiers des plages d'Hawaï... Ça donne le goût des grands espaces!

Et, du mouvement du Larzac, quel est votre souvenir le plus fort?

La victoire. Quand nous nous sommes installés définitivement sur le plateau, ma compagne, Alice, et moi, en squattant une maison dans le hameau de Montredon, notre fille aînée avait trois mois. Quand Hélène est née, trois ans plus tard, en 1978, on était toujours dans la lutte. Et plus les années passaient, plus le combat devenait dur... L'élection de Mitterrand a tout changé. Le soir du 10 mai 1981, on est descendu à Millau et on a repeint la façade de la sous-préfecture avec des slogans de victoire! C'était un moment magique, hors du temps. J'ai retrouvé ce sentiment en écoutant, mi-janvier, le discours d'Edouard Philippe annonçant l'abandon de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Je me suis mis à la place des copains paysans.

En 2009, vous êtes élu député au Parlement européen. Entre-temps, vous avez été l'un des leaders du syndicat Confédération paysanne (créé en 1987), avez eu de nombreux démêlés avec la justice, êtes devenu l'un des hérauts de l'altermondialisme, puis un candidat à l'élection présidentielle de 2007. Comment décrivez-vous ce parcours?

Comme une construction successive de cercles. Du plateau aveyronnais où je vivais – où je vis toujours –, j'arrive au syndicalisme, puis du syndicalisme à l'altermondialisme. Dans ma vie, tout s'est toujours enchaîné. Le 12 août 1999 n'existerait pas sans ce qui s'est passé avant: la lutte du Larzac, la création du

syndicat des Paysans travailleurs par Bernard Lambert, le travail foncier et agricole mené sur le plateau autour du lait de brebis pour l'AOC du fromage roquefort.

Le 12 août 1999, c'est le jour du « démontage » illégal d'un restaurant McDonald's, à Millau, qui vous vaudra l'un de vos séjours en prison et constituera un tournant dans votre carrière. Comment cette action est-elle née?

C'est une idée collective. En représailles à l'interdiction par l'Europe d'importer du bœuf américain aux hormones, les Etats-Unis viennent d'imposer, en accord avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC), des sanctions douanières sur certains produits du terroir européens – parmi lesquels le roquefort. On est quatre ou cinq au bistrot ce jour-là, pour une réunion de notre Syndicat des producteurs de lait de brebis, et on se dit qu'on ne peut pas laisser passer ça. Le hasard faisant bien les choses, McDonald's vient de lancer un chantier à Millau pour construire un fast-food... La cible est trouvée! L'image qui permettra de faire comprendre qu'il y a, d'un côté, les produits AOC, de l'autre, l'alimentation la plus standardisée et industrialisée qui soit, ce sera celle-là. On prévient la police de nos intentions et, le 12 août, on démonte le McDo, bien proprement, pendant que d'autres distribuent des tartines de roquefort aux automobilistes à la sortie de Millau...

Même si l'on fait la « une » du Monde, l'action est peu médiatisée. Mais, quelques jours plus tard, tout s'emballe! Rafle de la police dans les fermes, à 6 heures du matin, pour arrêter les paysans responsables de l'opération... Sauf moi, qui suis parti en vacances la veille, le 15 août, comme tous les ans. Un mandat d'arrêt est déposé – question vacances, c'était raté! J'ai organisé mon retour avec mon avocat pour me constituer prisonnier et, le jour où la juge m'a annoncé que j'étais mis en examen et incarcéré, je lui ai serré la main en lui disant: « Merci, vous venez de nous faire gagner dix ans. »

Pourquoi?

Si on avait eu droit à une banale convocation à la gendarmerie, avec passage ultérieur en correctionnelle, l'affaire était finie. Au lieu de quoi on incarcère, on poursuit... Ça faisait vraiment mauvais film américain! J'ai refusé d'être libéré sous caution, j'ai passé un petit mois dans une prison voisine de Montpellier, les médias ne cessaient plus d'en parler... Cela nous a permis de devenir soudain la symbolique de la résistance paysanne, d'être invités à la Fête de L'Huma... Et d'aller à Seattle.

C'est-à-dire à la conférence de l'OMC, organisée en 1999 dans cette ville américaine, où ont lieu des manifestations altermondialistes d'envergure et où le monde découvre un paysan moustachu français tenant tête aux puissants... Dans quel état d'esprit êtes-vous pendant cette période hors norme?

Quand le moment est le bon, il faut

avancer. Lors de mon incarcération, la question s'est tout de suite posée: fallait-il que je profite de cette opportunité en acceptant d'incarner cette histoire? La personnalisation est toujours un problème dans les mouvements sociaux, mais je pense alors que je n'ai pas d'autre choix, et que je suis prêt à assumer la médiatisation. Le jour même où je sors de prison, j'annonce donc que nous serons dans deux mois à Seattle. Et je m'arrange avec un industriel de Roquefort, qui m'envoie là-bas 500 kg de fromage stocké dans la chambre froide d'un boulanger bio, que je distribuerai par la suite...

Vous souriez... Cette forme de théâtre vous plaît bien, non?

Sans doute, mais elle est surtout nécessaire. L'action non violente implique une mise en scène, un impact visuel. C'est Gandhi qui organise en 1930 la « marche du sel », et sa collecte, sur la plage, au vu des Anglais. C'est Rosa Parks qui, en 1955, en Alabama, refuse de céder sa place à un passager blanc dans l'autobus. La force de l'action non violente réside dans la visibilité, et c'est l'opinion qui devient l'arbitre. Il faut donc la conquérir.

A quel moment renoncez-vous à la désobéissance civile? En 2009, quand vous entrez au Parlement européen?

Je n'y ai jamais vraiment renoncé! J'ai à nouveau fauché des plantes OGM en 2014, à Toulouse. La même année, à Notre-Dame-des-Landes, on a ouvert au pied de biche une maison achetée par Vinci pour en faire un squat... Ce n'est pas parce qu'on est élu qu'on n'a pas l'obligation de désobéir quand les lois sont injustes! Je n'ai jamais su couper ma vie en tranches. Mais, si tournant il y a, il se produit en 2004, au moment où je quitte mes responsabilités à la Confédération paysanne. Je m'engage alors dans la campagne contre le traité constitutionnel pour l'Europe [soumis à référendum en mai 2005, il sera rejeté par les Français à près de 55 %]. Le fait que le non ait fini par l'emporter m'amènera à l'élection présidentielle de 2007. Mais aussi à mes retrouvailles avec Daniel Cohn-Bendit. Il avait fait la campagne du oui, moi celle du non – on s'était retrouvé un jour, lui à son meeting, et moi au mien, dans un village de l'Aude coupé en deux par des CRS pour empêcher que les gens des deux bords se tapent sur la gueule! Mais, quand il m'a proposé de participer à Europe Ecologie, pour les élections européennes de 2009, l'alchimie s'est faite tout de suite.

Cela va faire neuf ans que vous êtes député au Parlement européen.

Est-ce que vous vous y sentez utile?

C'est difficile, mais notre groupe arrive parfois à faire avancer des trucs invraisemblables. Mi-janvier, le Parlement européen a ainsi voté à deux tiers/un tiers pour l'interdiction de la pêche électrique dans les eaux de l'Union, alors que personne ne misait un kopeck là-dessus!

Avez-vous parfois des doutes sur votre combat?

Très souvent! Quand on s'engage, on n'est jamais sûr à 100 % que ce qu'on fait va être utile. Ni même que ce qu'on pense est juste. Ce n'est pas simple de détruire ce que quelqu'un a semé... Mais est-ce qu'on doit, au nom de la propriété ou des livres affaires, laisser pousser des OGM partout dans les champs? La responsabilité doit-elle s'exercer vis-à-vis de la personne qui est en face de soi, ou vis-à-vis d'un intérêt général?

En janvier, alors que commencent les Etats généraux de la bioéthique, vous avez cosigné dans « Le Monde » une tribune contre la gestation pour autrui (GPA). Pourquoi?

Parce que cette pratique fait partie d'un marché mondialisé, qui constitue une nouvelle forme d'appropriation du corps féminin. C'est la suite logique de ma réflexion sur la manipulation du vivant, sur l'exploitation, l'esclavage, la domination des uns sur les autres. Est-ce parce qu'une technique est possible qu'il faut l'utiliser? A un certain moment, il faut dire non. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CATHERINE VINCENT

Cinéma : super-héros planétaires contre infra-héros nationaux

Analyse

JACQUES MANDELBAUM
Service Culture

Connaissez-vous beaucoup de films qui, en l'espace de cinq jours, rassemblent 2 millions de spectateurs dans les salles françaises ? C'est ce qui s'est produit avec *La Ch'tite Famille*, sixième long-métrage de Dany Boon, sorti mercredi 28 février, qui fait une entrée en fanfare en tête du box-office. Il s'ajoute à l'autre « phénomène » national de ce début 2018, *Les Tuche* (troisième du nom), d'Olivier Baroux, qui agrège 5 millions de spectateurs en cinquième semaine d'exploitation.

Face à ce tandem français typé, un autre prodige, hollywoodien et globalisé celui-ci, domine la partie, avec 2,4 millions d'entrées en troisième semaine d'exploitation. On a évidemment nommé *Black Panther*, de Ryan Coogler, qui engrange à ce jour la somme faramineuse de 800 millions de dollars (650 millions d'euros) dans le monde. Le succès rencontré par ces films, qui se joue dans un cas à l'échelle planétaire, dans les autres sur la scène nationale, est incommensurable. Il n'en reste pas moins intéressant à souligner, tant le cinéma y apparaît comme un bon marqueur du découplage qui caractérise le phénomène de la mondialisation.

L'affaire n'est pas nouvelle. Voilà beau temps que blockbusters hollywoodiens et comédies françaises se partagent le haut de l'affiche du box-office national. Cette répartition entre divertissement mondialisé, dont Hollywood se pose en maître absolu, et galéjade nationale, localement plébiscitée mais plus ou moins inexportable, n'est pas que française. On retrouve ce schéma à peu près partout en Europe. Chez nous, sans surprise, la confrontation oppose au sommet mythologie planétaire et légende gauloise, esprit d'aventure et irréductibilité du terroir, rêve de grandeur universelle et passion du particularisme. Jacques Tati, génie hors sol, l'avait vu très tôt, en incarnant, dès *Jour de fête* (1949), un facteur berrichon qui, sous la double influence d'un reportage des actualités américaines sur la distribution du courrier outre-Atlantique et d'une consommation immodérée du jus de vigne national, se la jouait illico super-héros postal, au risque de l'acheminement du courrier et sous les risées débonnaires des villageois.

Etonnamment, dans un monde qui a tant changé, les lignes des grands succès cinématographiques n'ont depuis lors guère bougé, mais se sont exacerbées à la faveur de la mondialisation, confinant, d'un côté comme de l'autre, à la caricature. Le sens de l'action et le goût du spectaculaire américains se sont transformés en élection cosmique dans des franchises super-héroïques qui ressassent *ad nauseam* le combat simpliste du bien contre le mal, mises en œuvre par une compagnie, Disney, qui menace de devenir elle-même hégémonique à Hollywood.

Le saisissant succès du *Black Panther* de Disney/Marvel, après celui du *Wonder Woman* de Warner/

DC Comics, démontre qu'Hollywood n'a rien perdu de son efficacité et de sa plasticité. La propulsion de héros minoritaires dans des franchises qui sont la force de frappe de son rayonnement international est un coup de maître qui lui vaut la reconnaissance d'un public toujours plus large, lequel semble d'autant moins enclin à se questionner sur le réel positionnement politique de ce type de films.

Black Panther, nonobstant le camouflet qu'un super-héros noir inflige aux suprémacistes américains, en est un bon exemple. Glorifiant un roi africain rétro-futuriste qui, main dans la main avec un sympathique agent blanc de la CIA, reconduit en son royaume tous les codes de l'élection américaine (richesse, puissance, oscillation entre isolationnisme et « destinée manifeste »), le film stigmatise un vilain Afro-Américain, psychopathe aveuglé par la vengeance et l'idéologie égalitariste, qui en appelle, comme le firent en leur temps les véritables Black Panthers, à la révolte des peuples opprimés. Un idéal liquidé sur la scène de l'Histoire avec l'active diligence de la puissance américaine. La réédition de cette défaite sur la scène cinématographique a donc un petit air de farce sinistre.

DIMENSION CARNAVALESQUE

Un autre type de farce se joue symétriquement de ce côté-ci de l'Atlantique. La revendication cabocharde et bon enfant de l'identité nationale, l'antagonisme social du cinéma comique français (typiquement, le couple Bourvil-de Funès chez Gérard Oury) ont cédé la place à une sorte de provincialisme irréductible et de populisme plus ou moins agressif. L'ennemi est devenu ici l'élite urbaine mondialisée. Tout ce qui va contre ses valeurs, au plan esthétique, intellectuel ou moral, fait donc ventre. Une jouissance du ringardisme, des préjugés racistes, de la laideur, de la médiocrité, peut ainsi se donner libre cours. Sur ce chemin de croix, des films tels que *Camping* (2006, 2010, 2016), *Je vous trouve très beau* (2006) ou *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?* (2014), gros succès de fréquentation, sont autant de stations. La tendance, sur un versant plus positif, peut prendre une dimension carnavalesque. C'est le cas des *Tuche* et de *La Ch'tite Famille*. Même attaque de la langue commune et des codes dominants, même dénonciation de la morgue dissolvante des puissants, au profit d'un petit peuple laissé au bord de la route mais doté du sens de la solidarité et de l'impertinence.

Le public français accueille donc avec autant de ferveur le spectacle de l'intégration mondialisée tel qu'Hollywood excelle à le faire briller que celui de l'irréductibilisme national tel que le nourrit le terreau populiste de la comédie cinématographique française. A cette hauteur de fréquentation, on peut supposer ce public suffisamment hétérogène pour incarner le double visage d'une nation à la fois conquise par l'Empire mondialisé et profondément rétive à l'idée de cet alignement. Une vieille histoire en terre gallo-romaine, jamais à l'abri d'une invasion « barbare », fût-elle franque. ■

mandelbaum@lemonde.fr

LE PUBLIC FRANÇAIS ACCUEILLE AVEC AUTANT DE FERVEUR LE SPECTACLE DE L'INTÉGRATION MONDIALISÉE QUE CELUI DE L'IRRÉDUCTIBILITÉ NATIONAL



LA CHRONIQUE DE THOMAS PIKETTY

Pour une Union dans l'Union

Après les élections italiennes et les pitreries commerciales trumpistes, il pourrait être tentant de déprimer et d'utiliser l'Europe pour jouer au même jeu stupide du repli : durcissement migratoire, escalade protectionniste. Ce faisant, on oublierait deux points essentiels.

Un : contrairement à ce que l'on entend parfois, la montée du populisme européen ne s'explique pas par une quelconque déferlante migratoire. En vérité, le nombre de migrants entrant dans l'UE était beaucoup plus élevé avant la crise financière (1,2 million par an entre 2000 et 2008). Il s'est effondré ensuite (500 000 par an entre 2008 et 2016), alors que la situation géopolitique aurait exigé une ouverture accrue. Si l'on n'avait pas commis de lourdes fautes de politique économique, provoquant une nouvelle récession en 2011-2012, et une explosion du chômage en Europe du Sud, alors l'Europe aurait pu – et pourrait encore – être plus ouverte, et éviter de se défaire sur les camps turcs pour gérer la crise. Les responsables de la montée du populisme sont ceux qui ont conduit ces politiques austéritaires à contretemps, et non les migrants et ceux qui les soutiennent.

Deux : les sanctions commerciales américaines, aussi bêtes soient-elles, ne sont que des gesticulations symboliques permettant à Trump de se démarquer des démocrates et de faire vibrer à peu de frais la corde nationaliste. Le cœur du programme trumpiste, ce sont les centaines de milliards de dollars engloutis dans la réforme fiscale adoptée en décembre 2017, qui vise à réduire massivement l'imposition des bénéfices des sociétés et des revenus et patrimoines des contribuables les plus aisés.

Dumping fiscal

Ce qui menace le monde aujourd'hui, ce n'est pas la guerre commerciale : c'est la guerre sociale, menée à grands coups de dumping fiscal au profit des plus riches et des plus mobiles. Cela nourrit le sentiment d'abandon des classes populaires et conduit à paupériser la puissance publique : le capital public est en passe de devenir négatif dans tous les pays riches, ce qui signifie que les détenteurs de patrimoine privé détiennent non seulement tous les actifs publics (écoles, hôpitaux, etc.) au travers de leurs actifs financiers, mais également un droit de tirage sur les recettes fiscales futures. Un bel exemple de ce type de transfert nous est donné par l'actualité française récente : on commence par offrir aux plus fortunés 6 milliards d'euros de cadeaux fiscaux par an, puis on propose de leur vendre Aéroports de Paris pour 8 milliards. Il aurait été plus simple de transférer la propriété gratuitement.

Cette évolution inégalitaire vient de loin : elle débute avec les politiques de libéralisation financière et commerciale menées à partir des années 1980 sans mise en place de

Thomas Piketty est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, professeur à l'Ecole d'économie de Paris

nouveaux outils de régulation et d'imposition coordonnés. Sur le papier, la solution est simple : il faut changer le cours de la mondialisation, en conditionnant tous les traités internationaux à l'écriture de règles contraignantes visant à promouvoir un développement équitable et durable (taux minimaux d'imposition, seuils d'émissions carbone, etc.). Cela ne pose aucun problème technique : la seule difficulté est que chaque pays se sent trop petit pour dénoncer seul les traités en vigueur.

Face à ce défi mondial, l'Europe a une responsabilité particulière : elle s'est construite comme une zone de libre concurrence sans règle fiscale commune, et elle a fortement contribué à la course-poursuite à la baisse sur l'imposition des sociétés (que les Etats-Unis ne font que suivre aujourd'hui). Tout découle de la règle européenne de l'unanimité en matière fiscale, que rien ne semble pouvoir ébranler.

Nouvelle Assemblée européenne

La seule solution est que la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne (qui, à eux quatre, représentent plus de 75 % de la population et du PIB de la zone euro) mettent enfin en place une Union politique et fiscale renforcée au sein de l'UE, ouverte à tous les membres bien sûr, mais sans que personne ne puisse la bloquer. Le problème des propositions macroniennes est qu'elles sont floues : on parle de budget de la zone euro, sans rien dire de la composition du Parlement chargé de le voter ni des impôts à même de l'alimenter.

Avec Stéphanie Henneffe, Guillaume Sacriste et Antoine Vauchez, nous avons proposé la création d'une nouvelle Assemblée européenne entre les pays qui le souhaitent, s'appuyant sur les membres des Parlements nationaux, en proportion des populations et des groupes. Cette Assemblée adopterait souverainement un budget d'investissement dans l'avenir (formation, énergies renouvelables) alimenté par un impôt commun sur les sociétés (auquel pourrait s'ajouter un impôt commun sur les plus hauts revenus et patrimoines).

La proposition est imparfaite mais elle a le mérite d'exister. En choisissant de s'appuyer sur les Parlements nationaux, on prend acte du fait que l'Assemblée nationale et le Bundestag ne sont pas près d'abandonner leur pouvoir fiscal. Et, surtout, on transforme de facto les élections législatives nationales en élections européennes : les députés nationaux devront dire ce qu'ils comptent faire dans l'Assemblée européenne, et ne pourront plus se plaindre de l'Europe et se défaire sur Bruxelles. Pour rassurer l'opinion allemande, on pourrait ajouter une clause garantissant que chaque pays bénéficie de dépenses proches de sa contribution fiscale : le but n'est pas d'organiser des transferts entre pays mais de bâtir une puissance publique démocratique et sociale permettant de réguler la mondialisation.

Mettons tout sur la table et avançons ! Notre incapacité collective à débattre de l'Europe dont nous voulons serait la plus grande victoire des populistes et trumpistes de tout poil. ■

CE QUI MENACE LE MONDE, CE N'EST PAS LA GUERRE COMMERCIALE : C'EST LA GUERRE SOCIALE

Omniprésents robots

Hors-série

Il fait rêver, fantasmer. Pourtant, ce n'est qu'une machine créée par l'homme et pour l'homme. Parfois, le robot emprunte, selon un narcissisme terriblement humain, l'apparence de son créateur, avec des versions humanoïdes. Depuis les premiers automates, la robotique est devenue sophistiquée ; à l'échelle du temps humain, son histoire est brève, mais indissociable de l'intelligence artificielle, en pleine expansion, qui simule et reproduit le fonctionnement de l'intelligence humaine avec l'absorption de données gérées avec une puissance de calcul phénoménale.

Le mot « robot » est né en 1920 sous la plume de l'auteur tchèque Karel Capek, qui l'utilisa dans sa pièce de théâtre *R.U.R. (Rossum's Universal Robots)*. Dérivé de *robota*, terme tchèque qui signifie « travail, corvée, besogne », le mot dit tout. La robotique, le processus qui permet la conception et la réalisation de

machines, mobilise les chercheurs pour maîtriser l'interaction avec le monde réel, à travers des capteurs, des contacts, des actionneurs.

Les robots tiennent aussi de la magie, voire du charme, que leur a donné un Jacques de Vaucanson au XVIII^e siècle avec son canard digérateur et ses autres automates. Voltaire chanta en quelques vers les louanges de cet homme qui osa imiter la vie avec ses créations : « *Le hardi Vaucanson, rival de Prométhée, Semblait, de la nature imitant les ressorts, Prendre le feu des cieus pour animer les corps.* »

FIABLE, SANS ÉTATS D'ÂME

Si les robots ont battu les champions du jeu d'échecs et du jeu de go, grâce aux progrès fulgurants de l'intelligence artificielle, ils demeurent patauds. Hors conditions expérimentales, la maîtrise de la bipédie nécessite des ressources hallucinantes, le toucher pareillement, pour des résultats médiocres, et quant aux émotions et sentiments, voire la conscience, inutile d'en parler, sauf à être un passionné de ro-

mans de science-fiction et de transhumanisme, mouvement qui a pour ambition suprême de télécharger l'esprit humain dans des machines...

Le robot qui a remplacé le poinçonneur des Lilas de Serge Gainsbourg et remplacera sous peu les caissières de supermarché n'a pas d'états d'âme, sa programmation est à la fois simple et sophistiquée. Fiable, s'il est suivi par une maintenance de qualité, jamais malade ou dépressif, il bosse. Dans l'industrie, depuis le début des années 1960, il a offert d'énormes gains de productivité et soulagé l'homme de ses fardeaux et de l'ennui. Cela explique la progression sans égale de la robotisation dans le monde et en particulier en Chine, qui a rafilé 30 % de la production de robots en 2016.

Au-delà de l'industrie, les mutations en cours touchent tous les domaines : médecine, éducation, loisirs, transports, armées. Des premiers automates aux humanoïdes, en passant par les robots industriels, *Le Monde* propose un voyage au pays des robots. ■

ALAIN ABELLARD



DANS LA TÊTE DES ROBOTS

Hors-série du « Monde »
100 pages, 8,50 euros
En kiosque et sur Boutique.lemonde.fr



L'AIR DU TEMPS | CHRONIQUE

PAR FRÉDÉRIC POTET

Parole au dompteur

Né à Lyon sous le signe du Lion, élevé par un père administrateur de plusieurs cirques traditionnels (Bouglione, Amar, Cirque d'hiver, Pinder), Frédéric Edelstein ne pouvait pas échapper à son destin : devenir dompteur. De fauves, s'entend. Sous le chapiteau rouge et or du cirque Pinder, l'homme présente actuellement un numéro de dressage au milieu de douze lions blancs : deux mâles et dix femelles qu'il fait parader nonchalamment sur la piste, sauter d'un tabouret à l'autre, et marcher debout, dressés sur les pattes arrière. En guise de final, les mamifères se couchent sur le corps du dresseur allongé sur la sciure.

Le baiser, qu'il a l'habitude de déposer sur le museau de la lionne la plus proche, est donné avec une énergie appuyée, ces derniers temps. Comme un message envoyé à destination des associations de défense du bien-être animal qui, ces derniers mois, ont pris la parole dans les médias et les réseaux sociaux pour dénoncer les pratiques ayant cours, selon elles, dans le milieu du cirque. Coups de bâton, privations, punitions, mutilations... Le doute s'est installé chez ceux qui allaient jusque-là au cirque le cœur léger, gourmands de strass et de paillettes, sans se demander si les animaux présentés pouvaient être maltraités. Et si les cages, dans lesquelles sont enfermées les bêtes sauvages une grande partie de la journée, étaient devenues intolérables pour nos sociétés éprises de justice?

Dix fois, vingt fois au cours des deux heures que nous passerons ensemble, Frédéric Edelstein répétera qu'il n'a jamais brutalisé un animal de sa vie, aussi féroce que soit un carnivore de 300 kilos aux canines acérées. Le dresseur préfère parler d'« exploit », d'un « lien incroyable avec un animal dangereux », d'une relation faite de « respect réciproque ». D'« amour » aussi, finit-il par lâcher. Il faudrait être une petite souris et s'introduire dans les séances d'entraînement pour vérifier tout cela ; ou constater, à tout le moins, que les animaux aiment travailler, comme l'estiment des chercheurs.

Sa technique, assure le dompteur, repose sur la « distribution de récompenses » — en l'occurrence, des morceaux de viande piquetés sur des tiges de bambou. La « patience » ferait le reste : « Comme un instituteur, je passe beaucoup de temps à déceler les capacités respectives de mes élèves. Celui-ci, plus musclé, sautera facilement. Cet autre, plus agressif, n'aura aucun mal à rugir. Les plus câlins se feront caresser pendant le numéro. » Mais de coups de barre de fer dans les pattes, point, jure-t-il de nouveau : « Un lion maltraité ne manquerait pas de vous sauter à la gorge. »

Des coups de griffes, Frédéric Edelstein en a essuyé quelques-uns, en trente ans de carrière. L'un d'eux faillit lui être fatal, en 2010, à Saint-Cast-le-Guildo (Côtes-d'Armor). Des tigres et des lions (vingt en tout) se partageaient alors l'affiche du cirque Pinder. Un tigre s'est jeté sur une lionne pendant la représentation, dans l'intention de la tuer. Le dresseur, en ten-

DES COUPS DE GRIFFES, FRÉDÉRIC EDELSTEIN EN A ESSUYÉ QUELQUES-UNS, EN TRENTE ANS DE CARRIÈRE DE CIRQUE

tant de s'interposer, a été déséquilibré. « Tous les animaux se sont précipités sur moi », raconte-t-il. Sans la présence d'un collègue dompteur, entré dans la cage pour faire diversion, Frédéric Edelstein aurait été déchiqueté par ses pensionnaires : « J'ai eu une chance terrible. On n'est jamais à l'abri d'un accident. »

« Je les ai sauvés du massacre »

Craint-il pour ses abattis depuis ce jour ? Non, car la peur n'a pas sa place dans la panoplie du dompteur d'animaux sauvages, il le sait depuis le premier jour où il est entré dans une cage. Il avait 14 ans. Profitant d'une absence de son père, Gilbert Edelstein, qui venait de racheter Pinder à l'acteur Jean Richard, dont il fut longtemps le collaborateur, le même intrépide avait décidé de remplacer au pied levé le dompteur attiré, qui s'était fait renvoyer. La roustie paternelle n'y changea rien ; les fauves seraient sa vie. Son premier vrai numéro comportera sept tigres, le suivant deux de plus, celui d'après huit lions... L'appriivoiseur s'essayera même aux éléphants.

Les douze félidés qui composent aujourd'hui son cheptel, Frédéric Edelstein est allé les chercher dans des fermes d'élevage sud-africaines où les animaux, nés sur place, sont offerts en pâture à des chasseurs qui les tirent à distance, moyennant finances. Transport et frais vétérinaires compris, chaque lion lui a coûté 16 000 euros. « Je les ai sauvés du massacre. Le vrai scandale de la maltraitance animale est là. Pas dans le cirque. Ce n'est pas ce que je leur fais faire qui les rend malheureux. » Ne seraient-ils pas plus « heureux », cependant, à courir dans leur environnement naturel ? « Probablement, même si un tigre dort dix-huit heures par jour », répond le dompteur. Qui dit ne pas craindre pour l'avenir du cirque traditionnel, du moins pour ce qui est des grosses structures.

D'après Gilbert Edelstein, également président du Syndicat national du cirque, la baisse de 40 % des recettes du secteur, en 2017, serait davantage due à la crise économique qu'aux actions menées par les associations animalistes — pétitions, manifestations, pression auprès des maires pour refuser des emplacements... Pinder (1,5 million d'entrées par an) vient toutefois de perdre l'un de ses plus anciens sponsors, JouéClub.

Le renversement de l'opinion menace en revanche clairement les petits cirques, où les animaux vivent dans des conditions souvent épouvantables, faute de moyens. « Le cirque est éternel, n'en démord pas moins Frédéric Edelstein. Dans les années 1980, les gradins étaient vides. Les gens préféraient rester chez eux pour regarder les premières retransmissions du Festival du cirque de Monte-Carlo. Finalement, nous sommes toujours debout, malgré la télé, malgré Internet... Le cirque, c'est comme Johnny Hallyday : il faut le voir "en vrai" pour se rendre compte de ce que c'est. » ■

« UN LION MALTRAITÉ NE MANQUERAIT PAS DE VOUS SAUTER À LA GORGE »

FRÉDÉRIC EDELSTEIN
dompteur au cirque Pinder

potet@lemonde.fr

RÉVISION DE LA CONSTITUTION : LE PIÈGE DU DROIT D'AMENDEMENT

ÉDITORIAL III

Réformer les institutions est toujours un exercice à haut risque. Lorsque, le 3 juillet 2017, le président de la République avait annoncé au Parlement son intention de réviser la Constitution, l'ambition était vigoureuse : moderniser le fonctionnement des pouvoirs publics pour les rendre plus « efficaces », plus « représentatifs » et plus « responsables ».

Outre des changements à peu près consensuels — suppression de la Cour de justice de la République et du droit des anciens présidents de la République de siéger au Conseil constitutionnel, réformes du Conseil supérieur de la magistrature et du Conseil économique, social et environnemental —, Emmanuel Macron entendait mener à bien trois réformes emblématiques et ap-

prouvées par les Français : réduction d'un tiers du nombre de députés et de sénateurs, introduction d'une dose de proportionnelle dans le scrutin législatif et limitation à trois mandats successifs pour les parlementaires et les présidents d'exécutifs locaux. Sans entrer dans le détail, il souhaitait aussi accélérer la procédure d'élaboration des lois. Enfin, la mention de la Corse dans la Constitution et l'élargissement du droit à l'expérimentation des collectivités locales se sont, depuis, ajoutés au menu.

Mais, plus le chantier se précise, plus les difficultés s'amoncellent. Pour des raisons juridiques, d'abord. La plupart de ces réformes sont de nature constitutionnelle et entraînent une révision de la Loi fondamentale, laquelle suppose l'accord du Sénat, quelle que soit la procédure utilisée (vote du Congrès à la majorité des 3/5^{es} ou référendum). La réduction du nombre de parlementaires relève de la loi organique et implique aussi l'accord des sénateurs, puisqu'ils sont concernés. Seule la modification du scrutin législatif relève de la loi ordinaire et peut se dispenser de l'aval du Sénat.

Peu ou prou, l'assentiment du Sénat est donc déterminant. Or il est très loin d'être acquis. Pour d'évidentes raisons politiques, la majorité de droite du Palais du Luxembourg n'est guère encline à faire cadeau au chef de l'Etat de la réussite d'une réforme d'ampleur. Le président du Sénat, Gérard

Larcher, s'est donc érigé en défenseur pugnace des droits des parlementaires, refusant catégoriquement la limitation du cumul des mandats dans le temps et exigeant que la diminution du nombre de députés et de sénateurs ne nuise pas à la représentation équitable des territoires.

Le climat risque fort de se dégrader un peu plus depuis que le gouvernement a précisé sa volonté de rationaliser le travail des parlementaires, notamment en restreignant leur droit d'amendement : il veut, d'une part, interdire, lors de la discussion d'un texte en séance publique, le dépôt d'un amendement déjà rejeté en commission et, d'autre part, limiter le nombre d'amendements de chaque groupe proportionnellement au nombre de ses élus, ce qui réduirait d'autant la capacité d'intervention des groupes minoritaires.

L'intention est compréhensible : limiter la capacité d'obstruction dont usent et bien souvent abusent toutes les oppositions. Mais, en encadrant ainsi le droit d'amendement — dont le principe est posé par l'article 44 de la Constitution —, le gouvernement ne peut que braquer davantage les parlementaires et rendre plus aléatoire encore le sort de sa réforme. Si la recherche de l'efficacité est légitime, elle ne saurait justifier le musellement des contre-pouvoirs, aussi agaçants soient-ils. Mieux vaut convaincre que contraindre. ■

Une collection

Le Monde NATIONAL GEOGRAPHIC

ARCHÉOLOGIE

Découvrez les grandes cités antiques telles qu'elles étaient du temps de leur splendeur

www.CollectionArcheologieLeMonde.fr EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



MINI COUNTRYMAN. ÉDITION OAKWOOD.

Inclus dans l'édition : Feux LED directionnels. Toit ouvrant panoramique.
GPS avec écran tactile 6,5". Jantes 18". Coffre électrique. Radars de stationnement
avant et arrière avec Système de manœuvres automatiques.

À PARTIR DE 380€/MOIS.* LLD 36 MOIS. SANS APPORT. ENTRETIEN INCLUS.



Exemple pour un MINI COUNTRYMAN ÉDITION OAKWOOD 102 CH. *Loyer arrondi à l'€ supérieur. LLD sur 36 mois et pour 30 000 km avec entretien (hors pièces d'usure) et extension de garantie. 36 loyers linéaires : 379,99 €/mois. Offre réservée aux particuliers, valable pour toute commande d'un MINI COUNTRYMAN ÉDITION OAKWOOD 102 CH jusqu'au 31/03/2018 dans les MINI STORES participants. Sous réserve d'acceptation par BMW Finance - SNC au capital de 87 000 000 € RCS Versailles B 343 606 448 TVA FR 65 343 606 448. Courtier en Assurances : ORIAS n°07 008 883 (www.orias.fr). Consommation cycle mixte : 5,7 l/100 km. CO₂ : 130 g/km selon norme européenne NEDC. Modèle présenté : MINI COUNTRYMAN ÉDITION OAKWOOD 192 CH au prix de 599,99 €/mois. Consommation cycle mixte selon norme NEDC : 6,2 l/100 km. CO₂ : 141 g/km.

Safran, Alstom, EDF... Une rafale de contrats pour la France en Inde

► L'Élysée revendique la signature de 20 contrats d'une valeur totale de 13 milliards d'euros. Safran se taille la part du lion

NEW DELHI - envoyés spéciaux

La France et l'Inde devaient signer, samedi 10 mars, une cinquantaine de contrats et d'accords de coopération dans les domaines de la science, de l'environnement et du développement urbain, lors de la première journée de la visite d'Emmanuel Macron dans le sous-continent, qui dure jusqu'à lundi

12 mars. L'Élysée revendique la signature de 20 contrats d'une valeur totale de 13 milliards d'euros.

Le contrat remporté par Safran pour la vente et la maintenance des moteurs d'avion de la compagnie aérienne indienne Spicejet représente, à lui seul, 12 milliards d'euros, selon les chiffres communiqués par l'Élysée. EDF doit aussi annoncer un nouveau protocole

d'accord prévoyant la livraison de six réacteurs EPR dans l'ouest de l'Inde, similaire à celui qui avait déjà été signé en 2009. Aucune vente n'a été conclue, mais le calendrier des négociations doit cette fois être précisé. « La marche arrière nous semble impossible aujourd'hui », affirme l'Élysée, qui y voit « une étape majeure ». Une petite ville du sud de l'Inde va aussi confier à Suez la distribution de

son eau potable ainsi que la modernisation de son réseau. Enfin, Alstom a remporté des marchés de 75 millions d'euros pour plusieurs projets ferroviaires.

Malgré la signature de ces contrats, dont certains sont en négociation, les relations commerciales entre la France et l'Inde restent modestes.

BASTIEN BONNEFOUS ET JULIEN BOUISSOU
LIRE LA SUITE PAGE 4

EPR : épilogue du feuilleton finlandais d'Areva

Après des années de tensions entre Areva et l'électricien finlandais Teollisuuden Voima Oyj (TVO), les deux sociétés sont en train de mettre la dernière main à un accord sur le dossier de la construction du réacteur EPR (troisième génération) d'Olkiluoto (OL3). Au ministère français de l'économie et à la direction du groupe nucléaire, on estime que sa finalisation n'est plus qu'une question de jours.

Cet accord permettra de clore la procédure d'arbitrage engagée devant la Chambre de commerce internationale de Londres: TVO réclamait 2,6 milliards d'euros à son fournisseur français pour un retard de dix ans dans la mise en service d'OL3, dont la facture initiale a triplé, pour atteindre 9 milliards; Areva demandait 3,4 milliards, imputant cette dérive du calendrier et certains surcoûts à TVO et aux lenteurs de STUK, l'autorité de sûreté locale.

L'accord intervient un an avant la mise en service commerciale du réacteur, prévue en mai 2019. Il est clair que c'est Areva SA, et non TVO, qui devra payer des pénalités. Mais la France s'en tire bien: elle est parvenue à un bon accord, qui l'obligera quand même à déboursier plusieurs centaines de millions d'euros, fait savoir une source bien informée.

JEAN-MICHEL BEZAT
LIRE LA SUITE PAGE 4

Hartlepool, symbole de l'Angleterre sinistrée

► La 18^e ville la plus pauvre d'Angleterre fait partie de ces régions britanniques sinistrées, où l'on meurt plus tôt
► Les chantiers navals, les mines et les usines chimiques ont fermé depuis longtemps. Avec l'austérité, la précarité et les difficultés sociales se sont généralisées

PAGE 2



A Hartlepool, dans le nord-est de l'Angleterre, le 27 février.

PHIL HATCHER-MOORE POUR « LE MONDE »

9

MILLIARDS D'EUROS

C'EST LE COÛT DU CHANTIER DU RÉACTEUR EPR D'OLKILUOTO, SOIT LE TRIPLE DE LA FACTURE INITIALE

URBANISME

ANNE HIDALGO VEUT REMANIER DE FOND EN COMBLE LE QUARTIER DE MONTPARNASSE

PAGE 5

TÉLÉCOMS

UN ARRÊT DE LA COUR DE CASSATION POURRAIT METTRE FIN AUX SUBVENTIONS AU MOBILE

PAGE 8

OR | 1 323,93 \$ L'ONCE

PÉTROLE | 65,49 \$ LE BARIL

EURO-DOLLAR | 1,2307

TAUX AMÉRICAIN À 10 ANS | 2,895 %

TAUX FRANÇAIS À 10 ANS | 0,891 %

VALEURS AU 10 MARS À 7 HEURES



VU DE VENISE

La résistance au tourisme s'organise

Les forces de l'ordre sont arrivées au petit jour, mardi 6 mars, dans le centre de Venise, place San Giacomo dell'Orto. Cent cinquante policiers, carabinieri et membres de la Guardia di Finanza avaient été réquisitionnés et les rues adjacentes bloquées. Leur mission? Déloger les occupants du rez-de-chaussée de l'ancien théâtre d'anatomie. Face à eux, ils n'ont trouvé... qu'un habitant du quartier assoupi, veillant sur un matériel dérisoire: des jouets pour enfants, quelques livres, des affiches. Rien de très subversif. Alors, comment expliquer une telle démonstration de force? C'est que, depuis cinq mois, ce palazzo du XVII^e siècle est le lieu d'une contestation très embarrassante pour la mairie et la région, visant la principale ressource économique de la ville: l'industrie touristique, dont les excès nourrissent la rancœur de la population. Tout est parti en septembre de la vente, pour 900 000 euros, de ce local appartenant à la région et désaffecté. Lorsque les habitants des environs ont appris que la mairie allait changer l'attribution du lieu pour qu'il devienne un restaurant, ils ont décidé de l'occuper.

« Dans les années 1980, c'était un endroit très malfamé, avec de forts problèmes de toxicomanie. Et les habitants l'ont reconquis, en ont fait un lieu familial, où les enfants viennent jouer au foot après l'école. Mais, ces dernières années, les terrasses des cafés et restaurants l'ont peu à peu grignoté. Résultat: cette fois-ci, ils ne se sont pas laissés faire », explique Giancarlo Ghigi, qui a travaillé à coordonner le mouvement. L'occu-

pation s'organise, les habitants de tous âges et de tous milieux se relaient. La mairie coupe l'électricité? On passe les soirées à faire des lectures publiques, à la chandelle.

Refus de la « privatisation » de la lagune

Pourquoi la mobilisation a-t-elle pris corps, alors que, ces derniers mois, on a appris la vente de locaux bien plus emblématiques, comme ceux du cadastre, non loin du Rialto, ou le siège du conseil régional de Vénétie, le Palazzo Balbi, situé sur le Grand Canal, à chaque fois pour construire des hôtels?

Peut-être est-ce parce que cela touche un local moins prestigieux, mais davantage lié au quotidien des Vénitiens; un local plus représentatif de la disparition progressive des espaces consacrés aux habitants (ils ne sont plus que 54 000) au profit des besoins d'un tourisme de masse (30 millions de visiteurs en 2017) de plus en plus vorace. Jeudi 8 mars, le tribunal administratif a annulé la mise sous concession de l'île de Poveglia, à la demande d'une association refusant la « privatisation » de la lagune.

Malgré l'expulsion, les habitants des environs de San Giacomo dell'Orto ont décidé de poursuivre leur mobilisation. Ils devaient manifester samedi, de la place à la mairie. Quant à l'acheteur, un homme d'affaires propriétaire d'une chaîne de supermarchés, il semble vouloir faire profil bas. Son avocat a déjà annoncé qu'il souhaitait renoncer à son acquisition. ■

JÉRÔME GAUTHERET

Le Monde
LE BILAN DU MONDE
ATLAS DE 196 PAYS
36 PAGES - L'ANNÉE EN PHOTOS
220 PAGES
12 €

ANALYSEZ 2017 // DÉCHIFFREZ 2018

Le Monde



La petite ville d'Hartlepool est minée par la pauvreté et les maux qui l'accompagnent : malnutrition, obésité, surconsommation d'alcool et de drogue, quasi-absence d'accès aux soins, isolement...

PHIL HATCHER-MOORE/POUR « LE MONDE »



Voyage au pays où l'austérité réduit l'espérance de vie

HARTLEPOOL - envoyé spécial

Paul Edmonson Jones sourit quand on lui mentionne l'étrange concept développé par quelques médecins pour résumer le problème de leurs patients : « *shit life syndrome* », littéralement « le syndrome d'une vie de merde ». « *Oui, j'en ai entendu parler*, confirme le directeur de la santé publique de la mairie de Hartlepool, une ville du nord-est de l'Angleterre. *C'est vrai : ces gens sont malades parce qu'ils ont une vie de merde, qui va en empirant. Ils n'ont pas d'emploi, pas d'espoir, et trouvent consolation en allant boire des bières, fumer des cigarettes, et ils s'abîment la santé.* »

Hartlepool est la 18^e ville la plus pauvre d'Angleterre. Les chantiers navals, les mines et les usines chimiques ont fermé depuis bien longtemps. La dernière aciérie proche s'est éteinte en 2015. Voilà des générations que la pauvreté et les difficultés sociales sont généralisées.

Mais, depuis quelques années, un nouveau phénomène est venu s'ajouter : les gens meurent plus jeunes. Pour la première fois depuis un siècle, l'espérance de vie diminue. Jusqu'à récemment, même des endroits comme celui-ci voyaient la population vivre plus longtemps, malgré un fort retard sur les régions riches. C'est désormais fini.

Si, dans l'ensemble du Royaume-Uni, l'espérance de vie progresse encore, la tendance s'est inversée dans des dizaines de régions d'Angleterre. A Hartlepool, pour les hommes, elle a chuté de plus d'un an, à 76 ans, de 2011-2013 à 2014-2016. Dans les quartiers les plus pauvres, elle n'est que de 71 ans. Pour les femmes, la tendance est stable, à 81 ans en moyenne et à 79 ans pour les plus pauvres.

« *Dans le quartier, si vous atteignez 60 ans, c'est déjà pas mal.* » Sacha Bedding prononce cette phrase le plus sérieusement du monde. Avec Teresa Driver, il dirige l'Annexe, une association plantée au cœur de Dyke House, l'un des endroits les plus pauvres de Hartlepool. « *Ici, pendant les vacances scolaires, beaucoup d'enfants qui bénéficient de repas gratuits à la cantine ne sont pas vraiment nourris le midi. Souvent, leur seul vrai repas est un take-away le soir venant du kebab du coin.* » La malnutrition mène à l'obésité, ouvrant un cycle vicieux de problèmes de santé.

Au Royaume-Uni, pour la première fois depuis un siècle, l'espérance de vie baisse dans certaines régions. Pauvreté, mode de vie mais aussi coupes budgétaires sont responsables

« *Le problème est que la nourriture saine est bien plus chère*, réplique Julie Foster, une mère célibataire d'une petite fille de 2 ans, qui habite le quartier. *Il faut pouvoir aller jusqu'au supermarché, ce qui nécessite une voiture. Il faut avoir de quoi payer le gaz pour cuisiner.* » Elle-même a un problème de surpoids, après des années à manger des plats à emporter le soir au retour de ses journées de douze heures à faire des ménages. Bénévole à l'Annexe, Julie Foster, 32 ans, tente de briser ce cercle vicieux. Elle a participé à la création d'un club de footing et vient de réussir une course de 15 km. Elle a désormais perdu une douzaine de kilos. Mais elle est une exception : « *Quand on a commencé, les gens se moquaient de nous. Ici, ça ne se fait pas de courir dans les rues.* »

DROGUE ET ALCOOL

A la mairie, Paul Edmonson Jones voit ces histoires se traduire dans ses statistiques. « *Les causes directes de la baisse de l'espérance de vie sont les cancers, les maladies cardiovasculaires et respiratoires. Mais derrière cela se trouve le mode de vie : l'alcool, la cigarette, l'obésité...* » Il insiste sur un point : l'espérance de vie saine (sans maladie chronique) n'est que de 55 ans pour les femmes, à peine plus chez les hommes. « *Ensuite, la population porte le fardeau du handicap. Regardez au centre-ville, on voit partout des fauteuils roulants, des gens avec des béquilles, des handicaps mentaux...* »

Michael Marmot, professeur de santé publique à l'University College de Londres, a été l'un des premiers à tirer la sonnette d'alarme. « *Quand j'ai vu que l'espérance de vie, sur l'ensemble du pays, ne progressait presque plus, je me suis dit qu'on avait peut-*

être atteint un pic naturel. Mais j'ai comparé au reste de l'Europe, et l'espérance de vie continue d'y progresser. » Selon lui, l'explication se trouve à la jonction entre la pauvreté, le problème d'accès aux soins, le mode de vie, les logements insalubres... Mais il ajoute une théorie supplémentaire : « *Jusqu'en 2010, l'espérance de vie au Royaume-Uni progressait à la même vitesse qu'ailleurs en Europe. Ensuite, on a décroché. Cette période semble correspondre aux conséquences non seulement de la crise financière, mais aussi de l'austérité.* »

Il rappelle que le budget de l'aide aux personnes âgées a baissé de 6% depuis 2010, alors que la demande augmente, et que celui du système de santé continue à progresser, mais quatre fois moins vite qu'avant la crise. « *L'espérance de vie est un indicateur, qui nous montre le fonctionnement de notre société. Si elle n'augmente pas, on fait fausse route* », conclut Michael Marmot.

A Hartlepool, l'austérité n'est pas un concept financier théorique. Le service d'urgence de l'hôpital a fermé. La liste d'attente pour voir un médecin s'allonge, parfois à plusieurs semaines. Le budget de la ville a baissé d'un tiers en valeur réelle depuis 2010. Toutes les associations caritatives de Hartlepool le disent : la mairie se démène de son mieux. Mais avec de telles coupes, impossible qu'il n'y ait pas de conséquences. Il ne reste plus que quatre infirmières scolaires pour quarante établissements, les aides pour arrêter de fumer ont presque toutes été supprimées et le travail d'incitation à faire plus de sport est réduit à quelques campagnes d'affichage.

Pour Susan Rowley, les effets de cette situation ont été directs. Le visage profondément ridé et les dents abîmées traduisent une vie difficile. Sa fille, droguée, lui a laissé son petit-fils à élever. Ce dernier a désormais 25 ans et a lui-même de sérieux problèmes d'addiction. « *La drogue est vraiment difficile à éviter dans le quartier. A tous les coins de rue, on voit des dealers.* » Skunk, une variété de marijuana, héroïne, cocaïne, tranquillisants, toute la pharmacopée est disponible... « *Avant, il y avait quatre groupes de soutien pour les problèmes de drogue. Aujourd'hui, il n'en reste qu'un seul.* »

Son sens de l'humour décapant et son énorme énergie lui ont permis de tenir, malgré tout. A 62 ans, elle travaille au Belle Vue Centre, un centre d'aide sociale. Mais, il y a quelques mois, elle a eu son « *moment Daniel*

Blake », comme elle le surnomme, en référence au film de Ken Loach sur l'absurdité du système d'allocations sociales (*Moi, Daniel Blake*, 2016).

Le petit-fils de Susan Rowley, qui avait enfin décroché un premier vrai emploi à Liverpool, de l'autre côté du pays, était convoqué à son centre de sécurité sociale, à Hartlepool. « *S'il n'y allait pas, il risquait de perdre ses allocations. Mais s'il y allait, il risquait de perdre son emploi. Je suis allée les voir, pour leur expliquer la situation. Ils m'ont répondu que c'était comme ça, qu'il n'y avait rien à faire. J'ai fini par leur dire d'aller se faire foutre, et ils m'ont jetée dehors.* »

UNE NOUVELLE FORME D'ALLOCATION

A la banque alimentaire Trussell Trust, Abi Knowles voit passer au quotidien les victimes du système ubuesque d'allocations sociales. Le Royaume-Uni teste actuellement une nouvelle forme d'allocation, les « crédits universels », censés réunir les dizaines d'aides disparates en une seule. Si l'idée est séduisante, son application est catastrophique. En particulier, le premier versement se fait après six semaines d'attente, un délai beaucoup trop long. « *Le problème est que beaucoup n'ont absolument rien pour tenir et sont en permanence au bord de la chute*, explique Abi Knowles. *Un versement en moins peut signifier qu'ils ne pourront pas se nourrir.* »

De ce contexte lugubre émergent pourtant des signes positifs. A l'Annexe, Sacha Bedding et Teresa Driver ont choisi de ne plus compter sur l'aide extérieure. Face aux financements publics en berne, les deux dirigeants de la maison de quartier ont décidé de se concentrer sur les ressources de la communauté locale. « *Souvent, on part d'une idée négative, en se demandant ce qui va mal et comment faire pour l'améliorer*, explique M. Bedding. *On a choisi de renverser ce point de vue, en demandant aux gens du quartier ce qu'ils ont envie de faire de positif. Une fois qu'ils sont impliqués dans des projets, qu'ils apprennent à se connaître, les gens s'entraident beaucoup plus facilement.* » La solidarité locale est souvent bien plus efficace que les services sociaux, et gratuite.

C'est ainsi que des campagnes de ramassage de détritus et de plantation de fleurs dans les espaces publics ont été menées. Ou que le groupe de footing de M^{me} Foster s'est constitué. Une de ses amies, cliniquement obèse, est dans un état suffisamment préoccupant pour que les services de santé lui proposent de lui poser un anneau gastrique. Mais elle aussi a perdu une douzaine de kilos grâce à la course à pied, et espère éviter finalement la chirurgie. Sans argent, le club de footing aura peut-être permis d'alléger le fardeau qui pèse sur le système de santé et mis cette femme sur la voie d'une vie plus saine. Mais il en faudra beaucoup plus pour que l'espérance de vie se remette à augmenter. ■

ÉRIC ALBERT

« ICI, PENDANT LES VACANCES, BEAUCOUP D'ENFANTS QUI BÉNÉFICIENT DE REPAS GRATUITS À LA CANTINE NE SONT PAS VRAIMENT NOURRIS LE MIDI »

SACHA BEDDING
directeur de l'association
l'Annexe

Commerce : l'impact limité des taxes de Trump

Une escalade pourrait cependant mener à une guerre commerciale qui pèserait sur la croissance mondiale

Menace grave», «af-front», «attaque contre le libre-échange»... Vendredi 9 mars, les alliés et rivaux des Etats-Unis ont vivement réagi aux annonces de Donald Trump. Arguant qu'il s'agissait d'une question de sécurité nationale, le président américain a acté, jeudi, l'instauration de droits de douane à l'importation de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium. Ces mesures devraient entrer en vigueur dans quinze jours, Washington se gardant la possibilité d'en exempter certains pays. A l'exemple du Mexique et du Canada, épargnés au moins jusqu'au résultat de la renégociation de l'Accord de libre-

échange nord-américain (Alena), dont Trump menace de se retirer.

Il est trop tôt pour mesurer l'incidence que cette décision, aux contours encore flous, aura sur le commerce et la croissance mondiale. Les économistes s'accordent néanmoins sur un point : il est important de distinguer l'impact à court terme des nouvelles taxes d'un scénario catastrophe où l'escalade des représailles aboutirait à des mesures protectionnistes de grande ampleur.

«L'impact direct à lui seul sera limité», explique Gregory Daco, chez Oxford Economics, à New York. En 2017, l'Union européenne (UE) a exporté pour 5,3 milliards de dollars (4,3 milliards d'euros)

d'acier et 1,3 milliard de dollars d'aluminium vers les Etats-Unis. Les pertes potentielles pour l'UE sont évaluées entre 2 milliards et 2,5 milliards de dollars. «Une goutte d'eau au regard des 23 000 milliards de dollars annuels que pèsent les échanges mondiaux», rassure Patrick Artus, chez Natixis.

«Effets de détournement»

Selon Gilles Moëc, économiste chez Bank of America ML, les taxes pourraient coûter 0,04 % de produit intérieur brut (PIB) à l'économie allemande, la plus exposée en Europe – elle représente 3,8 % des importations américaines d'acier. Le coût serait égale-

ment de 0,04 % de PIB pour l'économie chinoise (2,2 % des importations d'acier). Dans les deux cas, l'épaisseur d'un trait.

Les effets sur l'économie américaine elle-même seront ambigus. Privés de la concurrence étrangère, les producteurs d'acier et d'aluminium américains devraient augmenter leur volume de production et, surtout, leurs prix. Les industries utilisatrices d'acier, telles que l'automobile, seraient alors les grandes perdantes. «Le prix des véhicules produits sur le sol américain augmentera, au détriment des ventes», explique M. Artus. Puisque le pays est déjà au plein-emploi, la sidérurgie sera en outre obligée de recruter

des bras dans d'autres industries – probablement dans l'automobile, justement. Or, créer des emplois dans un secteur en déclin n'est pas forcément un bon calcul.

A l'international, des «effets de détournement du commerce» pourraient s'enclencher. Exemple : pour contourner les droits de douane, l'UE pourrait augmenter ses exportations d'acier et d'aluminium vers le Canada qui, exempté de taxes, augmenterait à son tour ses ventes aux Etats-Unis. «Pour compenser la baisse de leurs ventes vers les Etats-Unis, les producteurs d'acier asiatiques pourraient aussi se montrer plus agressifs sur le marché européen, en baissant leurs tarifs, au détriment des producteurs locaux», ajoute Gilles Moëc. Notamment la Corée du Sud, qui représente 5 % des importations américaines d'acier.

Si les représailles évoquées par Bruxelles (taxes sur le bourbon, le beurre de cacao, le jus d'orange...), qui a prévu de porter le sujet devant l'Organisation mondiale du commerce, auront elles aussi un impact limité, il en serait tout autrement si l'escalade devait se poursuivre, notamment entre les Etats-Unis et la Chine. «Dans une telle spirale, tous les pays seraient perdants», explique Sébastien Jean, directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). Un argument sur lequel les Européens insistent depuis des jours, tout comme les Japonais et le Fonds monétaire international (FMI).

«Quand le commerce mondial se

Les pertes potentielles pour l'UE sont évaluées entre 2 milliards et 2,5 milliards de dollars

tasse, les biens sont plus chers pour les populations les plus pauvres au sein des pays riches», a prévenu Kristalina Gueorgieva, directrice générale de la Banque mondiale.

En se retirant du multilatéralisme sur lequel repose le commerce mondial depuis l'après-guerre, les Etats-Unis pourraient ouvrir une nouvelle période d'incertitude nuisible aux investissements. «La guerre commerciale désorganise les chaînes d'approvisionnement, grippe les échanges, freine l'innovation», résume Sébastien Jean.

Selon le FMI, une hausse de 10 % des tarifs douaniers américains suivie de représailles conduirait à une contraction du commerce mondial de 1 point et à une perte de 0,5 point pour le PIB mondial au bout de deux ans. En outre, les distorsions de prix induites par les droits de douane pourraient déclencher, par ricochet, un ajustement par les devises – dit autrement, une guerre des monnaies. Un tel scénario reste néanmoins, pour l'instant, très improbable. ■

MARIE CHARREL

Le précédent de 2002 pour «sauver» la sidérurgie américaine

JUSQU'À QUEL POINT les mesures protectionnistes actées par Donald Trump, jeudi 8 mars, profiteront-elles ou non à l'économie américaine? Cela dépendra de la suite des événements, encore hypothétique. D'autant qu'après l'annonce de droits de douane à l'importation de 25 % sur l'acier et de 10 % sur l'aluminium, Washington a aussitôt mis de l'eau dans son vin, en exemptant au moins temporairement Mexico et Ottawa.

Ce n'est pas la première fois que les Etats-Unis s'aventurent sur ce terrain, rappellent les économistes. En effet, en 2002, le président George W. Bush instaura des mesures protectionnistes pour «sauver» la sidérurgie américaine. Des droits de douane de 8 % à 30 % furent imposés sur une série de produits tels que les tôles d'acier, les aciers

laminés à chaud et à froid ou les aciers pré-laqués. Presque aussitôt, des pays asiatiques et européens répliquèrent en augmentant leurs propres droits de douane sur une série de produits américains, comme le jus d'orange de Floride. Les Etats de l'Union européenne déposèrent également plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui leur donna raison au bout de quelques mois.

L'escalade des représailles n'alla pas plus loin. Néanmoins, les droits de douane sur l'acier restèrent en place pendant deux ans. «Et le moins qu'on puisse dire, c'est que le bilan n'est pas très bon», explique Gregory Daco, chez Oxford Economics, à New York. Les producteurs américains d'acier augmentèrent leurs prix, ce qui pénalisa directement les industries utilisatrices

d'acier (comme l'automobile), où travaillaient à l'époque 12,8 millions de personnes, soit près de 75 fois plus que dans le seul secteur de la production d'acier (170 000 personnes).

Résultat : 200 000 emplois au total furent détruits, selon une étude de référence des économistes américains Joseph Francois et Laura M. Baughman, publiée en 2003. «Depuis, l'industrie américaine a fondu, remarque M. Daco. Aujourd'hui, les droits de douane instaurés par Donald Trump pourraient détruire 70 000 emplois, selon nos estimations». La sidérurgie créerait 10 000 nouveaux postes, mais les industries utilisant l'acier, pénalisées par la hausse des tarifs, en perdraient de leur côté 80 000... ■

M. C.

La Commission européenne refuse de transiger avec la Maison Blanche

Les Européens craignent qu'en échange d'exemptions de taxes Washington exige des pays de l'UE plus de dépenses militaires

BRUXELLES - bureau européen

Au lendemain des annonces du président Trump de taxer «dans quinze jours» les importations américaines d'acier de 25 % et celles d'aluminium de 10 %, les Européens fourbissaient leurs arguments, vendredi 9 mars. Leur objectif : convaincre l'administration américaine de les épargner en leur accordant des exemptions, comme elle l'a fait avec le Mexique et le Canada.

Une réunion entre la commissaire, Cecilia Malmström, le représentant américain au commerce, Robert Lighthizer, et le ministre japonais de l'économie, Hiroshige Seko, devait se tenir dès samedi, à Bruxelles. «Nous voulons mieux comprendre ce que réclament les Américains en échange des exemptions. Ce n'était pas clair [dans le discours du président Trump]», relevait vendredi un responsable européen.

«Qu'est-ce que les Etats-Unis reprochent à l'Europe? Nous sommes de très proches alliés, nous avons toujours travaillé ensemble pour trouver des solutions aux surcapacités chinoises dans l'acier», ajoutait cette source, estimant que l'Union n'avait aucune raison d'être pénalisée. Il est vrai que, ces dernières années, ce sont les énormes volumes d'exportations d'acier chinois à bas prix qui ont fragilisé le secteur sidérurgique dans le reste du monde.

Dans le cas où elle ne décrocherait pas d'exemptions pour l'Union, la Commission va continuer de peaufiner sa liste d'exportations américaines à taxer en représailles (pour un volume total de 2,8 milliards d'euros). Elle se dit prête à la mettre en place très rapidement, dans les 90 jours sui-

Trump reproche à ses partenaires de profiter du parapluie de l'OTAN sans assumer leur part du fardeau

vant la mise en place éventuelle des taxes américaines.

Pas question, soulignait-on vendredi à Bruxelles, de marchander quoi que ce soit «en échange» de ces exemptions. «Il serait totalement inacceptable de payer pour quelque chose dont nous ne sommes pas responsables», insistait la même source. Les Européens s'inquiètent tout particulièrement du lien que Donald Trump pourrait établir entre les hostilités commerciales qu'il vient de déclencher et les dépenses militaires européennes, dont il critique avec constance l'insuffisance.

Eviter la «concurrence»

Dès son arrivée à la Maison Blanche, M. Trump a lancé le débat sur les 2 % de dépenses militaires (par rapport au produit intérieur brut) qu'il veut imposer à ses partenaires européens. Selon lui, ceux-ci profiteraient du parapluie de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord) sans assumer leur «part du fardeau».

L'engagement des Etats membres date de 2014 et de l'annexion de la Crimée par les troupes russes : chaque pays devrait arriver à 2 % de son PIB en 2024. Mais 15 des 29 Etats de l'Alliance seulement devraient atteindre cet objectif, et 12 d'entre eux n'ont pas encore proposé de plan pour y parvenir.

A chacune de ses rencontres avec la presse, le secrétaire général de l'OTAN, Jens Stoltenberg, salue les efforts des Européens, qui ont quand même accru leurs dépenses de plus de 40 milliards d'euros en trois ans. Ses propos, cependant, ne satisfont pas entièrement l'administration Trump, qui s'impatiente.

Si la France devrait atteindre l'objectif en 2025, grâce notamment de la hausse du budget des armées annoncé en janvier par Emmanuel Macron, l'Allemagne demeure à moins de 1,2 %, et les sociaux-démocrates du SPD ont imposé à Angela Merkel une limitation à 1,5 % en 2021, alors que de nombreux équipements de la Bundeswehr sont en piteux état.

Un autre élément jugé perturbateur par certains «faucons» américains est le développement d'une Europe de la défense encore embryonnaire, mais dont le projet vise à assumer à terme l'autonomie stratégique du continent. Après avoir applaudi à ces initiatives, le Pentagone et la Maison Blanche ont souligné qu'il fallait à tout prix éviter la «concurrence» entre l'UE et l'OTAN.

Sans le dire explicitement, les Américains craignent aussi que leur industrie nationale de défense ne soit victime de ce processus, en voyant des marchés lui échapper. Si tous les pays membres de l'OTAN finissaient par consacrer 2 % du PIB à leurs armées, cela se traduirait par des dépenses annuelles de 80 milliards d'euros... «Il n'est pas question que l'administration Trump lie le sujet OTAN aux questions commerciales», a insisté, vendredi, Jyrki Katainen, l'un des vice-présidents de la Commission. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX ET JEAN-PIERRE STROOBANTS

Le Monde
HORS-SÉRIE

RENCONTRES AVEC DES FEMMES REMARQUABLES

Le Monde
HORS-SÉRIE

ELLES bousculent le monde

100 PORTRAITS de femmes engagées

Le Monde vous invite à découvrir 100 femmes d'exception, engagées et porte-paroles en matière d'éducation, d'environnement, ou de droits de l'Homme. Des femmes qui changent notre vision du monde.

ACTUELLEMENT EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Moisson de contrats en Inde pour la France

L'Élysée revendique la signature de 20 contrats d'une valeur totale de 13 milliards d'euros, dont un de 12 milliards pour Safran

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

« Nous pouvons faire bien plus en termes de bons investissements, de commerce et d'ouverture de nos marchés », a reconnu le président de la République française dans un entretien accordé, jeudi 8 mars, à l'hebdomadaire *India Today*. L'Inde n'est que le 18^e client de la France et son 20^e fournisseur à l'échelle internationale. A chaque visite d'un chef d'Etat français dans le sous-continent, c'est la même rengaine : la France ne parvient pas à tirer profit du marché indien. En 1967, l'ambassadeur d'Inde se plaignait déjà dans le bureau du général de Gaulle de la faible présence économique française. A l'époque, l'Hexagone ne comptait que huit entreprises sur le sol indien, contre plus d'un demi-millier aujourd'hui...

Depuis l'arrivée au pouvoir de Narendra Modi, en 2014, le pays a

progressé dans le classement Doing Business de la Banque mondiale, qui mesure la facilité d'entreprendre. Mais l'Inde revient de loin. Il faut attendre jusqu'à deux ans pour obtenir un permis ou une autorisation administrative. « Il est parfois difficile d'identifier dans l'administration les bons interlocuteurs, surtout dans les Etats régionaux ; or, parfois, ces derniers ne sont pas au courant des règles, car elles changent souvent », reconnaît Payal S. Kanwar, la secrétaire générale de la Chambre de commerce et d'industrie franco-indienne.

Echanges commerciaux doublés

Dernier exemple en date : la réforme de la taxe généralisée sur la valeur ajoutée, à l'été 2017. Avec des taux différents sur les prix du lait, des noisettes et du beurre, les pâtisseries ne savaient plus quel taux de TVA appliquer à leurs pâ-



Emmanuel Macron et Narendra Modi, samedi 10 mars, à New Delhi.

JEAN-CLAUDE COUTAUSSE/
FRENCH-POLITICS
POUR « LE MONDE »

tisseries. Les textes réglementaires sont parfois plus longs à lire que les contes épiques indiens. L'Inde possède près de 45 lois du travail différentes au niveau national et plus de 100 dans les différents Etats. Autant dire qu'aucune, ou presque, n'est respectée.

Le pays, qui affiche une des croissances les plus élevées de la planète, est donc un marché difficile à pénétrer, surtout pour les PME. Celles qui décident de s'implanter en Inde arrivent souvent dans le giron de grands groupes ou sont spécialisées dans des technologies à forte valeur ajoutée. L'entreprise française Ciel & Terre va, par exemple, signer un contrat pour la fourniture et l'installation d'une

centrale solaire flottante dans le Tamil Nadu, dans le sud du pays.

La plupart des promesses de M. Modi, qui ont redonné tant d'espoir aux investisseurs au moment de son élection, tardent à produire des résultats. Plusieurs secteurs ont été ouverts aux investissements étrangers mais le programme « Make in India », destiné à développer le secteur industriel, a surtout consisté en une vaste campagne de communication. « La plupart des industries françaises en Inde étaient implantées dans le pays bien avant le lancement de ce programme », constate Payal S. Kanwar. Le secrétaire d'Etat à la défense, Subhash Bhamre, a d'ailleurs admis devant le Parlement indien que les investissements directs étrangers dans le secteur de l'armement n'avaient pas dépassé 180 000 dollars (146 000 euros) entre avril 2014 et décembre 2017.

De plus, quelques semaines après avoir défendu les vertus du libre-échange au Forum économique mondial de Davos, en janvier, où il avait comparé le protectionnisme à la menace du « terro-

L'Inde n'est que le 18^e client de la France et son 20^e fournisseur à l'échelle internationale

risme » ou du « changement climatique », M. Modi avait relevé les droits de douane dans son pays. Les produits concernés – de l'électronique aux pièces automobiles, en passant par les bougies ou les cerfs-volants – devraient surtout avoir un impact sur les importations en provenance de Chine ou d'Allemagne.

Les échanges commerciaux franco-indiens ont doublé au cours des neuf dernières années pour dépasser les 10 milliards d'euros en 2017, et ils sont désormais à l'équilibre entre les deux pays. La hausse des exportations françaises est principalement due à la vente d'avions Airbus et à la signature de contrats de défense. L'Inde, première importatrice

d'armes au monde, a acheté à la France six sous-marins Scorpène en 2005 (dont le premier a été livré en décembre 2017) et 36 avions de chasse Rafale en 2016.

Mais l'Élysée veut croire que les deux pays sont « dans une phase de diversification » de leurs échanges. La France espère trouver de nouveaux débouchés dans les secteurs des énergies renouvelables et de la ville intelligente. L'Agence française de développement doit annoncer, samedi, le déblocage d'une ligne de crédit de 100 millions d'euros pour soutenir le programme indien des smart cities. Plusieurs entreprises françaises, dont Paprec et 3Wayste, vont également signer des contrats de recyclage de déchets. « La France doit devenir le meilleur partenaire de l'Inde en Europe », a déclaré, samedi matin, Emmanuel Macron, à l'issue de la courte cérémonie d'accueil au Rashtrapati Bhavan, le palais de la présidence de la République à New Delhi. ■

BASTIEN BONNEFOUS (NEW-DELHI, ENVOYÉ SPÉCIAL) ET JULIEN BOUSSOU (NEW-DELHI, CORRESPONDANCE)

Le Monde de demain présente

O21 S'ORIENTER AU 21^e SIÈCLE

**FAIRE LES BONNES RENCONTRES
TROUVER SA VOIE
CHOISIR SON ORIENTATION**

O21 PARIS

Débats interactifs - Rencontres - Ateliers

17 & 18 mars 2018

Cité des sciences et de l'industrie

Entrée gratuite : O21.lemonde.fr



Areva et TVO en passe de solder leur contentieux sur l'EPR d'Olkiluoto

Le français va verser des centaines de millions d'euros de pénalités

SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Reste que c'est finalement le contribuable qui paiera. Sur les 4,5 milliards de recapitalisation décidés par le gouvernement en 2017 pour l'ancien ensemble Areva, 2 milliards ont été affectés à Areva SA, notamment pour régler le passif d'OL3.

Le solde de 2,5 milliards a été versé à Orano, nouvelle dénomination des activités de l'ancien Areva dans le cycle de combustible (mines, enrichissement de l'uranium, retraitement des déchets). Actionnaire à 87% de l'ex-Areva, l'Etat règle ainsi la facture des errements des années 2000, lesquels ont poussé Areva à la quasi-faillite avec une perte cumulée de plus de 10 milliards entre 2011 et 2016.

Début 2016, Emmanuel Macron, alors ministre de l'économie, avait chargé le président et le directeur général d'Areva, Philippe Varin et Philippe Knoche, de trouver un compromis avec TVO. Lui-même en avait discuté avec son homologue finlandais, Olli Rehn, ex-commissaire européen aux affaires économiques, un libéral rugueux dans la discussion.

Ils s'étaient donné « un mois pour laisser les entreprises et les actionnaires trouver les conditions d'un accord ou d'une voie de sortie ». Sans succès. TVO était allé

devant la justice européenne pour s'opposer à la refonte de la filière nucléaire française décidée par le chef de l'Etat, François Hollande. « Cette restructuration ne doit pas compromettre le chantier de l'EPR », prévenait le responsable du projet, Jouni Silvennoinen, inquiet de voir son partenaire manquer de capitaux et de compétences pour terminer les travaux d'OL3.

Difficultés au fil des chantiers

L'issue du contentieux était si incertaine que le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, avait refusé de reprendre le passif finlandais lors du rachat d'Areva NP, la filiale de fabrication des réacteurs d'Areva (rebaptisée Framatome). En 2017, une structure ad hoc, Areva SA, avait donc été créée pour régler le « cas OL3 » au moment de la création d'Orano.

L'EPR d'Olkiluoto a été le premier réacteur de troisième génération de technologie française commandé par un électricien, deux ans avant qu'EDF décide d'en construire un à Flamanville (Manche). Deux « têtes de série » qui ont vu s'accumuler les difficultés au fil des chantiers.

Deux autres sont en cours d'achèvement à Taishan (sud de la Chine) et EDF en construit deux à Hinkley Point (sud-ouest de l'Angleterre). Un maigre bilan pour

un réacteur dont la conception a débuté il y a vingt-cinq ans.

EDF et Framatome travaillent actuellement à un « EPR optimisé » censé être plus compétitif face aux concurrents russes, américains, coréens et chinois. En effet, on ne peut pas dire que la version actuelle de l'EPR soit un produit d'appel pour l'industrie française, du moins si l'on s'en tient au casse-tête de sa construction.

La France négocie depuis dix ans la vente de six réacteurs à l'Inde, où le président de la République se rend du 9 au 12 mars. Un protocole d'accord entre EDF et l'électricien national, Nuclear Power Corporation of India, avait été signé fin 2016 pour cette centrale de 10 000 mégawatts prévue à Jaitapur (ouest).

Samedi, EDF devait signer, non pas un contrat commercial, mais un nouveau protocole d'accord sur la fourniture à l'Inde de six réacteurs nucléaires dans l'ouest du pays. « On est en négociation, souligne-t-on à l'Élysée. Nous espérons, à l'occasion des vingt ans de notre partenariat stratégique, avoir un signal fort sur la durée de notre coopération avec l'Inde dans les secteurs structurants. » Le nucléaire civil en est un, comme l'aéronautique, la défense et l'espace. ■

JEAN-MICHEL BEZAT



Le risque politique ressurgit sur les Bourses

Les marchés financiers avaient anticipé la percée des populismes aux élections italiennes du 4 mars et n'ont que peu réagi à l'annonce des résultats

Che bordello! » Nul besoin de traduire le titre du quotidien italien *Il Tempo*, qui a salué à sa façon le résultat des élections italiennes du 4 mars. En termes plus choisis, mais toujours dans la langue de Dante, on peut aussi qualifier d'imbroglio la situation qui résulte de cette double poussée du populisme: 54 % des votants se sont ainsi portés sur des partis radicaux sans désigner de vrai vainqueur, tandis que le Parti démocrate de Matteo Renzi apparaît comme le grand perdant, M. Renzi, un temps surnommé le « rottamatore » (le démolisseur), n'ayant pas su se réinventer en un Macron italien.

De quoi déclencher une panique sur les marchés? Que nenni! Certes, le FTSE MIB, indice de la Bourse

de Milan, a d'abord pris le chemin de la baisse, reculant de 0,42 %... pour s'apprécier ensuite de 4 % lors des trois séances suivantes.

« Le marché semble vivre avec sérénité les derniers événements électoraux italiens. Mercredi soir, la Bourse de Milan était plus haute qu'en fin de semaine précédente et l'écart des taux à 10 ans entre l'Italie et l'Allemagne, un peu plus faible. Les investisseurs paraissent faire un triple pari: la croissance économique se maintiendra à un bon rythme, la vocation européenne du pays ne sera pas remise en cause et les taux d'intérêt ne remonteront que lentement », note Hervé Goulletquer, stratège à La Banque postale AM.

Le CAC 40, lui, n'a même pas daigné s'inquiéter du résultat de lundi

et conclut la semaine sur 5 séances de hausse. C'est toutefois celle de jeudi qui a été la plus nette: la journée était marquée par un événement toujours très attendu, une réunion de la Banque centrale européenne (BCE), un événement qui a servi de catalyseur à la hausse du marché (le CAC 40 finissant à + 1,28 %). Or, selon l'humeur du marché, l'annonce en question pouvait être perçue comme le verre à moitié vide ou à moitié plein.

Normalisation

« Tel que largement attendu, la BCE a maintenu inchangés les paramètres de sa politique monétaire, détaille Charles Saint-Arnaud, stratège en investissement chez Lombard Odier IM. Le principal changement réside dans le communiqué accompagnant la décision, qui supprime son engagement d'augmenter la taille de son programme d'achat d'actifs si cela devenait nécessaire. » Pour être clair, la BCE fait un pas supplémentaire, fût-il purement sémantique, vers la normalisation de sa politique, autrement dit l'arrêt de ses achats d'obligations sur le marché.

Si la Bourse a levé le pouce en entendant ce nouveau discours, c'est sans doute parce que cette inflexion était déjà anticipée. Surtout, la BCE a jusqu'ici laissé entendre qu'elle supprimerait du paysage monétaire ses instruments d'intervention « extraordinaires »

Le spectre d'une Amérique se refermant sur elle-même peut inquiéter les investisseurs

(ses achats d'actifs) avant de toucher à l'ordinaire, à savoir le niveau des taux. Et Charles Saint-Arnaud de conclure que « la première hausse des taux reste encore loin ».

Après les soubresauts boursiers consécutifs au Brexit ou à l'élection de Donald Trump, l'accueil réservé à l'élection italienne est une réplique à peine perceptible. L'indice VStoxx de la volatilité des marchés européens a certes enregistré la secousse, pour mieux poursuivre sa normalisation sur la fin de semaine. La force de l'économie européenne immuniserait-elle le marché contre le risque politique? Il sera intéressant de suivre comment les marchés réagissent à la campagne des élections de mandat aux Etats-Unis, dont on peut penser que les récentes promulgations protectionnistes du président Trump ne sont peut-être que le premier round.

Le spectre d'une Amérique se refermant sur elle-même peut inquiéter – et rappeler la loi Hawley-Smoot de 1930, accusée d'avoir no-

tablement aggravé la Grande Dépression.

« Après les dernières décisions du président Trump, l'éventualité d'un retour du protectionnisme est un sujet important et complexe à appréhender pour les marchés financiers, car personne ne sait en réalité quelles seraient ses conséquences exactes sur la croissance mondiale ou les profits des entreprises, explique Benjamin Melman, directeur de l'allocation d'actifs d'Edmond de Rothschild AM. En pareil cas, les marchés ont tendance à créer une prime de risque. » Autrement dit: les investisseurs souhaitent payer moins cher pour un actif dont les perspectives d'évolution sont plus floues.

A moins que tout ceci ne soit finalement que de la communication politique. Donald Trump a signé ce jeudi les déclarations instaurant des droits de douane sur les importations américaines d'aluminium et d'acier, mais l'encre était à peine sèche qu'il évoquait déjà des exemptions possibles. Et Nitesh Shah, stratège matières premières chez ETF Securities, fait remarquer, non sans malice, que les déclarations tonitruantes du président américain surviennent à un moment où la Chine, ce « surproducteur en série », souhaite justement réduire ses capacités de production d'acier et d'aluminium. ■

EMMANUEL SCHAFROTH

Un Français parmi les cinq hommes les plus riches de la planète

L'ancienne économie fait de la résistance dans le classement 2018 des milliardaires établi par le magazine *Forbes*. Certes, Jeff Bezos s'impose en tête de liste, reléguant Bill Gates à la deuxième place, grâce à sa fortune estimée à 112 milliards de dollars (90 milliards d'euros), essentiellement constituée des 16 % qu'il détient dans Amazon, la société qu'il a fondée en 1994. Mais viennent ensuite l'investisseur américain Warren Buffett (3^e) et le Français Bernard Arnault (4^e). Le patron de LVMH a vu sa fortune revalorisée de 30,5 milliards de dollars l'an dernier, pour atteindre 72 milliards, grâce au bond de 45 % du cours de LVMH. Il s'impose ainsi d'un cheveu, ou plutôt d'un milliard de dollars, devant Mark Zuckerberg, patron de Facebook et plus riche trentenaire de la planète.

MATIÈRES PREMIÈRES

La truffe pointe son nez dans le débat politique

Dans le sud de la France, les trufficulteurs cavent leurs derniers diamants noirs. Sur le marché de Lalbenque (Lot), un spécimen de *tuber melanosporum*, la fameuse truffe noire, s'est arraché au prix de 1300 euros le kilo, mardi 27 février. L'enchère de la dernière chance d'un amateur... Pour les professionnels, l'heure du bilan a sonné.

« Nous estimons la production de melanosporums pour la saison 2017-2018 à près de 30 millions de tonnes, contre 40 millions à 50 millions lors d'une année normale », affirme Michel Tournayre, qui exploite 20 hectares de chènes truffiers près d'Uzès (Gard). La sécheresse a balayé les espoirs de récolte et contraint les chiens truffiers à rester le nez en l'air. Le Sud-Ouest, plus arrosé, et les adeptes de l'irrigation, ont été plus chanceux.

Cette dernière méthode tient à cœur à M. Tournayre, président de la Fédération française des trufficulteurs, qui compte 6000 adhérents, dont la moitié seulement se revendiquent agriculteurs. Pour beaucoup, la culture de la *melanosporum* est une activité d'appoint, une poire pour la soif. Mais M. Tournayre, pour qui le champignon « sauvage » ne pèse plus que 10 % des volumes, en est persuadé: « La trufficulture doit se professionnaliser. »

Replanter, moderniser, irriguer

Preuve de cette volonté affichée, les trufficulteurs ont décidé de profiter des Etats généraux de l'alimentation pour sortir du bois. Et ont déposé, comme l'a demandé le président Emmanuel Macron, un projet de filière. Avec un chiffre d'affaires total estimé à

67 millions d'euros, dont 24 millions liés à la vente de la seule production, elle fait figure de Petit Poucet face aux poids lourds du lait, de la viande, des céréales ou des spiritueux. Mais pas question d'être pris pour des truffes! Le précieux champignon et ses promoteurs, pépiniéristes, producteurs, courtiers comme conserveurs, s'invitent à la table des discussions politiques.

« Il y a un enjeu pour nos territoires », martèle M. Tournayre, qui évoque, d'un air gourmand, les 1000 tonnes de production française au début du XX^e siècle. Il voudrait bien appuyer de nouveau sur le champignon. Replanter, moderniser, irriguer. En mettant en avant des atouts précieux. Comme celui d'être une culture sans produits chimiques, car la truffe n'aime guère les fongicides... Des programmes de recherche financés par l'organisme public FranceAgrimer sont noués avec l'Institut national de la recherche agronomique. Les sujets d'études ne manquent pas. La truffe s'enorgueillit d'une centaine de composés aromatiques. Et, à côté de la star *melanosporum*, bien d'autres variétés poussent dans nos sols, de la truffe d'été à celle de Bourgogne, en passant par la brumale.

L'Espagne, fine mouche, a, elle, flairé le bon filon. Important le modèle français de la *melanosporum* arrosé de subsides européens, elle en produit entre 40 millions et 45 millions de tonnes. La péninsule ibérique a du nez... ■

LAURENCE GIRARD

TAUX & CHANGES

Les petits pas de la BCE

C'est le genre de détails sibyllins pour le grand public, mais que les spécialistes de la Banque centrale européenne (BCE) – les ECB *watchers*, en anglais – adorent décortiquer dans tous les sens. Jeudi 8 mars, à l'issue de sa réunion, l'institut monétaire a publié un communiqué où il confirme qu'il ne s'interdit pas de prolonger ses rachats de dettes publiques et privées (le *quantitative easing*, en anglais, ou QE), aujourd'hui de 30 milliards d'euros par mois, au-delà de septembre. En revanche, il a supprimé la formule selon laquelle il pourrait en augmenter le volume.

Sur le fond, cela ne change pas grand-chose, car la probabilité de voir la BCE gonfler ses rachats de dettes au-delà de la rentrée prochaine était très faible: toute sa stratégie est justement d'en réduire progressivement le volume. A l'inverse, en cas de choc économique majeur, susceptible de faire replonger la croissance européenne, nul doute que son président, Mario Draghi, attentif à tout ce qui est susceptible de heurter l'activité en zone euro, n'hésiterait pas à augmenter le volume du QE, s'il le juge nécessaire.

Sur la forme, en revanche, le signal est important. En supprimant cette formule, la BCE fait un petit pas de plus, prudent et symbolique, vers le retour à la normale de sa politique. Mais pas seulement: elle tente également de déconnecter le QE des perspectives d'inflation, toujours plate. Et ce, afin que les marchés ne se concentrent plus uniquement sur la seule fin des rachats de dettes, mais sur l'ensemble des instruments monétaires – à commencer par les taux directeurs. Lentement, subtilement, l'institution modifie son « guidage des anticipations » (*forward guidance*, en anglais), c'est-à-dire sa communication envers les marchés, essentielle à la réussite de ses mesures.

Jeudi 8 mars, la gardienne de l'euro a également fait un autre petit pas, d'une nature très différente. Dans un second communiqué, elle a annoncé prendre des mesures afin de favoriser la parité au sein de ses équipes. Objectif: relever à 35 % la part des femmes parmi son encadrement d'ici à 2019. Aujourd'hui, elle est de 27 % seulement, inférieure au seuil de 29 % que la BCE s'était fixé en 2013. En outre, seuls 17 % des postes de cadres dirigeants sont occupés par des femmes, loin des 24 % fixés en 2013.

Rechercher plus de candidates

La BCE a donc décidé « d'intensifier ses efforts ». Elle incitera les chasseurs de têtes à rechercher plus de candidates. Les femmes participeront plus largement aux panels de recrutement, afin d'éviter les biais de genre. Les managers seront formés sur le sujet. Les offres d'emploi n'attirant pas suffisamment de candidatures féminines seront reformulées. Autant de mesures qui vont dans le bon sens.

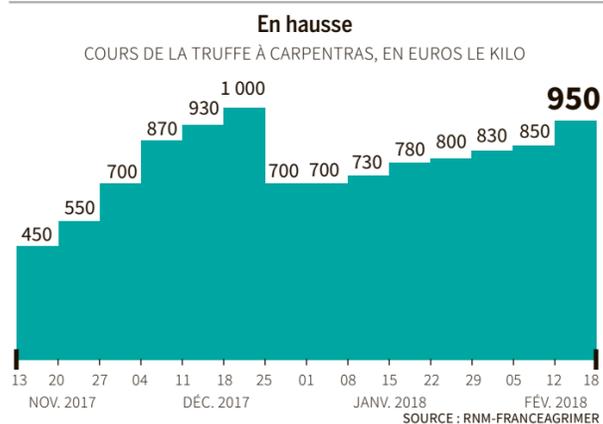
Reste la question du directoire, l'organe exécutif de la BCE. Et surtout des dix-neuf gouverneurs des banques centrales nationales, dont les nominations relèvent de décisions des gouvernements locaux. Et pour lesquelles les considérations de parité n'entrent pas assez en ligne de compte. Voire pas du tout. Seule la banque centrale chypriote est dirigée par une femme, Chrystalla Georgiadji. En la matière, les petits pas se font encore attendre... ■

MARIE CHARREL

LA SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU « MONDE »

0,98€ COURS DE L'ACTION VENDREDI 9 MARS

Société des lecteurs du « Monde »
80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13
Tél. : 01 57 28 25 01 - sdl@lemonde.fr



Immobilier locatif : la dématérialisation est en marche

Visite virtuelle, état des lieux numérique, signature électronique... La gestion d'un bien se pilote désormais par écran interposé

High-tech or not high-tech? Telle est la question que les start-up posent aux agents immobiliers. Ces entreprises avancent des solutions innovantes à l'aide des nouvelles technologies. C'est le cas, par exemple, de Weproov, jeune pousse lancée en 2015 sur le segment de l'état des lieux digitalisé. « Nous proposons un modèle d'état des lieux sur smartphone ou tablette que le locataire et le bailleur complètent avec des photos. Le nombre de conflits à la sortie du bien recule ainsi considérablement. Une image laisse peu de place à la mauvaise foi », affirme Gabriel Tissandier, cofondateur de la société.

La start-up n'est d'ailleurs pas la seule à fleurir sur ce segment. Check & Visit, Homepad, Excalibur... autant de nouveaux entrants dans l'immobilier qui obligent les professionnels à s'adapter. « L'état des lieux digitalisé est aujourd'hui la norme », assure Christine Fumagalli, nouvelle présidente du réseau d'agences immobilières Orpi. Visite virtuelle, signature électronique, photographie à 360 degrés, le groupe a fait sa mue numérique. « C'est capital pour l'avenir. La visite virtuelle est de plus en plus importante pour des parents qui se portent caution d'un enfant qu'ils envoient étudier loin de chez eux. Ils peuvent ainsi voir le bien et signer le contrat de location à distance. »

Prochaine étape pour le réseau, développer ses propres innovations en travaillant avec un incubateur de start-up

californien nommé Plug and Play. Outre l'état des lieux, d'autres étapes de la location sont en cours de dématérialisation sous l'impulsion de ces jeunes entreprises. Bailfacile met à la disposition des utilisateurs des contrats de location en loi ALUR à personnaliser, ainsi qu'une liste de modèles de lettres et autres documents dont peut avoir besoin un locataire ou un propriétaire (préavis, quittance de loyer, déclaration d'un locataire aux services des impôts...).

Une baisse des frais d'agence ?

Happyrenting veut, lui, donner plus de transparence au secteur en offrant la possibilité aux locataires de laisser un avis sur l'appartement qu'ils quittent. Le futur occupant des lieux accède ainsi à un complément d'information sur son nouveau chez lui : « Cela va de l'ambiance du quartier à la qualité du logement en passant par les relations entretenues avec l'agent immobilier ou le propriétaire », indique Marc Laurent, cofondateur du site.

Certains experts vont jusqu'à avancer la théorie selon laquelle ces nouveaux services pourraient faire reculer... les honoraires des agents immobiliers : « Avec Bailfacile, n'importe qui peut rédiger un contrat de location. Cette prestation perd de la valeur. Les nouvelles technologies vont faciliter le travail des agents immobiliers qui devront, in fine, reporter cela sur le montant de leurs honoraires », anticipe Vincent Pavanello, cofondateur de l'association Real Estech,

qui réunit près de 400 start-up spécialisées dans l'immobilier. Mais pour les professionnels, à ce jour, la réponse est clairement non. « Ces économies de temps nous permettent de nous recentrer sur d'autres tâches plus importantes, comme le conseil en investissement. De plus, faire reculer nos honoraires, c'est prendre le risque de ne plus pouvoir investir », prévient Christine Fumagalli.

Mais avant de fantasmer une baisse prochaine des frais d'agence, encore faut-il pouvoir déployer ces nouvelles technologies sur l'ensemble du territoire. « Le risque, c'est d'accentuer la fracture numérique déjà présente, analyse la présidente d'Orpi. Dès que nous intervenons sur des secteurs ruraux, même en périphérie d'agglomérations comme Troyes ou dans certaines villes de l'est de la France, le réseau disponible ne nous permet pas de recourir à ces nouveaux outils. » En janvier dernier, le gouvernement, l'Arcep et les principaux opérateurs mobiles ont conclu un accord afin d'assurer la couverture numérique des zones blanches. 3 milliards d'euros seront investis par les acteurs de la téléphonie pour généraliser l'accès à un bon réseau Internet mobile d'ici à 2020. La gestion locative 100 % dans le cloud n'est donc pas pour demain...

L'autre point sensible de la dématérialisation de la gestion locative, c'est de préserver les informations personnelles des propriétaires et locataires. Côté start-up, Weproov enregistre et centralise par ordre chronologique dans un « journal »,

« DÈS QUE NOUS INTERVENONS SUR DES SECTEURS RURAUX, LE RÉSEAU DISPONIBLE NE NOUS PERMET PAS DE RECOURIR À CES NOUVEAUX OUTILS »

CHRISTINE FUMAGALLI
présidente du réseau Orpi

suivant un système équivalent à la blockchain, toutes les actions de l'utilisateur et les données de géolocalisation des différentes photos prises. Happyrenting contrôle la véracité des témoignages en procédant à des échantillonnages sur une poignée d'utilisateurs sélectionnés au hasard et priés de fournir des informations précises concernant le bien qu'ils ont noté (une quittance de loyer par exemple). Bailfacile crypte l'ensemble des données sensibles déposées sur son site en recourant aux mêmes standards que ceux utilisés par le secteur bancaire. Quant aux grands réseaux, ils s'adaptent, à marche forcée, aux consignes du nouveau règlement européen sur la protection des données personnelles, censé entrer en application le 25 mai 2018 au sein des pays de l'Union. ■

LUDOVIC CLÉRIMA

GESTION COLLECTIVE

Ces fonds qui misent sur la « silver économie »

Pour une sicav ou un fonds commun de placement (FCP), jouer l'économie liée aux seniors, appelée « silver économie », ne semble pas un pari très osé. Cela semble même évident, tant le phénomène de vieillissement de la population est enclenché depuis longtemps. « En 2030, un tiers de la population française aura plus de 65 ans, et on comptera 2 millions de personnes dépendantes », rappelle Nicolas Menet, directeur général de Silver Valley, une association qui fédère les acteurs franciliens de la silver économie. Et en 2050, il y aura sur la planète 3 milliards de plus de 60ans, contre moins de 1 milliard aujourd'hui.

Pourtant, aussi étonnant que cela puisse paraître, seuls quatre véhicules de fonds de gestion collective – logeables, selon les cas, dans un plan d'épargne en actions (PEA), un contrat d'assurance-vie ou un compte titres – surfent sur cette thématique : Silver Age et Global Silver Age, de CPR, Golden Age, de Lombard Odier IM, et Silver Economie, de CM-CIC AM.

Même si les moteurs de croissance sont bien identifiés grâce à l'augmentation prévisible de cette population, les gestionnaires ont mis du temps pour sélectionner les titres en lien avec cette thématique. « Il n'est parfois pas facile de cerner l'exposition de certaines sociétés à l'univers des seniors. C'est le cas lorsque la part d'activité réalisée avec cette frange de clientèle n'est pas évidente, notamment pour des produits qui ne sont commercialement pas conçus et présentés pour les plus âgés », indique Alexis Bossard, gérant du fonds de CM-CIC AM.

QUATRE FONDS AXÉS SUR LA « SILVER ÉCONOMIE »				
Nom du fonds	Valeur liquidative en euros	Performance sur un an en %	Performance annualisée sur trois ans en %	Performance annualisée sur cinq ans en %
CM-CIC Silver Economie C	96,61	-1,29	-	-
CPR Global Silver Age P A/I	1 190,25	-2,52	0,90	-
CPR Silver Age P A/I	2 085,47	3,21	-0,06	7,72
LO Funds Golden Age USD NA	20,89	0,71	1,24	11,26

SOURCE : MORNINGSTAR DIRECT, PERFORMANCES ARRÊTÉES LE 6 MARS 2018

« Valeurs résilientes » Il n'en reste pas moins que ce thème transversal couvre un large spectre. « Nous avons recensé un univers de plus de 600 titres », affirme Meret Gaugler, gérante du fonds Golden Age de Lombard Odier Investment Managers, lancé en 2009. Avec près de 2,5 milliards d'euros d'actifs sous gestion, CPR AM est un pionnier de ces fonds thématiques. « Notre univers d'investissement à l'échelle mondiale regroupe 740 valeurs, dont 350 aux États-Unis, 200 en Europe, 100 au Japon et le reste en Australie », détaille Jean-Dominique Seta, gérant de portefeuilles ac-

tions thématiques du fonds CPR Global Silver Age.

Outre les valeurs évidemment liées à la santé, au bien-être et à la pharmacie (maladies chroniques liées à l'âge), les gérants garnissent également leurs portefeuilles de titres financiers. « Les seniors disposent d'une épargne financière plus conséquente que le reste de la population. Or, ces liquidités sont captées par des banques, privées et de détail, des compagnies d'assurances (vie et prévoyance), ainsi que des gestionnaires d'actifs. De plus, compte tenu de la hausse des taux d'intérêt observée en ce début d'année, le résultat de ces sociétés devrait s'apprécier », souligne Jean-Dominique Seta.

Parmi les autres secteurs en phase avec la demande croissante des jeunes retraités, on trouve les loisirs (tour-opérateurs, croisiéris-

tes, chaînes de télévision) et l'automobile (marques haut de gamme, fabricants de mobile homes). Quant à la consommation du quatrième âge, on la retrouve dans des sociétés spécialisées dans la gestion de maisons de retraite médicalisées et dans celles opérant dans les services liés à la dépendance et à la sécurité des personnes. « Dans cet univers de la silver économie, on trouve toutes les tailles de sociétés, avec des capitalisations diverses, mais surtout pas mal de valeurs défensives et résilientes. Car la population des seniors a tendance à continuer à dépenser et à consommer même en période économique difficile », détaille Meret Gaugler. « Même s'ils n'échappent pas à la volatilité des marchés, ces titres sont souvent peu cycliques et constituent une base solide de fonds de portefeuille pour un investisseur », poursuit Alexis Bossard.

« Dans les zones industrialisées telles que l'Europe, l'Amérique du Nord et le Japon, où la population va encore avancer en âge, les entreprises devraient davantage se positionner sur cette thématique afin d'aller chercher des relais de croissance », avance Alexis Bossard. Selon Nicolas Menet, à l'horizon 2020, on prévoit, en France, la création de 250 000 à 300 000 emplois dans cette filière. Le potentiel de croissance de la silver économie est estimé à 0,25 % point de PIB par an, soit 93 milliards d'euros. ■

LAURENCE BOCCARA

CLIGNOTANT



ÉPARGNE Bon début d'année pour l'assurance-vie

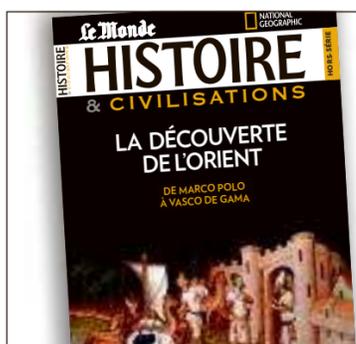
Le marché français de l'assurance-vie a enregistré, en janvier, un très net rebond de la collecte nette, à 2,5 milliards d'euros, selon les données de la Fédération française de l'assurance (FFA), publiées le 6 mars. Sur le premier mois de l'année, les dépôts ont atteint 13,3 milliards d'euros, contre 11,5 milliards en décembre 2017, tandis que les retraits ont atteint 10,8 milliards d'euros, contre 11 milliards le mois précédent. En 2017, la collecte nette est ressortie à 7,2 milliards d'euros, contre 17 milliards en 2016.

QUESTION À UN EXPERT

Arrêt maladie : que pouvez-vous perdre à la retraite ?

MARC DARNAULT, associé chez Optimaretraite

Pour la retraite de base des salariés, une période d'arrêt maladie est validée pour le calcul du montant de la pension sur la base d'un trimestre tous les soixante jours d'indemnisation par la Caisse primaire d'assurance-maladie. Un arrêt de travail plus court ne permet pas la validation de trimestres, sauf si la personne a travaillé le reste de l'année. Il faut savoir que le nombre de trimestres acquis (cotisés, maladie ou autres) ne pourra jamais dépasser quatre sur une année civile. Si la période de maladie risque d'avoir peu ou pas d'impact sur le nombre de trimestres validés, il est à noter que les indemnités perçues durant l'arrêt maladie ne sont pas comptabilisées lors du calcul du salaire annuel moyen. Une période de maladie en fin de carrière, là où se trouvent généralement les vingt-cinq meilleures années, peut donc être préjudiciable au calcul du montant de la pension de base. A souligner également : les trimestres acquis durant l'arrêt maladie ne pourront être pris en compte, pour répondre aux conditions de durée d'assurance pour un départ anticipé pour carrière longue, que dans une limite de quatre au total. Pour les régimes complémentaires, des points Arcco (et Agirc pour les cadres) peuvent être attribués si la période d'arrêt maladie dure plus de soixante jours et si elle vient interrompre une période où des cotisations étaient versées à ces régimes. ■



LA DÉCOUVERTE DE L'ORIENT

De Marco Polo à Vasco de Gama

UN HORS-SÉRIE DE 148 PAGES - 9,90 €



CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

L'inquiétant recul de la liberté de la presse en Europe centrale et orientale

La concentration des médias aux mains d'une poignée d'oligarques menace le pluralisme

VIENNE - correspondant

Même s'il avait pleinement conscience que les nuages menaçants s'amoncelaient à l'horizon, Michal Badin ne pensait sans doute pas devoir un jour pleurer l'un de ses confrères. Ce journaliste travaille pour le grand site slovaque d'information *Aktuality.sk*, qui appartient au groupe Ringier Axel Springer.

Depuis l'assassinat de Jan Kuciak, 27 ans, retrouvé mort chez lui avec sa compagne, dans la nuit du dimanche 25 au lundi 26 février, il se pose de sérieuses questions sur les conditions d'exercice de son métier au cours des années à venir.

«Cela n'a jamais été facile de faire de l'investigation dans mon pays, mais je crois que ce sera désormais plus dur que jamais», souligne-t-il. De fait, c'est la première fois qu'un reporter est tué dans l'un des pays membres de l'Union européenne issus de l'ancien bloc communiste ou de la Yougoslavie, depuis le début de leur intégration, en 2004.

Jan Kuciak enquêtait sur la corruption et les liens tissés entre le monde des affaires et les élites politiques. La police a déclaré que sa mort était «très probablement liée» à son activité professionnelle. Ce précédent est un choc qui secoue toute la région, provo-

quant colère et inquiétude. En effet, il survient dans un contexte de recul très marqué de la liberté de la presse, alors que la Russie exerce toujours son influence sur cette zone dépendante d'elle au niveau énergétique.

«Discours hostile»

«La détérioration des conditions dans lesquelles les journalistes doivent travailler est nette ces dix dernières années», déplore Pauline Adès-Mével, responsable du bureau Europe-Balkans de l'organisation non gouvernementale Reporters sans frontières (RSF). «Les élus sont de plus en plus enclins à développer un discours hostile aux médias, qui a des répercussions quand les reporters se retrouvent sur le terrain. Ensuite, on a constaté une concentration des groupes de presse entre les mains de quelques oligarques, qui les mettent au service de leurs intérêts ou de ceux du pouvoir en place», ajoute-t-elle.

En République tchèque, les investisseurs étrangers – principalement d'origine allemande –, qui avaient massivement pénétré le marché local après 1989, jusqu'à posséder 80 % de la presse du pays, ont été progressivement remplacés par des hommes d'affaires locaux, à la suite de la crise financière de 2008.

Vladimir Sevela peut témoigner des conséquences concrètes de

cette évolution. Il était en contrat à durée déterminée dans un journal nommé *Mlada Fronta Dnes*, quand cet influent quotidien tchèque a été racheté par Andrej Babis, la deuxième fortune du pays, en 2013.

«J'ai soulevé, dans un article, un problème de conflit d'intérêts le concernant, explique-t-il. Il était propriétaire du journal depuis six mois. Il venait aussi de fonder un parti, d'obtenir un bon score aux élections législatives et il était devenu ministre des finances. Or il avait placé plusieurs personnes issues de son entreprise personnelle à des postes-clés de l'exécutif. Quelques jours plus tard, et alors qu'on m'avait toujours dit qu'on appréciait mon travail, la direction m'a fait savoir que mon contrat ne serait pas prolongé.»

En décembre 2017, M. Babis est devenu premier ministre, tout en

demeurant propriétaire de deux journaux, de l'une des plus grosses radios privées (Radio Impuls) et d'une chaîne de télévision musicale, Ocko.

Mais la dérive la plus frappante concerne sans aucun doute la Bulgarie, qui assure la présidence tournante du Conseil de l'Union européenne jusqu'à la fin du mois de juin. «La situation de la presse dans mon pays est catastrophique», s'alarme Theodore Zahov, le président de l'Union des éditeurs (UPB).

«Modèle» hongrois

«Notre travail était plus simple avant que nous rejoignons l'Union européenne. Après 2007, la famille d'un homme appelé Delyan Peevski a commencé à acquérir des médias. Elle contrôle désormais 80 % des journaux du pays. A présent, être journaliste est

dangereux: ceux qui ne sont pas d'accord avec la ligne officielle sont par exemple entraînés en justice, sur la base de plaintes non fondées.» Entre 2006 et 2017, ce pays a été rétrogradé par RSF de la 36^e à la 109^e place au classement mondial de la liberté de la presse.

Désormais, plusieurs dirigeants s'attaquent aux services de télévision et de radio publiques, qu'ils accusent d'impartialité. Polonais, Tchèques, Autrichiens... Ils suivent en cela le «modèle» hongrois. Car c'est à Budapest que la première loi visant à réorganiser les médias de service public a été votée au Parlement, dès 2010, sur décision du souverainiste Viktor Orbán, tout juste revenu au pouvoir après une éclipse de huit ans.

Trois ans plus tard, celui-ci assumait son rôle de figure de proue. C'était en mars 2013, devant les étudiants de l'université de Varsovie. «Dans les médias, tout le monde est libéral», déclarait sans ambages le chef du gouvernement hongrois. «Si vous ne voulez pas être dépendants de l'image que les médias renvoient de vous, alors vous devez construire vos propres structures (...). N'ayez aucune gêne. Trouvez des hommes d'affaires aux opinions plus traditionnelles pour créer des médias.» Un «langage de vérité», loin de toute «langue de bois». ■

BLAISE GAUQUELIN

109^E

C'est le rang qu'occupait en 2017 la Bulgarie dans le classement mondial de la liberté de la presse établi par l'organisation non gouvernementale Reporters sans frontières (RSF), derrière le Gabon (108^e) et devant le Paraguay (110^e). En 2006, à titre de comparaison, Sofia occupait la 36^e place. Le pays, qui a rejoint l'Union européenne (UE) en janvier 2007, assure actuellement la présidence tournante du Conseil de l'UE, jusqu'à la fin du mois de juin. L'Autriche prendra la relève le 1^{er} juillet.

SEMI-CONDUCTEURS

Broadcom s'efforce de rassurer les élus américains

Dans une lettre adressée, vendredi 9 mars, aux élus du Congrès, le fabricant singapourien de puces Broadcom s'est engagé à caractère de sécurité nationale à des sociétés étrangères s'il parvenait à acquérir son concurrent, l'américain Qualcomm. L'offre de 142 milliards de dollars (115 milliards d'euros) fait l'objet d'un examen par le Comité américain des investissements étrangers.

INTERNET

Bruxelles maintient la pression sur Google

La commissaire à la concurrence, Margrethe Vestager, a assuré, vendredi 9 mars, prendre «très au sérieux» les doutes des rivaux de Google sur les modifications apportées par le géant américain à son comparateur de prix. Fin juin 2017, la firme de Mountain View (Californie) avait été condamnée à une amende de 2,42 milliards d'euros pour pratiques anti-concurrentielles. – (AFP)

CINÉMA

Procédure de sauvegarde pour Thomas Langmann

Thomas Langmann a obtenu du tribunal de commerce de Paris le bénéfice d'une procédure de sauvegarde pour ses deux sociétés de production, La Petite Reine et La Petite Reine Production, a-t-on appris, vendredi 9 mars. Les deux entités doivent faire face à l'échec commercial du deuxième opus de *Stars 80*.

Free salue l'arrêt de la Cour de cassation sur les forfaits subventionnés

L'opérateur dit avoir obtenu une décision contre SFR de nature à «remettre en cause la subvention des terminaux mobiles»

Acquiescer à un prix imbattable le tout nouvel iPhone ou un Samsung dernier cri contre un abonnement longue durée sera-t-il toujours possible? Farouchement opposé au principe de subventionnement des mobiles, Free (dont le fondateur, Xavier Niel, est actionnaire à titre individuel du Monde) pense avoir trouvé la martingale pour contrer ce qu'il considère être de la concurrence déloyale et une violation du code de la consommation.

L'ex-tublon des télécoms a annoncé, vendredi 9 mars, avoir obtenu de la Cour de cassation une décision contre SFR de nature à «remettre en cause la subvention des terminaux mobiles en France». Free se félicite d'une décision qui va lui donner accès à un marché de 17 millions de clients, jusque-là verrouillé par des subventions.

La Cour de cassation juge en effet que toute opération «consistant à livrer un produit dont le prix est payé par des versements échelonnés, intégrés chaque mois dans la redevance d'un abonnement souscrit pour un service associé», revient à pratiquer un crédit à la consommation. Autrement dit, un forfait subventionné n'est rien d'autre qu'une facilité de paiement. Problème, les offres de crédit sont soumises à une réglementation spécifique, notamment en matière de solvabilité du client, que les opérateurs ne respectent pas. S'ils devaient s'y plier, maintiendraient-ils ces offres agressives?

L'histoire est loin d'être terminée. Chez Free, on estime que les principes édictés par la Cour de cassation doivent s'appliquer

Le groupe se félicite d'une décision qui va lui donner accès à un marché de 17 millions de clients

tout de suite, et que la Cour d'appel, qui rejugera l'affaire, devra s'appuyer sur ces dernières conclusions. «L'arrêt de la Cour de cassation rend impossible ce système "pourri jusqu'à la moelle", comme l'a dénoncé dans le passé une association de consommateurs», explique Free dans un communiqué, se référant à des déclarations de l'UFC-Que choisir de 2012. A l'époque, elle dénonçait l'addiction des opérateurs pour ce type d'offre, pas nécessairement bénéfique pour le client.

Un combat vieux de six ans

Pas sûr, cependant, que les concurrents obtempèrent si facilement. Officiellement, ils ne commentent pas «une décision de justice», mais tentent de déminer le terrain. D'abord, ils font valoir que la procédure en appel prendra des années; ensuite, ils estiment que l'affaire ne concerne que les offres Carrées de 2011 et 2012 attaquées par Free, soit une poignée de clients.

«La Cour de cassation a posé un principe de base qui s'applique à tous les opérateurs», a déclaré à l'agence Reuters Antoine Autier, responsable adjoint du service des études d'UFC. Pour Stéphane Beyazian, analyste chez Raymond

James, si la cour d'appel confirmait l'arrêt de la Cour de cassation, cela pourrait «en effet aider un peu Iliad [la maison mère de Free] en éliminant l'avantage de capacité de subventionnement des gros». Le spécialiste des marchés estime qu'Orange détient 23% des contrats de cette nature. Mais, dans la mesure où ces forfaits concernent les clients haut de gamme, cela représente beaucoup plus en valeur «probablement 40 %-50 % du marché», conclut M. Beyazian.

Free mène ce combat depuis 2012. Il y a six ans, il avait saisi – sans succès – le tribunal, estimant que le subventionnement était en réalité «une facilité de paiement constitutive d'un crédit à la consommation méconnaissant les obligations légales».

A l'époque, l'opérateur faisait ses premiers pas dans le mobile. Prenant à revers la stratégie des opérateurs, et leurs coûteuses subventions, il avait fait le choix de proposer des forfaits sans téléphone et des smartphones à la location.

Depuis, le marché a beaucoup évolué. Le poids des forfaits subventionnés a été ramené de presque 100 % en 2010 à 33 % en 2016, selon l'Arcep, le régulateur des télécoms. Au départ, les opérateurs offraient des téléphones à 50 euros à leurs clients. Progressivement, le prix des smartphones a explosé pour, aujourd'hui, dépasser parfois les 1000 euros.

En parallèle, les pratiques des opérateurs ont changé. Pour les amateurs des derniers modèles, ceux-ci proposent des smartphones en location, pouvant être changés tous les ans. ■

SANDRINE CASSINI



Le robot fait rêver, fantasmer.

Depuis les premiers automates, la robotique est devenue sophistiquée, en particulier avec la montée en puissance de l'intelligence artificielle, qui simule et reproduit le fonctionnement de l'intelligence humaine. Depuis le début des années 1960, la robotisation transforme nos sociétés dans tous les domaines : industrie, médecine, éducation, loisirs, transports, armées. Des premiers automates aux humanoïdes, en passant par les robots industriels, le hors-série du Monde, *Dans la tête des robots* propose un voyage dans cet univers en pleine mutation.

DANS LA TÊTE DES ROBOTS

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET ROBOTIQUE

Un hors-série du «Monde»

100 pages - 8,50 €

Chez votre marchand de journaux et sur Lemonde.fr/boutique



Isabelle Nanty et Jean-Paul Rouve dans «Les Tuche» (Olivier Baroux, 2011). FRANÇOIS LEFEBVRE/PATHE PRODUCTION/PROD DB

l'époque
Le Monde

ENQUÊTE
2

Et s'il épousait votre sœur...

Moqué par Cabu,
méprisé par tout
le monde,
le beuf, avatar
du beau-frère,
est devenu un
héros populaire.
Vaut-il mieux que
sa caricature?

ENQUÊTE

Si ce n'est toi, c'est donc ton beauf-frère Il n'est pas toujours beau. Et ce n'est jamais votre frère. Devenu héros populaire au cinéma, il reste celui dont on attend le moins dans le cercle familial



Les trois beaux-frères de «Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu?» (Philippe de Chauveron, 2014) alliés dans l'adversité. A. BORREL-UGC/PRODB

Par Michel Dalloni

Le beau-père a son film, *Beau-père*. Une œuvre sombre tournée par Bertrand Blier (1981), d'après son propre roman (Robert Laffont, 1980). Le beau-fils a son livre, *Le Beau-fils*. Un ouvrage tout aussi sombre signé par Emmanuel Bove (Grasset, 1934; réédition au Castor Astral, 2016). Le beau-frère, lui, n'a pas grand-chose. Mis à part une tête d'affiche à moustache, Gérard Jugnot dans *Le Beauf* (Yves Amoureux, 1986), ou récemment, une incarnation sur grand écran sous les traits de Jeff Tuche (moustache toujours, coupe mullet, chaussettes de sport à toute heure) et, dans la vraie vie, une place aux dîners de fête familiaux, généralement située pile en face d'un des quatre pieds de la table. La vie du

beau-frère n'est pas un long fleuve tranquille, plutôt un interminable bizutage.

Alors que, selon les chercheurs, la famille du XXI^e siècle prospère plus par les alliances que par les liens du sang, on aurait pu croire que ce germain affiné (son nom scientifique) montre la voie, qu'il incarne la modernité malgré les pulls marron et les cravates en tricot qu'on s'obstine à lui offrir. Eh bien non, cette occasion-là aussi, il l'a ratée. Il reste pour l'éternité une pièce rapportée, un inconnu, un dadais quand il est grand, une demi-portion quand il est trop petit, et, dans tous les cas, le mari de votre sœur (ou de votre frère depuis la loi du 17 mai 2013 sur le mariage pour tous). Bref, le type qui a commis l'irréparable.

Tout commence à la mairie la plus proche. Deux familles. Des amis. Un sermon républicain. Deux «oui». Un

baiser. Des applaudissements. Quelques youyous, s'il le faut. Des registres à signer. Un concert d'avertisseurs, un convoi de véhicules automobiles (le Hummer jaune canari piloté par Jeff Tuche). Et hop, le beau-frère nouveau est arrivé! A partir de maintenant, il va lui falloir déployer une stratégie, faire ses preuves. Devenir un autre, sans oublier les siens qui pourraient se vexer. Le mariage ne suffit jamais à son intégration. Il part de loin.

Parfois, ça marche. J'ai rencontré des beaux-frères heureux. «*Silvère était beaucoup plus âgé que moi. C'est lui qui a fait le premier pas, me dit l'un d'eux, retraité du BTP. Je nageais très mal, lui très bien. Il m'a appris. Il ne savait pas skier, moi si. Je lui ai appris. Peu à peu, il est devenu un grand frère. On passait beaucoup de temps ensemble. Ça me permettait de voir ma sœur.*» Parfois, ça foire. «*Eladio pensait*

que je ne l'aimais pas, se souvient un autre. Alors, il en faisait des tonnes pour se rendre sympathique. Toujours disponible, toujours souriant, toujours en forme. Toujours là. Il voulait nouer des liens et s'y prenait comme un manche.»

Parfois, c'est ambigu. Saura-t-on jamais ce qui unit vraiment Gaston Berrien (Michel Serrault, chapelier) et Philippe (Jean Poiret, garagiste spécialisé en véhicules d'occasion), beaux-frères dans *La Tête du client* (Jacques Poitrenaud, 1965), si ce n'est leur association dans un tripot clandestin monté à Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) pour arrondir leurs fins de mois? Leur double vie commune est émaillée de chamailleries. Exemple: «*Vous feriez mieux d'ôter vos chaussures. - Qu'est-ce qu'elles ont? Elles ne vous plaisent pas mes chaussures? - Si. Mais elles couinent.*»

« Devenir tonton, c'est son triomphe »

Nicolas Jonas, professeur agrégé de sciences économiques et sociales, aujourd'hui analyste à l'OCDE, est l'un des rares chercheurs français à avoir enquêté sur la place des germains affins, ces parents par alliance dont l'étude aide à comprendre les contours de la famille moderne. Il est, entre autres, l'auteur de « Beaux-frères, belles-sœurs. Les relations entre

germains affins » (*Terrains & Travaux* n° 10, 2006).

Cabu le ringardise, Renaud le brocarde. « Les Tuche » en fait un emblème. Pourquoi le beauf est-il une figure si populaire ?

Au contraire de Cabu ou de Renaud, *Les Tuche* (réalisé par Olivier Baroux) ne met pas en scène un beau-frère (ou beauf) mais une famille où se mêle la naïveté, la ringardise et les fautes de goût qu'on regroupe souvent sous le terme condescendant de « beaufitude ». Le rapprochement entre le personnage du beau-frère et celui du beauf, justement, est ce qui traduit le mieux la popularité de la figure du beau-frère : ce parent, qui n'en est pas un, cet étranger familial qu'on ne prend aucun risque à railler puisque nous sommes nous-même le beau-frère de notre beauf.

Pourquoi vous êtes-vous intéressé à la place du beau-frère dans la famille ?

L'analyse de la parenté a longtemps été réservée à l'ethnologie. Quand les sociologues se sont emparés du sujet, ils se sont concentrés sur la filiation directe (parents/enfants) ou alternée (grands-parents/petits-enfants). Les travaux se limitaient aux consanguins en ignorant l'ensemble des alliés. Par exemple, il existe très peu de statistiques sur les beaux-frères ou les belles-sœurs. Or, la famille se construit actuellement davantage par alliance que par consanguinité. La multiplication des divorces, la reconnaissance des unions homosexuelles et la gestation pour autrui (GPA), entre autres, changent tout. Enfin, la famille est plus élective : on choisit ceux qu'on préfère.

POUR LE MEILLEUR PUIS POUR LE PIRE

Le beauf par la racine

Dans la famille, il est là depuis aussi longtemps que le mariage. Dans le lexique, sa présence remonte au Moyen Âge, circa 1300. Ses racines sont latines. Selon Aurore Vincenti, linguiste, auteure du récent *Les Mots du bitume* (Le Robert, 2017), l'union de cet adjectif (« beau ») et de ce nom (« frère ») a été consacrée « pour célébrer la bonté, la valeur, l'appréciabilité de ce membre rapporté du cercle familial. "Beaux-arts", qui apparaît, lui, au XVIII^e siècle, est construit de la même façon », relève la linguiste. Beau-frère était donc un terme élogieux, un titre enviable et son attribution, une marque d'affection. Limite compliment. Le Moyen Âge, tout une époque... Quelques siècles auparavant, on employait le mot de « sororge » ou « sœurorge », du latin *sororius*, désignant ce qui est relatif à la sœur. Moche comme tout, sororge n'a pas résisté à l'usage.

Beau-frère s'est imposé avant d'être raboté au fil du temps, réduit à son abréviation. « "Beauf" apparaît dans les années 1930 dans le langage populaire, assure Aurore Vincenti. On raccourcit, ce qui est la preuve d'une familiarité certaine. Il n'y a alors rien de négatif là-dedans. Beau-frère, c'est un peu guindé. Beauf, c'est complice. » Ça ne va pas durer. Après Mai 1968, comme beaucoup d'institutions, la famille est emportée par la révolution (ou par la chienlit, c'est selon). Le beau-frère, le beauf, le tonton, malmené par ses neveux en colère, devient sa propre caricature. Cabu s'en empare. Un personnage est né (*Mon Beauf* ; Ed. du Square, 1976). Une expression aussi.

Le beau-frère deviendrait-il l'élément précurseur de cette nouvelle façon de construire la famille ?

Pas vraiment. Le beau-frère rencontre encore beaucoup de difficultés à s'intégrer réellement dans la famille. En tant que mari de la sœur – ou du frère depuis la loi sur le mariage pour tous –, il part de loin car cette relation, qui est aussi sexuelle, est un tabou. Sa visibilité est brouillée. Il doit construire des relations avec chacun des membres de la famille.

Comment peut-il s'intégrer ?

C'est compliqué pour lui. Il n'y a pas de modèle, pas de référence. Il doit s'adapter sans cesse. Le moindre faux pas peut entraîner une rupture et, dans le cas de la famille par alliance, c'est une situation fatale. Alors, on continuera à l'inviter mais sans tenir compte de sa présence. Par ailleurs, il est celui des membres de la famille dont on attend le moins. A ce titre, il a une belle marge de progression !

Quelles sont ses stratégies ?

L'entraide fonctionne bien, surtout en milieu populaire où le beau-frère est celui qui donne un coup de main. Il aide à déménager. Il débouche le lavabo de la salle de bains. Il a toujours des câbles pour faire démarrer la voiture quand la batterie a rendu l'âme. Sa force physique ou son astuce sont des atouts, même s'il doit rester prudent : sa générosité, sa disponibilité peuvent gêner ceux de ses parents qui n'ont pas ces qualités. Son sens de l'humour est également précieux. C'est un élément de sociabilité reconnu. Si le beau-frère fait rire, sans en faire trop, sans blesser, sans familiarité excessive, il a gagné. Mais la meilleure stratégie, qui n'en est pas une, ce sont les enfants. Quand le beau-frère devient père de famille – c'est-à-dire un parent par le

sang – ou qu'il acquiert le statut définitif de tonton, généralement accompagné d'un prénom ou d'un diminutif, c'est son triomphe.

Existe-t-il une différence de statut entre beau-frère et belle-sœur ?

On ne peut pas réellement parler de statut lorsqu'on analyse les relations familiales contemporaines dans la mesure où les rôles, les obligations ou les assignations de chaque membre sont très lâches et sont sujets à des négociations ou des renégociations permanentes. Cependant, les belles-sœurs ont sans doute une place un peu plus stratégique et parfois un peu plus délicate au sein de la fratrie du conjoint que les beaux-frères. Pour schématiser, il faut bien avoir à l'esprit que les relations entre germains affins sont très clairement sexuées.

A quelle occasion les tensions sont-elles les plus vives ?

Au moment de l'héritage. C'est là que, brusquement, réapparaissent les frontières de la famille. Sauf dispositions testamentaires, le beau-frère n'a droit à rien. Il est légalement exclu. Mais en tant que mari de la sœur, il a de l'influence. Selon la place qu'il occupe dans l'imaginaire familial, cette influence peut être jugée néfaste. Il arrive même qu'on lui fasse porter la responsabilité de la pugnacité, voire de la cupidité de la sœur, son épouse. Il devient bouc émissaire.

Et vous, comment vous entendez-vous avec votre beau-frère ?

Très bien, merci. Je lui ai fait lire la synthèse de mes recherches. Il m'a dit : « C'est bien vu. »

« Mon beau-frère est boucher. Il a des mains grandes comme des pelles à neige. Il nous ravitaille régulièrement en chipolatas. En août, il est incontournable »

Un imprimeur limousin

Ainsi va la vie de ce parent singulier, en équilibre constamment précaire. CDD à vie. A la moindre maladresse : ouste ! La belle-sœur d'un beau-frère s'en souviendra toujours : « Une fois, pour une raison qui m'échappe encore, mon beau-frère s'est mis en colère. Il a quitté la table, pris sa voiture et démarré à toute allure. Il a fait crisser les pneus sur le gravier pour nous impressionner. Mais comme il avait enclenché la marche arrière, il a traversé la haie de troènes avant de pulvériser la véranda. Il nous semblait bien, pourtant : ingénieur en télécommunications, blond. Il est devenu formateur. Ça fait peur, non ? Ma sœur a divorcé. »

C'est que le beauf, effrayant à maints égards, n'est jamais très loin. Oublions d'emblée la description faiblement rimée que le chanteur Renaud a livrée dans l'album *Le Retour de Gérard Lambert* (Polydor, 1981). « Mon beauf » est trop beauf pour être vrai. Premier couplet : « Il lui a fait quatre gosses pour toucher les allocs/Lui fait l'coup d'la nuit d'noces dès qu'elle est plus en cloque/Cet espèce de trou-duc' qu'a fait dix ans d'légion/Ses mômes il les éduque à grands coups d'ceinturon. » Rangeons par-devers nous le modèle Jeff Tuche, lancé en 2011 par Olivier Baroux, dont la troisième version est en service depuis le 31 janvier. Très populaire. Lourdingue à souhait. Homophobe. Alimentation riche en lipides (frites). Survêt ou chemise à carreaux. Chômeur et fier de l'être, puis nouveau riche. Récemment doté d'un projet politique. Pieds sur la table basse. Alors, « Un pour Tuche, Tuche pour un ! », comme il dit ? Pas sûr.

Examinons plutôt le spécimen créé par feu Cabu : un antihéros de BD doté, au fil des décennies et au gré des soubresauts de la société de consommation, de l'ensemble des tares nationales. Sans oublier le port de la moustache, puis du catogan, puis des lunettes de soleil effet miroir. Et une passion pour l'informatique et les automobiles à quatre roues motrices. « C'est le personnage qui embête tout le monde, qui n'a aucun doute. Il n'a que des convictions, décrivait le dessinateur à Bernard Pivot le 25 juillet 1980 sur le plateau de l'émission "Apostrophes". Il représente le bon sens français mais il ne se rend pas compte qu'il est manipulé car le bon sens va toujours

dans le sens de l'idéologie du moment, dominante. (...) Il juge tout. Il est partout chez lui. (...) Il ne se pose aucune question. Il n'a aucune idée. (...) Il ne veut pas être en retard d'un progrès. Il avale tout. »

On aurait aimé demander à Cabu pourquoi il a choisi de faire endosser cet Everest de défauts rédhitoires au beau-frère plutôt qu'au père ou au grand-père. Exotisme du sujet ? Sonorité de l'abréviation ? Tentation du raccourci ? Vieux compte à régler ? Nous ne le saurons jamais, mais cette fâcheuse oblitération va suivre le mari de notre sœur comme l'ombre de la mauvaise conscience collective. Si ce n'est toi, c'est donc ton beau-frère. Pratique. Quoique. Dans le puzzle familial, il n'est pas toujours la pièce manquante mais parfois la pièce de trop, qui menace l'ensemble, le désordonne. A moins qu'il n'en soit la clé, celle du cagibi des non-dits. Serait-il finalement un héros pasolinien ? « Pasoli quoi ? », demande Jeff Tuche, la bouche pleine (de frites).

Le beau-frère peut cependant compter sur des alliés. Sa belle-mère, d'abord, autre magnifique sujet pour anthropologues, dont les affinités sont décisives, qui n'est pas sans évoquer la protectrice statue maternelle. Son épouse, ensuite, élément vital du lien familial qu'elle entretient sans relâche – on appelle cela la matrilatéralité –, tenant à jour l'agenda des anniversaires, des fêtes, des vacances et des déjeuners du dimanche où son mari a forcément sa place. Ou un rôle. « Mon beau-frère est boucher. Il a des mains grandes comme des pelles à neige, décrit un imprimeur limousin. Il nous ravitaille régulièrement, mais surtout l'été, en côtes de bœuf persillées et chipolatas en tout genre. En août, il est incontournable. »

Mais, au moment crucial, il arrive que les masques tombent. Le beau-frère d'Eliado n'a toujours pas digéré son comportement : « Quand mon père est mort, Eliado ouvrait les placards, piochait dans la garde-robe et l'argenterie... Il donnait son avis sur tout. Il organisait le partage. C'était pathétique et choquant. Il ne comprenait pas qu'on n'avait pas besoin de lui. » A tel point que la loi elle-même écarte le beau-frère à l'heure de la succession. « Dans l'ordre familial légal, c'est un parent du 6^e degré, le dernier. Il est considéré comme un tiers classique, précise M^e Laëticia Ilmane, avocate, juriste au sein de la direction juridique d'Atalian. Il n'a droit à rien, sauf cas exceptionnels, comme l'absence de survivant en ligne directe ou une disposition testamentaire expresse. » Une disposition testamentaire qui peut parfois faire des vagues. Comme celle dont aurait ainsi bénéficié le beau-frère de Johnny Hallyday, Grégory Boudou, exécuteur testamentaire de sa sœur Læticia. « Toute la famille Boudou est citée sur le testament, écrivait ainsi Nathalie Baye, mère de Laura Smet, dans *Le Figaro* du 6 mars. Jusqu'au frère que Johnny ne supportait pas... » « La famille Boudou, les Tuche du clan Hallyday », titre *L'Obs*.

Maltraité par le législateur, malmené par la chronique, mal vu par les siens, mal placé à table, mal-aimé éternel malgré ses efforts, maladroit quand il veut bien faire, cet affligé collatéral semble mal parti pour échapper à ses caricatures moustachues. Sans doute un peu trop mâle pour l'époque. Disons que le beau-frère est dans de beaux draps. Hélas, ce sont, une fois de plus, ceux de notre sœur.

AMOUR

« Je me disais : "Pourvu que ça dure" »

La journaliste et réalisatrice Stefania Rousselle a sillonné les routes de France pour entendre des histoires de cœur. Elle a rencontré Lucien



BUREAU-TICS

Parle à ma main

Par Nicolas Santolaria

Avant, si vous souhaitiez signifier votre mépris à un collègue de travail, une attitude courante consistait à lui parler en mettant vos pieds sur le bureau, lui offrant ainsi une vue imprenable sur la face obscure de vos riches. Ce darwinisme de la semelle qui vise à établir une hiérarchie des espèces évoque quelque poussive parade de soumission animale, transposée en zone climatisée. Aujourd'hui, cette mauvaise habitude, si elle n'a pas totalement disparu, a été largement marginalisée par le développement d'un nouveau rituel relationnel à la toxicité sournoise: le *phubbing*. Cette manière d'être, dont la dénomination est formée de la contraction des termes *phone* («téléphone») et *snubbing* («snobant»), consiste à ignorer celui qui vous parle en concentrant votre attention sur l'écran de votre téléphone.

Frisson de l'actualité prenant forme sous mes yeux, alors que je suis en train d'écrire cet article dans un bar du bassin de la Villette, à Paris, j'assiste soudain à une scène caractéristique de ce processus de fantomatisme relationnel. Le patron débarque, pose une question à la serveuse et, alors qu'elle entreprend de lui répondre, ce chef d'entreprise tatoué et barbu plonge mécaniquement son regard dans l'écran de son smartphone, n'offrant qu'une considération résiduelle à la personne avec qui il vient pourtant d'engager la conversation. Le message est on ne peut plus clair: Cocotte, des affaires bien plus importantes m'appellent dans le cybermonde et toi, vulgaire petite chose tout juste bonne à servir des cafés macchiato et des cheese-cakes «homemade», tu n'es malheureusement

pas assez passionnante pour que je t'accorde ma pleine attention.

Le «*phubbing*» consiste à ignorer celui qui vous parle en concentrant votre attention sur l'écran de votre téléphone

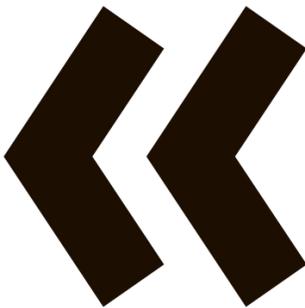
Cette situation, nous l'avons tous vécue ou infligée, et il n'est pas besoin d'être hiérarque, barbu et tatoué pour pratiquer le *phubbing* à forte dose. Au travail, les réunions sont chroniquement polluées par cette tendance à la dispersion numérique tous azimuts. Sous l'effet de cette phénoménologie, chaque

interaction s'envisage désormais sur le mode du triolisme concurrentiel: l'émetteur + le récepteur + le smartphone, tous réunis par la perspective que l'un des termes de l'équation s'en trouvera bientôt exclu. Pour détourner un célèbre refrain d'Enrico Macias et l'adapter à l'ère de la téléphonie mobile, nous sommes devenus des mendiants de l'attention.

Intégrant la longue liste des incivilités professionnelles, le *phubbing*, qui contribue à faire baisser la productivité, conduit à une dévalorisation dommageable du «télésnobeur» (avec lequel on finira par éviter d'interagir) comme du «télésnobé» (qui se sent moins important qu'une vulgaire notification). On pourrait alors, comme l'a fait François Hollande, exiger de ses collaborateurs qu'ils enferment leurs smartphones dans des casiers avant les séances de travail collectif, mais c'est d'une certaine façon faire le deuil de la capacité humaine à s'autodiscipliner et, in fine, capituler symboliquement face à l'omnipotence attractive des machines. Si vous avez une meilleure idée, n'hésitez pas à m'envoyer un texto.



Lucien Lalanne, 82 ans, ancien maçon, à Saint-Orens-Pouy-Petit (Gers). Retrouvez la série sur Instagram: @stefaniarousselle



J'ai perdu ma femme en novembre 2016. Elle s'appelait Marie-Jeanne. Ça faisait quarante-huit ans qu'on était ensemble. Je l'ai rencontrée dans un bal. Je l'ai invitée à danser. Et puis on a discuté. On n'habitait pas dans le même village, alors je lui écrivais une lettre par semaine avant qu'on se retrouve le week-end. Je lui disais des choses ordinaires, si j'étais enrhumé, que je l'embrassais tendrement ou que je pensais à elle.

Je ne sais pas si c'était une fille extraordinaire. Elle ne faisait pas de blagues, mais elle était enjouée. Elle ne parlait pas beaucoup. On ne se parlait pas tellement. Notre truc, c'était la course landaise. Elle parlait le dialecte gascon, comme moi. Notre vie, elle était banale. Mais Marie-Jeanne avait un heureux caractère. Elle ne portait pas de jolies robes. Elle était jolie. Elle était blonde. Elle était simple. Une fille de la campagne. J'étais amoureux d'elle.

On était heureux, oui. L'hiver, on regardait les informations. Puis on éteignait la télé, et on allait au coin du feu. Quand on était chacun dans notre fauteuil en train de somnoler, je me disais: «*Pourvu que ça dure.*» Mais malheureusement, non, ça ne dure pas.

Notre fils aîné est autiste. Il est dans un centre spécialisé. Il ne peut pas s'exprimer mais il comprend les choses. Quand on lui a dit que sa mère était morte, au centre, il a pleuré. Je me suis dit que quand il allait venir ici, il allait la chercher partout. Ouvrir les portes, tout. Parce que c'est ce qu'il faisait d'habitude. Mais cette fois-ci, il n'a rien fait.

On faisait lit à part. Parce qu'elle avait mal au genou et qu'elle voulait être près des toilettes. Moi, je dormais au premier étage. Le lit était trop petit, en bas, pour nous deux. Maintenant qu'elle est morte, je me suis dit que j'allais dormir dedans pour, moi aussi, être plus près des toilettes. Mais non, je ne m'y fais pas. J'y arrive pas. Je pense à elle.

Qu'est-ce qui me donne de l'espoir aujourd'hui? Rien. A mon âge, on n'a pas de but. Les enfants sont élevés, ce qu'on souhaite c'est qu'ils ne soient pas malades. Qu'ils n'aient pas de gros malheur. Mais moi, personnellement, qu'est-ce que vous voulez? Je vais sur le banc des vieux à l'entrée du village. J'y reste des heures. Il y a le parking. Je vois les gens arriver. Les personnes avec lesquelles j'ai le plus de relations, c'est les touristes. L'hiver, c'est vraiment l'isolement.

Marie-Jeanne est enterrée dans le cimetière, en bas du village. Il faut encore que j'y installe sa stèle. Je vais lui mettre une plaque avec son nom, son année de naissance, son année de décès, et je vais lui faire mettre une petite croix aussi je pense.

J'ai le cafard. Je la vois partout. Je parle d'elle tout le temps. Je n'ai rien fait ce matin. Il a plu. J'étais content, ça m'a dispensé d'aller au jardin. Pardonnez-moi si je pleure.



LES MOTS DU SEXE

Pimenter

Par Maïa Mazaurette

La sexualité est-elle un plat fadasse? Il faut croire que oui, tant les médias tiennent à nous vendre des ébats sauce piquante – *caliente!* Contrairement à vos épices de cuisine dont les variantes se comptent par douzaines, l'épice sexuelle déboule en format unique: le piment de Cayenne (30000 à 50000 sur l'échelle de Scoville, dix fois plus corsé que celui d'Espelette). Sous-entendu, pour que ce soit sexy, il faut que

ça chauffe, et éventuellement que ça fasse un peu mal. Personne ne vend de sexe aux saveurs d'ail, de ciboulette, encore moins de verveine-camomille... Deux exceptions: la vanille (qui désigne la sexualité ennuyeuse) et le gingembre, aphrodisiaque revendiqué, parfois utilisé pour des jeux sexuels franchement pas banals (le *figging*). Epicer sa vie sexuelle reviendrait donc à la pimenter. La faute à un imaginaire piochant à tous les râteliers de l'érotisme: danger, chaleur, exotisme – *sea, sex, sun* & Tabasco! Ne parle-t-on pas d'échauffer les sens ou de les embraser? Les littéraires apprécieront la métaphore de bouche, qui permet d'enfiler les sous-entendus tout en restant

de bon goût, tandis que la psychologie évolutionnaire considère la couleur rouge comme intrinsèquement sexuelle, évoquant le sang et les organes gonflés de désir. Une association pas dénuée de bon sens, puisque les piments chargés provoquent la salivation et stimulent les muqueuses (mentionnons tout de même leur effet laxatif, un accident est vite arrivé). Les plus audacieux réserveront cependant leur pot de harissa à leurs tajines poulet-pruneaux plutôt qu'à leurs parties intimes: on n'est pas à l'abri des brûlures. Ce qui n'a pas empêché une vétérinaire danoise de déposer en 1998 un brevet de crème génitale au piment. Bizarrement, on ne la trouve pas en pharmacie.



MindOut, salle d'arcade parisienne dédiée à la réalité virtuelle. CHRISTOPHE MORIN/IP3

Accroupie, en position de tir, bras tendus devant elle, elle hurle : « A droite ! Attention ! Ça va exploser ! Non ! Non ! » La jeune femme s'agite pourtant seule dans un petit espace protégé. Elle a l'air aux abois. Un gros masque noir fixé sur son crâne lui couvre tout le haut du visage. Il en part un filin, relié au plafond. A droite, à gauche, derrière des cloisons amovibles, d'autres personnes casquées crient aussi fort, par intermittence. « Attention ! » « Ils arrivent ! Ils arrivent ! » Dans la rue, de l'autre côté de la vitrine, des passants s'arrêtent, interloqués, pour observer ce ballet de créatures hydrocéphales dans leurs box individuels. Ce nouveau loisir futuriste fait partie de leur présent de Parisiens depuis quelques mois : la salle d'arcade en réalité virtuelle. MindOut a ouvert fin avril 2017, au centre de Paris, rue de Turbigo. Depuis, deux autres salles du même genre ont suivi dans la capitale, une vingtaine dans les grandes villes de France, sur un modèle qui s'est répandu en Asie (Chine, Japon), au Canada et aux Etats-Unis ces deux dernières années.

Pause et retour en arrière, pour mieux comprendre : les quadragénaires d'aujourd'hui ont joué à Pac-Man dans les salles d'arcade jusqu'au milieu des années 1990. Ensuite, tout le monde s'est équipé pour le jeu vidéo à domicile, les salles ont périéclité. Les MindOut et autres « Virtualceci », « VR-cela », qui essaient actuellement en France, représentent la génération suivante des salles d'arcade. Celle du jeu vidéo immersif, casque de réalité virtuelle (HTC Vive ou Oculus Rift) sur la tête. Comme l'histoire de l'innovation technologique se répète, les créateurs de ces nouvelles aires de divertissement pour grands comptent exploiter à plein la petite décennie, avant miniaturisation et baisse des coûts, qui nous sépare du plongeon dans le virtuel sans sortir du salon.

« Aujourd'hui, un casque et l'ordinateur pour le faire tourner coûtent autour de 1800 euros. Dans six mois, la technique aura été améliorée, le matériel sera à renouveler. Et pour jouer, il faut au moins 9 mètres carrés. Donc les achats par les particuliers restent marginaux », explique Romain Lesaffre, le fondateur de MindOut, un ingénieur en microélectronique jadis employé chez Decathlon. Alors il prend le pari : des salles d'arcade consacrées à la réalité virtuelle, « il va y en avoir rapidement beaucoup... » Mais pourquoi viendrait-on en masse dépenser 15 euros la demi-heure pour une réalité alternative numérique ? « On ne peut pas l'expliquer, il faut le vivre », répond le trentenaire barbu, qui garantit « l'effet waouh ». Bla-bla agaçant, se dit-on. Jusqu'à avoir le masque à intérieur molletonné et écran intégré sur le nez. « Waouh », en effet. Il faut l'admettre. Le réalisme est saisissant. On avait assuré ne pas souffrir du vertige. Et là, soudain, les pieds posés sur des planches disjointes au-dessus du Grand Canyon, on regrette cette assurance inconsidérée.

Que l'on se retourne, recule, s'accroupisse, le vide est toujours là, parfaitement reproduit. Pas d'autre choix que de

S(t)imulateurs de sensations

Les jeux vidéo immersifs ont fait leur apparition dans les salles d'arcade. On a testé

Pascal Krémer

grimper à la paroi rocheuse la plus proche en faisant le meilleur usage des manettes rondes dont on nous a dotées, qui figurent les mains à l'écran... Rougeaude, éveillé, une fois le casque ôté, on sort de cette séance d'escalade plus vraie que nature dans de meilleures dispositions pour entendre le patron du lieu affirmer : « On peut vous emmener n'importe où, vous aurez l'impression d'y être. »

Même ébahissement pour Laura et Hélène, 24 et 29 ans, qui s'extraitent de deux des neuf box qui quadrillent les 200 mètres carrés de la salle « comme après une séance de sport, crevées. On rentre tout de suite dedans, c'est génial cette sensation immersive ! Et la prise en main est plus facile que pour un jeu vidéo ». Jeux de tir, survol de grandes villes, exploration sous-marine, sortie extra-véhiculaire dans l'espace, dessin, sculpture, jeux d'énigme, sports en tout genre, course en auto ou vaisseau spatial sur station assise – un grand siège baquet qui n'est pas dynamique, afin d'éviter les nausées... Quelque 300 clients prennent le casque pour ailleurs, chaque semaine.

Ils sont initiés puis guidés à la voix, durant la partie, par le personnel de la salle qui observe sur écran toutes les

évolutions en cours. A contempler ces clients seuls dans leur box et leur monde imaginaire, reviennent à l'esprit certains épisodes de *Black Mirror*, l'effrayante série britannique d'anticipation sur les nouvelles technologies. « Vu de l'extérieur, ça peut paraître isolant, reconnaît M. Lesaffre. Mais les clients jouent souvent en multijoueur, ils se voient dans le jeu et se parlent. Ils sont moins seuls que dans leur chambre d'ado. Et de toute façon, ils ne jouent pas plus d'une heure. Après, ils sont contents de faire une pause, en général. »

Fort d'une fréquentation « en avance sur les prévisions », il entend « déployer dans l'année un réseau de trois à cinq salles ». L'un de ses deux concurrents parisiens, VirtualTime, rue d'Aboukir, connaît le même démarrage en fanfare. Le businessman américain, Wladimir Singer, qui a inauguré le lieu en mai 2017, insiste sur l'ampleur du marché potentiel : la réalité virtuelle « n'est pas réservée aux technophiles. Le client type est âgé de 20 à 40 ans. Mais on a des grands-pères et leurs petits-enfants. Et des parents qui amènent leurs enfants en disant qu'ils passent trop de temps sur des jeux violents à la maison. 40 % de nos jeux sont contemplatifs, créatifs ou à énigmes ». D'ici à septembre, l'homme d'affaires ouvrira quatre autres salles en région parisienne. Il table même sur soixante avant 2020, en France, en Europe et aux Etats-Unis.

A Rennes, Nicolas Fort, 27 ans, qui a lancé Virtual Game en juillet 2017, passera cet été de 30 mètres carrés en centre-ville à 740 mètres carrés en périphérie. Il dispose du summum de la technologie : le tapis roulant de réalité virtuelle (Virtuix Omni), qui permet de courir dans le jeu. Bientôt, pense-t-il, les joueurs porteront même l'ordinateur dans un sac à dos, se déplaçant, casqués mais libérés de tout câble, sur les longues distances offertes par des parcs géants, comme il en existe déjà au Japon. Romain Lesaffre, lui, imagine de futures salles de gym où l'on transpirera réellement dans un environnement virtuel. A les entendre, une évidence : un nouveau monde s'ouvre aux joueurs.

> IMMERSION IMMÉDIATE

Les escape game, ces jeux d'évasion grandeur nature qui ont ouvert partout en France depuis 2013 (on en compte plus de 400), en viennent, eux aussi, à la réalité virtuelle. Un concept hybride émerge : les joueurs doivent collaborer pour résoudre une énigme non plus dans un lieu réel clos mais dans un univers numérique immersif. Ils sont équipés de casques de réalité virtuelle. Certaines salles d'escape game commencent à proposer, entre autres, ces aventures collaboratives virtuelles (The Escape Lab à Paris, I-Way à Lyon). D'autres naissent dans cet objectif.

Depuis mars 2017, Virtual Mars (à Paris, Marseille, Orléans et Rennes) propose quarante-cinq minutes de mission en bande de deux à quatre joueurs : il leur faut sauver le monde de 2217 en voyageant à travers le temps. Un second lieu du même type ouvrira à Paris le 15 mars : Incarna. On y plongera dans une aventure collective en réalité virtuelle mêlant énigmes, exploration et combats, le tout dirigé en direct par un maître du jeu.

L'APPLI DE LA SEMAINE

Olé Mains!, jeu de devins

Marlène Duret

« Haut les mains, peau d'lapin, (...) la maîtresse en maillot de bain. » La comptine a inspiré le nom de baptême et le graphisme à grandes oreilles de l'appli Olé Mains!, « un jeu pour les adultes avec une âme d'enfant et un mix détonnant entre les jeux de société *Time's Up!*, *Trivial Pursuit* et le jeu du dis-moi qui je suis », soulignent ses six cofondateurs, des trentenaires. Son principe ? L'un des joueurs tient son smartphone sur le front. A l'écran, des mots s'affichent. Il doit en deviner le plus possible en une minute, à partir des mimes, chants et imitations exécutés par les autres joueurs. Depuis son lancement fin 2016, plus de dix mille mots et expressions, répartis entre trente thèmes, permettent d'animer les soirées ou les journées pluvieuses entre amis, entre adultes ou en famille, et même, sans papier ni stylo et sablier, de tuer le temps – on tentera de le faire le plus discrètement possible – dans une salle d'attente ou le temps d'un trajet.

Les avantages

> Les Français consacrent 87 % du temps qu'ils passent sur leur smartphone à leurs applis, réseaux sociaux, jeux et vidéo en tête (Médiamétrie, 2017). Olé Mains! propose de sortir de ce tête-à-tête et de faire de son téléphone portable un plateau de jeu à partager et à dégainer où que l'on se trouve et à n'importe quel moment. Ou presque.

> Olé Mains!, c'est une palette de trente thèmes, du « Grand écran » au « Fan de Disney », en passant par « Actu » et « Pokémon », sur quatre niveaux de difficulté (une à quatre carottes). Idéal pour soulever des montagnes d'imagination et de créativité afin d'imiter Roselyne Bachelot, R2-D2 ou un bulot, faire deviner le château de Chambord, le confit de canard, la ville moldave de Chisinau, le Tour de France cycliste ou encore le proverbe « en avril, ne te découvre pas d'un fil ». Prochain développement à venir, la possibilité de créer ses propres thèmes personnalisés.

Les inconvénients

> Selon que le joueur découvre un mot ou sèche sur l'un d'eux, il doit pencher son téléphone vers le bas pour valider ou vers le haut pour passer au mot suivant. Maintenu sur le front à bout de bras, ou à hauteur de buste, ce petit écran poids plume peut provoquer des crampes ou une rébellion des cervicales.

> Vous n'êtes pas le mime Marceau, chantez comme une casserole et êtes dénué de tout talent d'imitateur ? A vos risques et périls, donc. Car vos cojoueurs ne vont pas vous louper : l'appli permet en effet de filmer les prestations « face caméra », à partager d'un clic sur Facebook ou à sauvegarder pour étoffer les dossiers à charge.

> Seuls les 10 premiers thèmes sont gratuits. Au-delà, et même si ce n'est pas vraiment le coup du lapin, il vous faudra déboursier 1,09 euro par thème supplémentaire ou s'offrir le pack « Super Lapin » pour 6,99 euros.

Appli disponible sur iOS et Android, Olemains.com

VOYAGE

Vous aimez Monument Valley, vous adorerez le Manguistaou

Nicolas Legendre



Immense, aride, sculpturale et peu touristique, la région kazakhe a tout pour plaire.
N.LEGENDRE

BEKET-ATA, LE « LOURDES » D'ASIE CENTRALE

Beket-Ata est la plus célèbre et la plus impressionnante des mosquées souterraines du Manguistaou. Creusée à flanc de falaise, elle domine une immense dépression à l'extrémité de laquelle miroite un lac de sel. L'endroit doit son nom à un prédicateur, savant et guérisseur musulman qui s'y installa au XVIII^e siècle et y fut enterré. La dévotion à son égard demeure vive, faisant du lieu une sorte de « Lourdes » d'Asie centrale. Chaque année, des milliers de pèlerins effectuent le voyage d'une vie pour s'y recueillir. Hommes, femmes, enfants et personnes âgées descendent par tous les temps – y compris quand la chaleur devient insoutenable – le kilomètre de forte pente qui mène à la mosquée. C'est l'un des rares hauts lieux de la région qu'il est possible de rejoindre par ses propres moyens. La solution : emprunter un minibus transportant des pèlerins à partir d'Aktaou, moyennant six à huit heures de trajet sur des routes plus ou moins défoncées. Le couvert et le gîte (on dort sur d'épais tapis, dans des salles communes climatisées) sont offerts dans la maison d'hôte aménagée près du lieu de pèlerinage.

A l'ouest : la mer Caspienne. A l'est et au sud : les déserts ouzbek et turkmène. Au nord : d'interminables steppes ondulantes jusqu'aux confins de la Sibérie. La région de Manguistaou, au Kazakhstan, fait partie de ces territoires que l'on peut qualifier d'« isolés » sans craindre de verser dans la surenchère géographique. Plus vaste que l'Angleterre et le Pays de Galles réunis, moins peuplée que l'Indre-et-Loire, cette région est l'une des plus méconnues d'un des pays les moins visités au monde. Elle recèle des paysages grandioses ainsi que d'étonnants lieux sacrés.

Toute aventure dans le secteur débute à Aktaou, la capitale régionale, ex-ville secrète soviétique longtemps fermée aux personnes non autorisées. Ce haut lieu de la déglingue urbaine peut fasciner autant que rebuter. L'austérité des monuments constructivistes et des entrelacs de pipelines contraste avec l'atmosphère de riviera qui émane, en été, de son front de mer. La bière y coule à flots. La musique techno russo-orientale y vrombit dans les cafés. Les travailleurs émigrés turkmènes y côtoient de riches Kazakhs officiant dans le secteur des hydrocarbures.

Il faut traverser des zones industrielles dignes d'un décor de *Mad Max* pour goûter à la démesure des steppes et des déserts. Aucun arbre. L'horizon que l'on dirait inatteignable. Des routes rectilignes perçant de temps à autre un hameau écrasé de chaleur – jusqu'à 50 °C en juillet. Et puis, il y a les dépressions, qui apparaissent à l'extrémité de vastes plateaux. Dans ces « Monument Valley » centrasiatiques, l'érosion a sculpté des canyons



démésurés et façonnés d'in vraisemblables chefs-d'œuvre de la géologie. Les pics ciselés côtoient les monts aux sinuosités lunaires, teintés de sédimentations safran, vertes, ocre ou roses. Evoluer dans ces antiques mers asséchées revient à explorer le fond d'un océan... sans eau. On trouve, dans certains endroits, des dents de requin à même le sol. Ailleurs, des lacs de sel s'étendent à perte de

vue. Des champs de dunes précèdent d'improbables oasis où s'abreuvent des troupeaux de chameaux. Des sources chaudes surgissent de terre. Au printemps (la meilleure saison pour visiter le Manguistaou), le verdissement des herbes et l'éclosion des fleurs enluminent la steppe.

Malgré un climat et une géographie hostiles, la région, qui a été traversée par certains itinéraires des routes de la soie, est occupée par l'homme depuis des centaines d'années. Des pétroglyphes et mégalithes témoignent d'une présence ancienne. De nombreuses nécropoles, appelées « cités des morts », rassemblent des tombes et mausolées de peuples nomades. Creusées à

même la roche, des mosquées souterraines attirent visiteurs et pèlerins par milliers.

Explorer le Manguistaou par ses propres moyens relève du défi, étant donné l'immensité du territoire, l'aridité du climat et la quasi-absence d'infrastructures touristiques. Il y a encore vingt ans, la région n'était parcourue que par des éleveurs et des géologues. Aucun touriste ou presque ne s'y aventurerait, pour la bonne raison qu'aucune agence ni aucun guide n'y proposaient leurs services. La majorité des sites de la région demeure relativement difficile d'accès. Il s'avère impossible, dans la plupart des cas, de s'y rendre autrement qu'en 4 x 4, ce qui impose de disposer d'un

pilote sachant manœuvrer l'engin... et le réparer (on ne viendra pas vous dépanner dans le secteur). En dehors des rares villes, ne comptez pas non plus déguster un hôtel. Il n'y en a pas.

L'idéal est d'organiser un circuit de trois à dix jours en compagnie d'un chauffeur, avec nuits en toile de tente. S'endormir au milieu de la steppe ou à l'ombre de gigantesques mesas, dans le silence total du désert, ajoute du mystique au grandiose. Il est également possible de prévoir une escale au bord de la mer Caspienne – dans certaines baies, la température de l'eau peut dépasser 30 °C en été. Précision utile : les serpents qui y nagent sont inoffensifs.



LE GUIDE « KAZAKHSTAN »

Publié par Bradt (en anglais uniquement, deuxième édition, 2011) c'est de loin l'ouvrage le plus complet consacré au pays. Une version mise à jour doit paraître en juillet 2018.



AZERBAIJAN AIRLINES

Les vols de la compagnie permettent de relier Paris à Aktaou en dix à quinze heures, moyennant une escale à Bakou.

A partir de 500 € l'A/R. Azal.az/en/



THREE DOLPHINS HOTEL

L'établissement bénéficie d'un emplacement central à Aktaou, non loin des rives de la Caspienne. Fraîchement rénové, il mêle, dans une approche très « kazakhe », dépouillement soviétique et décorations kitsch.

A partir de 35 € la nuit, petit déjeuner inclus. 9 Mikrorayon, Building 8a, GK Tri Delfina

RENAISSANCE

Situé face à la mer en plein centre d'Aktaou, c'est l'hôtel le plus luxueux du secteur. Ce cinq-étoiles accueille de nombreux expatriés travaillant pour des multinationales des hydrocarbures. Piscine sur le toit.

De 150 à 200 € en moyenne la chambre double, petit déjeuner compris. Microdistrict 9



INDY GUIDE

Sans aucun office de tourisme dans le secteur, il est possible d'organiser son séjour avec cette plate-forme spécialisée, dont les animateurs, très bons connaisseurs de l'Asie centrale, disposent de bons contacts au Manguistaou.

Indy-guide.com

ACT L'agence kazakhe, sérieuse, propose de son côté des circuits à la carte.

A partir de 100 € par jour et par personne (tout compris) pour une excursion en 4 x 4 avec un chauffeur expérimenté. Eng.city-tour.kz

REIN JANSSEN POUR «LE MONDE»

Recettes pompettes

Les bouteilles ne sont pas terminées? Oubliez les verres et sortez votre tablier. Marinades, daubes, sauces... les occasions de les recycler sont nombreuses

Ophélie Neiman

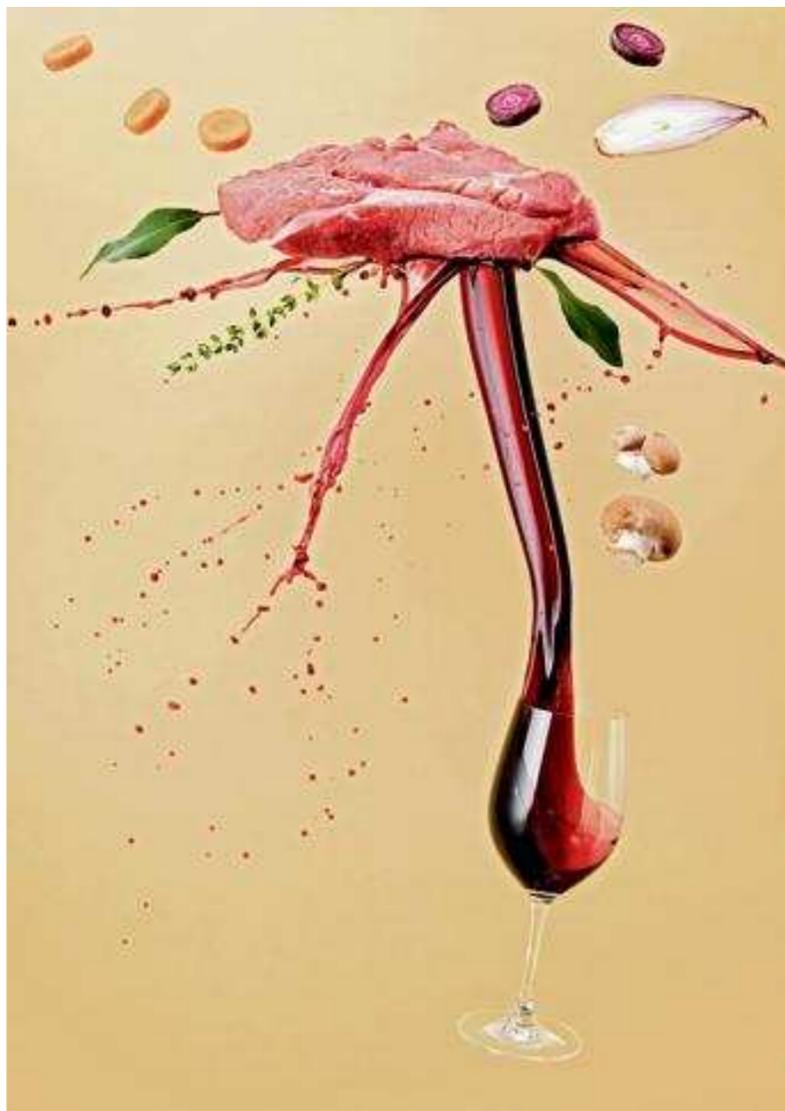
La soirée fut excellente. Et dans un formidable élan de générosité, vous avez ouvert trop de bouteilles. Vos convives, bien que sympathiques, ont déserté le salon avant le lever du soleil, sans terminer le vin. Ne leur en veuillez pas et, surtout, ne vous forcez pas à le boire! Disposer de fonds de vin variés est indispensable. D'abord le vin se conserve mieux qu'on ne le croit, surtout avec les réfrigérateurs modernes. Ensuite personne ne le sait mais le vin blanc se révèle fantastique pour effacer les taches de vin rouge – testé maintes fois et approuvé tout autant. Mais s'il est bon, mieux vaut l'employer à une mission plus noble : la cuisine.

Le nombre de recettes qui font appel au vin est quasi infini. Elles dépendent des régions, de la couleur du vin, de ses arômes, du type de plats, etc. : coq au vin, bœuf bourguignon, daube provençale, œufs en meurette avec du vin rouge. Et, globalement, n'importe quelle viande cuite en cocotte pour laquelle vous voudriez faire un fond de sauce (des paupiettes ou petit fumé) accueillera joyeusement un verre de vin lors de la cuisson. Poulet au vin jaune et aux morilles, c'est un must.

Le vin blanc n'est pas en reste, il agrémente le lapin à la moutarde, les moules marinières, le risotto, les cuisses de grenouilles, la fondue savoyarde, les saint-jacques au beurre blanc, le sauté de veau, le sauté de porc, le saute-mouton aussi. Pour une version plus chic, un fond de champagne suppléera le vin blanc. N'allez pas croire que le vin pêche sur le dessert : fraises au vin rouge avec de la vanille, pêches ou poires au vin rouge avec des épices. Et avec un blanc sucré? Un sabayon, un gâteau aux pommes, une salade de fruits. Et, bien sûr, un foie gras, des langoustines, une canette ou un simple poulet.

Si le vin est tellement présent dans la cuisine, ce n'est pas seulement pour rincer le chef et ses commis. Il a de précieuses facultés. En marinade, il attendrit la chair des viandes et des poissons. L'alcool s'infiltre dans les textures, transmet les parfums du vin et des herbes aromatiques. Il permet aussi de conserver une viande et un poisson crus si le frigo est en panne. En déglacage, il détache et lie les sucs des viandes et des fruits à la sauce. Par ailleurs, même si ce procédé est obsolète (à moins que votre robinet ne vous lâche lui aussi), le vin était au Moyen Âge plus hygiénique que l'eau. Cuisiner au vin était la garantie de ne pas contaminer les plats.

C'est pourquoi on le retrouve dans la plupart des recettes médiévales, celles compilées dans *Le Viandier*, de Taillevent (Maxtor France, 2015), maître cuisinier de Charles V et Charles VI, ou dans *Le Ménager de Paris*, manuscrit culinaire de la fin du XIV^e siècle (Le Livre de poche, 2010). Son usage remonte même à l'Antiquité : dans les écrits d'Horace figure une lamproie avec une sauce faite d'anchois, de vin vieux et d'huile. Le livre de cuisine Apicius, de l'Antiquité tardive, propose un lapin avec une sauce au vin rouge.



Voilà pour la culture mais elle ne nous aide guère à répondre à une question bien légitime : quel vin choisir pour cuisiner? Il suffit d'appliquer la même base que pour les accords mets-vins. Un plat de terroir appelle un vin du même lieu de naissance. Basiquement, on s'accorde sur la couleur : à poisson et viande blanche, vin blanc ; à viande rouge et gibier, vin rouge. On tient compte ensuite de la puissance : à mets délicat, vin délicat ; à sauce puissante, vin puissant. Les fins gourmets joueront sur les arômes. Un sauvignon ou un vin blanc aux notes d'agrumes s'entendra bien avec une sauce citronnée, tandis qu'un bourgogne blanc boisé accompagnera une sauce crémeuse aux champignons. Un vin rouge fruité et peu tannique soulignera des fraises tandis qu'un bordeaux tannique complétera une sauce marchand de vin. Inutile, évidemment, de choisir un grand cru, qui perdra toute sa finesse à la cuisson. Mieux vaut un vin rond et très fruité, qui transmettra ses arômes. A savoir que, si la cuisson met ces derniers en valeur, elle révèle aussi les défauts d'un vin. Les mauvais vins n'ont donc pas leur place dans l'assiette.

Enfin, si vous voulez pousser le concept du vin en cuisine jusqu'au bout, sachez que David Murphy, blogueur culinaire américain (Foodservice) adepte du multicuiseur programmable, vient de publier une recette effarante. Il se sert de son autocuiseur... pour faire du vin. Du jus de raisin, du sucre, de la levure et hop, quarante-huit heures sur la fonction « yaourt ». Après la cuisine au vin, voici la cuisine du vin.

À MITONNER

> **CHÂTEAU COMBEL LA SERRE, « LE PUR FRUIT DU CAUSSE », CAHORS ROUGE, 2016**

Très joyeux, à peine tannique, loin de la lourdeur cliché du cahors, il fera pétiller l'apéritif comme le fond de la cocotte. **7,50 €**

> **E. GUIGAL, CÔTES-DU-RHÔNE ROUGE, 2014**

L'entrée de gamme de la grande maison rhodanienne est sans chichi mais veloutée, épicée ; elle accompagne la charcuterie et la sauce vigneronne. **8 €**

> **DOURTHE, LA GRANDE CUVÉE, BORDEAUX BLANC, 2016**

Frais, désaltérant, citronné, c'est parfait pour boire avec un poisson, tant dans le verre que dans le beurre blanc. **7 €**

LES ENFANTS D'ABORD

«Ce qu'elle est mal élevée!»

Marlène Duret

On les a entendues au moins une fois, ces phrases fielleuses. Dans la bouche d'un inconnu ou d'une voisine. Pire, d'un proche ou d'un membre de sa famille. L'enfant est pris pour cible. Mais c'est le parent qui est atteint, et offensé. «Ce qu'il est bruyant ce gamin!» «Tu peux dire pardon, oui? Ce qu'elle est mal élevée!» Ou encore : «Arrête de faire cette tête de demeuré, tu veux?» Comment réagir, en tant que parent, à la critique ou la réprimande d'un tiers, qui vise son enfant ou son ado? Faire la sourde oreille ou sauter à la gorge du malotru? Mieux vaut éviter l'une ou l'autre option, et l'irréparable dans les deux cas.

Toute critique est souvent – pour ne pas dire toujours – malvenue. «Il y a identification projective, du parent vers l'enfant, comme de

l'enfant vers le parent. C'est une critique qui s'en prend aux compétences éducatives du parent et qui va l'atteindre dans son narcissisme parental», souligne le psychiatre Alain Braconnier, auteur de *Etre parent aujourd'hui. Amour, bon sens, logique* (Odile Jacob, 2012). La critique d'un inconnu a une portée moindre, car on n'est pas ou peu dans l'affect. Celle d'un membre de son cercle familial est plus difficile, car elle remet en cause son statut, et donc sa place en tant que parent.»

Ces offensives verbales sont principalement l'expression d'une disparité de points de vue sur l'éducation, jugée laxiste par ce tiers, ou tout au moins contraire aux préceptes qui sont les siens. Mais ces critiques, notamment lorsqu'elles s'en prennent aux facultés mentales ou au physique de l'enfant,

« C'EST UNE CRITIQUE QUI S'EN PREND AUX COMPÉTENCES ÉDUCATIVES DU PARENT ET QUI VA L'ATTEINDRE DANS SON NARCISSISME PARENTAL »
Alain Braconnier, psychiatre

peuvent aussi traduire une déception, des rivalités et discordes, passées ou présentes : ainsi en est-il de ce grand-père qui dévalorise son petit-fils pour mieux signifier à son fils qu'il est un bon à rien ou encore de ce voisin avec lequel on est en froid qui remonte les bretelles à notre cadet dès qu'il en a l'occasion

– «Ce que tu peux être pénible, tu ne vois pas que tu gênes?» L'enfant fait ici les frais de règlements de comptes entre adultes.

Toutefois, la critique peut être constructive. Notamment lorsqu'un tiers vient souligner, pour la énième fois, un travers de son enfant pour lequel on l'a maintes et maintes fois déjà repris, ou lorsqu'on peut distinguer un conseil bienveillant dans des propos maladroits. «Quoi qu'il en soit, le parent doit faire valoir que le parent, c'est lui et personne d'autre», conseille Alain Braconnier. Il lui revient de soutenir son enfant. Lorsqu'il y a offense, c'est à lui d'intervenir, en évitant dans la mesure du possible d'entrer en conflit ouvert devant l'enfant. Et puis, on en parle après coup avec lui.» Pour l'aider à analyser ce qu'il y a lieu de prendre en compte ou non dans les invectives de l'adulte, ou encore pour l'assurer de notre soutien inconditionnel face aux sempiternelles piques de son oncle sur sa garde-robe, que l'on a essayées bien avant lui.

UN APÉRO AVEC...
JULIEN DRAY

Chaque semaine, « L'Époque » paie son coup. Ce qu'a décliné le « Baron noir » du PS, tout en acceptant de faire, chez lui, un état des lieux de la famille socialiste

« Je veux de nouveau
exister tout seul »NICOLAS GUIRAUD
POUR « LE MONDE »

Par Laurent Telo

On ne va pas barguigner, il n'y a pas eu d'apéro. A l'heure dite, il était chez lui, un loft très confortable de l'Est parisien, il ne voulait pas en sortir, mais il voulait bien préparer le café. Demi-tour. Il n'y a pas eu d'apéro parce qu'il n'était pas trop d'humour. Pour plusieurs raisons. Certaines n'appartiennent qu'à lui. 1) Julien Dray, dit « Juju », dit le « Baron noir », est un peu chagrin au lendemain du débat du 7 mars. Celui qui opposait les quatre candidats à la présidence du – de son – Parti socialiste et dont l'impact médiatique n'a pas semblé le détourner d'une calamiteuse fatalité. 2) Il ne boit pas, il est au régime et hypocondriaque. Il doit passer prochainement des examens médicaux pas glamour. Les autres raisons n'appartiennent qu'à nous. 3) Le photographe, artiste taquin, lui a proposé de poser avec : a) une tasse à café de couleur rouge comme George Clooney ; b) un grand vase blanc avec des fleurs dedans ; c) un jéroboam – vide – de champagne ; d) à côté d'un cheval de manège d'intérieur offert par Marcel Campion, le forain. « Bof, non-non-non, bof, mouif... » A l'adresse du photographe, Dray a alterné bougonnements et regards noirs avant de délivrer, en guise de justification, une anecdote nostalgique qui l'a finalement décontracté : « Une photo trop décalée, ça peut vous poursuivre toute une vie. Quand j'étais tout jeune député, en 1988, on m'avait interviewé pendant les vacances dans le sud de la France. J'étais chez des potes, en famille. Et le photographe m'avait dit : "Plongez dans la piscine, ça va être rigolo." Je me suis trimballé cette photo pendant des mois et des mois : "Zavez vu sa piscine de luxe, gnagnagna..." Alors qu'elle n'était même pas à moi... » 4) On a cassé – cette fois, ce n'est pas la faute du photographe – une sculpture de valeur sentimentale, un grand oiseau en bois sénégalais décidément bien fragile, offert par Fodé Sylla, l'ex-président de SOS Racisme.

Vous me direz, Dray devrait avoir tout le temps d'acheter de la colle à bois. A 63 ans, celui qui fut tour à tour trotskiste, socialiste, fondateur de SOS Racisme en 1984 et de la Gauche socialiste (1991-2002), la dernière aventure idéologique du PS, ennemi politique numéro un de Lionel Jospin, puis ami politique numéro un de François Hollande, chouchou de François Mitterrand, fondeur du grand mouvement de 1986 contre le projet de loi Devaquet (visant à réformer les universités), puis inspirateur direct de la meilleure série politique française de l'univers (*Baron noir*), etc., n'est plus « que » conseiller régional d'Ile-de-France. Plein de temps pour quoi alors ? « Je suis grand-père depuis deux ans. D'une petite fille. Au début, ça m'a perturbé. Par rapport à cette éternelle jeunesse que représente le combat politique. Mais quand je ne la vois pas souvent, elle me manque. » C'est gentil ça, les enfants ! Et à part ça ? Oui, parce qu'on vous voit venir : Dray... Les montres, tout ça... « Non, non. Terminé. Je regarde mais je n'ai plus la flamme. On m'a tellement cassé les pieds avec ces histoires. » Alors on met quoi en guise de destin final ? « Même quand je veux essayer de m'éloigner de la politique, je n'y arrive pas. Ça veut pas dire que je vais continuer à chercher des mandats, mais je vais continuer à me battre pour mes idées. Des gens dans la rue me disent de ne pas partir. Donc, tout ça n'est pas vain. J'en ai soupé de conseiller les uns et les autres. Je veux de nouveau exister tout seul. »

On revient donc à la raison numéro 1 : « Quand j'ai vu le débat, j'ai eu un peu de nostalgie, car j'aurais pu faire bonne figure. » Dray ne parlait pas du Real Madrid. Rappelons plutôt qu'il était bien parti pour être candidat à la reprise institutionnelle du PS avant de renoncer dans la dernière ligne droite, faute de perspectives de victoire, et de soutenir Stéphane Le Foll. Alors, un peu comme pour les joueurs du PSG l'avant-veille – « Ouais, j'ai regardé mais je n'avais aucun doute sur ce qui allait se passer. De toute façon, mon équipe, c'est Monaco depuis que je suis jeune » –, on a refait le match et noté les candidats socialistes. « Olivier Faure a certainement des qualités pour rassembler, mais il n'a pas réussi à s'imposer comme un chef de guerre. Luc Carvounas a beaucoup de talent, mais là, je n'ai pas compris son positionnement. Emmanuel Maurel, c'est la révélation. Il est resté cohérent, dans son couloir. Sauf qu'il a le look et la tête de François Hollande. Terrible. Mais surtout, son discours est très gauche nostalgique. Le Foll a marqué le débat par sa stature. C'était vraisemblablement son objectif, mais il va falloir travailler sur le fond pour avoir un discours plus moderne. »

La note du match : « Le débat n'a pas été déprimant, il ne faut pas exagérer, mais il a montré tout ce qu'il restait à faire... » Evidemment, c'est lui qui aurait voulu être le vengeur masqué du PS. Sauf que ça n'aurait pas fonctionné. Tout le monde aurait reconnu Kad Merad. « Il est fabuleux dans Baron noir. Je l'ai rencontré quand ils sont venus tourner la saison 2 à Solférino. Je lui ai fait visiter. C'était sympa. J'ai adoré la saison 2. Dans la première, il était plus dans la combine. Dans la saison 2, c'est de la bataille politique. Pas pareil. » Un conseil à lui donner, au Baron virtuel ? « C'est lui qui m'en donne un. A la fin de la saison 2, le scénario fait passer un message au Baron noir : "T'as tout le temps essayé de trouver le point de passage pour diffuser tes idées. Et, à chaque fois, tu t'es fait avoir. Donc, considère qu'il faut que tu fonces. Arrête de te réfugier derrière les autres." »

Donc, dans la vraie vie politique, Dray, conseiller occulte, expert en mazarinades et stratégies obliques, c'est terminé. Sauf ! Sauf si c'est pour dépanner les copains... Incurable. Donc, il a donné deux ou trois tuyaux à Le Foll le jour du débat. On n'est pas bien sûr que Le Foll ait tout bien noté, mais on est certain que Dray a toujours un appréciable flair politique, qu'il reste aussi exalté qu'à l'aube de sa première manif (1971) et qu'il trépigne toujours d'une créativité nerveuse. « Je vais lancer une lettre hebdomadaire au sein de la famille socialiste, L'Engagé ; avec des amis, on va essayer d'écrire un manifeste sur la révolution numérique, et on va fonder un institut de formation politique. Avec des copains philosophes, historiens, économistes... On discute. On s'est rendu compte que plein de gens n'avaient plus les repères idéologiques fondamentaux d'un militant de gauche. La révolution à Cuba, Allende au Chili, les conditions de la victoire de Mitterrand... Ça ne leur dit pas grand-chose. » Le Baron noir planche activement sur la saison 3.

> 1955

Naissance à Oran (Algérie)

> 1981

Exclu de la Ligue communiste révolutionnaire, rejoint le PS

> 1984

Cofondateur de SOS Racisme

> 1988

Député de l'Essonne (jusqu'en 2012)

> 2018

Renonce à se présenter à l'élection du 1^{er} secrétaire du PS

PENDANT CE TEMPS-LÀ... À MONTBAZON

Dur, dur de se connecter

Par Frédéric Potet

On connaissait le food truck, le bibliobus et le camion réfrigéré du vendeur de glaces. Voici le bus numérique, dernier-né dans la grande famille des véhicules collectifs détournés de leur fonction. Son but : sillonner les campagnes afin d'enseigner aux seniors néophytes le maniement des nouvelles technologies. Installée sur la place du village, cette salle de cours itinérante de 11 mètres de long est un ancien car de transport entièrement réaménagé.

Douze fauteuils et mini-bureaux surmontés d'ordinateurs font face à un écran géant devant lequel un formateur prodigue des rudiments. Une antenne satellite, sur le toit, permet d'accéder à Internet. Un premier bus numérique a été inauguré en Gironde, il y a un an, par la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), un organisme de la Sécurité sociale doté d'une compétence régionale. Un deuxième vient d'être lancé sur les routes des six départements de la région Centre-Val de Loire.

Ce jour de mars, le véhicule fait halte à Montbazon (Indre-et-Loire) pour un atelier découverte auprès de retraités quelque peu inquiets par la perspective de devoir déclarer prochainement

leurs impôts en ligne. Certains ont un ordinateur chez eux, qu'ils manient parcimonieusement. D'autres n'ont jamais sorti du carton leur tablette offerte à Noël. Tous ont une peur bleue du piratage informatique : « Est-ce qu'il n'y a pas le risque de se faire espionner par quelqu'un qui voudra me piquer mon fric ? », lance l'un des participants à Thierry Suire, le formateur. Celui-ci a bien du mérite : en trois heures, pause comprise, il devra évangéliser son assistance aux subtilités de Windows 10, du double-clic, des espaces de stockage et des antivirus réunis. Une

carotte est tendue par l'enseignant : apprendre à télécharger « la photo de ses petits-enfants ou de la tour de Pise » sur son fond d'écran.

En attendant, le chapitre sur les arnaques par mail suscite un grand intérêt. « Faut-il imprimer ces messages et les apporter à la gendarmerie ? », demande un élève, tandis que son épouse découvre, tout à sa joie, les prodiges de Google Traduction en transposant en polonais une phrase test, « Je lance la balle ». Les doigts se délient maintenant sur les claviers. On accède à la page météo du journal local, on fait



apparaître un article consacré à Serge Lama, on navigue sur le site de replay de TFI (sans pouvoir lancer de vidéos toutefois, faute de Wi-Fi suffisamment puissante).

Chacun avance à son rythme. Assis dans le fond du bus, Michel, 81 ans, a mis cinq bonnes minutes à écrire un mot avec un accent circonflexe. Ancien ouvrier dans la métallurgie, l'homme a été confronté à l'informatique à la fin de sa carrière quand, devenu agent de maîtrise, il devait rédiger des rapports journaliers à sa hiérarchie. La retraite venue, il n'a plus touché au moindre ordinateur. Un mot avec tréma – Noël – lui est maintenant demandé. « Faut-il que je jongle avec ce machin-là ? », hasarde-t-il en dévisageant sa souris.

Entièrement gratuit, l'accès au bus numérique de la Carsat a aussi pour but d'inciter les communes où il s'arrête à créer des ateliers permanents d'initiation aux nouvelles technologies. Ce printemps, le véhicule passera principalement dans des villages du Cher (Graçay, Genouilly, Massigny...) et du Loiret (Saint-Brisson-sur-Loire, Solterre, Jargeau, Chécy...). Plus tard dans l'année, il fera halte, également, dans les quartiers défavorisés des grandes villes de la région.